
UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 01176729 0

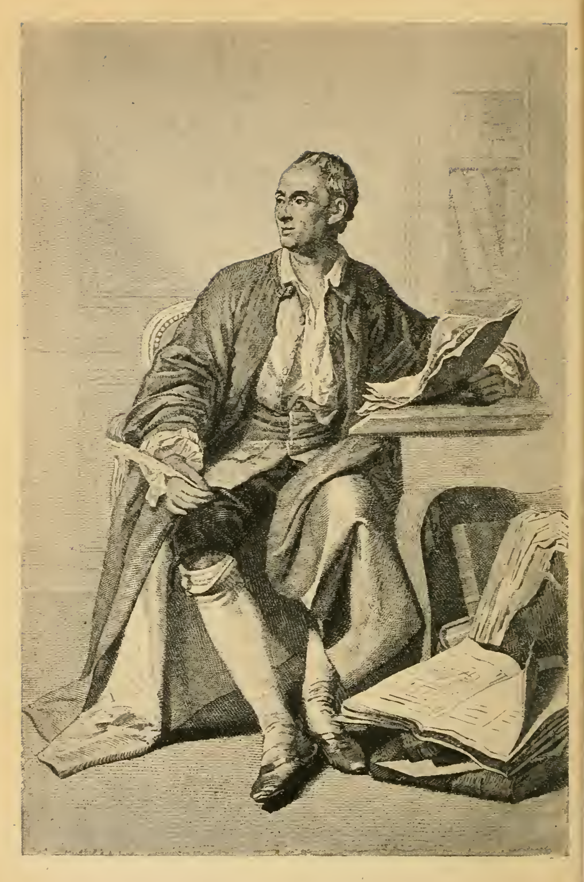
COLLECTION DES CLASSIQUES POPULAIRES

DIDEROT

DU MÊME AUTEUR,

A LA MÊME LIBRAIRIE :

LA PHILOSOPHIE POLITIQUE DE RENAN



DIDEROT (1713-1784).

COLLECTION DES CLASSIQUES POPULAIRES

DIDEROT

PAR

E. MEYER

ANCIEN ÉLÈVE DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE
INSPECTEUR D'ACADÉMIE

Ce volume contient plusieurs illustrations



PARIS
BOIVIN & Cie., ÉDITEURS
ANCIENNE LIBRAIRIE FURNE
3 et 5, rue Palatine (VIe)

PRÉFACE

En reprenant la publication de cette collection, l'éditeur a pensé qu'il était d'abord nécessaire de justifier son titre même de « Grands Classiques », et de combler des lacunes regrettables dans la série des auteurs qu'elle présentait au public : Balzac, pour le XIXe siècle ; Diderot, pour le XVIIIe.

Denis Diderot n'occupe point chez nous la place qu'il mérite, ni dans l'histoire littéraire, ni dans l'histoire des idées. Essentiellement improvisateur, bien qu'il y ait quelque exagération dans cette affirmation facilement acceptée et répétée plus facilement encore, il est vrai, en gros, qu'il a vécu au jour le jour la vie de l'esprit, comme la vie matérielle, prodigue de son capital intellectuel qu'il dépensait dans les feuilles, au lieu de le faire valoir dans des livres à succès. Besogneux, il peinait pour les libraires, compromettant à jamais sa réputation pour assurer quelque argent à Mme de Puisieux, sa maîtresse, et écrivant pour elle les *Bijoux indiscrets*. Mais, généreux, il fournit à Grimm les meilleures pages de la *Correspondance* et abandonne à Jean-Jacques l'idée première de son paradoxe, sur lequel celui-ci fonde son

système et assure sa fortune philosophique et littéraire. Malchanceux au surplus, il laisse ses ouvrages les plus importants circuler en manuscrit et se perdre, comme le *Neveu de Rameau*, ou les sacrifie aux scrupules de l'amitié, comme l'*Entretien avec d'Alembert*, et ne donne guère au public que des romans licencieux ou des pamphlets sans grande portée, telle la *Lettre sur les Aveugles*, ou encore des traductions ou des adaptations, tel l'*Essai sur le Mérite et la Vertu* de Shaftesbury. Qu'on prenne l'édition complète de ses œuvres par Naigeon, son exécuteur testamentaire, on verra tout ce qu'il y manque d'essentiel (1).

Il reste donc, dans les manuels à l'usage des classes, aussi bien que dans l'opinion moyenne, le Directeur de l'Encyclopédie. Encore cette notoriété partielle et incomplète fait-elle le plus grand tort à sa gloire véritable. Du fait que nous l'avons, une fois pour toutes, catalogué, nous nous tenons quittes envers lui, ayant satisfait à notre besoin d'équité sommaire et superficielle, en même temps qu'à notre paresse d'esprit, qui volontiers se repose sur le mol oreiller des réputations *ne varietur*. Mieux eût valu pour lui sombrer entièrement dans un oubli momentané, plutôt que de paraître ainsi par

(1) Diderot est mort en 1784. *L'Entretien avec d'Alembert*, le *Rêve*, et la *Suite de l'Entretien* paraissent en 1830, *le Supplément au voyage de Bougainville* en 1796, de même que *Jacques le Fataliste et son Maître* et que *la Religieuse*. *Le Neveu de Rameau* est publié seulement en 1823, le *Paradoxe sur le Comédien* en 1830, les *Salons* à diverses dates, de 1819 à 1857. Sans compter tous les papiers et les inédits que renferme l'édition complète de Tourneux et Assézat.

fragments, mieux eût valu rester inconnu que d'être méconnu. Combien préférable l'aventure d'un Stendhal, en avance sur son temps, qui attend son public un demi-siècle, mais qui le trouve enfin, capable de le comprendre et passionné pour ses moindres écrits. Il semble à tort que les plus notoires écrivains soient les mieux connus : non seulement les jugements portés sur eux ne sont guère sujets à révision, mais les considérants même qui les ont motivés sont indéfiniment réajustés, étayés sur des monographies, dilués, laminés dans des thèses de Sorbonne.

Selon la critique traditionnelle, Diderot ne peut prétendre qu'à des rôles de second plan, étant, à son époque, le moins classique, peut-être le moins français, et certainement le plus moderne des écrivains. Il s'écarte plus que Voltaire et Montesquieu du caractère et de la tenue d'esprit qu'on avait généralement sous Louis XIV, plus même que Rousseau, car celui-ci conserve dans les écarts de sa sensibilité, comme dans les débordements de son lyrisme oratoire, le goût justement de la belle ordonnance. Diderot, le doit-il à sa hâte d'improvisation, offre quelque chose de plus délié, de plus vif et spontané, autant dans la forme que pour la suite et pour le fond des idées. Est-ce parce qu'il déborde le cadre un peu resserré de la tradition française qu'il fut plus tôt et plus exactement apprécié par l'étranger que dans sa patrie ? Soit par l'influence de Grimm et de la

Correspondance, soit par la pénétration de ses théories dramatiques et l'intermédiaire de Lessing, c'est lui surtout qui représente en Allemagne le goût français (1). Le jeune Gœthe lit de près *Jacques le Fataliste* et traduit *Le Neveu de Rameau* ; on sait que l'ouvrage fut d'abord connu chez nous par une version de M. de Saur, faite d'après la traduction allemande et donnée impudemment pour l'original.

Parce qu'il était trop moderne, il fut jugé mal et nécessairement mal jugé par ses contemporains et surtout par les critiques de l'époque impériale, comme Geoffroy.

Par là même il mérite d'être réhabilité dans ses titres valables de précurseur. Moderne, il l'est par beaucoup de côtés et presque de tout point. Non seulement par son ardente et sympathique curiosité qui le porte vers toutes les manifestations d'activité intellectuelle, artistique, scientifique, économique, technique, mais par la nature et la qualité même de cette curiosité. Sans doute la direction de l'*Encyclopédie* lui en faisait-elle une nécessité, mais sa faculté prodigieuse d'adaptation, sa préparation à tout comprendre, sa compétence à traiter de tout, le maintinrent à la hauteur de toutes les exigences et même lui permirent de suppléer au pied levé un collaborateur défaillant.

Sans doute encore d'autres parmi ses contemporains connurent cette presque universalité

(1) Crouslé. *Lessing et le goût français en Allemagne.*

d'aptitudes, Voltaire par exemple, bien qu'à un moindre degré. Mais là même il convient de marquer une différence qui n'est pas sans valeur. Quand Voltaire travaille les mathématiques avec la marquise du Châtelet, ou se met à l'école de Newton, à ses recherches il veut un résultat concret, et nous avons les *Eléments de la Philosophie de Newton* ; de ses herborisations ou de ses études musicales Rousseau tire les *Lettres sur la Botanique* ou le *Dictionnaire de Musique*. Chez Diderot, rien de pareil : en tout il recherche la jouissance, non le profit ; c'est un voluptueux et, déjà, un dilettante. Ses théories sur la musique, allez les chercher, avec bien d'autres choses, dans *Le Neveu de Rameau*, ses théories sur l'éducation des femmes, vous les trouverez négligemment indiquées dans ses lettres, dans quelques pages exquises consacrées à l'éreintement du pédantesque et lourd Thomas. Ou, plus exactement, il n'a pas de théories, pas de système, seulement des impressions, des réactions spontanées de l'intelligence et de la sensibilité ; il traite de tout par incidence, dans une réplique de dialogue, dans une parenthèse, dans une boutade, interrompant un développement pour prendre le lecteur à témoin ou à partie. Causeur plutôt qu'écrivain, dominé, même quand il écrit, par le laisser-aller de la conversation. De là sa supériorité dans ses entretiens, ses dialogues et sa correspondance ; de là, dans ses contes et ses romans, la fréquence de la forme dialoguée et son charme.

Son action s'exerce par rayonnement ; répandre des idées, voilà son but ; la parole est son instrument plus volontiers que la plume ; surtout il affranchit des esprits et anime des bonnes volontés. Il n'a pas la rage d'être un écrivain et ne fonde pas sa gloire de chef d'école sur ses ouvrages. Il ne produit pas sous l'influence d'une impérieuse nécessité interne, mais par occasion, souvent pour rendre service, sans plus. *Les Salons* sont nés à la demande de Grimm et pour fournir de la copie à sa correspondance ; mais l'imagination s'est lâché la bride, un genre nouveau s'est trouvé créé par hasard, et qui devait fournir une belle carrière. L'œuvre une fois faite, Diderot n'y pense plus, le manuscrit qui circule étendra le cercle de son influence, et cela seul importe. Qu'il arrive jusqu'au port et trouve un éditeur, cela ne le préoccupe point ; aussi ne sera-t-il guère imprimé qu'après sa mort. Cette indifférence étonne presque autant que cette facilité d'improvisation. Facilité tout apparente d'ailleurs, et qui, si elle n'étale pas un appareil critique de notes et de références, repose sur des études précises et suppose une lente et méthodique formation d'esprit. C'est dans l'atelier de Chardin, par ses conversations avec Greuze, Pigalle et Falconet, que Diderot s'est assimilé la technique de l'art. C'est à l'hôpital, à la clinique, avec les professionnels qu'il a rassemblé ses *Eléments de Physiologie* ; nous possédons là toutes les notes accumulées qui lui servirent pour composer *Le Rêve de d'Alembert*.

S'il est vrai que l'essence de toute découverte scientifique est d'être dépassée presque aussitôt qu'établie, s'il est vrai que, si nettes et précises que soient certaines formules des *Eléments*, on trouve des théories transformistes des expressions doctrinales plus complètes, j'aimerais que, sans faire tort à Lamarck, on ne fût point ingrat envers de Maillet, Robinet et Diderot. Celui-ci n'eût-il d'autre mérite que d'avoir incorporé au domaine littéraire les sciences naturelles et la physiologie, ce serait une chose d'extrême conséquence. Et c'est précisément par où survit Fontenelle, pour avoir mis l'astronomie à la portée des honnêtes gens dans sa *Pluralité des Mondes*. Et cette préoccupation l'a servi même dans ses œuvres plus spécialement littéraires. Nous lui devons de renouer la tradition rompue depuis le XVIe siècle et de restituer l'homme dans son intégrité. Il semble que depuis Rabelais, un médecin, et Montaigne, un égrotant, la littérature se soit complu à imaginer un homme abstrait, ne vivant que par l'esprit, n'ayant que des passions de tête, sans support et sans conditions physiques. On a pu se demander quelle était la complexion d'Hamlet, s'il était gros et court, grand et maigre ; jamais il n'est venu à la critique de se poser pareille question pour les personnages de Corneille ou les héros de Racine, pas davantage nous ne nous en inquiétons pour Saint-Preux, ni même pour Candide. Diderot, sur ce point, s'empresse au-devant de notre curiosité : regardez vivre, avec

quelle intensité, avec quel relief, le neveu de Rameau. Et si l'on objecte qu'il n'y a là rien d'étonnant, puisqu'il s'agit d'un portrait d'après nature, prenez *La Religieuse* : la supérieure du couvent d'Arpajon est une étude, non seulement de physiologie, mais de pathologie, et c'est tellement vrai, tellement réel, que le marquis de Croismare était prêt à intervenir en faveur de la pauvre Sainte-Suzanne ; nous savons cependant que ce roman est œuvre d'imagination pure, un jeu de société, une mystification.

D'autres conséquences découlent de cette tournure d'esprit et de cette méthode avec laquelle Diderot examine la nature. On sait ce qu'il doit à Bayle et à Spinoza. Son fataliste rappelle assez souvent le grand rouleau sur lequel est écrite la suite nécessaire de nos actes. Mais il n'accepte pas tel quel le déterminisme logique et mathématique de Spinoza : pour lui, cet enchaînement, abstrait encore une fois, de conséquences qui s'entraînent par déduction des théorèmes et des corollaires, doit être complété par la nécessité sans contingence des lois de la nature. Nous agissons, ou nous sommes agis par des fatalités naturelles qui sont en nous ou autour de nous, à l'empire desquelles nous ne pouvons nous dérober. Nous dépendons de nos organes, de notre hérédité, de toute l'histoire écoulée ; leur influence peut être atténuée ou corrigée, non supprimée. Et c'est le déterminisme physique, le déterminisme physiologique, le déterminisme historique.

Enfin nous pouvons trouver dans cet ordre de préoccupations, autant et plus que dans l'influence de son temps et de son milieu, l'explication et la justification de cet athéisme matérialiste, qui lui valut, de son vivant, l'admiration de quelques sots et la haine de beaucoup d'autres, qui n'étaient pas moins sots. En se fondant sur la « chaîne des êtres » et leurs transformations successives par adaptation et différenciation, Diderot a pu se construire un système de l'Univers où n'avait que faire « l'hypothèse Dieu » et d'où l'acte personnel de la création devait être rejeté. Dans la *Prière* qui termine *l'Interprétation de la Nature*, il semble bien que la seconde partie de l'alternative, *ou*, *ou*, *peut-être*, ne soit qu'une précaution de style; en tout cas, elle peut être considérée comme le symbole de la foi naturaliste de Diderot.

« J'ai commencé par la Nature, qu'ils ont appelée ton ouvrage ; et je finirai par toi, dont le nom sur la terre est Dieu.

O Dieu ! je ne sais si tu es ; mais je penserai comme si tu voyais dans mon âme, j'agirai comme si j'étais devant toi.

Si j'ai péché quelquefois contre ma raison, ou ta loi, j'en serai moins satisfait de ma vie passée ; mais je n'en serai pas moins tranquille sur mon sort à venir, parce que tu as oublié ma faute aussitôt que je l'ai reconnue.

Je ne te demande rien dans ce monde ; car le cours des choses est nécessaire par lui-même, si tu n'es pas ; ou par ton décret, si tu es.

J'espère à tes récompenses dans l'autre monde, s'il y en a un ; quoique tout ce que je fais dans celui-ci, je le fasse pour moi.

Si je suis le bien, c'est sans effort ; si je laisse le mal, c'est sans penser à toi.

Je ne pourrai m'empêcher d'aimer la vérité et la vertu, et de haïr le mensonge et le vice, quand je saurais que tu n'es pas, ou quand je croirais que tu es et que tu t'en offenses.

Me voilà tel que je suis, portion nécessairement organisée d'une matière éternelle et nécessaire, ou, peut-être, ta créature.

Mais si je suis bienfaisant et bon, qu'importe à mes semblables que ce soit par un bonheur d'organisation, par des actes libres de ma volonté ou par le secours de ta grâce ? »

Et il ajoute fièrement : « Il n'appartient qu'à l'honnête homme d'être athée. » Il s'affranchit du déisme auquel restent attachés Voltaire et Rousseau, car il n'a point besoin d'un « horloger », pour régler la marche du monde, non plus que d'un Dieu pour récompenser et punir. Il attend la mort sans crainte ni sans espoir, après le labeur d'une longue vie, comme le repos du sommeil après une longue journée de labeur. Il a, comme dit Metchnikoff, « l'instinct naturel de la mort ». Et il l'exprime avec une simplicité magnifique dans la lettre, souvent citée, du 23 septembre 1762, adressée à Sophie Volland :

« Pourquoi, plus la vie est remplie, moins on y est attaché ? Si cela est vrai, c'est qu'une vie

occupée est communément une vie innocente ; c'est qu'on pense moins à la mort, et qu'on la craint moins ; c'est que, sans s'en apercevoir, on se résigne au sort commun des êtres qu'on voit sans cesse mourir et renaître autour de soi ; c'est qu'après avoir satisfait pendant un certain nombre d'années à des ouvrages que la nature ramène tous les ans, on s'en détache, on s'en lasse ; les forces se perdent, on s'affaiblit, on désire la fin de la vie, comme après avoir bien travaillé on désire la fin de la journée ; c'est qu'en vivant dans l'état de nature, on ne se révolte pas contre les ordres que l'on voit s'exécuter si nécessairement et si universellement ; c'est qu'après avoir fouillé la terre tant de fois, on a moins de répugnance à y descendre ; c'est qu'après avoir sommeillé tant de fois sur la surface de la terre, on est plus disposé à sommeiller un peu au-dessous ; c'est, pour revenir à une des idées précédentes, qu'il n'y a personne parmi nous qui, après avoir beaucoup fatigué, n'ait désiré son lit, n'ait vu approcher le moment de se coucher avec un plaisir extrême ; c'est que la vie n'est, pour certaines personnes, qu'un long jour de fatigue, et la mort qu'un long sommeil, et le cercueil qu'un lit de repos, et la terre qu'un oreiller où il est doux à la fin d'aller mettre sa tête pour ne la plus relever. Je vous avoue que la mort, considérée sous ce point de vue, et après les longues traverses que j'ai essuyées, m'est on ne peut plus agréable. Je veux m'accoutumer de plus en plus à la voir ainsi. »

DIDEROT

CHAPITRE PREMIER

BIOGRAPHIE

La biographie de Diderot est doublement intéressante, d'abord parce que, chez lui surtout, l'œuvre c'est l'homme, ensuite parce qu'il nous en fournit lui-même, de première main, les éléments essentiels. Il ne s'est pas, comme Mme de Staal de Launay, contenté de « se peindre en buste », il s'est peint au naturel, sans se flatter, avec une véracité suffisante, parfois même avec une vérité presque maligne, et s'il y a lieu de retoucher, de-ci, de-là, les traits et les faits de son autobiographie, disséminés dans toute son œuvre, c'est le plus souvent pour atténuer la couleur, pour adoucir le jugement qu'il porte sur lui.

I. SA FAMILLE

Son père, Didier Diderot, était d'une vieille famille établie depuis longtemps à Langres, où elle exerçait la profession de coutelier depuis deux cents ans. Il avait beaucoup d'habileté dans son métier et, dit Mme de Vandeul, « avait imaginé des lancettes particulières ». Son fils lui rend ce pieux témoignage :

« Il excellait dans l'art de travailler les instruments de la

chirurgie dont les opérations lui étaient familières ; quoique sa fortune fût peu considérable et qu'il y eût beaucoup plus à gagner à se prêter aux visions d'un mauvais chirurgien qu'à fabriquer un bon instrument, une forte somme d'argent ne l'y aurait pas déterminé : il se serait regardé comme le complice d'une opération funeste ; il ne faisait aucune différence entre un ouvrier qui aurait fabriqué un pareil instrument, contre ses lumières et sa conscience, et celui qui aurait fabriqué un poignard destiné à tuer le malade » (1).

Cette honnêteté bien établie lui avait valu l'estime générale, comme le constate Grimm dans sa *Correspondance*, mars 1771 : « M. Diderot, maître coutelier à Langres, mourut en 1759, généralement regretté dans sa ville, laissant à ses enfants une fortune honnête pour son état, et une réputation de vertu et de probité désirable en tout état. » Et notre philosophe commence ainsi l'*Entretien d'un Père avec ses Enfants* :

« Mon père, homme d'un excellent jugement, mais homme pieux, était renommé dans sa province pour sa probité rigoureuse. Il fut, plus d'une fois, choisi pour arbitre entre ses concitoyens ; et des étrangers qu'il ne connaissait pas lui confièrent souvent l'exécution de leurs dernières volontés. Les pauvres pleurèrent sa perte lorsqu'il mourut. Pendant sa maladie, les grands et les petits marquèrent l'intérêt qu'ils prenaient à sa conservation » (2).

Il avait épousé Angélique Vigneron, dont le frère était chanoine et qui devait résigner au jeune Denis son canonicat. Le sort ne le voulut pas, comme nous l'apprend Diderot lui-même dans l'*Entretien d'un Père* :

« MON PÈRE. — Le chanoine Vigneron, ton oncle, était un homme dur, mal avec ses confrères, dont il faisait la satire continuelle par sa conduite et par ses discours. Tu étais destiné à lui succéder ; mais, au moment de sa mort,

(1) *Réfutation de l'ouvrage d'Helvétius intitulé « l'Homme »*, t. II, p. 413.
(2) T. V, p. 281.

on pensa dans la famille qu'il valait mieux envoyer en cour de Rome, que de faire, entre les mains du chapitre, une résignation qui ne serait point agréée. Le courrier part. Ton oncle meurt une heure ou deux avant l'arrivée présumée du courrier, et voilà le canonicat et dix-huit cents francs perdus. Ta mère, tes tantes, nos parents, nos amis étaient tous d'avis de celer la mort du chanoine. Je rejetai ce conseil ; et je fis sonner les cloches sur-le-champ.

Moi. — Et vous fîtes bien.

Mon Père. — Si j'avais écouté les bonnes femmes et que j'en eusse eu du remords, je vois que tu n'aurais pas balancé à me sacrifier ton aumusse.

Moi. — Sans cela. J'aurais mieux aimé être un bon philosophe ou rien, que d'être un mauvais chanoine » (1).

Il eut, vers la soixantaine, une perte subite de la mémoire, qu'il guérit par une cure à Bourbonne.

« Mon père a fait deux fois le voyage de Bourbonne ; la première pour une maladie singulière, une perte de mémoire dont il y a peu d'exemples. Quand on lui parlait, il n'avait aucune peine à suivre le discours qu'on lui adressait : voulait-il parler, il oubliait la suite de ses idées, il s'interrompait ; il s'arrêtait au milieu de la phrase qu'il avait commencée ; il ne savait plus ce qu'il avait dit, ni ce qu'il voulait dire, et le vieillard se mettait à pleurer. Il vint ici, il prit les eaux en boisson ; elles lui causèrent une transpiration violente et en moins de quinze jours il reprit le chemin de sa ville, parfaitement guéri. Ni sa fille qui l'avait suivi, ni son fils l'abbé, ni ses amis ne purent lui faire prendre un verre d'eau de plus que le besoin qu'il crut en avoir. Il aimait le bon vin. Il disait : je me porte bien ; j'entends vos raisons ; je raisonne aussi bien et mieux que vous ; qu'on ne me parle plus d'eaux ; qu'on me donne du bon vin ; et quoiqu'il eut la soixantaine passée, temps où la mémoire baisse et le jugement s'affaiblit, il n'eut jamais aucun ressentiment de son indisposition.

Son second voyage ne fut pas aussi heureux. Le docteur Juvet avait dit très sensément que les eaux n'étaient pas appropriées à sa maladie. C'était une hydropisie de poitrine. Il se hâta de le renvoyer ; et cet homme, que les gens de bien regrettent encore, et qu'une foule de pauvres, qu'il secourait à l'insu de sa famille, accompagnèrent au dernier domicile, mourut ou plutôt s'endormit du sommeil des

(1) T. V, p. 302.

justes, le lendemain de son retour, le jour de la Pentecôte (1759), entre son fils et sa fille qui craignaient de réveiller leur père qui n'était déjà plus. J'étais alors à Paris. Je n'ai vu mourir ni mon père ni ma mère ; je leur étais cher, et je ne doute point que les yeux de ma mère ne m'aient cherché à son dernier instant. Il est minuit. Je suis seul, je me rappelle ces bonnes gens, ces bons parents ; et mon cœur se serre quand je pense qu'ils ont eu toutes les inquiétudes qu'ils devaient éprouver sur le sort d'un jeune homme violent et passionné, abandonné sans guide à tous les fâcheux hasards d'une capitale immense, le séjour du crime et des vices, sans avoir recueilli un instant de la douceur qu'ils auraient eue à le voir, à en entendre parler, lorsqu'il eut acquis par sa bonté naturelle et par l'usage de ses talents la considération dont il jouit : et souhaitez après cela d'être père ! J'ai fait le malheur de mon père, la douleur de ma mère tandis qu'ils ont vécu, et je suis un des enfants les mieux-nés qu'on puisse se promettre ! Je me loue moi-même ; cependant je ne suis rien moins que vain, car une des choses qui m'aient fait le plus de plaisir, c'est le propos bourru d'un provincial quelques années après la mort de mon père. Je traversais une des rues de ma ville ; il m'arrêta par le bras et me dit : *Monsieur Diderot, vous êtes bon, mais si vous croyez que vous vaudrez jamais votre père, vous vous trompez.* Je ne sais si les pères sont contents d'avoir des enfants qui vaillent mieux qu'eux, mais je le fus, moi, de m'entendre dire que mon père valait mieux que moi. Je crois et je croirai tant que je vivrai que ce provincial m'a dit vrai.....

Je ne sais ce qui m'est arrivé ; mais je me sens un fond de tendresse infinie. Tout ce qui distrait mon cœur de sa pente actuelle m'est ingrat... De grâce, mes amis, encore un moment. Souffrez que je m'arrête et que je me livre encore un moment à la situation d'âme la plus délicieuse... Je ne sais ce que j'ai. Je ne sais ce que j'éprouve. Je voudrais pleurer... O mes parents, c'est sans doute un tendre souvenir de vous qui me touche!... O toi, qui réchauffais mes pieds froids dans tes mains ! O ma mère !... Que je suis triste !... Que je suis heureux ! S'il est un être qui ne me comprenne pas, fût-il assis sur un trône, que je le plains ! » (1)

De sa mère, il parle peu. Il semble qu'elle fut une bonne femme, très aimée de son mari, qu'elle précéda

(1) *Voyage à Bourbonne*, t. XVII, pp. 334 sqq.

de onze ans dans la tombe, et en même temps une mère très tendre, d'esprit assez simple, s'il faut s'en tenir à cette anecdote, la seule que nous rapporte d'elle notre philosophe. Un tableau de Le Prince, au Salon de 1767, lui en fournit l'occasion.

« Ma mère, jeune fille encore, allait à l'église ou en revenait, sa servante la conduisant par le bras. Deux bohémiennes l'accostent, lui prennent la main, lui prédisent des enfants, et charmants, comme vous le pensez bien, un jeune mari qui l'aimera à la folie, et qui n'aimera qu'elle, comme il arrive toujours ; de la fortune ; il y avait une certaine ligne qui le disait et ne mentait jamais ; une vie longue et heureuse, comme l'indiquait une autre ligne aussi véridique que la première. Ma mère écoutait ces belles choses avec un plaisir infini, et les croyait peut-être, lorsque la Pythonisse lui dit : « Mademoiselle, approchez vos yeux ; voyez-vous bien ce petit trait-là, celui qui coupe cet autre ? — Je le vois. — Eh bien, ce trait annonce... — Quoi ? — Que si vous n'y prenez garde, un jour on vous volera. » Oh ! pour cette prédiction, elle fut accomplie. Ma bonne mère, de retour à la maison, trouva qu'on lui avait coupé ses poches » (1).

Il donna son nom d'Angélique à son premier enfant, une fille née le 13 août 1744, et à son quatrième, Marie-Angélique, née le 2 septembre 1753, la seule qui ait survécu et qui devint Mme de Vandeul.

Didier Diderot eut quatre enfants.

« Mes parents ont laissé après eux un fils aîné, qu'on appelle Diderot le philosophe, c'est moi ; une fille qui a gardé le célibat, et un dernier enfant qui s'est fait ecclésiastique. C'est une bonne race. L'ecclésiastique est un homme singulier, mais ses défauts légers sont infiniment compensés par une charité illimitée qui l'appauvrit au milieu de l'aisance. J'aime ma sœur à la folie, moins parce qu'elle est ma sœur que par mon goût pour les choses excellentes. Combien j'en aurais à citer de beaux traits si je voulais ! Ses bonnes actions sont ignorées ; celles de l'abbé sont publiques » (2).

(1) *Salon de* 1767, t. XI, p. 203.
(2) *Voyage à Bourbonne*, t. XVII, p. 335.

Diderot trace ainsi leur portrait dans une lettre à Sophie Volland, sous la date du 31 juillet 1759.

« Ma sœur est vive, agissante, gaie, décidée, prompte à s'offenser, lente à revenir, sans souci ni sur le présent ni sur l'avenir, ne s'en laissant imposer ni par les choses ni par les personnes ; libre dans ses actions, plus libre encore dans ses propos ; c'est une espèce de Diogène femelle. Je suis le seul homme qu'elle ait aimé ; aussi m'aime-t-elle beaucoup ! Mon plaisir la transporte ; ma peine la tuerait.

L'abbé est né sensible et serein. Il aurait eu de l'esprit ; mais la religion l'a rendu scrupuleux et pusillanime. Il est triste, muet, circonspect et fâcheux. Il porte sans cesse avec lui une règle incommode à laquelle il rapporte la conduite des autres et la sienne. Il est gênant et gêné. C'est une espèce d'Héraclite chrétien, toujours prêt à pleurer sur la folie de ses semblables. Il parle peu, il écoute beaucoup : il est rarement satisfait.

Doux, facile, indulgent, trop peut-être, il me semble que je tiens entre eux un assez juste milieu » (1).

Mme de Vandeul confirme ces jugements dans ses *Mémoires,* ajoutant pour sa tante qu'elle était « d'une religion si austère qu'elle n'a point connu de plus violent chagrin que la passion de son frère pour les lettres et qu'elle donnerait sa vie de bon cœur pour anéantir ses ouvrages. » Quant à l'oncle, elle corse un peu le portrait :

« Mon oncle a fait, ainsi que mon père, ses études aux Jésuites. Violent, vif, plein de connaissances théologiques, il mit à la rigueur cette maxime de l'Apôtre : *Hors l'Eglise, point de salut.* Il s'est brouillé avec mon père parce qu'il n'était pas chrétien, avec ma mère parce qu'elle était sa femme ; il n'a jamais voulu me voir parce que j'étais sa fille ; il n'a jamais voulu embrasser mes enfants parce qu'ils étaient ses petits-fils et mon époux, qu'il recevait avec bonté, a trouvé sa porte fermée depuis que je suis devenue sa femme. Il a été attaché à M. de Montmorin, évêque de Langres, pendant toute sa vie ; il est chanoine de la ville, et jouit d'un prieuré assez considérable pour lequel il a eu un procès que mon père a arrangé avec des peines

(1) T. XVIII, p. 364.

incroyables. Plus il est injuste et plus je crains de le calomnier. Il a toutes les vertus qui tiennent du père dont il est né. Son revenu appartient aux pauvres; chaque hiver un magasin de bois, de blé, de chandelle, de beurre, est ouvert à ses concitoyens ; il habille les pauvres, élève les enfants de ces malheureux ; un logement simple, le vêtement de son état le plus râpé, quelques dîners à son chapitre, voilà toute sa dépense ; le reste est le patrimoine des indigents ; mais il ne se permet pas de donner un écu à un parent ou à un pénitent... La seule marque d'amitié qu'il m'ait donnée est d'avoir dit la messe pendant un an pour la fille que j'ai perdue, et la même attention pour mon père » (1).

C'est à ce pieux atrabilaire que le philosophe dédia son premier ouvrage, l'*Essai sur le Mérite et la Vertu*, traduit très librement de Shaftesbury, en le priant de l'agréer « comme le présent d'un philosophe et le gage de l'amitié d'un frère ». Nous ne savons comment fut accueilli le présent, mais nous savons que l'amitié fut fort troublée. Denis eut à se plaindre, ou, du moins, se plaignit de son frère dans les lettres qu'il écrivait à son père. La mort de celui-ci, le partage de la succession et le voyage que fit Diderot à Langres en juillet-août 1759 permirent un rapprochement dont le philosophe fit les frais de bonne grâce.

«En parcourant les lettres que j'écrivais à mon père, il y avait trouvé quelques mots qui l'avaient offensé ; il s'en plaignit amèrement, et cela dans les premiers jours. Je lui dis : « Je ne sais ce qu'il y a dans ces lettres, je sais seulement qu'il n'y a ni méchanceté, ni mauvais dessein ; mais, mon frère, si j'ai quelque tort avec vous, quelque involontaire qu'il soit, je vous en demande pardon ». Il faut que ma sœur soit fière ; j'entendis qu'elle grommelait : « Cela est bien humble pour un aîné. » Cela acheva de donner un grand prix à mon excuse......

Je me suis arraché à cinq heures du matin d'entre les bras de ma sœur. Combien nous nous sommes embrassés ! Combien elle a pleuré ! Combien j'ai pleuré aussi ! Je l'aime beaucoup et je crois en vérité que vous ne m'aimez pas plus

(1) T. I, pp. LVIII-LIX.

qu'elle. L'abbé voyait cela et il en était touché ; je lui ai recommandé le bonheur de cette chère sœur, et à elle le bonheur de son frère. Elle s'acquittera bien de ce devoir. Je me suis offert à être le médiateur de leurs petits démêlés s'il en survient ; et l'abbé, qui a lieu, m'a-t-il dit, de compter plus encore sur mon équité que sur mon affection, m'a accepté. Il a eu tort de dire comme cela, car en vérité il n'y a pas un homme de sa robe que j'estime plus que lui. Il est sensible ; il est vrai qu'il se le reproche ; il est honnête, mais il est dur. Il eût été bon ami, bon frère, si le Christ ne lui eût ordonné de fouler aux pieds toutes ces misères-là. C'est un bon chrétien qui me prouve à tout moment qu'il vaudrait mieux être un bon homme, et que ce qu'ils appellent la perfection évangélique n'est que l'art funeste d'étouffer la nature qui eût parlé en lui peut-être aussi fortement qu'en moi...

Nous nagions tous les trois dans la joie lorsqu'un événement de rien a pensé tout détruire. Hier au soir il arrive, il voit des malles qui se remplissent ; il prétend que je n'ai pas même daigné lui annoncer mon départ ; que c'était un arrangement fait entre ma sœur et moi ; qu'on le néglige ; que l'on se cache de lui ; qu'on lui tait tout ; qu'on ne l'aime pas ; qu'il le voit jusque dans les plus petites circonstances ; et puis voilà mon homme qui se désole, qui étouffe, qui ne peut ni boire, ni manger, ni parler ; et moi de lui prendre les mains, de l'embrasser, de lui protester tout ce que je sentais, peut-être plus que je ne sentais. Son état me faisait pitié, je tremblais pour le s rt de ma sœur, qui me disait : « Tenez, voilà la vie qu'il me prépare ; il faudra que je me dérange tous les jours la tête pour remettre la sienne. » Et puis voilà que ce propos et quelques autres, de la même trempe, qu'elle ne sait que trop bien tenir, rallument l'orage qui commençait à se dissiper ; et mon philosophe qui ne sait plus à quel saint se vouer entre des gens qui se mettent le marché à la main, et qui se retirent l'un d'un côté, l'autre de l'autre, au grand étonnement des domestiques qui avaient servi le souper et qui regardaient en silence trois êtres muets, chacun à dix pieds de la table, l'un tristement appuyé sur ses mains, c'était moi ; l'autre renversé sur sa chaise comme quelqu'un qui a envie de dormir, c'était ma sœur ; le troisième se tourmentant sur sa chaise, cherchant une bonne posture et n'en trouvant point. Cependant, après avoir éloigné les domestiques, je pris la parole ; je leur rappelai ce qu'ils s'étaient protesté sur le corps de leur père expiré ; je les conjurai, par l'amitié qu'ils avaient pour moi et par la

douleur qu'ils me causaient, de finir une situation qui m'accablait, je pris ma sœur par la main : « Non, mon frère, cet homme a été et sera toute sa vie insociable ; je veux m'aller coucher. — Non, chère sœur, vous ne me renverrez pas avec ce chagrin. — Je ne sais avec qui cet homme a vécu ; il est toujours prêt à soupçonner des complots. — Mon frère, laissez-la aller, vous voyez bien que, quand nous nous embrasserons, elle ne m'en aimera pas davantage. » Cependant j'entraînais ma sœur qui se laissait aller en se faisant tirer. Nous arrivâmes enfin jusqu'au prêtre et je les rapatriai. Nous mangeâmes un souper froid, pendant lequel je leur fis à chacun un très beau sermon. J'étais touché, je ne sais ce que je leur dis ; mais la fin de tout cela, c'est qu'ils se tendirent les mains d'un côté de la table à l'autre, qu'ils se les saisirent, qu'ils se les serrèrent, qu'ils avaient les larmes aux yeux ; et qu'après s'être avoué bien franchement leurs torts, ils me demandèrent mille pardons et m'accablèrent de caresses. Ce n'étaient pas des discours, c'étaient des mots entrecoupés, c'étaient les démonstrations les plus douces et les plus expressives.

L'abbé s'est levé de grand matin ; il est venu le premier dans ma chambre, et il m'a tenu des propos, moitié religion et moitié raison, qui n'étaient pas trop mauvais et il m'a fait sentir au doigt que quand le cœur était partial, quoiqu'on s'observât, il était impossible qu'il n'y parût pas dans les actions. Que répondre à cela ? Que j'avais peu vécu avec lui, que je ne le connaissais pas autant que ma sœur, et autres forfanteries qu'on tient pour ne pas demeurer court, et qui ne trompent que ceux qui nous aiment et qui ont de l'intérêt à les croire ; mais comment faire autrement ? » (1)

L'accord entre les deux frères ne dura pas longtemps, puisque, un an après, le 29 décembre 1760, le philosophe adressait à l'abbé cette *Lettre à mon frère* sur l'intolérance que Naigeon place à la suite de l'*Apologie de l'Abbé de Prades* et qui montre combien ils étaient séparés sur la religion. Elle se termine ainsi :

« Voilà, cher frère, quelques idées que j'ai recueillies, et que je vous envoie pour vos étrennes. Méditez-les, et vous abdiquerez un système atroce qui ne convient ni à la droiture de votre esprit, ni à la bonté de votre cœur.

(1) *Lettres à Sophie Volland*, t. XVIII, pp. 378-382.

Opérez votre salut, priez pour le mien, et croyez que tout ce que vous vous permettrez au delà est d'une injustice abominable aux yeux de Dieu et des hommes » (1).

Est-ce à cette époque, est-ce plus tard qu'il faut placer la tentative de réconciliation dont parle Mme de Vandeul. Son texte semble bien dire que ce fut plus tard, et Diderot, aussi bien, ne met pas en jeu d'intermédiaire.

« Mon père fit un voyage il y a quinze ans dans sa ville. Un abbé Gauchat, objet des plaisanteries de Voltaire, tenta de rapprocher les deux frères ; mon père fit toutes les avances, quoiqu'il fût son aîné. Le chanoine lui demanda une promesse de ne plus écrire contre la religion, mon père s'y engagea par une lettre qu'il lui écrivit ; il exigea qu'elle fût imprimée et que mon père ajoutât une rétractation de tout ce qu'il avait fait précédemment ; mon père refusa. et la négociation fut au diable. Après la mort de mon père, il fit demander ses papiers pour les jeter au feu ; ils étaient en Russie avec sa bibliothèque. Cette réponse le calma un peu, mais il est toujours dans la crainte qu'ils ne renaissent, et sa vieillesse est troublée par cette idée » (2).

Il est vraisemblable que c'est en 1770, dans le voyage que Diderot fit à Langres avec Grimm.

« J'ai passé mes premiers jours à Langres, dans ma famille et celle de mon gendre futur. Je disais, en arrivant, à Grimm: « Je crois que ma sœur sera bien caduque»; jugez de ma surprise, lorsqu'elle s'est élancée vers notre voiture avec une légèreté de biche, et qu'elle m'a présenté à baiser un visage de Bernardin. Toute la ville était en attente sur l'entrevue des deux frères, qui ne se sont pas encore aperçus; ce n'a pas été la faute d'allées, de venues, de pourparlers, de négociateurs mâles et femelles. La fin de tout cela, c'est que les deux frères ne sont point raccommodés, et que la sœur et le frère, qui étaient bien ensemble, seront brouillés. Cela me peine beaucoup ; je n'ai trouvé qu'un moyen de m'étourdir là-dessus, c'est de travailler du matin au soir » (3).

(1) T. I, p. 490.
(2) *Mémoires sur Diderot*, t. I, p. LIX.
(3) *Lettre à Sophie Volland*, 15 juillet 1770, t. XIX, p. 333.

Il est naturel que M[me] de Vandeul se rappelle ce voyage, puisqu'il avait en partie son mariage pour but, et qu'elle s'en rappelle aussi la date exacte. C'est un point de détail intéressant, car il nous permet de fixer quinze ans plus tard, soit en 1785, tout de suite après la mort du philosophe, la rédaction des Mémoires et de faire définitivement justice, après Assézat, de l'inexacte assertion de Jal, en rendant à ce témoignage filial toute sa valeur, quant à la fraîcheur et la précision des souvenirs.

Contrairement aux craintes de Diderot, ce n'est pas avec lui, mais avec l'abbé que leur sœur finit par se brouiller ; elle avait dû se séparer de lui dès 1762.

« Enfin ma sœur se sépare au mois de septembre d'avec ce maudit saint qui la faisait damner. Cette conduite ingrate l'a brouillé avec son évêque et avec tous ses amis. Il se relègue dans le fond d'un de nos faubourgs, au milieu de la plus vile canaille de la ville, et il se voue à entendre, le reste de sa vie, depuis quatre heures du matin jusqu'à huit heures du soir, les impertinences d'une vingtaine de bégueules qu'il dirige. Voilà-t-il pas une vie bien utile à la société» (2).

Le quatrième enfant était une fille

« qui s'était faite religieuse malgré sa famille. Son ordre permettait une fois l'année à ses parents de la voir. Mon père y fut ; elle lui parla avec tant de chaleur, d'enthousiasme et d'éloquence qu'il revint persuadé que sa tête était altérée ; en effet, elle est morte folle » (2).

Diderot a groupé ces caractères, on pourrait dire ces portraits de famille, son père, son frère, sa sœur et lui-même, dans le charmant *Entretien d'un Père avec ses Enfants,* par quoi l'on peut voir en outre le sujet ordinaire de leurs conversations, leur goût commun pour les questions de morale et de justice, qu'ils pouvaient résoudre différemment, mais qu'ils traitaient

(1) *Lettre à Sophie Volland*, 31 juillet 1762, t. XIX, p. 90.
(2) *Ibid.*, t. I, p. LVIII.

avec un égal souci de l'équité. L'on y sent quelle action l'exemple de son père exerça pour toujours sur lui, tout ce qu'il lui devait pour la formation de sa sensibilité, pour la droiture, pour la bonhomie, pour l'amour des humbles et l'active sympathie à leur endroit. Il faut se rappeler cette influence d'un milieu familial honnête, de cette bonne bourgeoisie artisane, pour le distinguer, comme il se distingue, en effet, de ses contemporains, Voltaire, plus aristocrate, plus riche, Rousseau, « de petite extrace », comme disait le pauvre Villon, mal élevé, qui fut laquais et qui en conserva l'âme, les sentiments et les haines, même après en avoir déposé l'habit.

II. SES PREMIÈRES ANNÉES ET SES DÉBUTS

Il naquit à Langres le 6 octobre 1713.

Après avoir vu ce qu'il devait à sa famille, voyons ce qu'il pouvait devoir aux influences, dominantes aussi, mais plus difficiles à démêler, de sa petite patrie. Il nous le dira lui-même, avec cette aisance et cette sincérité qu'il apporte ordinairement à parler de lui:

« Les habitants de ce pays ont beaucoup d'esprit, trop de vivacité, une inconstance de girouettes ; cela vient, je crois, des vicissitudes de leur atmosphère qui passe en vingt-quatre heures du froid au chaud, du calme à l'orage, du serein au pluvieux. Il est impossible que ces effets ne se fassent sentir sur eux, et que leurs âmes soient quelque temps de suite dans une même assiette. Elles s'accoutument ainsi, dès la plus tendre enfance, à tourner à tout vent. La tête d'un Langrois est sur ses épaules comme un coq d'église au haut d'un clocher : elle n'est jamais fixe dans un point ; et si elle revient à celui qu'elle a quitté, ce n'est pas pour s'y arrêter. Avec une rapidité surprenante dans les mouvements, dans les désirs, dans les projets, dans les fantaisies, dans les idées, ils ont le parler lent. Pour moi, je suis de mon pays ; seulement le séjour de la capitale et l'application assidue m'ont un peu corrigé. Je suis constant dans mes goûts ; ce qui m'a plu une fois me plaît toujours,

parce que mon choix est toujours motivé : que je haïsse ou que j'aime, je sais pourquoi. Il est vrai que je suis porté naturellement à négliger les défauts et à m'enthousiasmer des qualités » (1).

A huit ou neuf ans, raconte sa fille, il commença ses études aux Jésuites de sa ville ; à douze il fut tonsuré. Il était bon élève, à tel point que ses maîtres voulurent l'attacher à leur ordre, il remportait tous les prix.

« Un des moments les plus doux de ma vie, ce fut il y a de plus de trente ans, et je m'en souviens comme d'hier, lorsque mon père me vit arriver du collège les bras chargés des prix que j'avais remportés et les épaules chargées des couronnes qu'on m'avait données, et qui, trop larges pour mon front, avaient laissé passer ma tête. Du plus loin qu'il m'aperçut, il laissa son ouvrage, il s'avança sur sa porte, et se mit à pleurer. C'est une belle chose qu'un homme de bien et sévère qui pleure ! »(2)

Il éprouva cependant quelques dégoûts et tâta pendant quatre ou cinq jours du métier paternel, « gâta tout ce qu'il touchait de canifs, de couteaux ou d'autres instruments », puis, décidément, préféra l'étude. Son père le mit au collège d'Harcourt, à Paris, où déjà il travaille pour les autres, comme il le devait faire si souvent par la suite.

« Il avait trouvé dans ses nouveaux camarades un jeune homme assez triste, il lui avait demandé le sujet de son souci ; celui-ci lui avoua que l'on devait composer le lendemain, et qu'il était fort embarrassé de sa besogne. Mon père lui proposa de la faire à sa place ; en effet le jeune homme déposa son papier dans une garde-robe, mon père l'y suivit, fit le devoir, et les professeurs le trouvèrent parfaitement bien ; mais ils ajoutèrent que jamais ce devoir ne pouvait être l'ouvrage de celui qui le présentait, et le forcèrent de nommer l'auteur ou de sortir sur-le-champ du collège. Le jeune homme avoua que le nouveau venu s'en était chargé ; ils furent tous les deux très houspillés et mon

(1) *Lettre à Sophie Volland*, 12 août 1759, t. XVIII, p. 376.
(2) *Ibid.*, 18 octobre 1760, t. XVIII, p. 505.

père renonça à la besogne des autres pour ne s'occuper que de la sienne. L'objet de tant de fracas était un morceau de poésie ; il fallait mettre en vers le discours que le serpent tient à Eve quand il veut la séduire : étrange sujet de composition pour de jeunes écoliers » (1).

Il entre ensuite chez Clément de Ris pour apprendre le droit ; il y passe deux ans à développer ses connaissances littéraires et scientifiques. On lui laisse le choix d'une profession : médecin, procureur ou avocat, et quand on lui demande ce qu'il veut être, on n'obtient de lui que cette réponse : « Ma foi, rien, mais rien du tout. J'aime l'étude ; je suis fort heureux, fort content ; je ne demande pas autre chose. » Et il ne fait pas autre chose, en effet, aussi longtemps que « dura le peu d'argent et d'effets qu'il avait ». Sa mère, de temps en temps, lui faisait passer quelques subsides que lui apportait à pied une servante ; la bonne fille fit trois fois ce voyage de soixante lieues à l'aller et au retour et elle ajoutait, sans en parler, toutes ses épargnes. Lui-même se procurait quelques ressources.

« Il a passé dix ans entiers livré à lui-même, tantôt dans la bonne, tantôt la médiocre, pour ne pas dire la mauvaise compagnie, livré au travail, à la douleur, au plaisir, à l'ennui, au besoin ; souvent ivre de gaîté, plus souvent noyé dans les réflexions les plus amères ; n'ayant d'autre ressource que ces sciences qui lui méritaient la colère de son père. Il enseignait les mathématiques ; l'écolier était-il vif, d'un esprit profond et d'une conception prompte, il lui donnait leçon toute la journée ; trouvait-il un sot, il n'y retournait plus. On le payait en livres, en meubles, en linge, en argent, ou point, c'était la même chose. Il faisait des sermons : un missionnaire lui en commanda six pour les colonies portugaises ; il les paya cinquante écus pièce. Mon père estimait cette affaire une des bonnes qu'il eût faites » (2).

Diderot lui-même fait allusion à cette période

(1) *Mémoires de Madame de Vandeul*, t. I, p. XXXI.
(2) *Mémoires*, t. I, p. XXXIII.

pénible de sa vie dans son dialogue avec le *Neveu de Rameau.*

LUI.

— Dans ce pays-ci, est-ce qu'on est obligé de savoir ce qu'on montre ?

MOI.

— Pas plus que de savoir ce qu'on apprend.

LUI.

— Cela est juste, morbleu ! et très juste ! Là, Monsieur le philosophe, la main sur la conscience, parlez net ; il y eut un temps où vous n'étiez pas cossu comme aujourd'hui.

MOI.

— Je ne le suis pas encore trop.

LUI.

— Vous n'iriez plus au Luxembourg en été... Vous vous souvenez ?...

MOI.

— Laissons cela, oui, je m'en souviens.

LUI.

— En redingote de peluche grise...

MOI.

— Oui, oui.

LUI.

— Ereintée par un des côtés, avec la manchette déchirée et les bas de laine noirs et recousus par derrière avec du fil blanc.

MOI.

— Et oui, oui, tout comme il vous plaira.

LUI.

— Que faisiez-vous alors dans l'allée des Soupirs ?

MOI.

— Une assez triste figure :

LUI.

— Au sortir de là, vous trottiez sur le pavé.

MOI.

— D'accord.

LUI.

— Vous donniez des leçons de mathématiques.

MOI.

— Sans en savoir un mot ; n'est-ce pas là que vous vouliez en venir ?

LUI.

— Justement.

MOI.

— J'apprenais en montrant aux autres, et j'ai fait quelques bons écoliers (1).

Il trouve ensuite une situation plus stable comme précepteur chez le financier Randon de Boisset, mais, si la vie était largement assurée, la charge était astreignante et Diderot, malade et fatigué, ne put y tenir longtemps,

« retourna dans son taudis, et fut de nouveau livré à la misère et à l'étude. Il avait quelques amis ; sa chambre appartenait au premier qui s'en emparait ; celui qui avait besoin d'un lit venait prendre un de ses matelas et s'établissait dans sa niche. Il faisait à peu près la même chose avec eux ; il allait dîner chez un de ses camarades ; il voulait écrire un mot, il y soupait, y couchait, et y restait jusqu'à la fin de sa besogne » (2).

Il empruntait aux amis de son père, qui venaient à Paris, de petites sommes, mais un jour, il fit mieux, et c'est une bien jolie anecdote qu'il a dû lui-même raconter à Mme de Vandeul.

« Il y avait alors au couvent des Carmes déchaussés un moine originaire de Langres, un peu son parent, appelé le frère Ange, homme de beaucoup d'esprit, mais tourmenté de l'ambition de donner de la considération à son corps. Il avait fait de son couvent une maison de banque, c'était

(1) *Le Neveu de Rameau*, t. V, pp. 411-412.
(2) *Mémoires*, t. I, p. xxxiv.

le moyen de la rendre opulente ; celui de la rendre célèbre était de faire recrue de jeunes gens malheureux et bien nés ; il leur donnait tous les moyens possibles pour se tirer des embarras où ils s'étaient fourrés ; il leur offrait une retraite dans son couvent et un moyen de se réconcilier avec leur famille en embrassant la vie monastique. Mon père avait entendu parler de cet homme, il crut en pouvoir tirer quelque parti, et fut le trouver ; le prétexte de sa visite fut le désir de voir la maison et la bibliothèque. Dans cette première entrevue, il glissa quelques mots sur la douceur d'une vie calme et paisible, un désir éloigné de quitter la vie trop orageuse du monde ; et des politesses d'usage terminèrent la conversation. Seconde visite : un peu plus de confiance et quelques confidences sur les motifs de plaintes donnés à son père et sur le désir de se raccommoder avec lui. Celle-ci fut suivie de plusieurs autres où le moine affermissait le jeune homme dans le goût de la retraite et lui offrait sa médiation auprès de ses parents. De confidences en confidences aussi rusées d'une part que de l'autre, mon père avoua au moine que son intention était de se retirer dans quelque couvent de province, mais qu'il avait auparavant de longues et pénibles affaires à terminer. D'abord il fallait travailler assez longtemps pour compléter une douzaine de cents francs. Il avait entraîné une malheureuse créature dans une vie qui ne lui laissait d'autre ressource que le vice ; il était assez cruel pour lui de ne pouvoir s'en séparer sans regrets, il voulait au moins n'éprouver aucun remords. Au fond, il était jeune ; un an ou deux de plus ne pouvaient qu'affermir sa vocation. Le moine craignait les délais ; il dit avec délicatesse à mon père que, puisqu'il prenait de lui-même le parti de la vie monastique, il lui conseillait d'essayer sa propre maison, et lui vanta et les douceurs de son ordre, et le mérite de ceux qui le composaient. Mon père lui promit d'y penser, et remit sa décision au temps où il aurait terminé ses affaires, et où elles seraient en bon ordre. Le moine craignit de laisser échapper sa proie. « Il est inutile de mener plus longtemps une vie indécente et pénible ; voilà douze cents francs, rompez vos liens. Lorsque vous serez avec nous, votre père sera trop heureux, il ne refusera ni le payement de cette somme, ni les dépenses que vous serez obligé de faire. »

Mon père s'en fut avec les cinquante louis, paya ses dettes réelles au lieu de sa maîtresse imaginaire, et retourna chez le frère Ange. Il y porta un visage triste et soucieux ; il avait l'air inquiet ; « il n'était pas entièrement déterminé ; il ne voulait tromper personne ; il désirait que le frère Ange obtînt

de son père une petite somme pour payer son hôte, son tailleur, son traiteur, etc. ; un honnête homme n'était pas dispensé de payer, et l'habit de moine n'acquittait pas les dettes... » « Eh bien ! dit le frère Ange, donnez-moi un état de tout cela ; votre père sera infiniment plus disposé à me rembourser quand vous mènerez une vie plus convenable. Peut-être, dans ce moment, aurait-il peu de confiance dans vos projets ; les choses faites, mon ami, sont d'un grand poids : soyez Carme seulement, et tout ira bien... » Mon père lui remet une note semblable à celle du *Joueur*, pour avoir été nourri, ganté, désaltéré, porté. Il attrape encore huit ou neuf cents francs, et promet au moine de revenir incessamment occuper une place au réfectoire et une cellule. Il revint en effet ; « il voulait bien entrer dans la maison, il était tout prêt ; il ne fallait plus qu'une petite bagatelle ; il n'avait ni livres, ni linge, ni meubles ; fils d'une honnête famille, il ne voulait point entrer dans un ordre en mendiant ; frère Ange n'avait qu'à faire un état des effets qu'il croyait décent d'apporter, il en ferait alors l'acquisition et tout serait à merveille. — Ceci est inutile, répondit le moine : entrez seulement, je me charge de vous donner le lendemain toutes les choses dont vous aurez besoin ; mais il faut finir et ne pas traîner plus longtemps. — Frère Ange, lui dit mon père, vous ne voulez donc plus me donner d'argent ? — Non, assurément. — Eh bien, je ne veux plus être Carme ; écrivez à mon père, et faites-vous payer... » Le moine entra dans une fureur horrible ; il écrivit à mon grand-père : celui-ci le traita comme un sot, et paya, mais ces petites espiègleries n'accéléraient pas la réconciliation. » (1).

Au lieu d'entrer au couvent, il se marie avec Anne-Toinette Champion, le 6 novembre 1743, à Saint-Pierre-aux-Bœufs, à minuit, et de façon clandestine, en raison de l'opposition paternelle. Il voulut que sa femme renonçât à son commerce de lingerie et le ménage s'installa petitement. Mme de Vandeul donne ce détail touchant de leur gêne et de leur bonne entente :

« Lorsque mon père mangeait en ville, elle dînait ou soupait avec du pain et se faisait un grand plaisir de penser qu'elle doublerait le lendemain son petit ordinaire pour lui.

(1) *Mémoires*, t. I, pp. xxxiv-xxxvi.

Le café était un luxe trop considérable pour un ménage de cette espèce ; mais elle ne voulait pas qu'il en fût privé, et chaque jour elle lui donnait six sous pour aller prendre sa tasse au café de la Régence et voir jouer aux échecs » (1).

Il gardera longtemps cette habitude, c'est au café de la Régence qu'il rencontrera le neveu de Rameau.

« Si le temps est trop froid ou trop pluvieux je me réfugie au café de la Régence. Là, je m'amuse à voir jouer aux échecs. Paris est l'endroit du monde, et le café de la Régence est l'endroit de Paris où l'on joue le mieux à ce jeu ; c'est chez Rey que font assaut le Légal profond, Philidor le subtil, le solide Mayot ; qu'on voit les coups les plus surprenants et qu'on entend les plus mauvais propos.» Il y allait donc «regardant beaucoup, parlant peu et écoutant le moins qu'il pouvait» (2).

Quelques travaux de librairie lui apportent un peu d'aisance : cent écus pour la traduction de l'*Histoire de la Grèce* de Temple Stanyan, en trois volumes, et la traduction du *Dictionnaire de Médecine* de James, dont il partage le bénéfice avec deux collaborateurs.

C'est vers ce moment que Mme de Vandeul place la première idée de l'Encyclopédie. Il est fort vraisemblable, en effet, que l'imagination de Diderot se soit enflammée sur ce sujet, d'autant que le plan fut d'abord beaucoup plus modeste qu'il ne devait devenir et que tout se devait borner à la traduction (encore) de l'Encyclopédie anglaise (également) de Chambers. La variété de connaissances dont témoignait Diderot le désignait tout naturellement aux libraires Briasson, David, Durand et Le Breton, pour diriger l'entreprise avec d'Alembert. « Son premier traité avec les libraires, dit Mme de Vandeul, n'exige d'eux que douze cents livres par an. » Fenouillot de Falbaire, dans un *Avis aux gens de lettres* publié en 1770 et cité dans la notice d'Assézat, s'indigne contre la dureté des libraires enri-

(1) *Mémoires*, t. I, p. XL.
(2) *Neveu de Rameau*, t. V, p. 387.

chis par le succès de l'ouvrage et la modicité des conditions faites à l'auteur principal. A cette exploitation il ne voit qu'un remède, « la société typographique [des auteurs], pour s'aider mutuellement dans l'impression et le débit de leurs ouvrages, et pour donner des secours aux jeunes gens qui entrent avec du talent dans la même carrière. » Quoi qu'il en soit de ce projet original, Fenouillot nous fournit ces précisions intéressantes :

« Il faut que la France, il faut que l'Europe entière sache que l'Encyclopédie n'a valu que *cent pistoles de rente* à l'auteur célèbre qui l'a entreprise, dirigée, et surtout achevée seul ; qui y a consacré vingt-cinq années de veilles et de soins. Oui, tant que son travail a duré, M. D... n'a reçu par an qu'un *modique honoraire* de deux mille cinq cents livres, qui lui étaient nécessaires pour vivre, et il ne lui en reste à présent que *cent pistôles* de rente, pendant qu'il est démontré que les libraires gagnent plus de *deux millions* (1).

Si peu que ce fût, c'était l'objet des désirs et de l'ambition de ma mère ; la fortune ne les occupa guère depuis ce temps, ils étaient tranquilles sur leur sort ; et le bonheur eût existé chez eux s'il pouvait exister quelque part » (2).

III. LA PUBLICATION DE L'ENCYCLOPÉDIE

L'Encyclopédie fut pour les éditeurs, avant tout, une affaire de librairie ; comme elle exigeait une mise de fonds assez considérable, il y eut association entre Briasson, David l'aîné, Durand et Le Breton, imprimeur ordinaire du Roi. Ce dernier titre montre bien, comme l'a justement indiqué Ferdinand Brunetière, que l'entreprise n'était point si mal vue par les pouvoirs publics.

Si elle réclamait l'association des capitaux, il lui fallait aussi l'association des collaborateurs, associa-

(1) T. XIII, p. 125.
(2) T. I, p. XLI.

tion libre, réservant à chacun sa liberté, comme Diderot le marque avec force dans l'article Encyclopédie, qu'il a rédigé. Le titre même de l'ouvrage spécifie sa fonction propre : dictionnaire raisonné..., « mis en ordre et publié par M. Diderot ». Encore inconnu, du moins très peu connu, son nom n'eût guère suffi à lancer l'ouvrage ; il eut le soin de se doubler de « l'illustre » d'Alembert, académicien, pourvu d'une renommée solide de mathématicien, d'une situation bien assise, et de relations utiles avec mesdames Geoffrin et Du Deffand. Aussi lit-on sur le titre : « Et quant à la partie mathématique par M. d'Alembert, de l'Académie des Sciences de Paris, et de l'Académie royale de Berlin. »

En 1744, une fille lui était née, puis un fils en 1746. C'est vers cette époque, sans plus de précision, que Mme de Vandeul place deux voyages de sa mère à Langres aux fins de réconciliation. Elle était précédée de cette lettre « bizarre », le mot est de Mme de Vandeul, et il n'est pas excessif :

«Elle est partie hier, elle vous arrivera dans trois jours; vous lui direz tout ce qu'il vous plaira, et vous la renverrez quand vous en serez las. »

Du côté de ses beaux-parents, tout s'arrangea ; par sa docilité, sa déférence et son empressement aux travaux domestiques, elle séduisit son beau-père, chez qui elle séjourna trois mois. Mais pendant son absence, Diderot avait contracté une liaison avec Mme de Puisieux. Pour comble de malheur, Mme de Malville mourut.

« Ma mère perdit son unique compagne; ma grand'-mère mourut, elle resta seule, sans société. L'éloignement de son mari redoubla la douleur de cette perte ; son caractère devint triste, son humeur moins douce. Elle n'a point cessé de remplir ses devoirs de mère et d'épouse avec un courage et une constance dont peu de femmes auraient été capables. Si la tendresse qu'elle avait pour mon père eût pu s'affaiblir, sa vie eût été plus heureuse ; mais rien

n'a pu la distraire un moment ; et, depuis qu'il n'est plus, elle regrette les maux qu'il lui a causés, comme une autre regretterait le bonheur » (1).

L'intérieur fut « pour jamais troublé ». Car, malgré le certificat de bonnes mœurs qu'elle lui délivre :

« Les mœurs de mon père ont toujours été bonnes, il n'a de sa vie aimé les femmes de spectacles ni les filles publiques. Il fut quelque temps amoureux de la Lionnais, danseuse de l'Opéra ; un de ses amis demeurait vis-à-vis de cette fille ; il la regardait par la fenêtre dans un moment où elle s'habillait ; elle mit ses bas, prit de la craie et effaça avec les taches de ses bas. Mon père disait en me racontant cela : Chaque tache enlevée diminuait ma passion, et à la fin de sa toilette mon cœur fut aussi net que sa chaussure » (2).

la fidélité de Diderot tenait à peu de chose. De l'aveu même de Mme de Vandeul, il abrège une visite à l'archevêque de Paris pour aller retrouver une maîtresse, et, s'il manquait de réserve vis-à-vis de sa fille, tout comme Marmontel vis-à-vis de ses enfants, dans les peu édifiants *Mémoires* qu'il écrivit pour eux, il ne montrait pas plus de réserve à l'endroit de sa bonne amie Sophie Volland, en célébrant la beauté de l'hôtesse du premier restaurant fondé à Paris, rue des Poulies, en 1765.

Quoi qu'il en soit, sa liaison avec Mme de Puisieux lui coûta quelque argent, bien qu'il en eût alors fort peu. Pour elle il écrivit l'*Essai sur le Mérite et la Vertu* ; mais il dédia l'ouvrage à son frère l'abbé, sans doute en manière de compensation. Il écrivit aussi les *Pensées Philosophiques*, l'*Interprétation de la Nature*, *Les Bijoux Indiscrets*, roman licencieux. Chacun de ces ouvrages fut payé cinquante louis. Pour satisfaire à de nouveaux besoins d'argent, il composa les *Lettres sur les Aveugles et les Sourds-Muets*, mais, cette fois, il

(1) T. I, p. XLII.
(2) T. I, p. LXI.

lui en coûta davantage. Une allusion déplaisante à Mme Dupré de Saint-Maur, maîtresse de Réaumur, à laquelle s'intéressait d'Argenson, alors ministre de la guerre, fut sévèrement punie d'une incarcération à Vincennes, le 29 juillet 1749. Il est fort probable que ses écrits philosophiques, la *Promenade du Sceptique* et l'*Apologie pour l'abbé de Prades* furent la raison déterminante de son arrestation, si la rancune de Mme de Saint-Maur et de ses amis en fut le prétexte (1).

Il y est d'abord assez durement traité, puis, au bout d'un mois, soumis à un régime beaucoup plus doux, libre de se promener dans le parc, de recevoir des visites, il jouit même de la table du gouverneur, M. du Châtelet. Les *Mémoires* de Marmontel montrent que ces détentions des hommes de lettres n'offraient rien de particulièrement dur. C'est du parc qu'il put voir passer Mme de Puisieux avec un consolateur, qui la conduisait à Champigny, et la jalousie le guérit de son amour. C'est dans le parc qu'il s'entretint avec Jean-Jacques Rousseau du sujet de concours proposé par l'Académie de Dijon.

Quelle part déterminante eut Diderot dans le choix paradoxal que fit Jean-Jacques ? Il affirme, dans l'*Essai sur les Règnes de Claude et de Néron*, qu'il lui conseilla « de prendre le parti que personne ne prendra ». Rousseau reconnaît que Diderot « a mis dans mes premiers ouvrages plusieurs morceaux qui ne tranchent point avec le reste et qu'on ne saurait distinguer, du moins quant au style » (2). Cela ne tire pas à grande conséquence pour l'originalité de Rousseau, ni pour les développements ultérieurs qu'il devait tirer de son système. Ce qu'il y a de certain, c'est que Diderot l'accueillit à ses débuts et l'obligea. Plus tard, ils se

(1) Mme de Vandeul le dit expressément, d'après Diderot lui-même. Deux passages des Mémoires du marquis d'Argenson, frère du ministre, cités par Assézat, corroborent cette opinion. Cf. la Notice préliminaire de la *Lettre sur les Aveugles*.

(2) Voir aussi les *Confessions*, l. VIII.

brouillèrent : Jean-Jacques fut piqué par un mot du *Fils Naturel,* Diderot se sentit visé par une note de la *Lettre sur les Spectacles,* mais surtout les intrigues autour de Mme d'Epinay, le rôle obscur de Grimm, la rivalité entre « les Philosophes » et celui qui avait cessé de l'être, pour le reste, l'orgueil maladif de Rousseau amenèrent une rupture définitive. Diderot le dit nettement dans l'*Essai sur les Règnes* (1) (LXVI) : l'Encyclopédie vit en lui un ennemi, et dans ses succès un danger :

« C'est qu'il s'était fait anti-philosophe ; c'est qu'entre ses fanatiques, ceux qui n'apportent aux opinions religieuses ni grande certitude, ni grande importance, haïssent encore moins les prêtres que les philosophes. »

Mme de Vandeul reste sur ce point un guide sûr, quoique peu précis, mais plus de précision dans cette fameuse querelle ne s'obtiendrait-il pas par conjecture et aux dépens de la vérité ?

« Je n'étais pas née, dit-elle, lorsqu'il fit connaissance avec Jean-Jacques. Ils étaient liés lorsque mon père fut enfermé à Vincennes; il donna à dîner à ma mère, et lui laissa entendre que mon père ferait sagement d'abandonner l'*Encyclopédie* à ceux qui voudraient s'en charger, et que cet ouvrage troublerait toujours son repos. Ma mère comprit que Rousseau désirait cette entreprise, et elle le prit en aversion. Le sujet réel de leur brouillerie est impossible à raconter : c'est un tripotage de société où le diable n'entendrait rien. Tout ce que j'ai entrevu de clair dans cette histoire, c'est que mon père a donné à Rousseau l'idée de son discours sur les arts, qu'il a revu et peut-être corrigé, qu'il lui a prêté de l'argent plusieurs fois ; que tout le temps qu'il a demeuré à Montmorency, mon père avait la constance d'y aller une ou deux fois la semaine à pied, pour dîner avec lui (2). Rousseau avait une maîtresse appelée Mlle Levasseur, depuis sa femme ; cette maîtresse laissait mourir sa mère de faim ; mon père lui faisait une pension de cinquante

(1) T. III, p. 97.

(2) Détail confirmé par des lettres de Diderot à Rousseau (janvier 1757).

écus ; cet article était porté sur ses tablette de dépenses. Rousseau lui fit la lecture de l'*Héloïse* ; cette lecture dura trois jours et presque trois nuits. Cette besogne finie, mon père voulut consulter Rousseau sur un ouvrage dont il s'occupait. Allons-nous coucher, dit Jean-Jacques, il est tard, j'ai envie de dormir. Il y eut une tracasserie de société, mon père s'y trouva fourré ; il conseilla tout le monde pour le mieux, mais les gens qui tripotent ne font jamais usage des conseils que contre ceux qui les donnent. Le résultat de ce tracas fut une note de Rousseau dans la Préface de sa *Lettre sur les Spectacles*, tirée de l'Ecclésiaste ; mon père s'appliqua la note, et ces deux amis furent brouillés pour jamais. Ce qu'il y a de sûr, c'est que mon père a rendu à Jean-Jacques des services de tout genre ; qu'il n'en a reçu que des marques d'ingratitude, et qu'ils se sont brouillés pour des vétilles. Au demeurant, si quelqu'un peut deviner quelque chose de ce grimoire, c'est M. de Grimm ; s'il n'en sait rien, personne n'expliquera jamais cette affaire » (1).

Ce qui reste intéressant dans cette histoire embrouillée, c'est l'attitude et le caractère des deux antagonistes. La correspondance avec Sophie Volland montre en maint endroit quelle délicatesse de sentiment, quelle fraîcheur de sensibilité Diderot apportait dans son amitié pour Grimm. Ses lettres de 1757 à Rousseau témoignent également en sa faveur. Le ton de la dernière aurait dû ébranler Jean-Jacques, si sa manie de la persécution avait permis qu'il le fût. Elle est de l'automne 1757.

« Il est certain qu'il ne vous reste plus d'amis que moi; mais il est certain que je vous reste. Je l'ai dit sans déguisement à tous ceux qui ont voulu l'entendre, et voici ma comparaison : c'est une maîtresse dont je connais bien tous les torts, mais dont mon cœur ne peut se détacher... Pour Dieu, mon ami, permettez à votre cœur de conduire votre tête et vous ferez le mieux qu'il est possible de faire ; mais ne souffrez pas que votre tête fasse des sophismes à votre cœur : toutes les fois que cela vous arrivera, vous aurez une conduite plus étrange que juste, et vous ne contenterez ni les autres, ni vous-même. Que deviendrais-je avec vous, si

(1) T. I, p. LXI.

l'âpreté avec laquelle vous m'avez écrit m'avait déterminé à ne plus vous parler de vos affaires que quand vous me consulteriez ? Mais tenez, mon ami, je m'ennuie déjà de toutes ces tracasseries ; j'y vois tant de petitesse et de misère que je ne conçois pas comment elles peuvent naître et moins encore durer entre des gens qui ont un peu de sens, de fermeté et d'élévation...

Eh bien, quand je me mêlerais encore de vos affaires sans les connaître assez, qu'est-ce que cela signifierait? Rien. Ne suis-je pas votre ami, n'ai-je pas le droit de vous dire tout ce qui me vient en pensée ? N'ai-je pas celui de me tromper ? Vous communiquer ce que je croirai qu'il est honnête de faire, ce n'est pas mon devoir ? Adieu, mon ami, je vous ai aimé il y a longtemps, je vous aime toujours ; si vos peines sont attachées à quelque mésentendu sur mes sentiments, n'en ayez plus, ils sont les mêmes » (1).

Le privilège pour l'Encyclopédie, accordé dès 1745, avait été scellé le 21 janvier 1746. On s'était mis à l'œuvre immédiatement, d'Alembert avait écrit le *Discours préliminaire* et Diderot le *Prospectus*. L'incarcération du directeur mettait l'œuvre en péril avant même qu'elle n'eût commencé de paraître, et, chose curieuse, le comte d'Argenson, à qui était dû l'emprisonnement, avait accepté la dédicace de l'Encyclopédie. Les quatre associés intervinrent à deux reprises auprès de lui, présentèrent un placet, puis revinrent à la charge par leurs nouvelles représentations le 7 septembre 1749 (2). Le philosophe fut relâché avant la fin de ce mois, après une détention de cent jours. Dans une lettre du 30 septembre, il remercie Bernard du Châtelet et termine en le suppliant « de lui continuer les marques de sa bienveillance auprès de M. d'Argenson, car il en a besoin plus que jamais ». La publication commença en 1751, très mal accueillie par le *Journal de Trévoux*. Diderot fit tête aux adversaires et répondit par les deux lettres au Père Berthier. Par ailleurs, c'était un grand succès, avec l'expression de

(1) T. XIX, p. 444-445.
(2) T. XIII, p. 111 sqq.

sentiments assez mêlés ; mais ce n'était surtout pas l'indifférence. L'abbé de Prades fut condamné pour sa thèse en Sorbonne, *à la Jérusalem céleste,* comme favorisant le matérialisme et renversant les fondements de la morale chrétienne. L'abbé, décrété de prise de corps, s'enfuit à Berlin et fut accueilli par Frédéric II. On profita de ce qu'il collaborait à l'Encyclopédie pour la supprimer après le second volume, le 7 février 1752. Tous les contemporains virent là-dessous la main des Jésuites, et la haine que leur portait d'Alembert contribua peut-être pour quelque chose à la résolution qu'il montra de conserver sa place et ses responsabilités à la direction de l'entreprise. La publication reprit en 1753 avec une préface au troisième volume et continua jusqu'au septième volume, donné en 1757. L'opposition persistait, manifestée surtout dans les petites feuilles et les pamphlets. L'avocat J.-N. Moreau avait surnommé les Encyclopédistes les *cacouacs* dans un Mémoire publié à Amsterdam. Toute une littérature fleurit sur ce thème, et, en 1761, Diderot expliquait le mot à Mlle Volland :

> « Les Cacouacs ? c'est ainsi qu'on appelait, l'hiver passé, tous ceux qui appréciaient la morale au taux de la raison, qui remarquaient les sottises du gouvernement et qui s'en expliquaient librement... Tout cela bien compris, vous comprendrez que je suis encore Cacouac en diable, que vous l'êtes un peu et votre sœur aussi, et qu'il n'y a guère de bon esprit et d'honnête homme qui ne soit plus ou moins de la clique. »

En 1758, Rousseau rompit bruyamment, se déclarant offensé par l'article que d'Alembert avait écrit sur *Genève,* auquel il répondit par la *Lettre sur les spectacles*. Le livre d'Helvétius, *L'Esprit,* servit, comme précédemment, la thèse de l'abbé de Prades, de prétexte à une nouvelle condamnation. Un arrêt du Conseil d'État du 8 mars 1759 retirait le privilège, et un autre arrêt du 21 juillet ordonnait aux libraires de rendre aux souscripteurs la somme de soixante-douze

livres (1). Cette fois, d'Alembert céda, ne pouvant compter, écrit-il à Voltaire, le 28 janvier 1758, sur M. de Malesherbes. « Si vous connaissiez M. de Malesherbes, si vous saviez combien il a peu de nerf et de consistance, vous seriez convaincu que nous ne pourrions compter sur rien avec lui, même après les promesses les plus positives. » Et pourtant M. de Malesherbes prêtait à l'Encyclopédie l'appui le plus positif.

« M. de Malesherbes, raconte en effet Mme de Vandeul, prévint mon père qu'il donnerait le lendemain ordre d'enlever ses papiers et ses cartons. « Ce que vous m'annoncez là me chagrine horriblement; jamais je n'aurai le temps de déménager tous mes manuscrits, et d'ailleurs il n'est pas facile de trouver en vingt-quatre heures des gens qui veuillent s'en charger et chez qui ils soient en sûreté. — Envoyez-les tous chez moi, lui répondit M. de Malesherbes, l'on ne viendra pas les y chercher. » En effet, mon père envoya la moitié de son cabinet chez celui qui en ordonnait la visite. »

Et pour l'abandon de d'Alembert :

« Qui le croirait! l'argent seul fut cause de sa retraite : M. d'Alembert voulait que son traitement fût plus considérable, les libraires y consentirent ; quelques mois après, il voulut davantage, ils rechignèrent, mais ils accordèrent encore ; quelques mois après, il demanda de nouvelles augmentations, jamais mon père ne put les y déterminer; et après avoir conjuré, supplié, demandé à son ami, juré, tourmenté les libraires, il demeura seul chargé de la besogne » (2).

Diderot lui-même nous confirme ces détails dans une lettre à Sophie du 11 octobre 1759 et la conversation avec d'Alembert, dont il rapporte immédiatement les termes, montre chez le grand mathématicien un souci de l'argent poussé jusqu'à l'indélicatesse

(1) Pièces citées, t. XIII, p. 118 sqq.
(2) T. I, p. XLV-XLVI.

dans les moyens de s'en procurer aux dépens des libraires.

Le dialogue est intéressant en ce qu'il peint bien les deux caractères :

« Je vous ai promis le détail de ce qui s'est dit entre d'Alembert et moi ; le voici presque mot pour mot. Il débuta par un exorde assez doux : c'était notre première entrevue depuis la mort de mon père et mon voyage de province. Il me parla de mon frère, de ma sœur, de mes arrangements domestiques, de ma petite fortune et de tout ce qui pouvait m'intéresser et me disposer à l'entendre favorablement ; puis il ajouta (car il en fallait bien venir à un objet auquel j'avais la malignité de me refuser) : « Cette absence a dû ralentir un peu votre travail. — Il est vrai, mais depuis deux mois, j'ai bien compensé le temps perdu, si c'est perdre le temps que d'assurer son sort à venir. — Vous êtes donc fort avancé ? — Mes articles de philosophie sont tous faits ; ce ne sont ni les moins difficiles, ni les plus courts ; et la plupart des autres sont ébauchés. — Je vois qu'il est temps que je m'y mette. — Quand vous voudrez. — Quand les libraires voudront. Je les ai vus, je leur ai fait des propositions raisonnables ; s'ils les acceptent, je me livre à l'*Encyclopédie* comme auparavant ; sinon, je m'acquitterai de mes engagements à la rigueur. L'ouvrage n'en sera pas mieux, mais ils n'auront rien de plus à me demander. — Quelque parti que vous preniez, j'en serai content. — Ma situation commence à devenir désagréable : on ne paye point ici nos pensions ; celles de Prusse sont arrêtées ; nous ne touchons plus de jetons à l'Académie française. Je n'ai d'ailleurs, comme vous savez, qu'un revenu fort modique ; je ne dois ni mon temps ni ma peine à personne, et je ne suis plus d'humeur à en faire présent à ces gens-là. — Je ne vous blâme pas ; il faut que chacun pense à soi. — Il reste encore six à sept volumes à faire. Ils me donnaient, je crois, 500 francs par volume lorsqu'on imprimait, il faut qu'ils me les continuent, c'est un millier d'écus qu'il leur en coûtera ; les voilà bien à plaindre ! mais ils peuvent compter qu'avant Pâques prochain le reste de ma besogne sera prêt. — Voilà ce que vous leur demandez ? — Oui, qu'en pensez-vous ? — Je pense qu'au lieu de vous fâcher, comme vous fîtes, il y a six mois, quand nous nous assemblâmes, pour délibérer sur la continuation de l'ouvrage, si vous eussiez fait ces propositions aux libraires, ils les eussent acceptées sur-le-champ ; mais aujourd'hui qu'ils ont les plus fortes raisons d'être dégoûtés de vous, c'est autre chose. — Et quelles

sont ces raisons ? — Vous me les demandez ? — Sans doute. — Je vais donc vous les dire. Vous avez un traité avec les libraires ; vos honoraires sont stipulés, vous n'avez rien à exiger au delà. Si vous avez travaillé plus que vous ne deviez, c'est par intérêt pour l'ouvrage, c'est par amitié pour moi, c'est par égard pour vous-même : on ne paye point en argent ces motifs-là. Cependant, ils vous ont envoyé vingt louis à chaque volume ; c'est cent quarante louis que vous avez reçus et qui ne vous étaient pas dus. Vous projetez un voyage à Wesel, dans un temps où vous leur étiez nécessaire ici ; ils ne vous retiennent point ; au contraire, vous manquez d'argent, ils vous en offrent. Vous acceptez deux cents louis ; vous oubliez cette dette pendant deux ou trois ans. Au bout de ce terme assez long, vous songez à vous acquitter. Que font-ils ? Ils vous remettent votre billet déchiré, et ils paraissent trop contents de vous avoir servi. Ce sont des procédés que cela, et vous êtes plus fait, vous, pour vous en souvenir, que pour les avoir. Cependant vous quittez une entreprise à laquelle ils ont mis toute leur fortune ; une affaire de deux millions est une bagatelle qui ne mérite pas l'attention d'un philosophe comme vous. Vous débauchez leurs travailleurs, vous les jetez dans un monde d'embarras dont ils ne se tireront pas sitôt. Vous ne voyez que la petite satisfaction de faire parler de vous un moment. Ils sont dans la nécessité de s'adresser au public ; il faut voir comment ils vous ménagent et me sacrifient. — C'est une injustice. — Il est vrai, mais ce n'est pas à vous à le leur reprocher. Ce n'est pas tout. Il vous vient en fantaisie de recueillir différents morceaux dans l'*Encyclopédie* ; rien n'est plus contraire à leurs intérêts ; ils vous le représentent, vous insistez, l'édition se fait (1), ils en avancent les frais, et vous en partagez le profit. Il semble qu'ils étaient en droit, après avoir payé deux fois votre ouvrage, de le regarder comme le leur. Cependant vous allez chercher un libraire au loin, et vous lui vendez pêle-mêle ce qui ne vous appartient pas. — Ils m'ont donné mille sujets de mécontentement. — Quelle défaite. Il n'y a pas de petites choses entre amis. Tout se pèse, parce que l'amitié est un commerce de pureté et de délicatesse, mais les libraires sont-ils vos amis ? votre conduite avec eux est horrible. S'ils ne le sont pas, vous n'avez rien à leur reprocher. Savez-vous, d'Alembert, à qui il appartient de juger entre eux et vous ? Au public. S'ils faisaient un manifeste et qu'ils le prissent pour arbitre, croyez-vous qu'il prononçât en votre faveur ? Non, mon

(1) Mélanges de littérature et de philosophie, 1750, 5 vol. in-12.

ami ; il laisserait de côté toutes les minuties, et vous seriez couvert de honte. — Quoi, Diderot, c'est vous qui prenez le parti des libraires ! — Les torts qu'ils ont avec moi ne m'empêchent point de voir ceux que vous avez avec eux. Après toute cette ostentation de fierté, convenez que le rôle que vous faites à présent est bien misérable. Quoi qu'il en soit, votre demande me paraît petite, mais juste. S'il n'était pas si tard, j'irais leur parler. Demain, je pars pour la campagne (1) ; je leur écrirai de là. A mon retour, vous saurez la réponse ; en attendant, travaillez toujours. S'ils vous refusent les mille écus dont il s'agit, moi je vous les offre. — Vous vous moquez. Vous êtes-vous attendu que j'accepterais ? — Je ne sais, mais ils ne vous aviliraient pas de ma main. — Dites que je ne m'engage que pour ma partie. — Ils n'en veulent pas davantage, ni moi non plus. — Plus de préface. — Vous en voudriez faire par la suite que vous n'en seriez pas le maître. — Et pourquoi cela ? — C'est que les précédentes nous ont attiré toutes les haines dont nous sommes chargés. Qui est-ce qui n'y est pas insulté ? — Je reverrai les épreuves à l'ordinaire, supposé que j'y sois. Maupertuis est mort. Les affaires du roi de Prusse ne sont pas désespérées (2). Il pourrait m'appeler. — On dit qu'il vous nomme à la présidence de son Académie. » Il m'a écrit ; mais cela n'est pas fait. — Au temps comme au temps. Bonsoir. »

La conversation n'était point faite pour arranger les choses ; D'Alembert voulait de l'argent, Diderot lui en offre, agrémenté de reproches assez durs, d'autant qu'ils sont mérités. Ce ne fut pas la rupture, mais un éloignement qui ne connut que de rares retours.

« Cet événement ne diminua ni l'estime de mon père pour la personne de M. d'Alembert, ni la justice qu'il rendait à ses rares talents, mais il s'éloigna de sa société. Toutes les fois qu'ils se retrouvaient, ils se traitaient comme s'ils ne se fussent jamais quittés, mais ils étaient quelquefois deux ans sans se voir. »

Une lettre de 1765, à propos de l'ouvrage de d'Alembert sur l'expulsion des Jésuites, témoigne de cette cordialité intermittente.

(1) Pour le Grandval, d'où cette lettre est datée.
(2) Frédéric venait d'être battu par les Russes et était menacé par les Autrichiens de Daun.

Diderot continua donc tout seul à diriger l'impression de l'Encyclopédie, soutenu par M. de Malesherbes, le duc de Richelieu, le lieutenant de police Sartine, Mme Geoffrin, Mme de Pompadour. La guerre de libelles continuait avec les ennemis des philosophes, qui sont aussi les ennemis de Voltaire, les Abraham Chaumeix, les Fréron, les Palissot. En 1760 parut la comédie des *Philosophes*. On sait comment Voltaire, dans les *Mélanges* surtout, a traité tous ces folliculaires ; *Le Neveu de Rameau* contient la vengeance de Diderot à l'égard de Palissot.

Mais Diderot eut d'autres déboires encore du fait même de ses imprimeurs.

« Tout le temps qu'il a travaillé à cet ouvrage, c'est-à-dire trente ans, il n'a joui, pour ainsi dire, d'aucun repos ; il n'était jamais sûr la veille de pouvoir continuer le lendemain ; les libraires le désespéraient. Il venait de publier un volume dont il avait revu toutes les épreuves ; il a besoin de rechercher quelque chose, il trouve un article rogné, recousu, gâté, il ne sait comment cette faute a pu se commettre, il parcourt tout le volume, et trouve toute sa besogne altérée. C'était une correction de la façon de Le Breton. Effrayé de la hardiesse de ces idées, il avait imaginé, pour en adoucir l'effet, d'ôter et de supprimer tout ce qui paraissait trop fort à la faiblesse de sa tête. Mon père pensa en tomber malade ; il cria, s'emporta, il voulait abandonner l'ouvrage ; mais le temps, la bêtise, les ridicules excuses de ce libraire, qui craignait la Bastille plus que la foudre, parvinrent à le calmer, mais non à le consoler... »

Une lettre du philosophe à Le Breton du 12 novembre 1764 apporte quelques précisions :

« Ne m'en sachez nul gré, Monsieur, ce n'est pas pour vous que je reviens ; vous m'avez mis dans le cœur un poignard que votre vue ne peut qu'enfoncer davantage. Ce n'est pas non plus par attachement à l'ouvrage que je ne saurais que dédaigner dans l'état où il est. Vous ne me soupçonnerez pas, je crois, de céder à l'intérêt... Je me rends à la sollicitation de M. Briasson. Je ne puis me défendre d'une espèce de commisération pour vos associés qui n'entrent pour rien

ENCYCLOPÉDIE,

OU

DICTIONNAIRE RAISONNÉ DES SCIENCES, DES ARTS ET DES MÉTIERS,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.

Mis en ordre & publié par M. *DIDEROT*; & quant à la PARTIE MATHÉMATIQUE, par M. *D'ALEMBERT.*

Tantùm series juncturaque pollet,
Tantùm de medio sumptis accedit honoris! HORAT.

NOUVELLE ÉDITION.

TOME SECOND.



A GENEVE,
Chez PELLET, Imprimeur-Libraire, rue des Belles Filles.

M. DCC. LXXVII.

Reproduction du titre de l'*Encyclopédie.*

dans la trahison que vous m'avez faite(1)... Vous m'avez trompé lâchement deux ans de suite ; vous avez massacré ou fait massacrer par une bête brute le travail de vingt honnêtes gens qui vous ont consacré leur temps, leurs talents et leurs veilles gratuitement, par amour du bien et de la vérité, et sur le seul espoir de voir paraître leurs idées et d'en recueillir quelque considération... On apprendra une atrocité dont il n'y a pas d'exemple depuis l'origine de la librairie. En effet, a-t-on jamais ouï parler de dix volumes in-folio, clandestinement mutilés, tronqués, hachés, déshonorés par un imprimeur ? Votre syndicat sera marqué d'un trait qui, s'il n'est pas beau, est du moins unique... C'est alors que vous jugerez vainement de vos terreurs paniques et des lâches conseils des barbares ostrogoths et des stupides vandales qui vous ont secondé dans le ravage que vous avez fait. Pour moi, quoi qu'il en arrive, je serai à couvert. On n'ignorera pas qu'il n'a été en mon pouvoir ni de pressentir ni d'empêcher le mal quand je l'aurais soupçonné ; on n'ignorera pas que j'ai menacé, crié, réclamé... J'en ai perdu le boire, le manger et le sommeil. J'en ai pleuré de rage en votre présence ; j'en ai pleuré de douleur chez moi, devant votre associé, M. Briasson, et devant ma femme, mon enfant et mon domestique... »

Citons encore ceci, qui justifiera notre opinion sur le caractère, somme toute, assez bénin, de l'Encyclopédie, et sur la conception que s'en faisaient les contemporains ou plutôt sur l'attente qu'ils en avaient :

« Vous avez oublié que ce n'est pas aux choses courantes, sensées et communes que vous deviez vos premiers succès, qu'il n'y a peut-être pas deux hommes dans le monde qui se soient donné la peine de lire une ligne d'histoire, de géographie, de mathématiques et même d'art, et que ce qu'on y a recherché, et ce qu'on y recherchera, c'est la philosophie ferme et hardie de quelques-uns de vos travailleurs (2).

(1) Une affaire de deux millions. *Lettre à Sophie Volland* du 11 octobre 1759.

(2) C'est infiniment juste, et, à ce point de vue, l'habile Voltaire a réalisé tout seul le projet. Ses articles, sans cesse augmentés, qui ont fini par former le *Dictionnaire Philosophique*, peuvent être lus

Vous l'avez châtrée, dépecée, mutilée, mise en lambeaux, sans jugement, sans ménagement et sans goût. Vous nous avez rendus insipides et plats. Vous avez banni de votre livre ce qui en a fait, ce qui en aurait fait encore l'attrait, le piquant, l'intéressant et la nouveauté. Vous en serez châtié par la perte pécuniaire et par le déshonneur » (1).

Le 18 août 1765, il écrit à Sophie Volland qu'il en a terminé :

« J'ai entamé l'affaire d'intérêt, qui se terminera, selon toute apparence, à mon entière satisfaction ; on m'accordera un exemplaire pour un honnête travailleur à qui je l'ai promis. On me cédera quelques volumes que je dois. On déchirera un ou deux billets que j'ai signés, et l'on m'accordera quatorze cent vingt-huit livres pour un dernier volume que je n'ai pas cédé; toutes mes dettes seront acquittées, et je marcherai sur la terre, léger comme une plume. »

Suivent des récriminations contre l'indignité de Le Breton. Il ajoute :

« J'ai fait un Avertissement pour les dix volumes de notre Ouvrage qui restent à paraître. Je ne sais qu'en dire; c'est peut-être une chose excellente ; c'en est peut-être une médiocre » (2).

Il lance à la fois les dix derniers volumes et les volumes de planches. On les distribuait en cachette, vu l'interdiction du Conseil d'État. Un supplément parut de 1775 à 1777 pour le compte du libraire Panckoucke mais Diderot n'y eut point de part. Une lettre à Sophie Volland du 11 septembre 1769 raconte comment il dut mettre à la porte

« l'entrepreneur, enflé de l'arrogance d'un nouveau parvenu... Je l'ai pris par la main ; je lui ai dit : « Monsieur

encore aujourd'hui. On n'en pourrait dire autant de l'*Encyclopédie*, qui déçoit la curiosité et décourage les bonnes volontés. Voir, par exemple, l'article *Spinoza*.

(1) T. XIX, p. 467-472.

(2) Publié t. XIII, p. 171 sqq.

Panckoucke, en quelque lieu du monde que ce soit, dans la rue, dans l'église, en mauvais lieu, à qui que ce soit, il faut toujours parler honnêtement ; mais cela est bien plus nécessaire encore quand on parle à un homme qui n'est pas plus endurant que moi, et qu'on lui parle chez lui. Allez au diable... vous et votre ouvrage ; je n'y veux point travailler » (1).

IV. VIE DE FAMILLE

Diderot avait habité d'abord rue Saint-Victor. En 1750, il est installé place de la Vieille-Estrapade, son fils y meurt, et aussi son troisième enfant, un fils également, peu de temps après sa naissance. Le 2 septembre 1753, naquit Marie-Angélique, la future Mme de Vandeul, dont nous avons pu constater déjà la fidélité dans les renseignements qu'elle nous a laissés sur son père. Plus tard, il va rue Taranne, vis-à-vis la rue Saint-Benoît. Il y habita pendant plus de trente ans ; les appartements étaient au quatrième étage ; le cinquième était affecté à la bibliothèque.

C'est là que grimpaient directement tous ceux qui avaient quelque chose à tirer du philosophe, recommandations littéraires ou secours d'argent, tel « le poète de Pondichiéry » dont il nous a conté l'anecdote en quelqu'un de ses *Salons*, tel encore ce M. Rivière, dont Mme de Vandeul nous dit l'histoire. Et telle était l'obligeance de Diderot que ces quémandeurs de toute farine étaient légion.

« Il a beaucoup travaillé ; cependant les trois quarts de sa vie ont été employés à secourir tous ceux qui avaient besoin de sa bourse, de ses talents et de ses démarches : j'ai vu son cabinet pendant vingt-cinq ans n'être autre chose qu'une boutique où les chalands se succédaient. Cette facilité avait souvent bien des inconvénients. Il eut quelques amis du mérite le plus rare, mais les hommes de

(1) T. XIX, p. 320.

génie connaissent trop bien le prix du temps pour le dérober à leurs semblables : sa porte ouverte à tous ceux qui frappaient amena chez lui des personnages qui auraient dû le dégoûter de se laisser ainsi dérober son repos et son travail » (1).

Un contemporain, d'Escherny, confirme cette facilité et cette dispersion :

« Bemetzrieder paraît un jour chez lui (car ce qui fait honneur à Diderot, c'est qu'il lui tombait souvent des nues des gens à talent qui ne savaient que devenir à Paris et qui cherchaient fortune ; ils s'adressaient à lui sur sa réputation de bonté et d'obligeance), ce Bemetzrieder donc, se présente à lui un jour et lui peint l'embarras où il se trouve. « Que pourrai-je entreprendre ici, Monsieur? — Quels sont vos talents ? — Monsieur, je sais bien le droit. — Après ? — Je pourrais enseigner la géographie et l'histoire. — Cela pourrait vous mener à cinq cents livres de rente après vingt ans de travaux. — Monsieur, je possède très bien les mathématiques élémentaires. — Même inconvénient, les choses utiles ne sont pas payées dans ce pays. — Enfin, Monsieur, pour dernière ressource, je vous dirai que je touche du clavecin, que je suis ou plutôt que je serais très fort pour l'exécution en travaillant seulement six mois et de plus que je suis très bon harmoniste. — Eh ! que ne me parliez-vous ? Eh bien! je vous donne la table et cinq cents livres d'appointements pour donner des leçons régulièrement à ma fille ; disposez d'ailleurs du reste de votre temps comme vous le jugerez à propos et le tout pour vous prouver que, dans ce pays, moi à la tête, nous n'avons pas le sens commun » (2).

Par ailleurs, il faisait des suppliques pour des femmes abandonnées, des écrits de circonstance, de menus travaux, payés ou non. Il collaborait à la correspondance de Grimm, aux écrits de d'Holbach, aux premières œuvres de Jean-Jacques, plus tard à l'Histoire philosophique de Raynal.

« Il faisait des épîtres dédicatoires pour les musiciens,

(1) T. I, p. XLVII.
(2) Cité par Assézat, t. XX, p. 139.

j'en ai deux ou trois ; il faisait un plan de comédie pour celui qui ne savait qu'écrire ; il écrivait pour celui qui n'avait que le talent des plans ; il faisait des préfaces, des discours, selon le besoin de l'auteur qui s'adressait à lui. Un homme vint un jour le prier de lui écrire un Avis au Public pour de la pommade qui faisait croître les cheveux ; il rit beaucoup, mais il écrivit sa notice. Cependant il ne travailla pas toujours pour le seul plaisir d'obliger. Il avait abandonné son petit revenu à ma mère, et il ne lui demandait que rarement de l'argent et de très légères sommes. Il était très dissipateur ; il aimait à jouer, jouait mal et perdait toujours (1) ; il aimait à prendre des voitures, les oubliait aux portes, et il fallait payer une journée de fiacre. Les femmes auxquelles il fut attaché lui ont causé des dépenses dont il ne voulait point instruire ma mère. Il ne se refusait pas un livre. Il avait des fantaisies d'estampes, de pierres gravées, de miniatures ; il donnait ces chiffons le lendemain du jour où il les avait achetés, mais il lui fallait un peu d'argent pour les payer. Il travaillait donc pour des corps, pour des magistrats, pour ceux qui pouvaient lui donner le prix de sa besogne sans être gênés. Il a fait des discours d'avocats généraux, des discours au roi, des remontrances de parlement et diverses autres choses qui, disait-il, étaient payées trois fois plus qu'elles ne valaient. C'était avec les petites sommes qu'il recevait ainsi qu'il satisfaisait à son goût pour donner et aux petites commodités de sa vie » (2).

La vente de sa bibliothèque à Catherine II apporta plus d'aisance dans le ménage. Il voulait constituer une dot à sa fille. Grimm s'entremit avec le prince Galitzin, ambassadeur de Russie, pour négocier l'affaire. La bibliothèque fut achetée 15.000 francs et Diderot recevait 1.000 francs par an pour en être le conservateur. Il toucha même 50.000 francs d'avance pour cinquante années de traitement. Ces renseignements, fournis par Mme de Vandeul, sont confirmés par la correspondance, lettre à Sophie Volland du 8 septembre 1765.

(1) Notamment aux échecs, où Jean-Jacques le battait invariablement, sans avoir jamais voulu lui concéder l'avantage d'une seule pièce pour équilibrer les chances
(2) T. I, p. LI.

Les Regrets sur ma vieille robe de chambre, parus en 1772 et mentionnant les deux tableaux de Vernet achetés en 1767 et en 1769, témoignent du changement qui s'était produit dans son installation domestique. Il faut relire cette pièce charmante et bien connue pour voir dans quel cadre il vécut alors.

Pour le temps qu'il passait chez lui, car il faisait de fréquentes absences au Grandval, chez le baron d'Holbach, et il avait même formé le projet d'y passer l'hiver de 1770, il semble que la vie de famille ne fut pas des plus satisfaisantes. Il y avait entre sa femme et lui divergence d'humeur et inégalité de goûts. C'est la petite Marie-Angélique qui assurait la durée de l'union et rendait possible l'existence commune. Diderot eut le respect de sa fille, sinon toujours de sa femme, et il lui apprit « le droit qu'avait sa mère à son obéissance ; combien était noire l'ingratitude d'un enfant qui affligeait celle qui avait risqué sa vie pour la lui donner ; qu'elle ne me devait de la tendresse et du respect que comme à un bienfaiteur ; qu'il n'en était pas ainsi de sa mère. » L'enfant souhaitait la fête à son père, à sa mère ; mais il faut entendre comme Diderot conte la chose :

« Elle fit hier une petite indiscrétion dont il n'est pas en mon cœur de lui savoir mauvais gré. Comme nous étions tête à tête, elle me dit tout bas à l'oreille : « Mon papa, pourquoi est-ce que maman m'a défendu de vous faire souvenir que c'est demain sa fête ? » Le soir, je présentai à la mère un bouquet qui ne fut ni bien ni mal reçu. »

Les amies de Mme Diderot n'enchantent guère le philosophe :

« Nous dînâmes hier en grande compagnie. Madame avait rassemblé toutes ses amies. Je fus très gai, je bus, je mangeai. Je fis à merveille les honneurs de ma table. Au sortir de table, je jouai, je ne perdis point. Je reconduisis tout le monde entre onze heures et minuit ; je fus charmant, et si vous saviez avec qui ! quelles physionomies ! quelles

gens ! quels discours ! quelle joie ! On tremblait un peu sur la manière dont j'en userais. »

L'enfant est malade et la mère accueille assez mal le père qui revient d'un petit voyage à la Chevrette.

« Je trouve ma fille attaquée de la fièvre et d'un grand mal de gorge ; je n'ai pas osé m'informer de sa santé. Les questions les plus obligeantes amènent des réponses si dures de la part de la mère, que je ne lui parle jamais sans une extrême nécessité ; mais j'ai interrogé l'enfant qui m'a très bien répondu ; j'ai donné des ordres qui marquent l'attention et l'intérêt. »

Ce qui marque mieux encore la situation relative des deux époux, c'est ce que Diderot écrit, et, comme tout ce qui précède à Sophie Volland, au sujet de la maladie dont fut atteinte sa femme en 1762 :

« J'ai cru que je perdrais ma femme avant-hier : on n'osait arrêter ce flux de sang qui l'avait tellement épuisée, qu'elle en tombait cinq ou six fois par jour dans des sueurs glacées et des défaillances mortelles... »

Et quatre jours plus tard :

« Je n'oserais rien prononcer sur les suites de cette maladie ; ce sont des jours successivement bons, mauvais et détestables ; du dégoût, de l'appétit ; des évacuations douloureuses et sanglantes, d'autres qui n'ont aucune de ces mauvaises qualités. On n'y entend rien, sinon que le chagrin et la maigreur augmentent et que les forces s'en vont. Mais un symptôme qui m'effraie plus qu'aucun autre, c'est la douceur de caractère, la patience, le silence, et, qui pis est, un retour d'amitié et de confiance vers moi » (1).

Il est piquant, à ce propos, de dire dans quelles conditions Diderot fit la connaissance de Sophie :

« J'avais quatre ou cinq ans (2), lorsque mon grand-père,

(1) Correspondance avec Sophie Volland, *passim*.
(2) 1757 ou 1758. La première des lettres à Sophie Volland qui nous sont actuellement connues est datée du 10 mai 1759.

dont l'âge et la santé ne promettaient pas une longue vie, désira de voir avant sa mort sa bru et sa petite-fille : ma mère m'y conduisit. Pendant les trois mois que nous restâmes en Champagne, mon père se lia avec Mme Volland, veuve d'un financier; il prit pour sa fille une passion qui a duré jusqu'à la mort de l'un et de l'autre. »

Il se préoccupait fort de l'éducation de sa fille. A peine a-t-elle huit ans qu'il se plaint de la voir mal élevée par sa mère :

« Elle grasseye, elle minaude, elle grimace; elle connaît tout le pouvoir de son humeur et de ses larmes ; elle boude et pleure pour rien ; on n'en peut venir à bout ; le goût du travail et de la lecture, qui lui était naturel, se perd. Je vois tout cela et je m'en désolerais, si l'effet de ma présence depuis quelques jours ne me laissait espérer quelque réforme. Elle est grande, elle est assez bien de visage, elle a de l'aptitude à tous les exercices du corps et de l'esprit ; Uranie ou sa sœur (1) en aurait fait un sujet surprenant. Sa mère, qui s'en est emparée, ne souffrira jamais que j'en fasse quelque chose... »

Comme elle avait quinze ans, il lui fait un petit cours de physiologie :

« Je l'ai trouvée si avancée que, dimanche passé, chargé par sa mère de la promener, j'ai pris mon parti et lui ai révélé tout ce qui tient à l'état de femme... Elle m'a dit qu'elle ne s'était jamais occupée de ces choses-là, parce qu'il viendrait apparemment un moment où il conviendrait de les lui apprendre : qu'elle n'avait pas encore songé au mariage ; mais que, si cette fantaisie l'importunait, elle ne s'en cacherait pas, et qu'elle nous dirait nettement à sa mère et à moi : « Papa, maman, mariez-moi » ; parce qu'elle ne voyait pas de honte à cela. Si je perdais cette enfant, je crois que j'en périrais de douleur : je l'aime plus que je ne saurais vous dire... Je suis fou à lier de ma fille. Elle dit que sa maman prie Dieu et que son papa fait le bien. »

Il lui enseigne aussi la morale :

« Nos promenades, la petite bonne et moi, vont toujours

(1) Mme Le Gendre et Sophie Volland elle-même.

leur train. Je me proposai dans la dernière de lui faire concevoir qu'il n'y avait aucune vertu qui n'eût deux récompenses : le plaisir de bien faire, et celui d'obtenir la bienveillance des autres ; aucun vice qui n'eût deux châtiments : l'un au fond de notre cœur, un autre dans le sentiment d'aversion que nous ne manquons jamais d'inspirer aux autres... »

Les Leçons de clavecin et les Principes d'harmonie nous le montrent prenant part aux leçons de musique données par Bemetzrieder. Nous y voyons aussi quel jeune bon sens et quel joli naturel manifestait Angélique Diderot, quelle liberté d'appréciation elle avait, quel désir de se rendre agréable (1).

Il s'occupe de la marier en 1770, pendant le voyage qu'il fait à Bourbonne avec Grimm :

« J'ai passé mes premiers jours à Langres dans ma famille et dans celle de mon futur gendre. Le jour de ma naissance fut celui de sa fête, et celui où on lui préparait au loin un joli enfant qui l'aimera, la respectera, lui restera attaché toute sa vie » (2).

Marie-Angélique n'a que dix-sept ans et subit des malaises assez graves ; son mariage doit avoir été célébré entre 1770 et 1773, date du voyage en Russie.

V. VIE DE SOCIÉTÉ

Outre l'effort considérable qu'il fournissait à sa table de travail, Diderot sortait beaucoup et menait cette vie de salons, de théâtres, d'ateliers, qui, au dix-huitième siècle déjà, était la vie de l'homme de lettres. Son *Paradoxe sur le Comédien* nous le montre

(1) Voir surtout les suites du douzième dialogue : la fête de Diderot.

(2) Lettres à Sophie Volland des 15 juillet et 12 octobre 1770. Malheureusement, il y a une interruption de près d'un an depuis 1769 et de trois ans jusqu'en 1773.

comme un familier très écouté de l'actrice Clairon ; sa correspondance avec Mlle Volland nous le dépeint comme l'arbitre de la coterie d'Holbach, et nous avons aussi le témoignage de d'Escherny.

« Diderot était à la tête des dîners philosophiques du baron d'Holbach, dont le baron lui-même faisait parfaitement les honneurs par son esprit, ses connaissances et ses saillies. »

Mais il allait peu chez Mme Geoffrin, dont le salon était pourtant comme la citadelle des philosophes ; il est vrai que d'Alembert présidait ses dîners du mercredi.

« Diderot n'allait point chez Mme Geoffrin ; elle craignait sa pétulance, la hardiesse de ses opinions, soutenue, quand il était monté, par une éloquence fougueuse et entraînante. »

Elle lui fit cependant cadeau d'un tableau de Vernet, pour le remercier d'un service qu'il lui avait rendu. Il fréquentait également chez les médecins, les chirurgiens et dans les ateliers.

« Pour bien connaître Diderot, dit le même d'Escherny, et le juger, il fallait le voir chez Pigalle (le Phidias des temps modernes) où, pendant plusieurs années, nous avons eu un dîner de fondation le vendredi et où, ni lui ni moi, n'avons jamais manqué ; l'abbé Raynal y venait souvent ; Cochin, La Tour y étaient assidus et plusieurs savants et artistes célèbres, chevaliers de Saint-Michel, tels que Perronet, etc. Là Diderot était véritablement lui-même, il y était ce que la nature l'avait fait, aimable, simple et bon ; il laissait à la porte le manteau philosophique que, chaque fois qu'il paraissait dans un certain monde, il allait emprunter à la friperie encyclopédique... Tout au travers des disputes et des discussions littéraires et philosophiques il engageait avec ces artistes distingués des conversations sur les arts pleines du plus grand intérêt. »

C'est là qu'il fit son apprentissage technique, ce qui nous a valu les Salons ; c'est là encore qu'il prit les connaissances spéciales pour devenir, comme nous

dirions aujourd'hui, «l'acheteur» de Catherine II. Ses lettres au sculpteur Falconet, parmi toutes les controverses un peu oiseuses sur la postérité, contiennent des renseignements précis sur ce rôle d'intermédiaire joué par Diderot. En mai 1768, il songe à obtenir pour l'impératrice la bibliothèque et les tableaux de Gaignat. Il se plaint de « la circonspection qu'il faut que je garde, si je ne veux pas me faire lapider par une foule de gens qui soupiraient après la mort de Gaignat, et encourir la haine des maîtres qui voient avec dépit des choses précieuses sortir du royaume ». Le 6 avril 1769, il réclame de l'argent pour les achats qu'il a faits :

« J'ai acquis à la vente Gaignat, pour Sa Majesté Impériale, cinq des plus beaux tableaux qu'il y ait en France : un Murillo, trois Gérard Dow et un J.-B. Van Loo. La somme est assez forte, bien qu'elle soit très au-dessous du mérite de ces morceaux. Je suis sous la main de justice, qui a fait la vente des effets Gaignat. La justice n'entend pas raison. »

Puis il entreprend l'achat du cabinet de M. de La Live, envoie le catalogue, recommande l'affaire.

« Je crois qu'on m'en ferait volontiers une vente clandestine. Nous n'aurions là nul concurrent... J'userai pour le service de Sa Majesté Impériale de tout l'accès que j'ai dans cette maison par mon ancienne amie, Mme d'Épinay, belle-sœur de M. de La Live » (1).

Puis ce sont deux Van der Meulen qui « font pendants. Ils sont frais comme s'ils venaient d'être finis ». Et il vante les conditions avantageuses, estimés 16.000 francs, « c'est-à-dire à un quart au-dessous de leur valeur, selon l'usage », ils seraient cédés pour 24.000.

« Nous sommes gueux comme rats d'église. Nous vendons

(1) Il est fort amusant de constater toute l'ingéniosité que déploie Diderot courtier, alors qu'il était si peu habile à conduire ses affaires personnelles.

nos diamants et nous dépouillons nos galeries pour réparer les ravages du contrôleur général Terray. »

D'ailleurs on peut avoir confiance en lui.

« J'espère me tirer avec succès de toutes ces commissions-là, parce que je ne présume aucunement de mes lumières, que je ne juge que de ce que je connais, et que sur le reste, qui tient au technique, je ne suis point humilié de recourir aux lumières des gens de l'art, entre lesquels il y en a, comme vous savez, un bon nombre qui me chérissent et me disent la vérité. Avec ce que la nature m'a donné de goût et de jugement, et les yeux de Vernet, de Vien, de Cochin, de Chardin, que j'emprunte quand il me plaît, il est difficile qu'on me trompe. »

En mars 1771 :

« Je jouis de la haine publique la mieux décidée, et savez-vous pourquoi ? parce que je vous envoie des tableaux. Les amateurs crient, les artistes crient, les riches crient. Malgré tous ces cris et tous ces criards, je vais toujours mon train, et le diable s'en mêlera, ou incessamment je vous expédierai toute la Galerie Thiers. En attendant, vous aurez deux Claude Lorrain, un Van der Werf, deux Guide, un Lemoine, et une copie de *l'Io*, du Corrège, par le même Lemoine. C'est ce qu'on peut avoir de mieux, l'original ayant été dépecé par cet imbécile, barbare, Goth, Vandale duc d'Orléans. »

Et il réussit l'acquisition de la collection Thiers :

« des Raphaël, des Guide, des Poussin, des Van Dyck, des Schidone, des Carlo Lotti, des Rembrandt, des Wouwermans, des Teniers, etc., au nombre d'environ cinq cents morceaux. Cela coûte à Sa Majesté Impériale 460.000 livres. »

Il faisait de fréquents séjours à la campagne, dont il rend fidèlement compte à... Mlle Volland. C'est à la Chevrette, chez Mme d'Epinay, avec l'ami Grimm, en septembre 1760, il travaille dans sa chambre le matin (il écrit *La Religieuse* et adapte *Le Joueur*), joue aux échecs, fait la promenade, cause avant, pendant et

après le souper avec les hôtes et les invités, Saint-Lambert, Mme d'Houdetot, Grimm, on va à la fête du village. Mais la maîtresse de maison ne lui plaît guère, ou sa brouille avec Rousseau l'empêche de revenir. C'est surtout au Grandval, chez le baron d'Holbach, toujours avec l'inséparable Grimm. On l'y trouve en octobre 1759, en octobre 1760, en septembre 1767, en novembre 1769, en novembre 1770. Et, étant donné les lacunes qu'il y a dans la Correspondance, on peut supposer qu'il y passait régulièrement les fins d'été et les commencements d'automne, sans préjudice de quelques voyages à Langres, à Bourbonne, à Isle, dans la famille de Sophie Volland.

Mais de ces séjours, les plus intéressants pour la connaissance de son caractère et du genre de vie qu'on menait au XVIIIe siècle sont certainement ceux qu'il fit au Grandval. Le soin qu'il apporte à donner minutieusement l'emploi de son temps et à rapporter le détail des conversations nous font pénétrer dans l'intimité de cette existence. La plus grande liberté était laissée à chacun et les matinées étaient consacrées au travail. On se réunissait pour le dîner, suivi de séances de jeu ou de conversation, pour le souper que la causerie prolongeait fort tard dans la nuit. La table était somptueuse et Diderot insiste plus d'une fois sur les fâcheuses conséquences qui s'ensuivaient ; les indigestions étaient fréquentes. Les invités étaient nombreux et changeaient souvent, aussi les sujets de conversation étaient-ils des plus variés : ce ne sont pas seulement les potins littéraires, les histoires d'actrices, les menus faits de la ville, qui en font les frais, mais l'art, la philosophie, l'histoire, la musique, les Chinois, le Grand Turc et même le Grand Lama. Il vient de bons originaux, comme le Père Hoop, Ecossais. Mme d'Aine, belle-mère du baron, est la vieille dame la plus divertissante qui soit. C'est le ton le plus libre, le plus gai, c'est une facilité d'expressions qui choque parfois notre hypocrisie, une facilité de manières qui témoigne de

la bonne santé morale, à cette époque où il faisait si bon vivre, de l'aveu de Talleyrand. Tout cela ne peut s'extraire ni se résumer, et nous voudrions seulement donner au lecteur le désir de se reporter à la correspondance elle-même.

VI. VOYAGE EN RUSSIE

Les premières relations de Diderot avec l'Impératrice Catherine II avaient eu pour résultat l'achat de sa bibliothèque en 1765. L'année suivante, il avait fait agréer Falconet, le sculpteur, pour exécuter la statue de Pierre le Grand. L'impératrice lui en fut très reconnaissante, car elle manifestait ainsi son enthousiasme à Mme Geoffrin :

« M. Diderot se sert du truchement à Betzky (1) pour répandre la sensibilité de son cœur à quelques centaines de lieues de son habitation ; il nous recommande ses amis ; il m'a fait faire l'acquisition d'un homme qui, je crois, n'a pas son pareil : c'est Falconet. S'il y a des artistes qui l'égalent en son état, on peut avancer, je pense, hardiment qu'il n'y en a point qui lui soit à comparer par les sentiments ; en un mot, c'est l'ami de l'âme de Diderot. »

Diderot fut invité par la souveraine à l'aller voir. Le 19 septembre 1767 il fait part à Mlle Volland des instances dont il est l'objet, se loue de la munificence de Catherine.

« La reconnaissance que je dois à cette souveraine, la tendresse que j'ai pour vous me tiraillent d'une façon bien cruelle ; mais c'est vous, mon amie, qui l'emporterez toujours. »

Avec Falconet, il est plus explicite, et les raisons qu'il lui développe manifestent à cru ses sentiments.

(1) Le général Betzky, ministre des arts.

En juillet de la même année, il l'assure de sa soumission aux ordres de l'impératrice, proteste de sa reconnaissance et promet qu'un jour, sans faute, il fera le voyage :

« Ecoutez-moi, mon ami, et ne rabattez pas un mot de ce que je vais vous dire. J'ai une femme âgée et valétudinaire, et il est tout naturel qu'elle soit attachée à ses parents, à ses amis, à ses connaissances, à son époux et à tous les entours de son petit foyer. Emmène-t-on avec soi sa femme infirme et sexagénaire ? Et, si on la laisse, fait-on bien ? J'ai un enfant qui a du sens et de la raison. Voici le moment ou jamais de lui donner l'éducation que je lui dois. Le moment de faire le véritable rôle du père, est-ce celui de s'éloigner ? Incessamment cet enfant sera nubile. Autres soucis, autres soins. Je pourrais m'étendre davantage sur ces points, mais je vous avouerai, à ma honte, que ces deux motifs les plus honnêtes et les plus raisonnables sont peut-être ceux qui m'arrêtent le moins. Ah ! si je pouvais être aussi pauvre amant que je suis pauvre père et pauvre époux ! Je ne ménage pas les expressions, comme vous voyez. C'est que quand on fait tant que d'ouvrir son âme à son ami, il ne la faut point ouvrir à demi. Que vous dirai-je donc ! que j'ai une amie ; que je suis lié par le sentiment le plus fort et le plus doux avec une femme à qui je sacrifierais cent vies, si je les avais... »

Et il poursuit pendant deux pages sur ce ton de lyrisme sincère et délirant.

En 1773 seulement il se décide, sa passion étant moins fougueuse, ou, nous aimons à le croire en dépit de lui-même, sa fille étant mariée. A la fin de mai, il annonce à Falconet son départ : il pense voir M. de Galitzin à la Haye et faire route avec M. de Nariskin, qui prend les eaux à Aix-la-Chapelle. Le 13 août 1773, une lettre de la Haye à M[lle] Volland confirme ces détails. Un très court billet du 29 décembre dit qu'il a souffert des eaux de la Néva, qu'il se porte bien et qu'il est « toujours dans la même faveur auprès de Sa Majesté Impériale », enfin qu'il a retrouvé Grimm. Mais une déception l'attendait : il comptait sur l'hospitalité de Falconet, qui se déroba, en s'excusant sur la

nécessité de loger son fils. Une brouille en résulta et Diderot, confondant ses deux principales rancunes, le surnomma « le Jean-Jacques de la sculpture ». Force lui fut d'accepter les bons soins de M. de Nariskin. Mme de Vandeul écrit à ce sujet :

« Tout ce qu'il m'a dit des bontés de cette famille pour lui, des soins, des procédés obligeants, des marques d'estime et d'amitié qu'il en a reçues ont rendu tous ceux qui portent ce nom l'objet de ma vénération et de ma plus tendre reconnaissance. La lettre que mon père écrivit à ma mère sur la réception de Falconet est déchirante... N'ayant rien écrit sur son voyage, je n'ai pu qu'en attraper quelques détails soit par ses lettres, soit par ses conversations : les unes et les autres respiraient l'admiration et l'enthousiasme de l'Impératrice. Il eut l'honneur de voir et d'entendre presque tous les jours cette princesse; mais il était si peu fait pour vivre à une cour, qu'il a dû y faire un grand nombre de gaucheries. Il n'avait jamais pensé qu'il fallût s'habiller d'une autre manière dans un palais que dans un grenier, il allait donc présenter ses respects à la princesse, vêtu de noir. Elle lui fit présent d'un vêtement de couleur superbement fourré et d'un manchon. »

Pour les gaucheries de Diderot, citons, sous toutes réserves, les mélanges de d'Escherny :

« Diderot n'a guère pu faire mention du billet assez curieux que l'impératrice écrivait à son sujet à Mme Geoffrin. En voici la teneur : « Votre Diderot est un homme bien extraordinaire ; je ne me tire pas de mes entretiens avec lui sans avoir les cuisses meurtries et toutes noires ; j'ai été obligée de mettre une table entre lui et moi pour me mettre, moi et mes membres, à l'abri de sa gesticulation. »

Diderot lui-même affirme dans une lettre à sa femme avoir été reçu soixante fois au moins par l'Impératrice pendant les cinq mois qu'il est resté à Pétersbourg, et à la famille Volland il écrit :

« La porte du cabinet de la souveraine m'est ouverte tous les jours, depuis trois heures de l'après-midi jusqu'à cinq, et quelquefois jusqu'à six. J'entre ; on me fait asseoir,

et je cause avec la même liberté que vous m'accordez ; et en sortant, je suis forcé de m'avouer à moi-même que j'avais l'âme d'un esclave dans le pays qu'on appelle des hommes libres, et que je me suis trouvé l'âme d'un homme libre dans le pays qu'on appelle des esclaves. Ah ! mes amies, quelle souveraine ! quelle extraordinaire femme !... Sachez qu'il s'est fait trois miracles en ma faveur : le premier, quarante-cinq jours de beau temps de suite, pour aller ; le second, cinq mois de suite dans une cour, sans y donner prise à la malignité; et cela avec une franchise de caractère peu commune et qui prête au *torquet* des courtisans curieux et malins ; le troisième, trente jours de suite d'une saison dont on n'a pas d'exemple, pour revenir, sans autre accident que des voitures brisées : nous en avons changé quatre fois. »

La veille de son départ, Catherine lui fit remettre trois mille roubles ; il estime que, ses frais de voyage payés, le change déduit, quelques cadeaux faits pour reconnaître la politesse dont il avait été l'objet, dont « la valeur d'une plaque en émail et de deux tableaux dont il a fait présent à l'impératrice », il lui restera cinq à six mille francs, peut-être un peu moins. Mais il n'a pas voulu, par une discrétion dont il faut le croire, puiser dans une cassette qui lui était largement ouverte. Ce dont il est le plus content, c'est que la souveraine lui a donné une bague qu'elle avait portée et sur la pierre de laquelle était gravé son portrait.

Elle lui avait aussi donné « une voiture à l'anglaise, toute neuve, où il pourrait être assis ou couché comme dans un lit ». Elle fut brisée par un accident. Il pensa en outre se noyer au passage de la Dwina. Enfin, l'officier qui l'accompagnait, M. Bal, put le remettre sain et sauf à la Haye chez le prince Galitzin.

Pendant qu'il était à Pétersbourg « il travailla de toutes les manières possibles, presque nuit et jour » et, à la Haye, il dut s'arrêter le temps nécessaire pour faire imprimer ses travaux, « les statuts d'un grand nombre d'établissements qu'elle a formés pour le

bonheur de ses sujets » (1). Il emportait également la promesse de refaire l'Encyclopédie pour le compte de Catherine II, avec de très larges subsides ; mais le projet n'eut point de suite.

Invité par le roi de Prusse à passer par Berlin, il déclina l'invitation. Il était malade et fatigué, ayant souffert « de coliques et d'un mal effroyable de poitrine causés par la rigueur du froid à Pétersbourg », et ayant eu la néva. « La néva est la diarrhée que donnent les eaux de cette rivière, comme les eaux de la Seine à Paris. » Ce qui confirme, une fois de plus, les renseignements fournis par Mme de Vandeul : « Le froid et les eaux de la Néva dérangèrent prodigieusement sa santé : je suis convaincue que ce voyage a abrégé sa vie. » Et lui-même, dans une des dernières lettres à Mlle Volland qui nous soient conservées, dit mélancoliquement : « J'ai peut-être encore une dizaine d'années au fond de mon sac (2). »

VII. LES DERNIÈRES ANNÉES

« Depuis son retour il s'est occupé de divers petits ouvrages qu'il n'a point imprimés. Il s'était amusé à la Haye à réfuter l'ouvrage d'Helvétius. Il fit deux petits romans, *Jacques le Fataliste*, *La Religieuse* (3), et quelques petits contes ; mais ce qui ruina, détruisit le reste de ses forces, fut l'*Essai sur les Règnes de Claude et de Néron*, et une besogne dont il fut chargé par un de ses amis (4). Il avait tellement résolu de trouver Sénèque pur, juste, grand, digne de ses préceptes qu'il n'est point de livres où ce philosophe soit nommé qu'il n'ait lus. Il aurait désiré que l'ouvrage de son ami fût un modèle d'éloquence ; il tra-

(1) Cf. Plan d'une Université pour le gouvernement de Russie. Plans et Statuts du général Betzky.

(2) 3 septembre 1774. Il est mort le 30 juillet 1784.

(3) Les lettres du marquis de Croismare sont datées de 1760. Il dit lui-même qu'il y travaille en septembre 1760. Peut-être Mme de Vandeul fait-elle allusion à un travail de révision.

(4) Sans doute l'histoire philosophique des deux Indes par l'abbé de Raynal.

vaillait quelquefois quatorze heures de suite et ne négligeait aucune des lectures qui pouvaient l'instruire des sujets qu'il avait à traiter. Il commença alors à se plaindre tout à fait de sa santé ; il trouvait sa tête usée ; il disait qu'il n'avait plus d'idées ; il était toujours las ; c'était pour lui un travail de s'habiller ; ses dents ne le faisaient point souffrir, mais il les ôtait doucement, comme on arrache une épingle (1); il mangeait moins, il sortait moins; pendant trois ou quatre ans il a senti une destruction dont les étrangers ne pouvaient s'apercevoir, ayant toujours le même feu dans la conversation et la même douceur. »

Il attend quelque bienfait d'un séjour à la campagne et demeure à Sèvres chez son ami, M. Belle. Comme le médecin lui interdit de monter ses étages, Grimm lui obtient un appartement de la libéralité de Catherine II, il quitte la rue Taranne pour la rue de Richelieu. « Il en a joui douze jours ; il en était enchanté ; ayant toujours logé dans un taudis, il se trouvait dans un palais. »

« Le 19 février 1784, il fut attaqué d'un violent crachement de sang. « Voilà qui est fini, me dit-il, il faut nous séparer ; je suis fort, ce ne sera peut-être pas dans deux jours, mais deux semaines, deux mois, un an... » J'étais si accoutumée à le croire que je n'ai pas douté un instant de cette vérité ; et pendant tout le temps de sa maladie, je n'arrivais chez lui qu'en tremblant, et je n'en sortais qu'avec l'idée que je ne le reverrais plus. La nature du crachement de sang et son pouls annonçaient une fluxion de poitrine ; il fut saigné trois fois en vingt-quatre heures, les accidents disparurent, il parut entrer en convalescence. Le huitième jour de sa maladie, il causait, sa tête se troubla ; il fit une phrase à contre-sens, il s'en aperçut, la recommença et se trompa encore ; alors il se leva. « Une apoplexie », me dit-il en se regardant dans une glace, en me faisant voir sa bouche qui tournait un peu et une main froide et sans mouvement. Il passe dans sa chambre, se met sur son lit, embrasse ma mère, lui dit adieu ; m'embrasse, me dit adieu ; explique l'endroit où l'on trouverait quelques livres qui ne lui appartenaient pas, et cesse de parler. Lui seul avait sa tête, tout le monde l'avait perdue. Il était onze heures du soir, les médecins, les chirurgiens arrivent ;

(1) Observation très exacte de pyorrhée alvéo-dentaire.

ils ne pouvaient le déterminer à remuer de l'endroit où il s'était placé ; ils nous donnaient la mort en nous répétant qu'ils avaient vu plusieurs fois des malades expirer dans cette position. Il faisait signe qu'il voulait être tranquille ; il nous entendait parfaitement. On parvint enfin à lui appliquer les vésicatoires au dos et aux deux jambes, et à le déterminer à boire du petit-lait. Les cantharides furent appliquées à minuit ; à une heure du matin, il se leva, vint s'asseoir dans son fauteuil. Il prit huit grains d'émétique dans la nuit ; comme on lui en donnait sans cesse et que ce remède le tourmentait, il disait doucement : « Vous me faites vivre avec de bien mauvaises choses. » Il passa ainsi trois jours et trois nuits, ayant un délire très froid et très raisonné ; il dissertait sur des épitaphes grecques et latines et me les traduisait ; il dissertait sur la tragédie, il se rappelait les beaux vers d'Horace et de Virgile et les récitait ; il causait toute la nuit, demandait l'heure qu'il était, trouvait qu'il était temps de se coucher, se mettait tout habillé sur son lit et se relevait cinq minutes après. Le quatrième jour cet état disparut avec le souvenir de ce qui s'était passé. Deux vésicatoires se fermèrent, il en resta un à la jambe droite, ouvert et suppurant pendant deux mois. Sa santé paraissait rétablie ; il causait avec ses amis presque aussi gaiement qu'à l'ordinaire ; il avait beaucoup d'appétit, et mangeait peut-être un peu trop ; il dormait et désirait vivement la fin de ce vésicatoire pour sortir et se promener. Ce temps arriva ; il sortit, se promena tous les jours pendant quelques mois ; il n'éprouvait aucune douleur aiguë, mais il était faible et languissant. »

Enfin se produisit l'hydropisie qu'il avait prévue. Les pilules de Bacher le soutinrent quelque temps.

Au cours de sa maladie, le curé de Saint-Sulpice vint le voir. Diderot le reçut en homme de bonne compagnie et s'accorda avec lui sur les questions de morale, effleurant même les matières théologiques.

« Le curé se hasarda à faire entendre que s'il imprimait ces maximes et une petite rétractation de ses ouvrages, cela ferait un fort bel effet dans le monde. « Je le crois, Monsieur le curé, mais convenez que je ferais un impudent mensonge. » Ma mère aurait donné sa vie pour que mon père crût ; mais elle aimait mieux mourir que de l'engager à faire une seule action qu'elle pût regarder

comme un sacrilège. Persuadé que mon père ne changerait jamais d'opinion, elle voulut lui épargner les persécutions, et jamais elle ne l'a laissé un seul instant tête à tête avec le curé ; nous le gardions l'une et l'autre. »

La veille de sa mort,

« il reçut le soir ses amis ; la conversation s'engagea sur la philosophie et les différentes routes pour arriver à cette science ; « le premier pas, dit-il, vers la philosophie, c'est l'incrédulité. » Ce mot est le dernier qu'il ait proféré devant moi ; il était tard, je le quittai, j'espérais le revoir encore. Il se leva le samedi 30 juillet 1784 ; il causa toute la matinée avec son gendre et son médecin ; il se fit raccommoder son vésicatoire dont il souffrait ; il se mit à table, mangea une soupe, du mouton bouilli et de la chicorée ; il prit un abricot ; ma mère voulut l'empêcher de manger ce fruit : « Mais quel diable de mal veux-tu que cela me fasse ? » Il le mangea, appuya son coude sur la table pour manger quelques cerises en compote, toussa légèrement. Ma mère lui fit une question ; comme il gardait le silence, elle leva la tête, le regarda, il n'était plus » (1).

Suivant son désir, on fit son autopsie, « il croyait cette opération utile aux vivants ».

« La tête était aussi parfaite, aussi bien conservée que celle d'un homme de vingt ans. Un des poumons était plein d'eau ; son cœur les deux tiers plus gros que celui des autres personnes. Il avait la vésicule du fiel entièrement sèche, il n'y avait plus de matière bilieuse ; mais elle contenait vingt-une pierres dont la moindre était grosse comme une noisette » (2).

Mme de Vandeul nous dit :

« Son enterrement n'a éprouvé que de légères difficultés. Le curé de Saint-Roch lui envoya un prêtre pour le veiller ; il mit plutôt de la pompe que de la simplicité dans cette affreuse cérémonie. Il a été inhumé dans la chapelle de la Vierge à Saint-Roch. »

(1) T. I, pp. LV-LVII.
(2) Diderot se plaint à Sophie Volland de sa néphrétique, ces détails feraient croire plutôt à des coliques hépatiques.

La correspondance de Grimm confirme ces renseignements :

« Une fin si subite, jointe aux égards avec lesquels il avait reçu l'année dernière les visites du curé de Saint-Sulpice, paroisse sur laquelle il demeurait alors, n'ont laissé aux prêtres aucune apparence de motif pour troubler ses derniers moments ni pour lui refuser les derniers devoirs. Le curé de Saint-Roch, sur la paroisse duquel il est mort, a bien cru devoir faire d'abord quelques difficultés, fondées sur la réputation trop bien établie du philosophe et sur la doctrine répandue dans ses écrits, doctrine qui n'avait été démentie par aucune profession publique ; mais ces scrupules ont cédé aux considérations qui lui ont été présentées par le gendre du défunt, M. de Vandeul, et surtout à la demande, assez intéressante pour un curé, d'un convoi de 1.500 à 1.800 livres » (1).

*
* *

Nous avons insisté sur la biographie de Diderot, en empruntant à lui-même, à sa fille, aux contemporains qui l'ont bien connu, les faits les plus intéressants de sa vie et les traits les plus marqués de sa physionomie. C'est un peu son caractère qu'il signale dans la page que nous avons citée de lui sur les habitants de Langres, c'est cette mobilité qui cède à toutes les impulsions, cette « girouette » qui tourne à tous les vents. On peut discerner aussi ce qu'il doit à l'influence de ses parents et à l'idée qu'il se faisait d'eux : de sa mère il imite la simplicité et la bonté, de son père, le sentiment de la justice, de la stricte honnêteté en matière d'argent, d'un certain goût peut-être de popularité et de la joie d'arbitrer les querelles et les différends. Cette tendance ne lui réussit guère, puisque la raison la plus

(1) Contrairement à Mme de Vandeul, Grimm donne pour la mort la date du 31 et non du 30 juillet. L'acte de décès confirme le 31, car, daté du 1er août, il contient la mention : « décédé hier ». Les recherches faites à plusieurs reprises n'ont pas permis de découvrir le moindre signe funéraire ; probablement Diderot fut-il enterré sous une dalle de la chapelle, où devait être inhumé cinq ans plus tard son ami le baron d'Holbach.

plausible de sa brouille avec Jean-Jacques est la bonne volonté qu'il montra dans ces chicanes de société surgies entre le Genevois, Mme d'Epinay et Grimm. Ce qui est à son éloge, c'est qu'il conserva tous ses amis, qu'il apportait dans ses relations la plus touchante soumission de cœur, et qu'il avait rendu aux deux ingrats qui l'ont trahi, à Falconet et à Rousseau, les plus signalés services. Rendre service était d'ailleurs sa fonction naturelle et tous les témoignages concordent avec le sien propre pour nous assurer qu'avoir besoin de lui était se créer un titre à sa reconnaissance.

Né dans une famille pieuse, élevé par les Jésuites, ayant manifesté un instant l'intention d'entrer dans les ordres, il versa dans l'irréligion et fut « athée avec délices », suivant le mot d'André Chénier, et même avec ostentation. Non seulement il ne s'arrêta pas au déisme du Vicaire Savoyard ou de Voltaire, mais il ne garda pas même, comme celui-ci, des sentiments de reconnaissance à ses anciens maîtres. Il semble que la contrainte des années d'études ait été trop pénible à sa fougue d'indépendance.

Sa morale, que nous verrons qu'il fonde sur la physiologie, semble bien un peu faite pour légitimer l'instinct et certains instincts qu'il portait en lui ; elle est intéressante en ce qu'il cherche et trouve à l'épicurisme le moins relevé une justification scientifique. Mais d'autres tendances de sa nature et ses traditions de famille tempèrent par un stoïcisme, dont son admiration pour Sénèque est la solide garantie, ce qu'il y aurait de trop relâché dans une complaisance sans borne pour les sens. Il usa librement des plaisirs de la table et librement aussi des voluptés de l'amour. Marié sans discernement, contre la volonté paternelle, avec une jeune fille un peu bornée, il la trompa bientôt et la trompa souvent, de l'aveu même de Mme de Vandeul. Les mœurs du temps peuvent être une atténuation, sinon une excuse, à ce manque obstiné de fidélité ; du moins, ni par l'origine de sa femme, ni

par sa conduite personnelle, ne donna-t-il le scandale que constituait le ménage de Rousseau. Moins aristocrate que Voltaire, par ses goûts et par ses façons il est peuple, mais il n'est pas canaille comme Jean-Jacques. La différence d'humeur, l'inégalité d'intelligence, l'incompréhension de Mme Diderot pour le génie de son mari seraient encore des excuses d'une autre sorte. Enfin, loin de mettre ses enfants à l'Assistance, il eut pour l'établissement de sa fille les précautions les plus bourgeoises, après avoir donné à son éducation les soins les plus libéraux.

Son œuvre la plus intéressante, c'est peut-être en définitive sa vie, par ce qu'il a sauvegardé d'apparences, par ce qu'il a maintenu d'essentiel dans les nécessaires conventions sociales, tout en réalisant déjà le type d'un bohème littéraire et s'inscrivant, par avance, dans la liste de ceux que Vallès appellera « les Réfractaires ». Et de ses créations, la plus vivante, la plus intense, n'est-elle pas ce *Neveu de Rameau,* qu'il intitula satire ? satire de lui-même, portrait poussé jusqu'à la caricature, où le peintre avait des affinités avec le modèle, d'où le succès de la réussite par la profondeur de la compréhension.

L'enthousiasme fut sa faculté maîtresse, dans la conduite de sa vie, comme dans l'édification de son œuvre. Qu'il n'ait pas été tempéré par le souci des règles convenues, qu'il ait même été parfois ou souvent déréglé, il faut en convenir. Le lui reprocher trop durement, ce serait le juger selon d'autres principes que les siens. Usons envers lui de la tolérance et de l'indulgence, qui étaient d'usage en son temps et qui s'imposent plus encore au nôtre : nous n'avons pas le droit de nous montrer trop exigeants. Tel qu'il s'est dépeint, sincèrement, avec ses défauts et ses qualités, il mérite l'estime et il commande la sympathie. Eloigné de toute hypocrisie, incapable de dissimulation, naturel par-dessus tout, il est bien l'homme de son œuvre, il ne s'est pas composé pour le public un masque d'auteur et

de faux sage. Il s'excuse quelque part du précédent de Montaigne, sur le reproche qu'on lui faisait de son goût pour les anecdotes licencieuses ; c'est un parrainage qu'il pourrait revendiquer d'une façon plus générale : tous deux furent « de bonne foy ».

CHAPITRE II

LE PHILOSOPHE

I. LE PHILOSOPHE

Dans l'œuvre immense et multiple de Diderot, c'est par la philosophie qu'il convient de commencer. Pour la postérité, comme pour ses contemporains, pour ses amis, comme pour ses adversaires, il était et il est resté le Philosophe. Avec d'Alembert, il partage la gloire d'avoir conçu et dirigé l'*Encyclopédie*, mais, sinon seul, du moins plus que tout autre, il a supporté les risques de l'entreprise et assumé la plus grosse part des haines qu'elle soulevait. Considéré comme le chef de la secte, il est particulièrement visé par Palissot dans la comédie des *Philosophes* ; il paie non seulement pour ses imprudences personnelles et ses excès de langage ou ses hardiesses théoriques, mais on le rend responsable de tout ce que pourront dire ou publier ses disciples, même s'il les réfute, comme Helvétius ou d'Holbach. Jamais le Roi ne put tolérer qu'il fût de l'Académie ; un siècle encore après qu'il a disparu, mal connu, méconnu, son nom reste comme flétri de libertinage ; il apparaît toujours débraillé dans ses mœurs et d'esprit dévergondé.

La philosophie, qui est un tour particulier d'intelligence, une façon critique d'envisager les choses et de tirer des faits des conclusions générales, ou de se perdre en des rêveries et des méditations à propos de tout et de rien, emplit l'œuvre de Diderot. Avec sa méthode

peu sévère de composition, avec ce bouillonnement perpétuel d'idées qui est la marque de son génie, rien d'étonnant à ce qu'une théorie ne soit le développement d'une anecdote, qu'on trouve des vues physiologiques dans le *Paradoxe sur le Comédien* et des aperçus originaux de métaphysique dans les *Salons*. Cette dispersion, qui réserve d'heureuses surprises dans ses plus médiocres ouvrages, rend bien difficile un exposé méthodique de ses idées essentielles ; on ne saurait, en effet, parler de système avec un homme aussi peu systématique et divers.

Lui-même ne dédaigne pas de s'appeler philosophe et se peint sous le nom d'Ariste dans son *Discours sur la Poésie dramatique.*

« Vous connaissez Ariste ; c'est de lui que je tiens ce que je vais vous en raconter. Il avait alors quarante ans. Il s'était particulièrement livré à l'étude de la philosophie. On l'avait surnommé le philosophe, parce qu'il était né sans ambition, qu'il avait l'âme honnête, et que l'envie n'en avait jamais altéré la douceur et la paix. Du reste, grave dans son maintien, sévère dans ses mœurs, austère et simple dans ses discours (1), le manteau d'un ancien philosophe était presque la seule chose qui lui manquât ; car il était pauvre et content de sa pauvreté.

Un jour qu'il s'était proposé de passer avec ses amis quelques heures à s'entretenir sur les lettres ou sur la morale, car il n'aimait pas à parler des affaires publiques, ils étaient absents, et il prit le parti de se promener seul. Il fréquentait peu les endroits où les hommes s'assemblent. Les lieux écartés lui plaisaient davantage. Il allait en rêvant, et voici ce qu'il se disait :

J'ai quarante ans. J'ai beaucoup étudié ; on m'appelle le philosophe. Si cependant il se présentait ici quelqu'un qui me dît : Ariste, qu'est-ce que le vrai, le bon et le beau ? aurais-je ma réponse prête ? Non. Comment, Ariste, vous ne savez pas ce que c'est que le vrai, le bon et le beau ; et vous souffrez qu'on vous appelle le philosophe !

(1) Ceci n'est vrai que par comparaison. L'austérité de Diderot ne va pas sans quelque propension aux histoires graveleuses, ni sa sévérité de mœurs sans quelques défaillances. Mais, au total, il fut bon père et bon époux même, si nous avons égard à la dissolution du siècle.

Après quelques réflexions sur la vanité des éloges qu'on prodigue sans connaissance, et qu'on accepte sans pudeur, il se mit à rechercher l'origine de ces idées fondamentales de notre conduite et de nos jugements...

Après cet entretien avec lui-même, Ariste conçut qu'il avait encore beaucoup à apprendre. Il rentra chez lui. Il s'y renferma pendant une quinzaine d'années. Il se livra à l'histoire, à la philosophie, à la morale, aux sciences et aux arts. »

Quand il se fait aborder par le neveu de Rameau, celui-ci le salue : « Ah ! ah ! vous voilà, Monsieur le philosophe ! » et le début de la fameuse satire nous le présente exactement sous le même aspect.

« Qu'il fasse beau, qu'il fasse laid, c'est mon habitude d'aller, sur les cinq heures du soir, me promener au Palais-Royal. C'est moi qu'on voit toujours seul, rêvant sur le banc d'Argenson. Je m'entretiens avec moi-même de politique, d'amour, de goût ou de philosophie ; j'abandonne mon esprit à tout son libertinage ; je le laisse maître de suivre la première idée sage ou folle qui se présente... »

Pour lui-même donc, il est, en tant que philosophe, surtout moraliste, un peu à la façon de Socrate, restant attaché aux fortes réalités, s'abandonnant à l'enthousiasme, comme à son « daimôn » intérieur, et donnant peu dans les abstractions. La mort de Socrate lui apparaissait, au surplus, comme le plus beau sujet et le type même du drame philosophique.

Tout naturellement, il se chargea, dans l'*Encyclopédie,* de la partie purement philosophique : c'est lui qui rédigea le plus grand nombre des articles qui concernent les hommes et les systèmes, ceux surtout de l'antiquité. On ne peut pas dire qu'il s'y soit montré fort intéressant, ni dans l'exposé, ni dans la critique. L'étude et des textes et de l'histoire a fait depuis le XVIIIe siècle tant de progrès qu'il serait sans doute injuste de se montrer vis-à-vis de lui trop sévère pour des erreurs ou des confusions de détail. Mais on est étonné de le trouver, pour ainsi dire, aussi sage, aussi

réservé. Il est, sans comparaison possible, beaucoup moins hardi dans ses assertions, ses négations ou ses insinuations que ne l'avait été Bayle ou que ne l'était Voltaire ; on comprend facilement qu'il se sentait trop surveillé pour s'y donner librement carrière, et ce n'est pas dans les articles philosophiques qu'il faut chercher les hardiesses de l'œuvre ; elles sont d'ailleurs beaucoup plus dans l'intention générale, dans le dessein même, et Diderot devait, après s'être vu supprimer le privilège, tâcher au moins de se conserver la tolérance tacite.

II. PHILOSOPHIE SCIENTIFIQUE

Diderot était passionnément curieux de toute chose, il le savait, et n'en concevait pas d'orgueil, voyant dans cette curiosité la cause de sa « médiocrité dans tous les genres », comme il l'avoue dans son *Essai sur les Règnes de Claude et de Néron,* en exagérant toutefois sa sévérité pour lui-même.

« Cette médiocrité dans tous les genres est la suite d'une curiosité effrénée et d'une fortune si modique qu'il ne m'a jamais été permis de me livrer tout entier à une seule branche de la connaissance humaine. J'ai été forcé toute ma vie de suivre des occupations auxquelles je n'étais pas propre et de laisser de côté celles où j'étais appelé par mon goût, mon talent et quelques espérances de succès. »

Cette curiosité ne faisait point de différence des lettres ou des arts aux sciences, de l'histoire à la littérature, de la peinture à la musique, des mathématiques aux sciences physiques et naturelles. Il avait commencé par donner des leçons de mathématiques et nous avons de lui cinq *Mémoires* publiés en 1748 sur l'Acoustique, la Développante du Cercle, la Tension des cordes, le Projet d'un nouvel orgue, la Résistance de l'air au mouve-

ment des pendules. Il s'était également occupé du calcul des probabilités. Mais les sciences naturelles l'attiraient davantage.

« Pas de livres que je ne lise plus volontiers que les livres de médecine, pas d'hommes dont la connaissance soit plus intéressante pour moi que celle des médecins. »

Et, de fait, il fréquentait assidûment Bordeu, le médecin, et le chirurgien Petit ; il leur écrivait pour obtenir d'eux la réponse à des questions précises de technique. Ses *Eléments de Physiologie* sont des notes prises au cours de ses lectures, ou des réflexions qu'il fait, des objections, des interrogations qu'il se pose ; ce sont parfois des notations de cas curieux rédigés avec la sécheresse nette d'une observation clinique. Incarcéré à la Bastille, il avait lu, la plume à la main, l'*Histoire naturelle* de Buffon et voulait transmettre à l'auteur ses observations personnelles pour une seconde édition. Il avait d'ailleurs prévu et prédit, en 1754, « une grande révolution dans les sciences », considérant que les mathématiques arrivaient au terme de leur évolution et que toutes les promesses de l'avenir étaient réservées à « l'histoire de la nature et à la physique expérimentale ».

On pourrait multiplier les citations de textes dans lesquels il apparaît, indubitablement, le précurseur de Buffon, de Lamarck et de Darwin.

Les *Epoques de la Nature* sont de 1778, et c'est en 1770 que, dans le récit de son *Voyage à Bourbonne,* Diderot esquisse, à propos des eaux thermales, les grandes révolutions du globe :

« Combien de vicissitudes dans l'espace immense qui s'étend au-dessus de nos têtes ? Combien d'autres dans les entrailles profondes de la terre ? Une rivière nécessaire au mouvement des moulins à sucre, à l'arrosement des terres plantées de cannes et à la subsistance des habitants vient

de disparaître à la Martinique dans un tremblement de terre, et de rendre une contrée à l'état sauvage. Les mers et la population marchent. Un jour il y aura des baleines où croissent nos moissons, des déserts où la race humaine fourmille. Les volcans semblent communiquer de l'un à l'autre pôle. Lorsque l'un mugit en Islande, un autre se tait en Sicile ou parle dans les Cordillières. Les entrailles de la terre sont fouillées de cavités immenses où des masses énormes d'eaux vont ou iront s'engloutir. Le feu a creusé des réservoirs à l'eau ; ces réservoirs un temps vides, un autre temps remplis, sont à découvert comme nos lacs, ou attendent que la croûte qui les couvre, se fonde, se brise et les montre. Les extrémités de notre demeure s'affaissent, l'équateur s'élève par une force qui va toujours en croissant. Ce que nous appelons notre globe tend sans cesse à ne former qu'un mince et vaste plan. Peut-être qu'avant d'avoir pris cette forme, il ira se précipiter dans l'océan de feu qui l'éclaire, à la suite de Mercure, de Vénus et de Mars. Qui sait si Mercure sera la première proie qu'il a dévorée ? Que diront nos neveux lorsqu'ils verront la planète de Mercure se perdre dans ce gouffre enflammé ? Pourront-ils s'empêcher d'y prévoir leur sort à venir ? Si, du milieu de leur terreur, ils ont le courage d'agrandir leurs idées, ils prononceront que toutes les parties du grand tout s'efforcent à s'approcher, et qu'il est un instant où il n'y aura qu'une masse générale et commune. »

Dans l'*Interprétation de la Nature* (1754) nous trouvons ce texte essentiel comme première vue du transformisme et de l'évolution :

« De même que dans les règnes animal et végétal, un individu commence, pour ainsi dire, s'accroît, dépérit et passe, n'en serait-il pas de même des espèces entières ?... Le philosophe ne pourrait-il pas soupçonner que l'animalité avait de toute éternité ses éléments particuliers à part et confondus dans la masse de la matière, qu'il est arrivé à ces éléments de se réunir, parce qu'il était possible que cela se fît, que l'embryon formé par ces éléments a passé par une infinité d'organisations et de développements (1) ;

(1) C'est ce qu'il appelle la « chaîne des êtres », et, de ce qu'elle ne nous apparaît pas complète, il ne faut pas conclure qu'elle ne soit pas, en effet, mais que nos connaissances sont insuffisantes et que l'anatomie comparée nous fera retrouver le maillon qui nous semble faire défaut. « Éléments de physiologie. Chaîne des êtres. Il ne faut

qu'il a eu, par succession, du mouvement, de la sensation, des idées, de la pensée, de la conscience, des sentiments, des passions, des signes, des gestes, des sons, des sons articulés, une langue, des lois, des sciences, des arts ; qu'il s'est écoulé des millions d'années entre chacun de ces développements ; qu'il a peut-être encore d'autres développements à subir et d'autres accroissements à prendre, qui nous sont inconnus ; qu'il s'éloigne ou qu'il s'éloignera de cet état par un dépérissement éternel, pendant lequel ses facultés sortiront de lui comme elles y étaient entrées ; qu'il disparaîtra pour jamais de la nature, ou plutôt qu'il continuera d'y exister, mais sous une forme et avec des facultés tout autres que celles qu'on lui remarque dans cet instant de la durée ? ».

Et le *Rêve de d'Alembert*, l'*Entretien avec d'Alembert*, *la Suite de l'Entretien*, ne sont, avec des compléments de morale et quelques polissonneries immorales, que le développement de cet aperçu prophétique. On y retrouve le développement de l'idée avec une sorte d'enthousiasme, qui ne se peut comparer qu'à celui de Lucrèce :

« Tous les êtres circulent les uns dans les autres, par conséquent toutes les espèces ; tout est un flux perpétuel. Tout animal est plus ou moins homme ; tout minéral est plus ou moins plante ; toute plante est plus ou moins animal... Il n'y a qu'un seul grand individu ; c'est le tout. Dans ce tout, comme dans une machine, dans un animal quelconque, il y a une partie que vous appellerez telle ou telle ; mais quand vous donnerez le nom d'individu à cette partie du tout, c'est par un concept faux... Qu'est-ce qu'un être ? La somme d'un certain nombre de tendances. Est-ce que je puis être autre chose qu'une tendance ? Non, je vais à un terme. Et les espèces ? ces espèces ne sont que des tendances à un terme commun qui leur est propre. Et la vie ? La vie, une suite d'actions et de réactions... »

Et non seulement, il eut cette vue générale, dont on

pas croire la chaîne des êtres interrompue par la diversité des formes ; la forme n'est souvent qu'un masque qui trompe, et le chaînon qui paraît manquer existe peut-être dans un être connu à qui les progrès de l'anatomie comparée n'ont encore pu assigner sa véritable place. »

pourrait se demander s'il apercevait toutes les conséquences, mais les *Eléments de Physiologie,* qui sont précisément les notes rassemblées pour servir de fondement solide à cet exposé littéraire et pittoresque, nous donnent la preuve qu'il avait la parfaite connaissance de son sujet.

En citant l'exemple de l'aigle et de la taupe pour les modifications de la vision, il conclut : « L'organisation détermine les fonctions » ; d'une observation clinique sur une modification de la vulve, il tire cette conclusion : « Organe engendré par le besoin ». Il rapproche et réunit les deux formules : « L'organisation détermine les fonctions et les besoins ; et quelquefois les besoins refluent sur l'organisation, et cette influence peut aller quelquefois jusqu'à produire des organes, toujours jusqu'à les transformer. » Le *Rêve* nous donne enfin l'expression définitive et presque contemporaine : « Les organes produisent les besoins et réciproquement les besoins produisent les organes (1). » Il ajoute, plus loin : « Le défaut continuel d'exercice anéantit les organes. L'exercice violent les fortifie et les exagère. »

Chaque organe a sa vie propre, et sa vie relative à l'ensemble. Les organes réagissent les uns sur les autres, se font équilibre, déterminent notre sensibilité, notre intelligence. Les *Eléments* nous donnent cet avant-goût des théories les plus modernes, et il n'est pas excessif de voir une formule très approchée de la fameuse parole de l'aliéniste Moreau de Tours : « le génie est une névrose », dans cette remarque de Diderot: « Le génie suppose toujours quelque désordre dans la machine ».

Enfin, l'influence de la mère dans la gestation, l'hérédité, avec ses régressions ataviques, sont également traitées ou plutôt touchées par Diderot, soit dans

(1) Nous disons : « La fonction crée l'organe et l'organe crée la fonction. »

ses ouvrages scientifiques, soit même dans ses œuvres plus spécialement littéraires, comme le *Neveu de Rameau*, qui parle de la race et de ce qu'il appelle plaisamment « la molécule maternelle ».

III. PHILOSOPHIE MORALE

Diderot s'apparaît à lui-même surtout comme un moraliste :

« Je me crois passable moraliste, parce que cette science ne suppose qu'un peu de justesse dans l'esprit, une âme bien faite, de fréquents soliloques et la sincérité la plus rigoureuse avec soi-même, savoir s'accuser et ignorer l'art de s'absoudre. »

Ce qui le rend extrêmement intéressant et original comme moraliste, c'est qu'il fonde sa morale sur la physiologie. Sans doute, est-il par là même entraîné parfois un peu loin et mérite-t-il que Gœthe ait défini son *Neveu de Rameau* une œuvre *immoralement morale*. Mais, sans le suivre jusqu'au bout de ses outrances paradoxales, il y a lieu de le féliciter pour ce qu'il a cherché aux règles courantes et aux préceptes de la morale un fondement qui lui paraissait assuré. Il reconnaissait la difficulté de l'entreprise :

« Il n'y a pas, dit-il dans l'*Essai sur les Règnes*, de science plus évidente et plus simple que la morale pour l'ignorant; il n'y en a pas de plus épineuse et de plus obscure pour le savant. C'est peut-être la seule où l'on ait tiré les corollaires les plus vrais, les plus éloignés et les plus hardis, avant que d'avoir posé des principes. »

La base de la morale ne saurait être pour lui la religion. « Dans aucun siècle et chez aucune nation, les opinions religieuses n'ont servi de base aux mœurs nationales. » Les récompenses futures ne peuvent non plus constituer une sanction morale, car, agir par espé-

rance ou s'abstenir par crainte, ce serait « prêter à Dieu à la petite semaine ».

La morale est proprement humaine, il l'a définie une science, et c'est, tout spécialement, la science du bonheur. « Quels sont les devoirs des hommes ? De se rendre heureux. D'où dérive la nécessité de contribuer au bonheur des autres, ou, en d'autres termes, d'être vertueux. »

Il développe cette idée dans ses *Miscellanea Philosophiques* :

« Ne savez-vous pas que vous voulez être heureux, que les autres ont le même désir que vous ; qu'il n'y a de félicité vraie que par le besoin que vous avez les uns des autres, et que par les secours que vous attendez de vos semblables et qu'ils attendent de vous... Soyez donc bienfaisants, tandis que vous êtes, et endormez-vous du dernier sommeil, aussi tranquilles sur ce que vous deviendrez, que vous l'êtes sur ce que vous étiez il y a quelques centaines d'années. Le monde moral est tellement lié au monde physique qu'il n'y a guère d'apparence que ce ne soit pas une seule et même machine. Vous aviez été un atome de ce grand tout, le temps vous réduira à un atome de ce grand tout. De ces métamorphoses la plus importante est celle sous laquelle vous marchez à deux pieds, la seule qui soit accompagnée de conscience, la seule sous laquelle vous constituez par la mémoire de vos actions successives un individu qui s'appelle *moi*. Faites que ce *moi*-là soit honoré et respecté, et de lui-même et de ceux qui coexistent avec lui, et de ceux qui viendront après lui... Vous serez bien avec vous si vous êtes bien avec les autres, et réciproquement. »

C'est le plaisir et la douleur qui sont les maîtres de l'homme, et qui le guident dans la recherche de son bonheur personnel. « Le plaisir et la douleur ont été les premiers maîtres de l'animal, ce sont eux peut-être qui ont appris à toutes les parties leurs fonctions et les ont rendues habituelles et héréditaires. » Et si la morale est, comme on le dit et comme on le constate, universelle, il ne peut y en avoir qu'une raison également constante, et qui est la similitude d'organisation. Il y

insiste dans les *Fragments échappés de la plume d'un Philosophe* :

« Où chercherons-nous l'origine de cette unanimité de jugement si constante et si générale au milieu d'opinions contradictoires et passagères ?... Dans une cause physique, constante et éternelle,... [qui] est dans l'homme même, dans la similitude d'organisation d'un homme à un autre, similitude d'organisation qui entraîne celle des mêmes besoins, des mêmes plaisirs, des mêmes peines, de la même force, de la même faiblesse ; source de la nécessité de la société ou d'une lutte commune contre les dangers communs et naissant du sein de la nature même qui menace l'homme de cent côtés. »

Aussi conclut-il bravement qu'il faut suivre la nature et

« nos passions [qui] nous inspirent toujours bien, puisqu'elles ne nous inspirent que le désir du bonheur. »

Nos instincts naturels nous dominent, et, en dépit de toutes les vertus de convention, reparaissent toujours :

« Il est des circonstances extrêmes qui ramènent l'homme à sa première simplicité : la misère et la maladie, deux grands exorcistes. En effet, que deviennent alors toutes les vertus conventionnelles ? Dans la misère, l'homme est sans remords ; et dans la maladie, la femme est sans pudeur. »

Fondant la morale sur la science, et, plus spécialement, sur la physiologie, il n'est pas étonnant qu'il soit, en principe, rigoureusement déterministe. Son déterminisme est intéressant d'ailleurs en ce qu'il est scientifique, établi sur la physique générale pour l'Univers, et pour l'homme, sur l'activité fonctionnelle. Nombreuses sont les remarques des *Eléments de Physiologie* qui détruisent la volonté et la liberté, et les formules tranchantes abondent :

«L'action propre des organes commandant à la machine et lui commandant involontairement... La volonté n'est pas

moins mécanique que l'entendement... On dit que le désir naît de la volonté. Le désir est fils de l'organisation... »

Dans le *Rêve de d'Alembert*, le médecin Bordeu définit la liberté « la dernière impulsion du désir et de l'aversion, le dernier résultat de ce qu'on a été depuis la naissance jusqu'au moment où l'on est », et *Jacques le Fataliste* affirme l'impossibilité d'agir à tel moment donné autrement que l'on n'agit par l'identité même du sujet :

« Puis-je n'être pas moi ? Et étant moi, puis-je faire autrement que moi ? Puis-je être moi et un autre ? Et depuis que je suis au monde, y a-t-il un seul instant où cela n'ait été vrai ? »

C'est pourquoi, n'étant pas libre, il ne se sent pas responsable :

« Jacques ne connaissait ni le nom de vice, ni le nom de vertu ; il prétendait qu'on était heureusement ou malheureusement né. Quand il entendait prononcer le mot récompenses ou châtiments, il haussait les épaules. Selon lui, la récompense était l'encouragement des bons, le châtiment l'effroi des méchants. Qu'est-ce autre chose, disait-il, s'il n'y a point de liberté et que notre destinée soit écrite là-haut ? Il croyait qu'un homme s'acheminait aussi nécessairement à la gloire ou à l'ignominie, qu'une boule qui aurait conscience d'elle-même suit la pente d'une montagne ; et que, si l'enchaînement des causes et des effets qui forment la vie d'un homme depuis le premier instant de sa naissance jusqu'à son dernier soupir nous était connu, nous resterions convaincus qu'il n'a fait que ce qu'il était nécessaire de faire. »

Cependant Jacques se contredit parfois lui-même et va jusqu'à faire sa prière, ce qui est une inconséquence avec ses principes, puisque la nécessité ne peut être fléchie. Une lettre fort intéressante, écrite à un certain Landois, montre la même contradiction chez Diderot. Il lui conseille de « ne se repentir de rien », mais il disait dans l'*Essai sur les règnes de Claude et de*

Néron « savoir s'accuser et ignorer l'art de s'absoudre ». Le déterminisme exclut le repentir, le repentir suppose la responsabilité, du moins la conscience et le goût de la vertu. Il fallait donc rendre à la vertu sa place dans le système général.

Il la réintègre très facilement et, après avoir affirmé : « point de bonheur sans la vertu », développe cette idée que la vertu nous conduit au bonheur, parce qu'elle nous assure l'estime de nous-même et aussi celle de nos semblables. Il ajoute même cette notion épicurienne que le mal porte en lui-même son châtiment par les conséquences qu'il entraîne, et c'est sur ces humbles mais solides fondements qu'il entreprit l'éducation morale de sa fille :

« Je me proposai de lui faire concevoir qu'il n'y a aucune vertu qui n'eût deux récompenses : le plaisir de bien faire et celui d'obtenir la bienveillance des autres ; aucun vice qui n'eût deux châtiments : l'un au fond de notre cœur, un autre dans le sentiment d'aversion que nous ne manquons jamais d'inspirer aux autres. Le texte n'était pas stérile. Nous parcourûmes la plupart des vertus ; ensuite je lui montrai l'envieux avec ses yeux creux et son visage pâle et maigre ; l'intempérant avec son estomac délabré et ses jambes goutteuses, le luxurieux avec sa poitrine asthmatique et les restes de plusieurs maladies qu'on ne guérit point ou qu'on ne guérit qu'au détriment du reste de la machine. »

Il rend compte à Sophie Volland d'une conversation chez le baron d'Holbach, à la Chevrette :

« Pourquoi taire les bonnes qualités et ne relever que les défauts ? Il y a là dedans au moins une sorte d'envie qui me blesse, moi qui lis les hommes comme les auteurs, et qui ne charge ma mémoire que des choses bonnes à savoir et à imiter... [Comme on posait la question : pourquoi] les âmes sensibles s'émeuvent si promptement, si fortement, si délicieusement, au récit d'une bonne action..., je répondis que... tout était expérimental en nous ; que nous nous apprenions dès la plus tendre enfance ce qu'il était de notre intérêt de cacher ou de montrer. Lorsque les motifs de nos actions, de nos jugements, de nos démonstrations

nous sont présents, nous avons ce qu'on appelle la science ; quand ils ne sont pas présents à notre mémoire, nous n'avons que ce qu'on appelle goût, instinct et tact. Les raisons de nous montrer sensibles au récit de belles actions sont sans nombre : nous révélons une qualité infiniment estimable ; nous promettons aux autres notre estime, s'ils la méritaient jamais par quelque procédé rare et honnête ; nous les encourageons ainsi à l'avoir. Les belles actions nous font concevoir l'espérance de trouver parmi ceux qui nous environnent quelqu'un capable de les faire, et, par l'extrême admiration que nous leur accordons, nous faisons concevoir aux autres l'idée que nous en serions capables nous-mêmes si l'occasion s'en présentait. Indépendamment de toutes ces vues d'intérêt, nous avons une notion, un goût de l'ordre auquel nous ne pouvons résister, qui nous entraîne malgré nous. Toute belle action n'est jamais sans sacrifice, et il nous est impossible de ne pas rendre hommage à celui qui se sacrifie. Quoiqu'en nous sacrifiant nous ne faisons que ce qui nous plaît davantage, nous sommes portés avec raison à honorer ceux qui se départent des avantages les plus précieux pour celui de faire le bien et de s'en estimer davantage eux-mêmes, ou d'en être estimés davantage des autres. »

Il est vrai, ajoutera-t-il, qu'il y a bien des motifs secrets à nos actions, et que les meilleures nous laissent parfois du regret, comme les mauvaises du remords. Jacques le Fataliste a donné son dernier écu à une pauvre femme ; à son maître qui le félicite d'avoir fait « une belle chose », il réplique qu'il a fait « une sottise », et dans une autre lettre à Sophie, Diderot lance cette réflexion profonde qui ne le cède pas en amertume aux plus désabusées maximes de La Rochefoucauld : « Le remords d'une bonne action en affaiblit beaucoup le mérite. »

Deux formules, pour Diderot, embrassent et résument toute la morale : « Il n'y a qu'une vertu, la justice, qu'un devoir, de se rendre heureux », et il dit d'autre part « d'où dérive la nécessité de contribuer au bonheur des autres ». « La justice est la fidélité à tenir les conventions établies », mais, ces conventions va-

riant selon les pays, « la justice ne peut donc être autre chose que l'observation des lois ».

Cependant, telle loi d'usage peut s'opposer au sentiment de la conscience, la légalité à l'équité, notre philosophe n'hésite pas en de pareilles conjonctures, et il déclare tout net son sentiment dans l'*Entretien d'un Père avec ses Enfants* :

« Préférer sa raison à la raison publique, la décision de l'homme à celle de l'homme de loi ? Assurément. Est-ce que la raison de l'espèce humaine n'est pas tout autrement sacrée que la raison d'un législateur ? »

Il y a une difficulté que Diderot examine en différents endroits et qu'il résout, suivant l'époque, en des sens assez divers, c'est la question de savoir si le sentiment de la justice est antérieur ou postérieur à l'idée de loi. Il semble, d'après la *Réfutation* qu'il a faite d'Helvétius, qu'il incline en définitive pour l'antériorité du sentiment :

« Sans cet aveu préliminaire de la conscience, comment les hommes auraient-ils consenti les lois ? Le premier législateur partit sans doute d'un fait qui renfermait l'axiome fondamental de toute morale : *Ne fais point à autrui ce que tu ne veux pas qu'on te fasse* ; en sentait-il la vérité ou ne la sentait-il pas? Si vous répondez le premier, donc il avait quelque notion de justice antérieure à la loi ; si vous répondez le second, vous dites une absurdité évidente.

C'est de l'intérêt commun de tous , et non d'une idée de justice que sont émanées les premières lois. Mais comment l'intérêt aurait-il amené le concert des volontés, si chacun en particulier n'avait pas conçu qu'il était juste de faire pour tous ce que tous s'accordaient à faire pour lui ? »

Quoi qu'il en soit de ces questions un peu subtiles, il existe une loi primordiale, contractuelle, écrite ou non, qui est fondée sur la nature. Peu à peu, des circonstances locales, des volontés individuelles l'ont déformée ; la civilisation a créé un homme artificiel qu'elle

a introduit dans l'homme naturel. Entre eux c'est la lutte sans trêve, d'où naît la souffrance. C'est surtout dans le *Supplément au Voyage de Bougainville* que Diderot a insisté sur ces antinomies et qu'il s'est montré le plus révolutionnaire. Il faut apporter quelque prudence critique en lisant ses affirmations et faire la part de l'éloquence, parfois de la déclamation ou du paradoxe. Les conventions sociales, se référant, soit au pouvoir civil, soit au pouvoir religieux, ont fini par constituer trois sortes de lois : « la loi naturelle qui survit toujours, la loi civile, la loi religieuse ; ces lois n'étant pas toujours d'accord entre elles, l'homme ne sait plus à laquelle entendre. »

On en pourrait conclure

« Qu'en fondant la morale sur les rapports qui subsistent entre les hommes, la loi religieuse devient peut-être superflue et que la loi civile ne doit être que l'énonciation de la loi de nature. Et cela sous peine de multiplier les méchants, au lieu de faire des bons. »

La morale sociale est, comme la morale individuelle, fondée sur la vertu, elle a pour but de nous rendre heureux, nous et les autres.

« Nous n'apportons en naissant qu'une similitude d'organisation avec d'autres êtres, les mêmes besoins, de l'attrait vers les mêmes plaisirs, une aversion commune pour les mêmes peines. Voilà ce qui constitue l'homme ce qu'il est et doit former la morale qui lui convient. »

Cependant, si la civilisation, par les contradictions qu'elle apporte à l'ordre naturel, crée le mal, il serait inexact de lui imputer tout le mal qui existe. Diderot ne nie pas le mal métaphysique, le mal inhérent à l'existence du monde, et dont souvent on a tiré argument contre la Providence.

« Pour que le mal ne fût pas, dit-il dans l'*Introduction aux grands principes*, il faudrait que les lois générales de la

nature fussent différentes... Le mal tient au bien même ; on ne pourrait ôter l'un sans l'autre ; et ils ont tous les deux leurs sources dans les mêmes causes. C'est des lois données à la matière, lesquelles entretiennent le mouvement et la vie dans l'univers, que dérivent les désordres physiques, les volcans, les tremblements de terre, etc. C'est de la sensibilité, source de tous nos plaisirs, que dérive la douleur. Quant au mal moral, qui n'est autre chose que le vice ou la préférence de soi aux autres, il est un effet nécessaire de cet amour-propre, si essentiel à notre conservation et contre lequel tant de faux raisonneurs ont tant déclamé. »

Si, dans l'article *Spinoza* de l'*Encyclopédie,* par prudence sans doute, Diderot s'évertue à ruiner le système du grand déterministe, il en accepte cependant les thèses essentielles. Pour lui, la loi de nature, c'est d'être et de persévérer dans l'être. Il l'affirme à Sophie Volland : « En vérité, je crois que la nature ne se soucie ni du bien ni du mal ; elle est toute à ses deux fins : la conservation de l'indidivu et la propagation de l'espèce. » Physicien, il voit dans le monde des actions et des réactions ; psychologue, il voit dans les rapports entre les hommes des attractions et des répulsions ; physiologiste, il voit surtout la génération. Il est amusant de citer de lui cette boutade : « L'amour est plus facile à expliquer que la faim ; car le fruit n'éprouve pas le besoin d'être mangé. »

Dans le *Supplément au Voyage de Bougainville,* il entreprend la critique du mariage, et son insistance est très intéressante, parce que le mariage est, selon lui, le cas-type, où les conventions sociales se sont superposées au fait naturel de l'attrait réciproque en vue de la procréation. Il condamne d'abord la subordination de la femme à l'homme, dont elle devient la propriété légale. Il condamne également l'indissolubilité du mariage, comme « contraire à la loi générale des êtres ». Musset, dans le *Souvenir,* a imité d'assez près ce beau passage, déjà lyrique dans la prose de Diderot :

Rien te paraît-il plus insensé qu'un précepte qui proscrit

le changement qui est en nous ; qui commande une constance qui n'y peut pas être, et qui viole la liberté du mâle et de la femelle, en les enchaînant pour jamais l'un à l'autre ; qu'une fidélité qui borne la plus capricieuse des jouissances à un même individu ; qu'un serment d'immutabilité de deux êtres de chair, à la face d'un ciel qui n'est pas un instant le même, sous des antres qui menacent ruine, au bas d'une roche qui tombe en poudre, au pied d'un arbre qui se gerce, sur une pierre qui s'ébranle ? »

Dans le *Dialogue entre A et B,* qui fait suite au *Voyage,* il ramène assez curieusement aux sources naturelles et physiologiques ce qu'un Pascal appelait plus noblement les passions de l'amour :

« A. Le mariage est-il dans la nature ?

B. Si vous entendez par le mariage la préférence qu'une femelle accorde à un mâle sur tous les mâles, ou celle qu'un mâle donne à une femelle sur toutes les femelles, préférence naturelle, en conséquence de laquelle il se forme une union plus ou moins durable, qui perpétue l'espèce par la reproduction des individus, le mariage est dans la nature.

A. Je le pense comme vous, car cette préférence se remarque non seulement dans l'espèce humaine, mais encore dans les autres espèces d'animaux : témoin ce nombreux cortège de mâles qui poursuivent une femelle au printemps dans nos campagnes et dont un seul obtient le titre de mari. Et la galanterie ?

B. Si vous entendez par galanterie cette variété de moyens énergiques ou délicats que la passion inspire, soit aux mâles, soit à la femelle pour obtenir cette préférence..., la galanterie est dans la nature.

A. Je le pense comme vous ; témoin cette diversité de gentillesses pratiquées par le mâle pour plaire à la femelle, par la femelle pour irriter la passion et fixer le goût du mâle. Et la coquetterie ?

B. C'est un mensonge, qui consiste à simuler une passion qu'on ne sent pas et à promettre une préférence qu'on n'accordera pas...

A. Ainsi, la coquetterie, selon vous, n'est pas dans la nature ?

B. Je ne dis pas cela.

A. Et la constance ?

B. Pauvre vanité de deux enfants qui s'ignorent eux-

mêmes et que l'ivresse d'un instant aveugle sur l'instabilité de tout ce qui les entoure.

A. Et la fidélité, ce rare phénomène ?

B. Presque toujours l'entêtement et le supplice de l'honnête homme et de l'honnête femme.

A. Et la jalousie ?

B. Passion d'un animal indigent et avare qui craint de manquer ; sentiment injuste de l'homme, conséquence de nos fausses mœurs, et d'un droit de propriété étendu sur un objet pensant, voulant et libre.

A. Ainsi, la jalousie, selon vous, n'est pas dans la nature ?

B. Je ne dis pas cela. Vices et vertus, tout est également dans la nature...

A. La pudeur ?

B. L'homme ne veut être ni troublé ni distrait dans ses jouissances. Celles de l'amour sont suivies d'une faiblesse qui l'abandonnerait à la merci de son ennemi. Voilà tout ce qu'il peut y avoir de naturel dans la pudeur : le reste est d'institution. »

Même l'amour maternel tire son origine d'un besoin satisfait, d'après les *Eléments de Physiologie.* « Exemple de la prédilection des mères pour les enfants qui tettent bien, c'est-à-dire chatouillent bien. Toutes les mères, femmes ou animales, ne nourrissent qu'à la condition d'y trouver leur plaisir. » Toutefois, de l'amour maternel il tire la conclusion qu'il y a chez l'animal une sorte de disposition à la moralité. « Les animaux ont-ils de la morale ? Conduite des animaux pendant l'incubation difficile à expliquer autrement. »

Et il reste qu'il y a, malgré des exagérations sans doute, une tentative originale et intéressante pour expliquer les sentiments en connexion chez l'homme et dans la série animale, qu'il voit de l'un aux autres différence de degré plutôt que de nature, que le principe de l'explication est cherché dans la physiologie même, que les complications, les délicatesses, toutes les sortes d'enrichissements doivent être attribuées à l'évolution. Dans un ordre de faits particuliers, c'est bien l'application de notre philosophie scientifique montrant que le progrès se fait du simple au complexe



Reproduction de la gravure frontispice de l'Encyclopédie.

et vers une complexité toujours plus diversifiée et nuancée.

Mais cette superbe d'affirmations tranchantes ne va pas sans quelques repentirs. Une lettre à Sophie Volland, à propos de l'éducation de la future Mme de Vandeul, confirme la tendresse qu'il éprouvait pour la femme et le respect qu'il éprouvait pour la mère. L'expression la plus touchante qu'il en ait donnée est ce merveilleux opuscule *Sur les Femmes*, écrit en 1772, en critique de l'*Essai* de Thomas :

« Quand on écrit des femmes, il faut tremper sa plume dans l'arc-en-ciel et jeter sur sa ligne la poussière des ailes du papillon. »

De même, dans l'*Entretien d'un Père,* il conçoit le remords comme la crainte d'être découvert et puni, mais il reproche à Helvétius d'écrire :

« Le remords n'est que la prévoyance du mal physique auquel le crime nous exposerait. Voilà peut-être, reprend-il, le remords du scélérat : mais n'en connaissez-vous pas un autre ? »

Les conseils adressés à la comtesse de Forbach sur l'éducation de ses enfants tendent à faire d'eux « des hommes honnêtes » plutôt que « de grands hommes », « une belle âme » valant mieux qu' « un beau génie ».

La conclusion de ses *Eléments de Physiologie* paraît être le dernier mot de sa morale, elle est empreinte de scepticisme, de mélancolie et de résignation.

« Conclusion.

Le monde est la maison du fort. Je ne saurai qu'à la fin ce que j'aurai perdu ou gagné dans ce vaste tripot, où j'aurai passé une soixantaine d'années, le cornet à la main, *tesseras agitans.*

Felices quibus, ante annos, secura malorum
Atque ignara sui, per ludum elabitur aetas.

Qu'aperçois-je ? Des formes. Et quoi encore ? Des

formes. J'ignore la chose. Nous nous promenons entre des ombres, ombres nous-mêmes pour les autres et pour nous. Si je regarde l'arc-en-ciel tracé sur la nue, je le vois; pour un autre qui regarde sous un autre angle, il n'y a rien.

Une fantaisie assez commune aux vivants, c'est de se supposer morts, d'être debout à côté de leurs cadavres et de suivre leur convoi. C'est un nageur qui regarde son vêtement sur le rivage. Hommes qu'on ne craint plus, qu'avez-vous alors entendu ?

La philosophie, méditation habituelle et profonde, qui nous enlève à tout ce qui nous environne et qui nous anéantit, est un autre apprentissage de mort.

Une des plus belles sentences du Stoïcien, c'est que la crainte de la mort est une anse par laquelle le robuste nous saisit et nous mène où il lui plaît.

Rompez l'anse, et trompez la main du robuste.

Il n'y a qu'une vertu, la justice ; qu'un devoir, de se rendre heureux ; qu'un corollaire, de ne pas se surfaire la vie et de ne pas craindre la mort. »

*
* *

Pour juger la morale de Diderot, il faut, comme lui-même nous le conseille, ne pas oublier ce « principe de critique très délicat et très sûr : c'est qu'il se mêle dans les discours et les écrits des hommes les plus modérés et les plus judicieux toujours *un peu d'exagération de métier* ». Donc faire la part du paradoxe.

Il faut, comme il nous en supplie, « se rappeler la différence d'une morale illicite et d'une morale criminelle et ne pas oublier que l'homme de bien ne fait rien de criminel, ni le bon citoyen d'illicite, qu'il est une doctrine spéculative qui n'est ni pour la multitude, ni pour la pratique. » Donc lui tenir compte qu'il n'a pas fait tout ce qu'il a dit, qu'il a conservé les impératifs de la morale traditionnelle, et que les fondements qu'il donne à sa morale sont spéculation philosophique et scientifique.

Cependant il revendique les « vérités qui ne sont pas faites pour les fous » et qu' « il gardera pour lui ». Il

pense de lui-même et du philosophe ce qu'il écrit de son Neveu de Rameau.

« Il y avait dans tout cela beaucoup de ces choses qu'on pense, d'après lesquelles on se conduit ; mais qu'on ne dit pas. Voilà, en vérité, la différence la plus marquée entre mon homme et la plupart de nos entours. Il avouait les vices qu'il avait et que les autres ont ; mais il n'était pas hypocrite. Il n'était ni plus ni moins abominable qu'eux, il était seulement plus franc et plus conséquent, et quelquefois profond dans sa dépravation. »

Il s'arroge le droit de juger la loi, et de juger des cas où il faut s'y soumettre ou s'en affranchir, et surtout proclame la nécessité de la réformer. Il semble, en résumé, qu'il conçoive deux morales : la morale générale, commune à tous, le « catalogue des vertus » qu'il enseigne à sa fille, qu'il suit lui-même, sauf exception,—et une morale particulière, pour ainsi dire hermétique, spéciale aux « sages », morale spéculative, à peu près d'accord avec la première dans la plupart de ses préceptes, mais point du tout dans ses principes, morale illicite, parce que, pratiquée par la multitude, elle deviendrait dangereuse, mais morale sans danger chez le philosophe, parce qu'elle reste contenue dans le domaine des idées et ne se réalise pas dans l'action.

En résumé, cette morale est inspirée par une volonté très marquée de réaction contre le christianisme bien qu'il proclame « l'axiome fondamental de toute morale : *Ne fais point à autrui ce que tu ne veux pas qu'on te fasse* ». Mais il n'admet ni la vie future, ni le péché originel, ni l'éternité des châtiments. « Peines éternelles ? Dieu clément ! » Il ne croit pas que l'homme soit né méchant, ni qu'il doive en conséquence veiller sans cesse à contraindre en lui les mouvements d'une nature mauvaise et maudite. Elle est inspirée ensuite par son matérialisme intégral, le plus résolu, le plus passionné qui se soit manifesté depuis Lucrèce. Elle correspond exactement à sa physique générale, à sa psychologie, à son déterminisme. Elle est inspirée

enfin par l'idée qu'il avait de lui-même, et il n'y a pas lieu de s'en étonner, puisque, voulant tout établir sur l'expérience, il est nécessaire qu'il ait tiré de l'introspection son expérience psychologique la plus sûre. Elle est en étroite conformité avec son tempérament : voluptueux, il estime qu'il est bon de suivre l'appel des sens ; sympathique et généreux, il fait de la bienfaisance le grand devoir social.

Le système est contestable sans doute, comme tous les systèmes, comme l'épicuréisme et le stoïcisme, auxquels il se rattache, comme la morale sans obligation ni sanction qu'il devance. Peut-être faisons-nous tort à Diderot en l'appelant d'un nom périmé, *un libertin* ; plus exactement, il fut un *positiviste* avant l'heure.

CHAPITRE III

L'AUTEUR DRAMATIQUE

I. LE THÉORICIEN

Pour être juste envers Diderot auteur dramatique, il faut distinguer le théoricien, qui est un précurseur, et le dramaturge, qui, sauf exceptions, est médiocre. Il lui est arrivé, en effet, ce qui arrive toujours en pareil cas, qu'il s'agisse de littérature ou d'art plastique : une doctrine, une poétique se déduisent de chefs-d'œuvre et ne les créent pas ; des règles, une méthode, une tradition peuvent guider le génie, non pas y suppléer. Les drames romantiques, conçus pour illustrer des partis pris, confirment sur ce point l'exemple des drames de Diderot, *le Fils Naturel* ou le *Père de Famille.* Il ne lui était pas donné de justifier lui-même ses théories, appelées à un grand avenir, puisqu'en somme le théâtre contemporain vit d'elles ; il fallut qu'elles subissent d'abord l'épreuve de la rampe en Allemagne et, par Lessing, revinssent jusqu'à nous. Son influence outre-Rhin fut considérable ; pour apprécier la place qu'il y tient, il suffit de consulter la *Dramaturgie de Hambourg* : si, chez nous, sa formule dramatique n'a produit, avec ses deux pièces connues, qu'une certaine quantité de drames plats et froids, et *la Mère coupable,* qu'on retient seulement parce qu'elle est de Beaumarchais, en revanche, elle a suscité Lessing et ses imitateurs et trouvé, croyons-nous, sa réalisation la plus complète dans *Nathan le Sage.*

Avec Diderot, le théâtre suit une évolution parallèle

à celle du roman : il tend à plus de vérité ; il suit une évolution parallèle à celle de la société : il tend à la représentation de la réalité ordinaire et des conditions communes. Plus de Clélie, plus d'Artamène ; les personnages de Marivaux, c'est Marianne, c'est le Paysan Parvenu ; plus de Cinna, plus de Mithridate, plus de Sémiramis ; les personnages de Diderot, ce sont des bourgeois ; pas davantage de Scapins, de Mascarilles, on ne règle pas les affaires de famille, on ne traite pas les grands intérêts devant les domestiques. Bien avant les romantiques, Diderot se promet de nous délivrer des Grecs et des Romains, y compris les esclaves de comédie, les Daves. La tragédie a épuisé sa veine avec Corneille, Racine et M. de Voltaire ; la comédie de Molière périclite après Regnard ; pour faire aussi bien et mieux, il faut faire autrement, et surtout il faut faire plus vrai.

Ce ne sera pas en confondant les deux genres, solution simpliste, sur laquelle la *Préface de Cromwell* s'efforcera de nous faire illusion, mais dont le théâtre de Victor Hugo, malgré toute sa poésie et tout son lyrisme, montrera surabondamment l'erreur. Diderot eut le mérite de condamner par avance et très fortement tous les défauts du système :

« Voulez-vous être convaincu du danger qu'il y a à franchir la barrière que la nature a mise entre les genres ? portez les choses à l'excès ; rapprochez deux genres fort éloignés, tels que la tragédie et le burlesque ; et vous verrez alternativement un grave sénateur jouer aux pieds d'une courtisane le rôle du débauché le plus vil, et des factieux méditer la ruine d'une république. » (Voyez la *Venise préservée d'Otway* ; le *Hamlet* de Shakespeare, et la plupart des pièces du théâtre anglais.)

Et, avec conséquence, dans son *Essai de la Poésie Dramatique*, il consacre tout le chapitre XIII, Des caractères, à interdire les contrastes et les antithèses, comme « un moyen usé », une ficelle qui fait paraître l'art et qui détruit l'illusion.

Diderot imagine un genre intermédiaire entre la tragédie et la comédie, car l'homme n'est pas toujours dans la douleur ou dans la joie, c'est le drame bourgeois, qu'il appelle « le genre sérieux » et « qui a pour objet la vertu et les devoirs de l'homme ». Pressentant Augier et Dumas fils, il conçoit « une sorte de drame moral » où

« le poète agiterait la question du suicide, de l'honneur, du duel, de la fortune, des dignités et cent autres. Si une telle scène est nécessaire, si elle tient au fonds, si elle est annoncée et que le spectateur la désire, il y donnera toute son attention, et il en sera bien autrement affecté que de ces petites sentences alambiquées, dont nos ouvrages modernes sont cousus. Ce ne sont pas des mots que je veux remporter du théâtre, mais des impressions. »

Dépassant même le pièce à thèse, il va jusqu'au drame philosophique et nous donne le scenario d'une *Mort de Socrate*, qui paraît une première esquisse du poème de Lamartine.

S'il incline délibérément le théâtre vers la discussion d'idées, il veut cependant qu'il y ait un intérêt ; il ne croit pas qu'il y ait dans les caractères assez de diversité pour soutenir l'intérêt, et, tout naturellement, il est amené à le faire naître de l'étude des conditions :

« Ce ne sont plus les caractères qu'il faut mettre sur la scène, mais les conditions. Jusqu'à présent, dans la comédie, le caractère a été l'objet principal, et la condition n'a été que l'accessoire ; il faut que la condition devienne aujourd'hui l'objet principal, et que le caractère ne soit que l'accessoire. C'est du caractère qu'on tirait toute l'intrigue. On cherchait en général les circonstances qui le faisaient sortir, et l'on enchaînait ces circonstances. C'est la condition, ses devoirs, ses avantages, ses embarras, qui doivent servir de base à l'ouvrage. Il me semble que cette source est plus féconde, plus étendue et plus utile que celle des caractères. »

Au précepte qu'il donne, dans son *troisième entretien* avec Dorval, il joint l'exemple dans sa *Poésie dramatique*, et il ébauche un drame du *Juge* :

« Que quelqu'un se propose de mettre sur la scène la condition du juge ; qu'il intrigue son sujet d'une manière aussi intéressante qu'il le comporte et que je le conçois ; que l'homme y soit forcé par les fonctions de son état, ou de manquer à la dignité et à la sainteté de son ministère, et de se déshonorer aux yeux des autres et aux siens, ou de s'immoler lui-même dans ses passions, ses goûts, sa fortune, sa naissance, sa femme et ses enfants, et l'on... »

aura une pièce de Brieux, ou de Fabre. Que quelqu'un propose de mettre sur la scène la condition du médecin, et l'on aura *La Nouvelle Idole.*

Le genre défini, ses ressources déterminées, Diderot en précise les détails. Fidèle aux unités, parce qu'elles sont la raison même, il veut l'unité d'action, pour ne pas disperser l'attention, l'unité de temps, pour se rapprocher de la vérité ;

« Dans la société, les affaires ne durent que par de petits incidents qui donneraient de la vérité à un roman, mais qui ôteraient tout l'intérêt à un ouvrage dramatique : notre attention s'y partage sur une infinité d'objets différents ; mais au théâtre, où l'on ne représente que des instants particuliers de la vie réelle, il faut que nous soyons tout entiers à la même chose. »

Aussi aime-t-il mieux qu'une pièce soit simple que chargée d'incidents et tient-il par-dessus tout à l'enchaînement logique des faits, au développement régulier d'un caractère et demande-t-il

« une conduite simple, une action prise le plus près possible de sa fin, pour que tout soit dans l'extrême ; une catastrophe sans cesse imminente et toujours éloignée par une circonstance simple et vraie. »

Pour l'unité de lieu, il n'y tient que dans la mesure où les conditions de la scène et du décor entravent ou empêchent le changement.

Toujours par goût de la vérité, il renonce à l'emploi du vers.

« Je me suis demandé quelquefois si la tragédie domes-

tique se pouvait écrire en vers ; et, sans trop savoir pourquoi, je me suis répondu que non. Que ne peut-on pas écrire en vers ! Ce genre exigerait-il un style particulier dont je n'ai pas la notion ? ou la vérité du sujet et la violence de l'intérêt rejetteraient-elles un langage symétrisé ? La condition des personnages serait-elle trop voisine de la nôtre pour admettre une harmonie régulière ? » (1)

Il est l'adversaire des *tirades*,

« ramage opposé aux vraies voix de la passion. Rien n'est plus applaudi, et de plus mauvais goût. L'auteur est sorti de son sujet, l'acteur entraîné hors de son rôle. »

Il n'aime pas plus les antithèses que les contrastes.

« Car le contraste des caractères est dans le plan d'un drame ce que cette figure est dans le discours. Elle est heureuse, mais il en faut user avec sobriété ; et celui qui a le ton élevé s'en passe toujours. »

Quant aux monologues, il est plus net encore :

« Il y a peu de règles générales dans l'art poétique. En voici cependant une à laquelle je ne sais point d'exception. C'est que le monologue est un moment de repos pour l'action, et de trouble pour le personnage. Cela est vrai, même d'un monologue qui commence une pièce. Donc, tranquille, il est contre la vérité selon laquelle l'homme ne se parle à lui-même que dans des instants de perplexité. Long, il pèche contre la nature de l'action dramatique qu'il suspend trop » (2).

N'admettant que les règles fondées sur la nature et la vérité, il fait justice de toutes les lisières que la tradition voulait imposer aux auteurs, comme par exemple « que les principaux personnages se mon-

(1) On pourrait répondre que la plupart des pensées et des sentiments que comporte le drame bourgeois ne sont pas de nature à s'exprimer en vers, et l'on en pourrait donner pour exemple probant et très malencontreux la *Gabrielle* d'Emile Augier, qui excite les justes sarcasmes de Baudelaire.

(2) Que Victor Hugo n'a-t-il lu et médité les aphorismes dramatiques de Diderot ?

trassent ou fussent nommés dans le premier acte, — qu'un même personnage ne rentrât pas sur la scène plusieurs fois dans un même acte, — que les actes fussent à peu près de la même durée. » A quoi il répond judicieusement :

« Un acte sera toujours trop long, s'il est vide d'action et chargé de discours ; et il sera toujours assez court, si les discours et les incidents dérobent au spectateur sa durée. Ne dirait-on pas qu'on écoute un drame, la montre à la main ? Il s'agit de sentir ; et toi, tu comptes les pages et les lignes. »

En somme, il recherche la vérité, plutôt la vraisemblance, qui crée l'illusion. Car il sait que, malgré tout, la vérité théâtrale reste nécessairement relative :

« Autre chose est la vérité en poésie ; autre chose en philosophie. Pour être vrai, le philosophe doit conformer son discours à la nature des objets ; le poète, à la nature de ses caractères. »

Il établit la différence du roman et du drame. Il dit, dans sa *Poésie Dramatique,* et dit très justement :

« Le romancier a le temps et l'espace qui manquent au poète dramatique. Le roman dont on ne pourra faire un bon drame ne sera pas mauvais pour cela ; mais il n'y a point de bon drame dont on ne puisse faire un excellent roman. »

Surtout, il n'oublie pas que la pièce de théâtre est faite pour être vue, non pour être lue, et il attache une grande importance à la collaboration de l'acteur, une importance très grande aussi à la partie matérielle de la représentation.

Nous savons par lui-même, dans le *Paradoxe sur le Comédien,* qu'il jouait les rôles de l'avocat des Renardeaux et de M. Hardouin, de sa pièce : *Est-il bon ? Est-il méchant ?* Le portrait que trace de lui Meister et la caricature de Garat nous laissent facilement concevoir ce qu'était son action, quand l'enthousiasme

s'emparait de lui. Aussi, n'est-il point étonnant qu'il accorde tant au jeu de l'acteur.

« Nous parlons trop dans nos drames, fait-il dire à Dorval ; et, conséquemment, nos acteurs n'y jouent pas assez... Il y a des endroits qu'il faudrait presque abandonner à l'acteur. C'est à lui de disposer de la scène écrite, à répéter certains mots, à revenir sur certaines idées, à en retrancher quelques-unes, et à en ajouter d'autres... Qu'est-ce qui nous affecte dans le spectacle de l'homme animé de quelque grande passion ? Sont-ce ses discours ? Quelquefois. Mais ce qui émeut toujours, ce sont des cris, des mots inarticulés, des voix rompues, quelques monosyllabes qui s'échappent par intervalles, je ne sais quel murmure dans la gorge, entre les dents... La voix, le ton, le geste, l'action, voilà ce qui appartient à l'acteur ; et c'est ce qui nous frappe, surtout dans le spectacle des grandes passions. C'est l'acteur qui donne au discours tout ce qu'il a d'énergie. C'est lui qui porte aux oreilles la force et la vérité de l'accent. »

Il est donc d'avis « d'écrire la pantomime », « puisque l'intonation et le geste se déterminent réciproquement » ; et, de fait, les indications de ce genre sont, dans ses deux drames, très nombreuses. Mais, là non plus, il ne prétend pas astreindre le comédien, ce qu'il lui donne, c'est une indication.

« Au reste, quand j'écris la pantomime, c'est comme si je m'adressais en ces mots au comédien : C'est ainsi que je déclame, voilà les choses comme elles se passaient dans mon imagination, lorsque je composais. Mais je ne suis ni assez vain pour croire qu'on ne peut pas mieux déclamer que moi, ni assez imbécile pour réduire un homme de génie à l'état machinal. Acteurs, jouissez donc de vos droits ; faites ce que le moment et votre talent vous inspireront. Si vous êtes de chair, si vous avez des entrailles, tout ira bien sans que je m'en mêle ; et j'aurai beau m'en mêler, tout ira mal, si vous êtes de marbre ou de bois.

La pantomime est une portion du drame ; l'auteur s'en doit occuper sérieusement ; si elle ne lui est pas familière et présente, il ne saura ni commencer, ni conduire, ni terminer sa scène avec quelque vérité ; et le geste doit souvent s'écrire à la place du discours. »

Pour lui, l'auteur doit voir son personnage et doit le voir agir :

« Tout peintre, tout poète dramatique sera physionomiste. Les images, formées d'après les caractères, influeront aussi sur les discours et sur le mouvement de la scène, surtout si le poète les évoque, les voit, les arrête devant lui, et en remarque les changements... Si le poète est secouru par ces physionomies idéales, lorsqu'il débute, quel parti ne tirera-t-il pas des impressions subites et momentanées qui les font varier dans le cours du drame et même dans le cours d'une scène ? ... Tu pâlis... tu trembles... tu me trompes... Dans le monde, parle-t-on à quelqu'un ? On le regarde, on cherche à démêler dans ses yeux, dans ses mouvements, dans ses traits, dans sa voix, ce qui se passe au fond de son cœur ; rarement au théâtre. Pourquoi ? c'est que nous sommes encore loin de la vérité. »

Et il nous confie, dans la *Réponse à Mme Riccoboni,* sa propre manière de composer, entièrement conforme aux conseils qu'il donne dans sa *Poésie Dramatique* :

« Je ne sais si ma façon de composer est bonne, mais la voici : Mon cabinet est le lieu de la scène. Le côté de ma fenêtre est le parterre où je suis ; vers mes bibliothèques, sur le fond, c'est le théâtre. J'établis les appartements à droite, à gauche, dans le milieu, j'ouvre mes portes où il m'en faut, et je fais arriver mes personnages. S'il en entre un, je connais ses sentiments, sa situation, ses intérêts, l'état de son âme, et aussitôt je vois son action, ses mouvements, sa physionomie. Il parle ou il se tait, il marche ou il s'arrête, il est assis ou debout, il se montre à moi de face ou de côté ; je le suis de l'œil, je l'entends et j'écris. »

Avec quelle attention il le suit, et quelle fidélité, quel relief il le décrit. C'est au *Neveu de Rameau* que nous emprunterons cette pantomime.

« Et puis le voilà qui se met à se promener, en murmurant dans son gosier quelques-uns des airs de l'Isle des Fous, du Peintre amoureux de son modèle, du Maréchal ferrant, de la Plaideuse, et de temps en temps il s'écriait, en levant les mains et les yeux au ciel : « Si cela est beau, mordieu ! si cela est beau ! Comment peut-on porter à sa

tête une paire d'oreilles et faire pareille question ? » Il commençait à entrer en passion et à chanter tout bas, il élevait le ton à mesure qu'il se passionnait davantage ; vinrent ensuite les gestes, les grimaces du visage et les contorsions du corps ; et je dis : « Bon, voilà la tête qui se perd et quelque scène nouvelle qui se prépare. »

En effet, il part d'un éclat de voix: « Je suis un pauvre misérable... Monseigneur, Monseigneur, laisse-moi partir... O terre, reçois mon or, conserve bien mon trésor, mon âme, mon âme, ma vie! O terre !... Le voilà, le petit ami, le voilà le petit ami! *Aspettare non venire... A Zerbina penserete... Semper in contrasti con te si sta...* Il entassait et brouillait ensemble trente airs italiens, français, tragiques, comiques, de toutes sortes de caractères. Tantôt avec une voix de basse-taille il descendait jusqu'aux enfers, tantôt s'égosillant et contrefaisant le fausset, il déchirait le haut des airs ; imitant de la démarche, du maintien, du geste, les différents personnages chantants ; successivement furieux, radouci, impérieux, ricaneur. Ici, c'est une jeune fille qui pleure, et il en rend toute la minauderie ; là, il est prêtre, il est roi, il est tyran ; il menace, il commande, il s'emporte ; il est esclave, il obéit ; il s'apaise, il se dérobe, il se plaint, il rit ; jamais hors de ton, de mesure, du sens des paroles et du caractère de l'air.

Tous les pousse-bois (1) avaient quitté leurs échiquiers et s'étaient rassemblés autour de lui ; les fenêtres du café étaient occupées en dehors par les passants qui s'étaient arrêtés au bruit. On faisait des éclats de rire à entr'ouvrir le plafond. Lui n'apercevait rien, il continuait, saisi d'une aliénation d'esprit, d'un enthousiasme si voisin de la folie qu'il est incertain qu'il en revienne, s'il ne faudra pas le jeter dans un fiacre et le mener droit aux Petites-Maisons (2). Il répétait avec une précision, une vérité et une chaleur incroyables les plus beaux endroits de chaque morceau ; ce beau récitatif obligé où le prophète peint la désolation de Jérusalem, il l'arrosa d'un torrent de larmes qui en arrachèrent de tous les yeux. Tout y était, et la délicatesse du chant, et la force de l'expression, et la douleur. Il insistait sur les endroits où le musicien s'était particulièrement montré un grand maître. S'il quittait la partie de chant, c'était pour prendre celle des instruments qu'il laissait subitement pour revenir à la voix,

(1) Les joueurs d'échecs du Café de la Régence, où la scène se passe.
(2) Hôpital des fous.

entrelaçant l'une à l'autre de manière à conserver les liaisons et l'unité de tout ; s'emparant de nos âmes, et les tenant suspendues dans la situation la plus singulière que j'aie jamais éprouvée. Admirais-je ? oui, j'admirais. Etais-je touché de pitié ? J'étais touché de pitié ; mais une teinte de ridicule était fondue dans ces sentiments et les dénaturait.

Mais vous vous seriez échappé en éclats de rire à la manière dont il contrefaisait les différents instruments ; avec des joues renflées et bouffies, et un son rauque et sombre, il rendait les cors et les bassons ; il prenait un son éclatant et nasillard pour les hautbois ; précipitant sa voix avec une rapidité incroyable pour les instruments à corde dont il cherchait les sons les plus approchés ; il sifflait les petites flûtes, il roucoulait les traversières (1) ; criant, chantant, se démenant comme un forcené, faisant lui seul les danseurs, les danseuses, les chanteurs, les chanteuses, tout un orchestre, tout un théâtre lyrique, et se divisant en vingt rôles divers ; courant, s'arrêtant avec l'air d'un énergumène, étincelant des yeux, écumant de la bouche.

Il faisait une chaleur à périr, et la sueur qui suivait les plis de son front et la longueur de ses joues, se mêlait à la poudre de ses cheveux, ruisselait et sillonnait le haut de son habit. Que ne lui vis-je pas faire ? Il pleurait, il riait, il soupirait, il regardait ou attendri, ou tranquille, ou furieux ; c'était une femme qui se pâme de douleur ; c'était un malheureux livré à son désespoir ; un temple qui s'élève ; des oiseaux qui se taisent au soleil couchant ; des eaux, ou qui murmurent dans un lieu solitaire et frais, ou qui descendent en torrent du haut des montagnes ; un orage, une tempête, la plainte de ceux qui vont périr mêlée au sifflement des vents, au fracas du tonnerre. C'était la nuit avec ses ténèbres, c'était l'ombre et le silence, car le silence même se peint par des sons (2). Sa tête était tout à fait perdue.

Epuisé de fatigue, tel qu'un homme qui sort d'un profond sommeil ou d'une longue distraction, il resta immobile, stupide, étonné ; il tournait ses regards autour de lui comme un homme égaré qui cherche à reconnaître le lieu où il se trouve ; il attendait le retour de ses forces et de ses esprits ; il essuyait machinalement son visage. »

(1) Flûte traversière : qui se place horizontalement sur les terres.
(2) Cf. Saint-Amand. *La Solitude.*

Le bruit des ailes du Silence
Qui vole dans l'obscurité.

Mais quelque importance qu'il accorde à l'acteur, si large soit la part de véritable collaboration créatrice qu'il lui réserve, il n'admet pas les pièces faites uniquement pour mettre en relief les qualités de l'acteur, que ce soit une Réjane ou une Sareh Bernhardt, et je crois lire ici la condamnation de Sardou.

« Attachez une physionomie à vos personnages ; mais que ce ne soit pas celle des acteurs. C'est à l'acteur à convenir au rôle, et non pas au rôle à convenir à l'acteur. Qu'on ne dise jamais de vous, qu'au lieu d'ajuster vos caractères dans les situations, vous avez ajusté vos situations au caractère et au talent du comédien. »

Reste la question matérielle de la scène, des décors et du costume. Comme Voltaire, il souhaite que la scène soit débarrassée des spectateurs qui l'encombrent encore, comme au dix-septième siècle, et comme nous la montre avec beaucoup de précision un passage du *Paysan parvenu,* pour prendre un témoignage contemporain.

Il n'ose pas encore imaginer toute notre machinerie et nos changements de tableaux, mais, du moins, voudrait-il une scène très vaste et permettant, à défaut de la succession, la juxtaposition des décors.

«Faute de scène, dit Dorval, on n'imaginera rien... Avez-vous vu la salle de Lyon ? Je ne demanderais qu'un pareil monument dans la capitale, pour faire éclore une multitude de poèmes, et produire peut-être quelques genres nouveaux... Je ne demanderais, pour changer la face du genre dramatique, qu'un théâtre très étendu, où l'on montrât, quand le sujet d'une pièce l'exigerait, une grande place avec les édifices adjacents, tels que le péristyle d'un palais, l'entrée d'un temple, différents endroits distribués de manière que le spectateur vît toute l'action, et qu'il y en eût une partie de cachée pour les acteurs. »

La scène est le cadre du tableau, et, pour Diderot, un drame est une succession de tableaux :

Il faut que l'action théâtrale soit bien imparfaite encore, puisqu'on ne voit sur la scène presque aucune situation dont on pût faire une composition supportable en peinture. Quoi donc ! la vérité y est-elle moins essentielle que sur la toile ? Serait-ce une règle, qu'il faut s'éloigner de la chose à mesure que l'art en est plus voisin, et mettre moins de vraisemblance dans une scène vivante, où les hommes même agissent, que dans une scène colorée, où l'on ne voit, pour ainsi dire, que leurs ombres ? Je pense, pour moi, que si un ouvrage dramatique était bien fait et bien représenté, la scène offrirait au spectateur autant de tableaux réels qu'il y aurait dans l'action de moments favorables au peintre.

C'est la formule, en somme, d'un bon drame de cinéma, et je ne doute pas que, l'intention morale à part, ce genre de spectacle n'eût séduit notre Diderot. Il revient, dans sa *Poésie Dramatique,* sur l'action bienfaisante que pourrait exercer un peintre dans la mise en scène.

« Vous exigez de votre poète qu'il s'assujettisse à l'unité de lieu ; et vous abandonnez la scène à l'ignorance d'un mauvais décorateur. Voulez-vous rapprocher vos poètes du vrai, et dans la conduite de leurs pièces et dans leur dialogue ; vos acteurs, du jeu naturel et de la déclamation réelle ? élevez la voix, demandez seulement qu'on vous montre le lieu de la scène tel qu'il doit être...

Appliquez les lois de la composition pittoresque à la pantomime, et vous verrez que ce sont les mêmes. Dans une action réelle, à laquelle plusieurs personnes concourent, toutes se disposeront d'elles-mêmes de la manière la plus vraie ; mais cette manière n'est pas toujours la plus avantageuse pour celui qui peint, ni la plus frappante pour celui qui regarde. De là, la nécessité pour le peintre d'altérer l'état naturel et de le réduire à un état artificiel : et n'en sera-t-il pas de même sur la scène ?

Si cela est, quel art que celui de la déclamation ! Lorsque chacun est maître de son rôle, il n'y a presque rien de fait. Il faut mettre les figures ensemble, les rapprocher ou les disperser, les isoler ou les grouper, et en tirer une succession de tableaux, tous composés d'une manière grande et vraie. De quel secours le peintre ne serait-il pas à l'acteur, et l'acteur au peintre ? Ce serait un moyen de perfectionner deux arts importants. Mais je jette ces vues pour

ma satisfaction particulière et la vôtre (1). Je ne pense pas que nous aimions jamais assez les spectacles pour en venir là. »

Comme Voltaire, encore, parce qu'ils étaient tous deux hommes de théâtre, et secondés par la grande actrice Clairon, il souhaite la réforme du costume.

« Ce qui montre surtout combien nous sommes encore loin du bon goût et de la vérité, c'est la pauvreté et la fausseté des décorations et le luxe des habits... Avez-vous un salon à représenter ? Que ce soit celui d'un homme de goût. Point de magots ; peu de dorure ; des meubles simples : à moins que le sujet n'exige expressément le contraire... La comédie veut être jouée en déshabillé. Il ne faut être sur la scène ni plus apprêté ni plus négligé que chez soi... Plus les gens sont sérieux, plus il faut de sévérité dans les vêtements... S'il venait jamais en fantaisie d'essayer *Le Père de Famille* au théâtre, je crois que ce personnage ne pourrait être vêtu trop simplement. Il ne faudrait à Cécile que le déshabillé d'une fille opulente. J accorderais, si l'on veut, au Commandeur, un galon d'or uni, avec la canne à bec de corbin. S'il changeait d'habit, entre le premier acte et le second, je n'en serais pas fort étonné de la part d'un homme aussi capricieux. Mais tout est gâté, si Sophie n'est pas en siamoise, et Mme Hébert comme une femme du peuple aux jours de dimanche. Saint-Albin est le seul à qui son âge et son état feront passer, au second acte, de l'élégance et du luxe. Il ne lui faut, au premier, qu'une redingote de peluche sur une veste d'étoffe grossière...

O Clairon, c'est à vous que je reviens ! Ne souffrez pas que l'usage et le préjugé vous subjuguent. Livrez-vous à votre goût et à votre génie ; montrez-nous la nature et la vérité. »

Néanmoins, malgré tout le goût qu'il a pour les tableaux, il ne subordonnait pas l'action dramatique à la mise en scène, et, comme il avait le goût sûr, il faisait la distinction de ce qu'il faut représenter, pour donner de la vie et de l'action, et ce qu'il faut mettre

(1) Grimm, à qui l'ouvrage est dédié.

en récit. Il n'eût pas voulu sur le théâtre, ni la fin d'Iphigénie, ni la mort d'Hippolyte.

« Je crois qu'il ne faut ni réciter, ni montrer au spectateur un fait sans vraisemblance ; et qu'entre les actions vraisemblables, il est facile de distinguer celles qu'il faut exposer aux yeux, et renvoyer derrière la scène... Lorsqu'une action est simple, je crois qu'il faut plutôt la représenter que la réciter. Mais si l'action se complique, si les incidents se multiplient, il s'en rencontrera facilement quelques-uns qui me rappelleront que je suis dans un parterre ; que tous ces personnages sont des comédiens, et que ce n'est point un fait qui se passe. Le récit, au contraire, me transportera au delà de la scène ; j'en suivrai les circonstances. Mon imagination les réalisera comme je les ai vues dans la nature. Rien ne se démentira. »

Ainsi Diderot peut-il se flatter que son système de tragédie domestique, aussi approchée que possible de la réalité, dans la conception et dans la représentation, excitera l'intérêt.

«Elle est plus voisine de nous. C'est le tableau des malheurs qui nous environnent. Quoi ! vous ne concevez pas l'effet que produiraient sur vous une scène réelle, des habits vrais, des discours proportionnés aux actions, des actions simples, des dangers dont il est impossible que vous n'ayez tremblé pour vos parents, vos amis, pour vous-même ? Un renversement de fortune, la crainte de l'ignominie, les suites de la misère, une passion qui conduit l'homme à sa ruine, de sa ruine au désespoir, du désespoir à une mort violente, ne sont pas des événements rares ; et vous croyez qu'ils ne vous affecteront pas autant que la mort fabuleuse d'un tyran, ou le sacrifice d'un enfant aux autels des dieux d'Athènes ou de Rome ? »

II. LE DRAMATURGE

L'œuvre dramatique de Diderot comprend un certain nombre de plans de pièces. Son activité créatrice ne cessait d'imaginer quelque chose, mais ses multiples occupations, le plus souvent, ne lui permettaient pas

de pousser les choses à leur perfection, ni même de dépasser l'esquisse, rapidement écrite d'inspiration. Il n'y a pas grand'chose à en retenir, sinon le plan d'une comédie, intitulée *Le Train du Monde*, et qui contient sur les mœurs relâchées du siècle des indications dont l'historien pourrait faire son profit. Nous laisserons également de côté *Le Joueur*, qui est une traduction ou une adaptation d'une pièce anglaise. Nous nous contenterons de signaler à l'attention des curieux, comme mise en œuvre de la condition du juge, le plan détaillé du *Shérif* ; l'exécution y trahit l'intention, et le moins qu'on en puisse dire, c'est que c'est un affreux mélodrame.

LE FILS NATUREL

Le Fils Naturel fut écrit en 1757. La mise en scène et la pantomime, suivant les théories chères à Diderot, sont très soigneusement indiquées. Dorval, ami de Clairville, est aimé de Rosalie, qui doit épouser Clairville, et de Constance, sœur de Clairville. Le père de Rosalie va bientôt arriver pour célébrer le mariage, et Dorval, qui aime Rosalie, mais qui est honnête homme, ne voit d'autre moyen, pour sortir d'embarras et rester fidèle à ses principes et à l'amitié, que de partir au plus vite. Constance veut l'en empêcher ; elle lui avoue assez délicatement son amour. L'arrivée de Clairville évite à Dorval une réponse qui serait difficile, mais le plonge dans une difficulté nouvelle ; il lui demande d'intervenir auprès de Rosalie pour démêler les causes de son refroidissement. C'est l'explication de l'acte II, scène II ; Rosalie avoue qu'elle n'aime plus Clairville, parce qu'elle en aime un autre.

DORVAL

Et ce mortel heureux, connaît-il son bonheur ?

ROSALIE

Si c'est un bonheur, il doit le connaître.

Dorval

Si vous aimez, on vous aime sans doute ?

Rosalie

Dorval, vous le savez.

Dorval, *vivement*

Oui, je le sais ; et mon cœur le sent... Qu'ai-je entendu ?... Qu'ai-je dit ?... Qui me sauvera de moi-même ?...

On annonce Clairville, qui vient chercher la réponse et qui discute ses chances. Dorval s'afflige de semer le malheur autour de lui. On lui apporte une lettre de Rosalie, à laquelle il commence incontinent de répondre, mais on l'appelle au secours de Clairville, qu'on assassine. Survient Constance, qui trouve la lettre commencée, la lit, et prend pour elle la déclaration : « Je vous aime et je fuis... »

Voilà ce que Diderot, à ses débuts, prend pour le naturel et la vérité ! Il sauve la vie à Clairville. Constance, en le remerciant, parle de la lettre, et Clairville, ceci est tout à fait naturel, car les hommes manquent rarement l'occasion de commettre de ces maladresses, raconte à Rosalie l'amour que Dorval exprime à Constance. Le malheureux et malencontreux Clairville s'attire cette réponse : « Laissez-moi... je vous hais... » Pour compliquer la situation, un valet, venant d'Angleterre, annonce que le père de Rosalie a été pris par les Anglais, dépouillé de tous ses biens, et qu'il arrivera sous peu. Dorval n'aperçoit qu'un moyen de sauver les choses, c'est de se sacrifier, de donner sa fortune personnelle à Rosalie, en feignant que le vieillard avait assuré son vaisseau. Le troisième acte se termine sur cet ordre qu'il jette à son domestique, et qui a déjà la valeur d'un effet de théâtre, tel que nous les comprenons : « A Paris, chez mon banquier ! »

Constance apporte ses consolations à Rosalie, qui les reçoit sans reconnaissance, elle s'élève sans aménité

contre le traître Dorval et déclare qu'elle veut désormais faire elle-même sa vie. Dorval paraissant, elle le laisse seul avec Constance. C'est une des scènes dont Diderot s'applaudissait le plus. Dorval se plaint de son malheur et de la fatalité qui le poursuit, tel un jeune premier de 1830. Constance lui répond : « Lorsque mon cœur céda aux impressions de vos vertus, je vous vis tel que vous vous peignez. Je reconnus le malheur et ses effets terribles. Je vous plaignis et ma tendresse commença peut-être par ce sentiment. » Elle lui promet un changement de fortune et ne veut point qu'il parte : « Pour être tranquille, il faut avoir l'approbation de son cœur, et peut-être celle des hommes. Vous n'obtiendrez point celle-ci, et vous n'emporterez point la première, si vous quittez le poste qui vous est marqué. Vous avez reçu les talents les plus rares ; et vous en devez compte à la société... » Elle ajoute, pour le convaincre : « Il n'y a que le méchant qui soit seul (1) ! » Dorval continue de gémir, ne demandant « qu'une compagne qui partageât son bonheur et sa peine ». Constance s'offre sans réserve : « Et le ciel vous l'envoie ! » Ce n'est pas le compte de notre homme, qui se retranche derrière ses responsabilités sociales, comme nous dirions : « Dorval oserait se charger du bonheur d'une femme !... il serait père !... il aurait des enfants ! Des enfants !... Quand je pense que nous sommes jetés, tout en naissant, dans un chaos de préjugés, d'extravagances, de vices et de misères, l'idée m'en fait frémir. »

CONSTANCE

Vous êtes obsédé de fantômes ; et je n'en suis pas étonnée. Dorval, vos enfants ne sont point destinés à tomber dans le chaos que vous redoutez. Ils passeront sous vos

(1) Cette réplique se trompa, si je puis dire, d'adresse. Le soupçonneux Rousseau s'en fit l'application, et en conçut contre Diderot, qui n'y pensait assurément pas, un dépit que les années et les malentendus ne firent qu'accentuer.

yeux les premières années de leur vie ; et c'en est assez pour vous répondre de celles qui suivront. Ils apprendront de vous à penser comme vous. Vos passions, vos goûts, vos idées passeront en eux. Ils tiendront de vous ces idées si justes que vous avez de la grandeur et de la bassesse réelles ; du bonheur véritable et de la misère apparente. Il ne dépendra que de vous qu'ils aient une conscience toute semblable à la vôtre. Ils vous verront agir ; ils m'entendront parler quelquefois. (En souriant avec dignité, elle ajoute :) Dorval, vos filles seront honnêtes et décentes ; vos fils seront nobles et fiers. Tous vos enfants seront charmants.

Dorval se dit, et, volontiers, nous dirons avec lui : « Quelle femme ! » Il lui avoue le secret de sa naissance irrégulière, mais ce n'est point pour arrêter Constance, qui s'en tire par une nouvelle maxime : « La naissance nous est donnée, mais nos vertus sont à nous. »

Il ne suffit pas qu'ils aient arrangé leur propre situation, il faut encore marier Clairville et Rosalie. L'arrivée de Lysimond, qui n'est pas ruiné, et qui est le père naturel de Dorval, facilite la chose. On se reconnaît, on s'embrasse, et l'on pleure !

Usant du même artifice que pour *La Religieuse,* Diderot feint dans ses entretiens avec Dorval que « l'histoire est véritable ». Pour la rendre telle, il glisse quelques attaques patriotiques contre l'Angleterre et la perfidie britannique, à propos de l'enlèvement du vaisseau et de l'emprisonnement de Lysimond. Mais il se garde bien de faire la critique de son dénouement et de cette reconnaissance, aussi invraisemblable que toutes celles qu'on a pu reprocher à Molière.

La justesse de son instinct l'avertissait que la pièce ne supporterait pas l'épreuve de la scène. L'acteur Molé voulut la jouer aux Français, le 26 septembre 1771 ; ce fut un échec ; Diderot la retira immédiatement et ne voulut pas tenter une seconde représentation.

LE PÈRE DE FAMILLE

Le Père de famille, longtemps inédit, écrit en 1758, fut représenté en 1760 à Marseille et, le 18 février 1761, à la Comédie-Française, avec un succès qui charma Diderot, et dont le bruit parvint jusqu'à Voltaire. Reprise en 1769, la pièce était encore jouée en 1830. Mais c'est en Allemagne qu'elle exerça le plus d'influence, grâce à Lessing. Meister note très justement qu'elle avait « surtout alors, bien plus d'analogie avec l'esprit et les mœurs germaniques qu'avec l'esprit et le caractère français. »

Elle est très supérieure au *Fils Naturel,* et Diderot en goûtait profondément le sujet, puisqu'il en reprend le thème dans *Les Pères malheureux,* petite tragédie en prose et en un acte, dont la composition se place vers 1770. Peut-être y a-t-il un ressouvenir personnel des difficultés que son mariage lui avait créées avec sa famille ? Les traits sympathiques qu'il accumule dans le caractère du Père sont, transposés, ceux qu'il donne à son propre père, et le Commandeur doit, sans doute, pas mal de son humeur contrariante, impérieuse et dure, au frère, le chanoine.

La nuit s'est passée à attendre le retour de Saint-Albin. Le Père de famille se promène, les bras croisés, pendant que sa fille Cécile fait la partie de trictrac de son oncle, le Commandeur. Germeuil, fils d'un ami mort, élevé par le père de famille, regarde tendrement Cécile à la dérobée. A six heures du matin, le Commandeur, fatigué, veut s'aller coucher, mais non sans faire des reproches à son beau-frère. Les jeunes gens s'en vont également, après que le Père de famille a tâché d'obtenir de Germeuil des renseignements sur la conduite de son fils. Saint-Albin arrive enfin, vêtu en homme du peuple. Il avoue qu'il a fait la connaissance d'une jeune fille honnête et pauvre, et qu'il veut l'épouser. La scène est vraiment belle.

L'acte II s'ouvre sur un tableau, comme les aime

Diderot. Cécile déjeune, tout en faisant son choix parmi les marchandises qu'étale Mme Papillon, aidée des conseils de sa femme de chambre, cependant que le Père de famille montre la bonté de son cœur en accordant des délais à des débiteurs ou des secours à des malheureux. Resté seul avec Cécile, le Père tâche de pénétrer le secret de son inclination pour Germeuil ; la jeune fille se défend de vouloir se marier ; elle aimerait mieux la retraite dans un couvent, ce qui déclanche une attaque de Diderot contre les cloîtres, sous prétexte de morale sociale :

Le père de famille

Vous craignez des peines, et vous ne pensez pas à celles que vous me causeriez ? Vous m'abandonneriez ? Vous quitteriez la maison de votre père pour un cloître ? La société de votre oncle, de votre frère et la mienne, pour la servitude ? Non, ma fille, cela ne sera point. Je respecte la vocation religieuse ; mais ce n'est pas la vôtre. La nature, en vous accordant les qualités sociales, ne vous destina pas à l'inutilité... Mademoiselle, ne me parlez jamais de couvent... Je n'aurai point donné la vie à un enfant ; je je ne l'aurai point élevé ; je n'aurai point travaillé sans relâche à assurer son bonheur, pour le laisser descendre tout vif dans un tombeau ; et avec lui mes espérances et celles de la société trompées... Et qui la repeuplera de citoyens vertueux, si les femmes les plus dignes d'être des mères de famille s'y refusent ?

Au couplet, que nous abrégeons, en succède un autre sur la nécessité et les plaisirs du mariage :

Où sont les exemples de l'intérêt pur et sincère, de la tendresse réelle, de la confiance intime, des secours continus, des satisfactions réciproques, des chagrins partagés, des soupirs entendus, des larmes confondues, si ce n'est dans le mariage ?... O lien sacré des époux, si je pense à vous, mon âme s'échauffe et s'élève ! O noms tendres de fils et de fille, je ne vous prononçai jamais sans tressaillir, sans être touché !... Cécile, rappelez-vous la vie de votre mère : en est-il une plus douce que celle d'une femme qui a employé sa journée à remplir les devoirs d'épouse attentive, de mère tendre, de maîtresse compatissante ?...

La réserve de Cécile l'afflige, après ce qu'il croit être l'inconduite de Saint-Albin :

Il faudra donc que je quitte la vie, sans avoir vu le bonheur d'aucun de mes enfants... Cécile... Cruels enfants, que vous ai-je fait pour me désoler ?... J'ai perdu la confiance de ma fille. Mon fils s'est précipité dans des liens que je ne puis approuver, et qu'il faut que je rompe.

On introduit Sophie, la jeune fille aimée par Saint-Albin et Mme Hébert, la bonne femme qui l'a recueillie. Le Père de famille interroge Sophie, qui l'intéresse par ses malheurs, lui promet de la faire reconduire dans sa famille, mais la prie de décourager Saint-Albin. Il souffre lui-même du sacrifice qu'il impose à son fils, par respect des préjugés :

O lois du monde ! ô préjugés cruels !... Il y a déjà si peu de femmes pour un homme qui pense et qui sent ! pourquoi faut-il que le choix en soit encore si limité ? Mais mon fils ne tardera pas à venir... Secouons, s'il se peut, de mon âme, l'impression que cette enfant y a faite... Lui représenterai-je, comme il me convient, ce qu'il me doit, ce qu'il se doit à lui-même, si mon cœur est d'accord avec le sien ?

Il le fait avec fermeté et tendresse, malgré certaines répliques de Saint-Albin, qui ne laissent pas de le toucher. « Elle est belle, elle est sage, et elle ne me convient pas ! Quelle est donc la femme qui me convient ? » ou : « Ainsi le mariage ne sera pour moi qu'un lien d'intérêt et d'ambition ! Mon père, vous n'avez qu'un fils ; ne le sacrifiez pas à des vues qui remplissent le monde d'époux malheureux... »

LE PÈRE DE FAMILLE

Craignez de perdre ma tendresse.

SAINT-ALBIN

Je la recouvrerai.

LE PÈRE

Qui vous l'a dit ?

SAINT-ALBIN

Vous verrez couler les pleurs de Sophie ; j'embrasserai vos genoux ; mes enfants vous tendront leurs bras innocents et vous ne les repousserez pas.

LE PÈRE, *à part*

Il me connaît trop bien...
Cependant il se raidit contre l'émotion et use de l'autorité paternelle. L'intensité va croissant en cette fin de scène.

LE PÈRE

Vous oubliez qui je suis et à qui vous parlez. Taisez-vous, ou craignez d'attirer sur vous la marque la plus terrible du courroux des pères.

SAINT-ALBIN

Des pères ! des pères ! il n'y en a point... Il n'y a que des tyrans.

LE PÈRE

O ciel !

SAINT-ALBIN

Oui, des tyrans.

LE PÈRE

Eloignez-vous de moi, enfant ingrat et dénaturé. Je vous donne ma malédiction : allez loin de moi. (*Le fils s'en va ; mais à peine a-t-il fait quelques pas que son père court après lui, et lui dit* :) Où vas-tu, malheureux ?

SAINT-ALBIN

Mon père !

Le Père de famille se jette dans un fauteuil, et son fils se met à ses genoux.

Moi, votre père ? vous, mon fils ? je ne vous suis plus rien ; je ne vous ai jamais rien été. Vous empoisonnez ma vie, vous souhaitez ma mort ; eh ! pourquoi a-t-elle été

si longtemps différée ? Que ne suis-je à côté de ta mère ! Elle n'est plus, et mes jours malheureux ont été prolongés.

SAINT-ALBIN

Mon père !

LE PÈRE

Eloignez-vous, cachez-moi vos larmes ; vous déchirez mon cœur, et je ne puis vous en chasser.

Survient le Commandeur qui fait cabrer Saint-Albin par son mépris des femmes et ses considérations d'argent ; comme il lui fait connaître qu'il n'a, du côté de sa mère, que quinze cent francs de rente, Saint-Albin s'écrie, dans une réplique, qui était le grand succès de l'acteur Firmin:

J'ai quinze cents livres de rente ?

LE COMMANDEUR

Tant qu'elles peuvent s'étendre.

SAINT-ALBIN

Ah ! Sophie ! vous n'habiterez plus sous un toit ! Vous ne sentirez plus les atteintes de la misère. J'ai quinze cents livres de rente !...

Et le Commandeur s'afflige de ce que ses bons soins soient si mal reconnus.

Sophie, accompagnée de Mme Hébert, vient pour s'acquitter auprès de Saint-Albin de la promesse qu'elle a faite au Père de famille. Saint-Albin, désespéré, propose à Germeuil d'enlever Sophie, d'enlever Cécile et de partir à quatre. Le malheureux Germeuil en est d'autant plus embarrassé que le Commandeur lui a offert sa fortune et sa nièce, en se servant de lui pour faire exécuter contre Sophie une lettre de cachet.

Germeuil ne veut trahir aucun secret, mais il veut servir son ami, et c'est chez Cécile qu'il retire Sophie. Le Commandeur suit son plan et offre à Cécile Germeuil et sa fortune ; Cécile rejette avec indignation l'offre de la fortune :

C'est une inhumanité sans exemple que d'avoir en pro-

vince des parents plongés dans l'indigence, que mon père secourt à votre insu, et que vous frustrez d'une fortune qui leur appartient, et dont ils ont un besoin si grand ; nous ne voulons, ni mon frère, ni moi, d'un bien qu'il faudrait restituer à ceux à qui les lois de la nature et de la société l'ont destiné.

Saint-Albin arrive éploré de la disparition de Sophie : Le Commandeur lui déclare : « Sophie est renfermée. J'ai obtenu la lettre de cachet... et Germeuil s'est chargé du reste. » Cécile essaie de disculper Germeuil, mais ni son frère, ni son père, ne se veulent laisser convaincre. Saint-Albin tire son épée contre Germeuil qui apparaît, le Père de famille l'écrase de son mépris. La vérité éclate quand Germeuil remet au Commandeur sa lettre de cachet. Découvert, le Commandeur exige du Père de famille que Germeuil soit chassé, et menace de quitter la maison, mais il se ravise et reste, « ne fût-ce que pour vous remettre sous le nez vos sottises, et vous en faire honte ».

Saint-Albin apprend que Sophie est retirée dans l'appartement de sa sœur, mais Sophie le croit complice de son enlèvement et demande seulement qu'on la rende à ses parents. Cependant, Mme Hébert, qui recherche Sophie, trouve le moyen d'être introduite auprès du Commandeur, il songe aussitôt à user de sa lettre de cachet qui lui a été rendue, se réjouit de rompre deux mariages d'un seul coup, de se venger « du père, du fils, de la fille et de l'ami. O Commandeur ! quelle journée pour toi ! » Il sort pour quérir un exempt. Il triomphe, d'abord avec la femme de chambre, Mlle Clairet, qu'il regrette de n'avoir point ajoutée sur la lettre de cachet, avec Cécile qu'il torture, avec son « bonhomme » de beau-frère, qu'il tourne en dérision. L'exempt paraît et se veut acquitter de sa mission. Le bouillant Saint-Albin tire contre lui l'épée. Sophie reconnaît le Commandeur pour son oncle. Le Père de famille, avec beaucoup de dignité, réclame ses droits de maître de maison et fait retirer l'exempt.

Encore une fois, tout s'arrange, sauf pour le malveillant Commandeur.

On reconnaîtra le mouvement que Diderot s'applaudissait justement d'avoir mis dans sa pièce, comme on a pu reconnaître les qualités de pathétique qui éclatent dans le dialogue, surtout dans les scènes où le Père de famille remplit sa fonction naturelle. L'intérêt se soutient, et le drame conserve une valeur historique et littéraire, s'il ne répond pas complètement à tout ce que nous exigerions comme valeur dramatique.

EST-IL BON ? EST-IL MÉCHANT ?

Mais il est une autre pièce où Diderot a pu donner toute sa mesure, parce que, cette fois, le sujet lui convenait parfaitement, parce que c'était, comme on disait il y a quelque trente ans, « une tranche de vie ». Cette pièce, Champfleury avait essayé de la faire représenter à la Comédie-Française, à partir de 1851, et Maurice Tourneux reproduit le rapport présenté en 1854 par le lecteur Eugène Laugier, qui concluait : « Nous avons la ferme conviction que remettre Diderot en lumière dans des conditions tout à fait contraires au *Père de famille* serait pour la Comédie-Française une détermination qui amènerait honneur et profit ». Baudelaire, en 1854, tenta encore, mais en vain, d'obtenir que *Est-il bon ? Est-il méchant ?* fût joué sur la scène de la Gaîté dirigée par M. Hostein. Le directeur s'excuse sur le caractère de la pièce, c'est une mauvaise défaite, et sur le caractère de son théâtre, ce qui est plus juste ; « il se borne à être le continuateur des Pixérécourt ».

Quel est donc le caractère de la pièce ? Tout simplement, quelque chose comme *Quitte pour la peur*, d'Alfred de Vigny, ou les meilleures comédies d'Alfred de Musset, l'*Ane et le Ruisseau,* par exemple.

Trois fois Diderot est revenu sur ce sujet, composé sous sa forme définitive, avec deux anecdotes vécues,

dont l'une eut pour héroïne Mme Geoffrin, et l'autre, lui-même pour héros. C'est lui-même qu'il peint sous les traits de M. Hardouin ; c'est de lui-même qu'il demande s'il est bon, parce qu'il est appliqué à faire le bien et à rendre service, s'il est méchant, parce qu'il apporte quelque malignité et beaucoup d'esprit dans la façon dont il rend service et fait le bien.

La première idée, c'est le Plan d'un *Divertissement domestique,* qui remonte à 1770 ; la première exécution, c'est *la Pièce et le Prologue,* pièce en un acte, de 1771; la réalisation définitive, c'est *Est-il bon ? Est-il méchant ?* pièce en quatre actes, 1781. Là, plus de tirades philosophiques, plus de sentences morales, mais un dialogue étincelant, le ton de la bonne compagnie, avec la légèreté de ton propre au dix-huitième siècle, une suite de scènes comme celles qui se passaient à la Chevrette, et dont la Correspondance avec Sophie Volland nous a conservé le souvenir.

Mme de Chepy désire donner un divertissement pour la fête de son amie, Mme de Malves ; elle demande à M. Hardouin de lui composer quelque chose.

M. HARDOUIN

Je suis désespéré de vous refuser net, mais tout net. Premièrement, parce que je suis excédé de fatigue et qu'il ne me reste pas une idée, mais pas une. Secondement, parce que j'ai heureusement ou malheureusement, une de ces têtes auxquelles on ne commande pas. Je voudrais vous servir que je ne le pourrais.

Mme DE CHEPY

Ne dirait-on pas qu'on vous demande un chef-d'œuvre ?

M. HARDOUIN

Vous demandez au moins une chose qui vous plaise, et cela ne paraît pas aisé ; qui plaise à la personne que vous voulez fêter, et cela est très difficile ; enfin qui me plaise à moi, et je ne suis presque jamais content de ce que je fais.

Mme DE CHEPY

Ce ne sont là que les fantômes de votre paresse ou les prétextes de votre mauvaise volonté. Vous me persuadez peut-être que vous redoutez beaucoup mon jugement ! Mon amie, j'en conviens, a le tact exquis, mais elle est juste, et sera plus touchée d'un mot heureux que blessée d'une mauvaise scène ; et quand elle vous trouverait un peu plat, qu'est-ce que cela vous ferait ? Vous auriez tort de craindre nos beaux esprits, dont nous suspendons la critique en vous nommant. Pour vous, monsieur, c'est autre chose ; après avoir été mécontent de vous-même tant de fois, vous en serez quitte pour être injuste une fois de plus.

M. HARDOUIN

D'ailleurs, madame, je n'ai pas l'esprit libre. Vous connaissez Mme Servin ? c'est, je crois, votre amie.

Mme DE CHEPY

Je la rencontre dans le monde, je la vois chez elle. Nous ne nous aimons pas, mais nous nous embrassons.

M. HARDOUIN

Sa bienfaisance inconsidérée lui a attiré une affaire très ridicule, et vous savez ce que c'est qu'un ridicule, surtout pour elle. N'a-t-elle pas découvert que j'étais lié avec son adverse partie, et ne faut-il pas absolument que je la tire de là ? J'ai même pris la liberté de donner rendez-vous ici à mon homme.

Mme DE CHEPY

Tenez, mon cher Hardouin, laissez faire à chacun son rôle ; celui des avocats est de terminer les procès, le vôtre de produire des ouvrages charmants. Voulez-vous savoir ce qui vous arrivera ? Vous vous brouillerez avec la dame dont vous êtes le négociateur, avec son adversaire, et avec moi, si vous me refusez.

M. HARDOUIN

Pour une chose aussi frivole ? C'est ce que je ne croirai jamais.

Mme DE CHEPY

Mais c'est à moi, ce me semble, à juger si la chose est frivole ou non ; cela tient à l'intérêt que j'y mets.

HARDOUIN

C'est-à-dire que s'il vous plaisait d'y en mettre dix fois, cent fois plus qu'il ne faut...

Mme DE CHEPY

Je serais peu sensée peut-être, mais vous n'en seriez que plus désobligeant. Allons, mon cher, promettez-moi, ou je vous ferais une abominable tracasserie avec une de vos meilleures amies.

M. HARDOUIN

Quelle amie ? Qui que ce soit, je ne ferai sûrement pas pour elle ce que je ne ferais pas pour vous.

Mme CHEPY

Promettez.

M. HARDOUIN

Je ne saurais.

Mme DE CHEPY

Faites la pièce.

M. HARDOUIN

En vérité, je ne saurais.

Mme DE CHEPY

Le rôle de suppliante ne me va guère, et celui de la douceur ne me dure pas ; prenez-y garde, je vais me fâcher.

M. HARDOUIN

Non, madame, vous ne vous fâcherez pas.

Mme DE CHEPY

Et je vous dis, moi, monsieur, que je suis fâchée, très fâchée de ce que vous en usez avec moi comme vous n'en

useriez pas avec cette grosse provinciale rengorgée qui vous commande avec une impertinence qu'on lui passerait à peine si elle était jeune et jolie ; avec cette petite minaudière qui est l'un et l'autre, mais qui gâte tout cela, qui ne fait pas un geste qui ne soit apprêté, qui ne dit pas un mot sans prétention, et qui est toujours aussi mécontente des autres que satisfaite d'elle-même,... avec la mademoiselle ; oui, avec mademoiselle que voilà, qui vous donne quelquefois à ma toilette des distractions dont je pourrais me choquer, s'il me convenait, mais dont je continuerai de rire...

(*ironiquement*)

Mademoiselle, je vous prie, je vous supplie de vouloir bien intercéder pour moi auprès de M. Hardouin.

Et le pauvre Hardouin-Diderot, laissé seul avec la femme de chambre, se plaint de toutes les tracasseries dont on l'accable, finit par céder pour les beaux yeux de Mlle Beaulieu.

M. Hardouin

Je suis obsédé d'embarras : j'en ai pour mon compte, j'en ai pour le compte d'autrui ; pas un instant de repos. Si l'on frappe à ma porte, je crains d'ouvrir ; si je sors, c'est le chapeau rabattu sur les yeux. Si l'on me relance en visite, la pâleur me vient. Ils sont une nuée qui attendent après le succès d'une comédie que je dois lire aux Français, ne vaut-il pas mieux que je m'en occupe que de perdre mon temps à ces balivernes de société ? Ou ce que l'on fait est mauvais, et ce n'était pas la peine de le faire ; ou si cela est passable, le jeu des acteurs le rend plat.

Mlle Beaulieu

Il paraît que M. Hardouin n'a pas une haute idée de notre talent.

M. Hardouin

S'il faut, Mademoiselle, vous en dire la vérité, j'ai vu les acteurs de société les plus vantés, cela fait pitié ; le meilleur n'entrerait pas dans une troupe de province et figurerait mal chez Nicolet.

Mme BEAULIEU

Voilà que je suis aussi piquée de mon côté. Savez-vous que je me mêle de jouer ?

M. HARDOUIN

Tant pis, mademoiselle, faites des boucles.

Mme BEAULIEU

Ne m'avez-vous pas dit que vous feriez la pièce si je voulais ? Je ne sais si un poète est un honnête homme, mais on m'a dit de tout temps qu'un honnête homme n'avait que sa parole. Je veux vous convaincre que l'auteur s'en prend souvent à l'acteur, quand il ne devrait s'en prendre qu'à lui-même ; je veux que vous vous entendiez siffler et que vous nous entendiez applaudir jusqu'aux nues.

M. HARDOUIN

Mademoiselle me jette le gantelet, il faut le ramasser. J'ai promis de faire la pièce et je la ferai.

Mais le premier résultat est que Mme de Chepy est un peu mortifiée et laisse paraître quelque dépit ; Beaulieu, non plus, n'est pas satisfaite, car elle craint pour sa place.

Vous voyez, la voilà entrée, et je suis sûre de n'avoir pas un mois à rester ici. Je voudrais que les fêtes, les pièces et les poètes fussent tous au fond de la rivière.

Pendant qu'il appelle l'inspiration, Hardouin est dérangé par un laquais qui lui vient annoncer toute une série de fâcheux, un tailleur, un créancier, d'autres encore, une femme « triste, mais assez bonne à consoler, entre vingt et trente ». C'est Mme Bertrand, veuve d'un capitaine qui s'est héroïquement laissé couler après avoir sauvé son équipage, et qui demande une pension. Hardouin s'engage à intervenir pour elle auprès de Poultier, premier commis de la marine, et

de se rendre personnelle la grâce qu'il sollicite, oui, personnelle. Je m'en charge qu'à cette condition : ayez pour agréable de vous rappeler que je vous en ai prévenue et que vous avez consenti.

Arrive ensuite des Renardeaux, avocat bas-normand, l'adversaire de Mme Servin. Hardouin suppose la perte de sa sœur et se dit menacé d'un procès ; l'avocat le dissuade de plaider.

M. des Renardeaux

Demeurez en repos, vous dis-je. Savez-vous ce que c'est que votre affaire ? La même que celle que j'ai avec votre vieille amie, Mme Servin, qui dure depuis dix ans, qui en durera dix autres ; pour laquelle j'ai fait cinquante voyages à Paris, qui m'y rappellera cinquante fois encore ; qui me coûte en faux frais à peu près deux cents louis, qui m'en coûtera plus de deux cents autres ; et qui, grâce aux puissantes protections de la dame, ou ne sera jamais jugée, ou dont, après la sentence, si j'en obtiens une, je ne tirerai pas le quart de mes déboursés.

M. Hardouin

Ainsi vous ne voulez pas absolument que je plaide.

M. des Renardeaux

Non, de par tous les diables qui emportent et votre amie Mme Servin et l'amie de votre sœur.

M. Hardouin

Si c'était à recommencer, vous ne plaideriez donc pas ?

M. des Renardeaux

Non... à quoi pensez-vous ?

M. Hardouin

A vous obliger, si je puis ; je n'aime pas à demeurer en reste avec mes amis. Il me vient une idée...

M. DES RENARDEAUX

Quelle ?

M. HARDOUIN

Mais en retour du service que vous me rendez en me dissuadant d'entamer une mauvaise affaire, car je n'y pense plus, si par hasard je finissais la vôtre ? Savez-vous que cela ne me serait pas du tout impossible ?

M. DES RENARDEAUX

J'y consens, de tout mon cœur, et s'il ne vous fallait qu'une procuration en bonne forme, procuration par laquelle je vous autoriserais à terminer, procuration par laquelle je m'engagerais à ratifier sans exception tout ce qu'il vous aurait plu d'arbitrer, faites-moi donner encre, plume, papier, et je la dresse et je la signe.

M. HARDOUIN

Voilà sur cette table tout ce qu'il vous faut... (l'arrêtant). Mon cher des Renardeaux, bride en main. Je ferai de mon mieux, vous n'en doutez pas, mais à tout événement, point de reproches.

M. DES RENARDEAUX

N'en craignez point.

Et M. Hardouin, qui a dans sa poche semblable procuration de Mme Servin, va songer enfin à sa pièce. Il en est aussitôt empêché par M. de Crancey, qui veut épouser Mlle de Vertillac ; la mère, pour le fuir, a emmené sa fille en province, mais M. de Crancey, déguisé en postillon, les a conduites lui-même. Puis, c'est un poète, M. de Surmont, convoqué pour la fête par Mme de Chepy. Hardouin l'accueille comme un sauveur, se décharge sur lui du soin de composer le divertissement, et le met à l'aise :

Si vous réussissez, le succès sera pour votre compte ; si vous tombez, la chute sera pour le mien.

Il peut alors « léger comme un oiseau » débrouiller toutes les affaires dont il s'est chargé et qu'il mène de front. Il écrit diverses lettres, fait les demandes et les réponses, et les donne à copier au laquais.

Quel griffonnage ! Cela sait tout, excepté peut-être lire et écrire... Voyons, et tâchons surtout de ne pas faire de faute ; une virgule de plus ou de moins suffirait pour le faire sauter aux solives... Mais qu'est-ce que cela signifie ?... Il répond lui-même à une lettre qu'il s'est écrite. M. Hardouin, vous vous ferez quelque mauvaise affaire ; vous vous mêlez de bien des choses ; il vous en arrivera mal...

L'augure ne se justifie pas tout de suite, car M. Hardouin obtient de Poultier plus même qu'il ne lui demande, en se rendant l'affaire personnelle, selon sa formule, et même, pourrait-on dire intime.

M. Hardouin, *vers la coulisse.*

Monsieur Poultier, Monsieur Poultier, c'est Hardouin, c'est moi qui vous appelle ; un mot, s'il vous plaît.

M. Poultier

Vous êtes un indigne ; je ne devrais pas vous apercevoir. Y a-t-il deux ans que vous me promettez de venir dîner avec nous ? Il est vrai qu'on m'a dit que c'était pour cette raison qu'il n'y fallait point compter ; mais, rancune tenante, que me voulez-vous ?

M. Hardouin

Auriez-vous un quart d'heure à m'accorder ?

M. Poultier, *tirant sa montre.*

Oui, un quart d'heure, mais pas davantage, c'est jour de dépêches.

M. Hardouin, *vers l'antichambre.*

Qui que ce soit qui vienne, je n'y suis pas ; qui que ce soit, entendez-vous ?

M. Poultier

Cela semble annoncer une affaire grave.

M. Hardouin

Très grave. Avez-vous toujours de l'amitié pour moi ?

M. Poultier

Oui, traître, malgré tous vos travers, est-ce qu'on peut s'en empêcher ?

M. Hardouin

Si je me jetais à genoux et que j'implorasse votre secours dans la circonstance de ma vie le plus importante, me l'accorderiez-vous ?

M. Poultier

Auriez-vous besoin de ma bourse ?

M. Hardouin

Non.

M. Poultier

Vous seriez-vous encore fait une affaire ?

M. Hardouin

Non.

M. Poultier

Parlez, demandez, et soyez sûr que si la chose n'est pas impossible, elle se fera.

M. Hardouin

Je ne sais par où commencer.

M. Poultier

Avec moi ! allez droit au fait.

M. Hardouin

Connaissez-vous Mme Bertrand ?

M. Poultier

Cette diable de veuve qui depuis dix mois tient la ville et la cour à nos trousses, et qui nous fait plus d'ennemis en un jour que dix autres solliciteurs ne nous en auraient fait en dix ans ? Encore trois ou quatre clientes comme elle, et il faudrait déserter les bureaux. Que veut-elle ? Une pension ? on la lui offre. Que voulez-vous ? Qu'on l'augmente ? on l'augmentera.

M. Hardouin

Ce n'est pas cela, elle consent qu'on la diminue, pourvu qu'on la rende réversible sur la tête de son fils.

M. Poultier

Cela ne se peut, cela ne se peut. Cela ne s'est pas encore fait, cela ne doit pas se faire, cela ne se fera point. Voyez donc, mon ami, vous qui avez du sens, les conséquences de cette grâce. Voulez-vous nous attirer sur les bras cent autres veuves pour lesquelles Mme Bertrand aura fait la planche ? Faut-il que les règnes continuent à s'endetter successivement ? Savez-vous qu'il en coûte presque autant pour les dépenses courantes ? Nous voulons nous liquider, et ce n'en est pas là le moyen. Mais quel intérêt pouvez-vous prendre à cette femme assez puissant pour vous fermer les yeux sur la chose publique ?

M. Hardouin

Quel intérêt j'y prends ? Le plus grand. Avez-vous regardé Mme Bertrand ?

M. Poultier

D'accord, elle est fort bien.

M. Hardouin

Et si je la trouvais telle depuis dix ans ?

M. Poultier

Vous en auriez assez.

M. Hardouin

Laissons la plaisanterie. Vous êtes un très galant homme, incapable de compromettre la réputation d'une femme et de faire mourir de douleur un ami. Ces gens de mer, peu aimables, d'ailleurs, sont sujets à de longues absences.

M. Poultier

Et ces longues absences seraient fort ennuyeuses pour leurs femmes, si elles étaient folles de leurs maris.

M. Hardouin

Mme Bertrand estimait fort le brave capitaine Bertrand, mais elle n'en avait pas la tête tournée, et cet enfant pour lequel elle sollicite la réversibilité de la pension, cet enfant...

M. Poultier

Vous en êtes le père.

M. Hardouin

Je le suppose.

M. Poultier

Cela change un peu la thèse.

M. Hardouin

Je ne suis pas riche, vous connaissez ma façon de penser et de sentir. Dites-moi, si cette femme venait à mourir, croyez-vous que je puisse supporter les dépenses de l'éducation d'un enfant, ou me résoudre à l'oublier, à l'abandonner ? Le feriez-vous ?

M. Poultier

Non ; mais est-ce à l'Etat de réparer les sottises des particuliers ?

M. Hardouin

Ah ! si l'Etat n'avait pas fait et ne faisait pas d'autres injustices que celle que je vous propose ! Si l'on n'eût

accordé et n'accordait de pensions qu'aux veuves dont les maris se sont noyés pour satisfaire aux lois de l'honneur et de la marine, croyez-vous que le fisc en fût épuisé? Permettez-moi de vous le dire, mon ami, vous êtes d'une probité trop rigoureuse, vous craignez d'ajouter une goutte d'eau à l'océan. Si cette grâce était la première de cette nature, je ne la demanderais pas.

M. Poultier

Et vous feriez bien.

M. Hardouin

Mais des prostituées, des proxénètes, des chanteuses, des danseuses, des histrions, une foule de lâches, de coquins, d'infâmes, de vicieux de toute espèce épuiseront le trésor, pilleront la Cassette, et la femme d'un brave homme...

M. Poultier

C'est qu'il y en a tant d'autres qui ont aussi bien mérité de nous que le capitaine Bertrand, et laissé des veuves indigentes avec des enfants.

M. Hardouin

Et que m'importent des enfants dont je ne suis pas le père, et les veuves en faveur desquelles ce n'est pas un ami qui vous sollicite ?

M. Poultier

Il faudra voir.

M. Hardouin

Je crois que tout est vu, et vous ne sortirez pas d'ici que je n'aie votre parole.

M. Poultier

A quoi vous seivira-t-elle ? Ne faut-il pas l'agrément du Ministre ? Mais il a de l'estime et de l'amitié pour vous ?

M. Hardouin

Et vous lui confierez ?

M. Poultier

Il le faudra bien. Cela vous effarouche, je crois ?

M. Hardouin

Un peu. Ce secret n'est pas le mien, c'est celui d'un autre, et cet autre c'est une femme.

M. Poultier

Dont le mari n'est plus. Vous êtes un enfant... Savez-vous comment votre affaire tournera ? Je dirai tout, on sourira. Je proposerai la diminution de la pension, à condition de la rendre réversible, on y consentira. Au lieu de la diminuer, nous la doublerons ; le brevet sera signé sans avoir été lu, et tout sera fini.

M. Hardouin

Vous êtes charmant. Votre bienfaisance me touche aux larmes ; venez que je vous embrasse. Et notre brevet se fera-t-il longtemps attendre ?

M. Poultier

Une heure, deux heures peut-être. Je vais travailler avec le ministre ; il y a beaucoup d'affaires, mais on n'expédie que celles que je veux. La vôtre passera la première, et dans un instant je pourrai bien venir moi-même vous instruire du succès.

M. Hardouin

Je ne saurais vous dire combien je vous suis obligé.

M. Poultier

Ne me remerciez pas trop, je n'ai jamais eu la conscience plus à l'aise. Voilà en effet une belle récompense pour un homme de lettres qui a consumé les trois quarts de sa vie d'une manière honorable et utile, à qui le ministère n'a pas encore donné le moindre signe d'attention, et qui sans la magnificence d'une souveraine étrangère..... Adieu.

Mme Bertrand vient savoir le succès de la démarche; on apporte le brevet de la pension doublée et réver-

sible sur la tête de l'enfant ; Hardouin lui conseille de remercier elle-même Poultier et de lui présenter son fils, dont il peut assurer l'avenir. Et Diderot fait son examen de conscience sous le nom de M. Hardouin.

Moi, un bon homme, comme on le dit ! je ne le suis point. Je suis né foncièrement dur, méchant, pervers. Je suis touché presque jusqu'aux larmes de la tendresse de cette mère pour son enfant, de sa sensibilité, de sa reconnaissance, j'aurais même du goût pour elle ; et malgré moi, je persiste dans le projet peut-être de la désoler... Hardouin, tu t'amuses de tout, il n'y a rien de sacré pour toi ; tu es un fieffé monstre... Cela est mal, très mal... il faut absolument que tu te défasses de ce mauvais tour d'esprit... et que je renonce à la malice que j'ai projetée ?... Oh, non... mais après celle-là, plus, plus ; ce sera la dernière de ma vie.

Cette dernière malice est d'ailleurs de la plus grande drôlerie ; Mme Bertrand remercie Poultier, qui joue au plus fin, et s'entête à retrouver chez le jeune Binbin les traits de la physionomie et même le caractère de Diderot-Hardouin. Celui-ci « caché entre les battants de la porte, moitié en dehors, moitié en dedans, et se prêtant à tous les mouvements de cette plaisante scène », jouit du quiproquo perpétuel.

Mme Bertrantd, *s'inclinant et fléchissant le genou de son fils devant M. Poultier.*

Monsieur, permettez... Mon fils, embrassez les genoux de Monsieur.

M. Poultier

Madame, vous vous moquez de moi... Cela ne se fait point... Je ne le souffrirai pas.

Mme Bertrand

Sans vous, que serais-je devenue, et ce pauvre petit !

M. Poultier *s'assied dans un fauteuil, prend l'enfant sur ses genoux, le regarde fixement et dit :*

C'est son père, c'est à ne pouvoir s'y méprendre ; qui a vu l'un voit l'autre.

Mme Bertrand

J'espère, monsieur, qu'il en aura la probité et le courage; mais il ne lui ressemble point du tout.

M. POULTIER

Nous pourrions avoir raison tous deux... Ce sont ses yeux, même couleur, même forme, même vivacité.

Mme BERTRAND

Mais non, monsieur ; M. Bertrand avait les yeux bleus, et mon fils les a noirs ; M. Bertrand les avait petits et renfoncés, mon fils les a grands et presque à fleur de tête.

M. POULTIER

Et les cheveux ? Et le teint ? Et le nez ?

Mme BERTRAND

Mon mari avait les cheveux châtains, le front étroit et carré, la bouche énormément grande, les lèvres épaisses et le teint enfumé. Mon fils n'a rien de cela, regardez-le donc : ses cheveux sont brun-clair, son front haut et large, sa bouche petite, ses lèvres fines ; pour le nez, M. Bertrand l'avait épaté, et celui de mon fils est presque aquilin.

M. POULTIER

C'est son regard vif et doux.

Mme BERTRAND

Son père l'avait sévère et dur.

M. POULTIER

Combien cela fera de folies !

Mme BERTRAND

Grâce à vos bontés, j'espère qu'il sera bien élevé, et grâce à son heureux naturel, j'espère qu'il sera sage. N'est-il pas vrai, Binbin, que vous serez bien sage ?

BINBIN

Oui, maman.

M. POULTIER

Combien cela vous donnera de chagrin ! que cela fera couler de larmes à sa mère !

Mme BERTRAND

Est-il vrai, mon fils ?

BINBIN

Non, maman. Monsieur, j'aime maman de tout mon cœur, et je vous assure que je ne la ferai jamais pleurer.

M. POULTIER

Quelle nuée de jaloux, de calomniateurs, d'ennemis, j'entrevois là !

Mme BERTRAND

Des jaloux, je lui en souhaite, pourvu qu'il en mérite ;

des calomniateurs et des ennemis, s'il en a, je m'en consolerai, pourvu qu'il ne les mérite pas.

M. POULTIER

Comme cela aura la fureur de dire tout ce qu'il est de la prudence de taire !

Mme BERTRAND

Pour ce défaut-là, j'en conviens, c'était bien un peu celui de son père.

M. POULTIER

Et puis, gare la lettre de cachet, la Bastille ou Vincennes. Je vous salue, madame ; je suis trop heureux de vous avoir été bon à quelque chose. Bonjour, petit ; on vous rappellera peut-être un jour mes prédictions.

C'est, évidemment, en raison de l'hérédité que M. Poultier prédit à Binbin la lettre de cachet. Hardouin s'applique à la mériter pour les mauvais tours qu'il joue à toute la société. Entre temps, il arrange l'affaire du mariage entre Mlle de Vertillac et M. de Crancey, et pousse même la scélératesse jusqu'à faire rédiger par des Renardeaux un dédit au cas d'une rupture du mariage.

Mais toutes ses perfidies, conçues pour les meilleures des fins, vont se révéler. C'est d'abord Mme de Vertillac et de Crancey qui découvrent le faux en écriture et la lettre supposée dans laquelle Hardouin suppose que Mlle de Vertillac a cédé à l'amour de Crancey. Puis c'est la pauvre Mme Bertrand qui apprend par quel indigne subterfuge il a obtenu de Poultier l'augmentation et la réversibilité de sa pension. C'est encore des Renardeaux qui se voit trahi, qui veut appeler.

Il y a lésion , il y a lésion d'outre moitié.

C'est Mme de Chepy, qui se vient plaindre de ce que sa pièce n'est point faite. A toutes ces récriminations, Hardouin oppose cette réflexion mélancolique :

Je suis né, je crois, pour ne rien faire de ce qui me convient, pour faire tout ce que les autres exigent et pour ne contenter personne, non, personne, pas même moi.

Et Mme Bertrand lui réplique :

C'est qu'il ne s'agit pas de servir, mais de servir chacun à sa manière, sous peine de se tourmenter beaucoup pour n'engendrer que des ingrats.

Ce qui est la conclusion d'un psychologue pénétrant et d'un profond moraliste.

Il n'est pas jusqu'au poète, M. de Surmont, qui apporte sa pièce faite et qui apprend qu'elle ne sera pas jouée, qui menace le pauvre Hardouin de la faire imprimer sous son nom.

Le tout se termine par une audience, présidée par l'avocat de Gisors ; Beaulieu est constituée huissière audiencière et introduit les plaignants et plaignantes.

Mme Beaulieu

Il y a plainte de la veuve Mme Bertrand contre le sieur Hardouin.

M. des Renardeaux

Qu'elle paraisse... Quels sont vos griefs ? de quoi vous plaignez-vous ?

Mme Bertrand

De ce que le sieur Hardouin que voilà se dit père de mon enfant.

M. des Renardeaux

L'est-il ?

Mme Bertrand

Non.

M. des Renardeaux

Levez la main et affirmez.

Mme Bertrand *lève la main.*

Et de ce que sous ce titre usurpé il sollicite une pension.

M. des Renardeaux

L'obtient-il ?

Mme Bertrand

Oui.

M. des Renardeaux

Condamnons ladite dame Bertrand à restituer la façon.

Mlle Beaulieu

Il y a plainte des dame et demoiselle de Vertillac et sieur de Crancey contre ledit sieur Hardouin.

M. des Renardeaux

Que les dame et demoiselle de Vertillac paraissent... Quels sont vos griefs ? de quoi vous plaignez-vous ?

Mme de Vertillac

C'est un homme horrible, abominable.

M. des Renardeaux

Point d'injures. Au fond, au fond.

Mme de Vertillac, *à Mme de Chepy.*

Bonne amie, parlez pour moi.

Mme de Chepy

Pour consommer un mariage auquel une mère s'opposait, il a supposé la fille grosse, il a contrefait des lettres et lié la mère par un dédit.

M. des Renardeaux

Je sais. Que le dédit soit lacéré sur-le-champ ; que le sieur Hardouin, la demoiselle de Vertillac et le sieur de Crancey se jettent aux pieds de Mme de Vertillac et que la dame de Vertillac les relève et les embrasse. (*Ils se jettent aux pieds de Mme de Vertillac qui hésite et qui dit à Mme de Chepy*) :

Mme de Vertillac

Que ferai-je, bonne amie ?

Mme de Chepy

Ce que le juge ordonne et ce que votre cœur vous dit.

Mme de Vertillac relève et embrasse sa fille et M. de Crancey, et dit à M. Hardouin.

Et toi, double lâche, il faut t'embrasser aussi ? (*Et elle l'embrasse.*)

Mlle Beaulieu

Il y a plainte de Mme de Chepy contre ledit sieur Hardouin.

M. des Renardeaux

Je sais. Renvoyés dos à dos, sauf à se retourner en temps et lieu.

Mlle Beaulieu

Il y a plainte du sieur des Renardeaux, avocat, juge et partie, contre le sieur Hardouin.

M. des Renardeaux

Le sieur des Renardeaux pardonnera au sieur Hardouin, à la condition que ledit sieur Hardouin le mettra, sans délai ni prétexte aucuns, en possession d'une certaine chaise à porteurs, et qu'il subira une retraite d'au moins deux mois à Gisors pour n'y rien faire ou pour y faire ce que bon lui semblera.

Mlle Beaulieu

Il y a plainte du sieur de Surmont, bon ou mauvais poète, contre le sieur Hardouin.

M. des Renardeaux

Qu'il paraisse... Quels sont vos griefs ? de quoi vous plaignez-vous ?

M. de Surmont

De ce que l'on me demande une pièce ; qu'on se fait un mérite d'un service que je rends ; que je m'enferme toute une journée pour faire la pièce ; et quand je l'apporte, qu'on me déclare qu'elle ne se jouera pas.

M. des Renardeaux

Condamnons le sieur Hardouin, qui a commandé la pièce qu'on ne jouera pas, à une amende de six louis,

applicable aux cabalistes du parterre de la Comédie-Française, sans compter les gages du chef de meute (1), à la première représentation de la pièce que le bon ou le mauvais poète de Surmont fera et qu'on jouera.

Il reste encore une victime à laquelle justice n'a point été rendue par cette juridiction qui rappellerait celle de Perrin Dandin dans *les Plaideurs* ; c'est M. Poultier. A peine paraît-il, que Mme Bertrand proteste de sa vertu.

Mme BERTRAND

C'est M. Poultier ! c'est lui !... Monsieur, je suis une femme honnête. Sans une triste aventure, jamais je n'aurais approché de votre perfide ami. Je ne le connais que d'aujourd'hui. Ne croyez rien de ce que'il vous a dit.

M. POULTIER, *à M. Hardouin.*

Et cet enfant ? Parlez donc... cet enfant.

Mme BERTRAND

Le cruel homme ! Parlera-t-il ?

M. HARDOUIN

Cet enfant ? Il est charmant. Je ne vous ai pas dit qu'il fût de moi, mais que je le supposais. En conscience, il faut que je le restitue au capitaine Bertrand.

M. POULTIER

Le traître ! comme il m'a dupé !

Mme BERTRAND

Lorsque vous teniez Binbin sur vos genoux...

M. POULTIER

J'étais bien ridicule. Mais qui est-ce qui n'y aurait pas donné ? Il en avait les larmes aux yeux.

(1) Nous dirions aujourd'hui : le chef de claque.

M. Hardouin

Monsieur l'avocat de Gisors, plaidez donc pour moi.

M. des Renardeaux

C'est sa mine hypocrite qu'il fallait voir ; c'est son ton pathétique qu'il fallait entendre lorsqu'il s'affligeait de la mort de sa sœur.

Mme de Vertillac

Plus, plus de confiance en celui qui peut feindre avec tant de vérité. Quand je pense à mon désespoir, à son sang-froid , à ses consolations cruelles !

M. Poultier

Le scélérat ! l'insigne scélérat ! Je croyais m'amuser de lui, et c'est lui qui me persiflait.

Mme de Chepy

Est-il bon ? Est-il méchant ?

Mlle Beaulieu

L'un après l'autre.

Mme de Vertillac

Comme vous, comme moi, comme tout le monde.

Et cette conclusion ne contredit pas ce que nous a dit le moraliste sur l'honnête médiocrité de la nature humaine.

Pour être complet sur cette question, il nous reste à signaler le *Paradoxe sur le Comédien.* En 1769 avait paru une brochure intitulée *Garrick ou les Acteurs Anglais,* « ouvrage écrit d'un style obscur, entortillé, boursouflé et plein d'idées communes ». Si mauvaise fût-elle, du moins offre-t-elle ce mérite d'avoir inspiré à Diderot les observations qu'il a données à la *Correspondance* de Grimm, et qui, développées, méditées, lui ont fourni le *Paradoxe,* écrit après 1772 et revu postérieurement.

Diderot, qui connaissait beaucoup de comédiens et d'actrices, particulièrement la Clairon, qui accordait aux acteurs une part prépondérante dans le spectacle, discute le point de savoir ce qui constitue le génie de l'acteur. Au moyen de quelques anecdotes amusantes, comme toujours, avec des considérations psychologiques et physiologiques, il s'efforce d'établir que, ce qu'il faut pour exceller sur la scène, ce n'est pas la sensibilité naturelle, mais, au contraire, un sang-froid qui va jusqu'à l'insensibilité. Paradoxe, en ce qu'il affirme qu'on exprimera d'autant mieux la passion qu'on sera plus complètement exempt de l'éprouver ; mais paradoxe de mots plutôt que d'idées. Sa thèse est que le rôle doit être minutieusement préparé, étudié dans ses moindres détails, et que les gestes, les intonations doivent être fixés dans la mémoire, avec autant de soin que les paroles mêmes des répliques.

Ce qu'il y a d'intéressant surtout sur ce point assez spécial de technique théâtrale, c'est la parfaite conformité qu'il y a entre les idées sur l'acteur et celles que nous avons vues déjà sur l'auteur. L'un et l'autre, l'un comme l'autre, doivent rendre, non pas la réalité brute, mais la réalité idéale. Ils doivent, non pas se proposer tel ou tel modèle particulier, mais concevoir un modèle au-dessus de la réalité, un type qui comprenne et qui condense tout ce que présentent les exemplaires individuels et incomplets. Diderot prend comme terme de comparaison l'effort de la statuaire arrivant à dégager les canons de la beauté ; il est trop philosophe pour ne point avoir subi là-dessus l'influence des théories platoniciennes sur l'Idée (1).

Comme souvent, chez lui, les hors-d'œuvre valent mieux que l'essentiel. Témoin cette jolie critique de la sensibilité par cet homme essentiellement sensible :

(1) Voir en particulier la fin de son *Discours sur la Poésie dramatique*. Œuvres, t. VII, p. 390 sqq., quand il parle de lui-même sous le nom d'Ariste.

Il est mille circonstances pour une où la sensibilité est aussi nuisible dans la société que sur la scène. Voilà deux amants, ils ont l'un et l'autre une déclaration à faire. Quel est celui qui s'en tirera le mieux ? Ce n'est pas moi. Je m'en souviens, je n'approchais de l'objet aimé qu'en tremblant ; le cœur me battait, mes idées se brouillaient ; ma voix s'embarrassait, j'estropiais tout ce que je disais ; je répondais *non* quand il fallait répondre *oui* ; je commettais mille gaucheries, des maladresses sans fin ; j'étais ridicule de la tête aux pieds, je m'en apercevais, je n'en étais que plus ridicule. Tandis que, sous mes yeux, un rival gai, plaisant et léger, se possédant, jouissant de lui-même, n'échappant aucune occasion de louer, et de louer finement, amusait, plaisait, était heureux ; il sollicitait une main qu'on lui abandonnait, il s'en saisissait quelquefois sans l'avoir sollicitée, il la baisait, il la baisait encore, et moi, retiré dans un coin, détournant mes regards d'un spectacle qui m'irritait, étouffant mes soupirs, faisant craquer mes doigts, accablé de mélancolie, couvert d'une sueur froide, je ne pouvais ni montrer ni celer mon chagrin. On a dit que l'amour, qui ôtait l'esprit à ceux qui en avaient, en donnait à ceux qui n'en avaient pas ; c'est-à-dire, en autre français, qu'il rendait les uns sensibles et sots, et les autres froids et entreprenants.

CHAPITRE IV

LE CRITIQUE D'ART

La critique d'art est une des parties les plus neuves de son œuvre, et, vraiment, c'est une route originale, qu'il a frayée. Sans doute, a-t-elle été dépassée depuis, et l'on trouve, par exemple, chez Fromentin, dans ses *Maîtres d'autrefois,* des jugements plus profonds, plus pénétrants, éclairés par une connaissance personnelle de la technique. Mais c'est de ses devanciers qu'il faut le rapprocher, pour apprécier son originalité de novateur ; il serait injuste de l'accabler sous la comparaison de ceux qui l'ont suivi, qui, peut-être, ne sont pas sans lui devoir quelque chose, qui sont, au surplus, des spécialistes. En outre, pour l'art, comme pour la médecine et la physiologie, il avait eu le mérite de s'initier auprès des maîtres : il fut l'ami de Falconet, il fréquenta les ateliers de Pigalle, de Houdon, de Greuze ; et, s'il ne sut pas toujours s'affranchir de la sensibilité qui l'inclinait à des préférences pour certains sujets, comme les compositions pathétiques de Greuze, s'il avait un goût personnel auquel volontiers il se laissait aller, du moins résistait-il aux engouements de la mode, luttait-il, pour des raisons qui ont conservé leur valeur, contre les bergeries frelatées de Boucher, contre la faiblesse de composition, contre l'insuffisance du dessin, contre la molle facilité d'artistes en vogue. Indépendant vis-à-vis de l'opinion qui dispense le succès, il l'était également vis-à-vis des

coteries, des sympathies et des liaisons personnelles. Généreux et clairvoyant, il savait discerner les talents riches de promesses et n'hésitait pas à *lancer* un débutant comme Loutherbourg. Enfin, s'il sacrifie parfois à ce qu'on pourrait appeler le côté littéraire, choix du sujet, composition, psychologie des personnages, il n'est pas incapable de fonder son admiration sur des raisons techniques, sur l'analyse de la manière et même des procédés, comme nous le verrons par tel de ses jugements sur Chardin.

Il semble que ce soit Grimm qui l'ait orienté définitivement vers la critique d'art. L'esthétique l'intéressait depuis longtemps, puisque l'article *Beau* de l'Encyclopédie, ou *Recherches philosophiques sur l'origine et la nature du Beau* date de 1751, qu'en 1755 il écrivait *l'Histoire et le secret de la peinture en cire,* également destinée à l'Encyclopédie sous le titre : *Encaustique,* mais qui céda la place à l'article de Monnoye. Aussi, ne faut-il pas souscrire entièrement à l'ardente dédicace du Salon de 1765, dans laquelle Diderot, en même temps qu'il rend hommage à Grimm, expose les principes de sa critique. En demandant à Diderot des notes pour le Salon de 1759, puis pour celui de 1761 (avec une exigence dont témoigne la lettre à Sophie Volland du 17 septembre 1761), Grimm fut pour la vocation du critique d'art une cause occasionnelle, non pas la cause efficiente.

« Si j'ai quelques notions réfléchies de la peinture et de la sculpture, c'est à vous, mon ami, que je les dois ; j'aurais suivi au Salon la foule des oisifs ; j'aurais accordé, comme eux, un coup d'œil superficiel et distrait aux productions de nos artistes ; d'un mot, j'aurais jeté dans le feu un morceau précieux, ou porté jusqu'aux nues un ouvrage médiocre, approuvant, dédaignant, sans rechercher les motifs de mon engouement et de mon dédain. C'est la tâche que vous m'avez proposée, qui a fixé mes yeux sur la toile, et qui m'a fait tourner autour du marbre. J'ai donné le temps à l'impression d'arriver et d'entrer. J'ai ouvert mon âme aux effets. Je m'en suis laissé pénétrer. J'ai recueilli la sentence du vieillard et la pensée de l'enfant,

le jugement de l'homme de lettres, le mot de l'homme du monde et les propos du peuple ; et s'il m'arrive de blesser l'artiste, c'est souvent avec l'arme qu'il a lui-même aiguisée. Je l'ai interrogé ; et j'ai compris ce que c'était que finesse de dessin et vérité de nature. J'ai conçu la magie de la lumière et des ombres. J'ai connu la couleur ; j'ai acquis le sentiment de la chair ; seul, j'ai médité ce que j'ai vu et entendu ; et ces termes de l'art, unité, variété, contraste, symétrie, ordonnance, composition, caractères, expression, si familiers dans ma bouche, si vagues dans mon esprit, se sont circonscrits et fixés » (1).

Il démêle très justement lui-même les éléments des deux séries de jugements qu'il est susceptible de porter sur une œuvre d'art, les jugements de nature littéraire ou morale, qui correspondent aux sentiments des foules, et les jugements de caractère technique, qui correspondent aux habitudes d'esprit des artistes et dont il a contracté l'habitude à leur école. La seconde manière se développe chez lui, à mesure qu'il prend plus d'autotorité ou plus d'assurance, et plus tard, dans le Salon de 1767, le plus considérable de tous, il se donne librement carrière, expose ses idées sur toutes choses, insère des anecdotes, crée un genre sans précédent comme sans imitateur (2).

I. LA PEINTURE

Nous avons de lui les Salons de 1759, 1761, 1763, 1765, 1767, 1769, 1771, 1775, 1781.

Voici, dès 1759, dès le début une critique de la *Nativité* de Boucher, dans laquelle il met bien en relief ce qu'il y a de faux par manque de convenance chez un des maîtres les moins qualifiés qu'il fut pour traiter un sujet religieux :

(1) T. X, p. 102.

(2) Par exemple, dans le Salon de 1765. « J'ai entendu un artiste qui disait, en passant devant le saint Augustin de d'Huez : « Mon Dieu, que les sculpteurs sont bêtes ! » Cette exclamation indiscrète me frappa ; je m'arrêtai ; je regardai ; et au lieu d'un Saint, je vis la tête hideuse d'un sapajou embarrassé dans une chasuble d'évêque. »

« J'avoue que le coloris en est faux, qu'elle a trop d'éclat, que l'enfant est de couleur rose, qu'il n'y a rien de si ridicule qu'un lit galant en baldaquin dans un sujet pareil ; mais la Vierge est si belle, si amoureuse et si touchante ! Il est impossible d'imaginer rien de plus fini ni rien de plus espiègle que ce petit saint Jean, couché sur le dos, qui tient un épi. Il me prend toujours envie d'imaginer une flèche à la place de cet épi... »

et de donner au saint les attributs de l'Amour qui conviendraient bien mieux au caractère de sa physionomie (1).

Dans le Salon de 1761, il maintient le même reproche en l'appliquant aux bergeries, qui ne sont pas plus naturelles ni plus vraies que les tableaux d'histoire.

« Quelles couleurs ! quelle variété ! quelle richesse d'objets et d'idées ! Cet homme a tout, excepté la vérité. Il n'y a aucune partie de ses compositions qui, séparée des autres, ne vous plaise ; l'ensemble même vous séduit. On se demande : Mais où a-t-on vu des bergers vêtus avec cette élégance et ce luxe ? Quel sujet a jamais rassemblé dans un même endroit, en pleine campagne, sous les arches d'un pont, loin de toute habitation, des femmes, des hommes, des enfants, des bœufs, des vaches, des moutons, des chiens, des bottes de paille, de l'eau, du feu, une lanterne, des réchauds, des cruches, des chaudrons ? Que fait là cette femme charmante, si bien vêtue, si propre, si voluptueuse ? Et ces enfants qui jouent et qui dorment, sont-ce les siens ? et cet homme qui porte du feu qu'il va renverser sur sa tête, est-ce son époux ? Que veut-il faire de ces charbons allumés ? Où les a-t-il pris ? Quel tapage d'objets disparates ! On en sent toute l'absurdité ; avec tout cela on ne saurait quitter le tableau. Il vous attache, on y revient. C'est un vice si agréable, c'est une extravagance si inimitable et si rare ! Il y a tant d'imagination, d'effet, de magie et de facilité !

Quand on a longtemps regardé un paysage tel que celui que nous venons d'ébaucher, on croit avoir tout vu. On se trompe ; on y retrouve une infinité de choses d'un prix !... Personne n'entend comme Boucher l'art de la lumière et des ombres. Il est fait pour tourner la tête à

(1) T. X, p. 232.

deux sortes de personnes, les gens du monde et les artistes. Son élégance, sa mignardise, sa galanterie romanesque, sa coquetterie, son goût, sa facilité, sa variété, son éclat, ses carnations fardées, sa débauche, doivent captiver les petits-maîtres, les petites femmes, les jeunes gens, les gens du monde, la foule de ceux qui sont étrangers au vrai goût, à la vérité, aux idées justes, à la sévérité de l'art. Comment résisteraient-ils au saillant, aux pompons, aux nudités, au libertinage, à l'épigramme de Boucher ? Les artistes qui voient jusqu'à quel point cet homme a surmonté les difficultés de la peinture, et pour qui c'est tout que ce mérite qui n'est guère bien connu que d'eux, fléchissent le genou devant lui, c'est leur dieu » (1).

En 1765, la critique se fait plus acerbe, tout en devenant plus pénétrante :

« Que voulez-vous que cet artiste jette sur la toile ? Ce qu'il a dans l'imagination ; et que peut avoir dans l'imagination un homme qui passe sa vie avec les prostituées du plus bas étage ? La grâce de ses bergères est la grâce de la Favart dans *Rose et Colas* ; celle de ses déesses est empruntée à la Deschamps. Je vous défie de trouver dans toute la campagne un brin d'herbe de ses paysages (2). Et puis une confusion d'objets entassés les uns sur les autres, si déplacés, si disparates...

J'ose dire que cet homme ne sait vraiment ce que c'est que la grâce ; j'ose dire qu'il n'a jamais connu la vérité ; j'ose dire que les idées de délicatesse, d'honnêteté, d'innocence, de simplicité, lui sont devenues presque étrangères ; j'ose dire qu'il n'a pas vu un instant la nature, du moins celle qui est faite pour intéresser mon âme, la vôtre, celle d'un enfant bien né, celle d'une femme qui sent ; j'ose dire qu'il est sans goût. Entre une infinité de preuves que j'en donnerais, une seule suffira : c'est que dans la multitude de figures d'hommes et de femmes qu'il a peintes, je défie qu'on en trouve quatre de caractère propre au bas-relief, encore moins à la statue. Il y a trop de mines, de petites mines, de manière, d'afféterie pour un art sévère. Il a beau me les montrer nues, je leur vois toujours le rouge, les mouches, les pompons et toutes les fanfioles de la toilette...

(1) T. X, pp. 112-113.
(2) Fort juste. même la nature est apprêtée et maniérée dans les pastorales de Boucher ; sa verdure est d'une fraîcheur telle qu'on la dirait récemment lavée par la pluie.

Toutes ses compositions font aux yeux un tapage insupportable. C'est le plus mortel ennemi du silence que je connaisse ; il en est aux plus jolies marionnettes du monde ; il tombera à l'enluminure...

Quand il fait des enfants, il les groupe bien ; mais qu'ils restent à fôlatrer sur des nuages. Dans toute cette innombrable famille, vous n'en trouverez pas un à employer aux actions réelles de la vie, à étudier sa leçon, à lire, à écrire, à tiller du chanvre. Ce sont des natures romanesques, idéales ; de petits bâtards de Bacchus et de Silène. Ces enfants-là, la sculpture s'en accommoderait assez sur le tour d'un vase antique. Ils sont gras, joufflus, potelés. Si l'artiste sait pétrir le marbre, on le verra (1) !...

N'a-t-il pas été un temps où il était pris de la fureur de faire des vierges ? Eh bien ! Qu'était-ce que ses vierges ? de gentilles petites caillettes. Et ses anges ? de petits satyres libertins. Et puis, il est, dans ses paysages, d'un gris de couleur et d'une uniformité de ton qui vous ferait prendre sa toile, à deux pieds de distance, pour un morceau de gazon ou d'une couche de persil coupé en carré. Ce n'est pas un sot pourtant. C'est un faux bon peintre, comme on est un faux bel esprit. Il n'a pas la pensée de l'art, il n'en a que *les concelli* » (2).

Si, à d'autres occasions, il apporta quelques réserves à son éloge de Chardin, dans le Salon de 1763, c'est sur le ton de l'enthousiasme qu'il célèbre ses *natures mortes*. Cet enthousiasme est intéressant à signaler, s'il est vrai, suivant le mot de Renan, qu'on ne devrait écrire que de ce que l'on aime, et les raisons de cet enthousiasme sont également à remarquer, parce que l'admiration est fondée sur une observation réfléchie et même sur une étude technique :

C'est celui-ci qui est un peintre ; c'est celui-ci qui est un coloriste.

(1) Très juste encore. Les « petits bâtards de Bacchus et de Silène », l'afféterie de ses femmes fardées, nous les retrouverons bientôt, non point dans des marbres, mais dans les terres cuites du gracieux Clodion, comme nous retrouverons ses « bergères Catinon » dans les pâtes dures de Cyfflé : c'est la même inspiration, c'est le même caractère. Ce n'est point de « l'art sévère », mais c'est de l'art aimable, et c'est vraiment de l'art.

(2) T. X, pp. 256-258.

Il y a au Salon plusieurs petits tableaux de Chardin ; ils représentent presque tous des fruits avec les accessoires d'un repas. C'est la nature même ; les objets sont hors de la toile et d'une vérité à tromper les yeux.

Celui qu'on voit en montant l'escalier mérite surtout l'attention. L'artiste a placé sur une table un vase de vieille porcelaine de la Chine, deux biscuits, un bocal rempli d'olives, une corbeille de fruits, deux verres à moitié pleins de vin, une bigarade avec un pâté.

Pour regarder les tableaux des autres, il semble que j'aie besoin de me faire des yeux ; pour voir ceux de Chardin, je n'ai qu'à garder ceux que la nature m'a donnés et m'en bien servir.

Si je destinais mon enfant à la peinture, voilà le tableau que j'achèterais. « Copie-moi cela, lui dirais-je. Copie-moi cela encore. » Mais peut-être la nature n'est-elle pas plus difficile à copier.

C'est que ce vase de porcelaine est de la porcelaine ; c'est que ces olives sont réellement séparées de l'œil par l'eau dans laquelle elles nagent ; c'est qu'il n'y a qu'à prendre ces biscuits et les manger, cette bigarade, l'ouvrir et la presser, ce verre de vin et le boire, ces fruits et les peler, ce pâté et y mettre le couteau.

C'est celui-ci qui entend l'harmonie des couleurs et des reflets. O Chardin ! ce n'est pas du blanc, du rouge, du noir que tu broies sur ta palette ; c'est la substance même des objets, c'est l'air et la lumière que tu prends à la pointe de ton pinceau et que tu attaches sur la toile.

Après que mon enfant aurait copié et recopié ce morceau, je l'occuperais sur la *Raie dépouillée,* du même maître. L'objet est dégoûtant, mais c'est la chair même du poisson, c'est sa peau, c'est son sang ; l'aspect même de la chose n'affecterait pas autrement. Monsieur Pierre (1), regardez bien ce morceau, quand vous irez à l'Académie, et apprenez, si vous le pouvez, le secret de sauver par le talent le dégoût de certaines natures.

On n'entend rien à cette magie. Ce sont des couches épaisses de couleurs appliquées les unes sur les autres et dont l'effet transpire de dessous en dessus. D'autres fois, on dirait que c'est une vapeur qu'on a soufflée sur la toile ; ailleurs une écume légère qu'on y a jetée. Rubens, Berghem, Greuze, Loutherbourg vous expliqueraient ce faire bien mieux que moi ; tous en feront sentir l'effet à vos yeux.

(1) J.-B. Pierre, 1713-1789. Peintre d'histoire, que Diderot traite assez durement dans ses Salons.

Approchez-vous, tout se brouille, s'aplatit et disparaît ; éloignez-vous, tout se recrée et se reproduit.

On m'a dit que Greuze montant au Salon et apercevant le morceau de Chardin que je viens de décrire, le regarda et passa en poussant un profond soupir. Cet éloge est plus court et vaut mieux que le mien » (1).

On a souvent cité comme exemple de la manière littéraire et psychologique de la critique d'art chez Diderot sa description des deux tableaux de Greuze, le *Mauvais fils* et le *Retour de l'Enfant Prodigue.* Celle de la *Jeune fille qui pleure son oiseau mort* est peut-être encore plus caractéristique, bien que moins connue. Et pour être tout à fait juste, il y a lieu de reconnaître que, en dépit d'une sympathie de nature et de goût, les critiques de métier sont doucement et délicatement insinuées, mais ne sont pas épargnées :

«La jolie élégie ! le charmant poème ! la belle idylle que Gessner en ferait ! C'est la vignette d'un morceau de ce poète. Tableau délicieux ! le plus agréable et peut-être le plus intéressant du Salon. La pauvre petite est de face ; sa tête est appuyée sur sa main gauche : l'oiseau mort est posé sur le bord supérieur de la cage, la tête pendante, les ailes traînantes, les pattes en l'air. Le joli catafalque que cette cage ! que cette guirlande de verdure qui serpente autour a de grâces ! la pauvre petite ! ah ! qu'elle est affligée ! Comme elle est naturellement placée ! Que sa tête est belle ! qu'elle est élégamment coiffée ! que son visage a d'expression ! Sa douleur est profonde ; elle est à son malheur, elle y est tout entière. O la belle main ! la belle main ! le beau bras ! Voyez la vérité, les détails de ces doigts ; et ces fossettes, et cette mollesse, et cette teinte de rougeur dont la pression de la tête a coloré le bout de ces doigts délicats, et le charme de tout cela. On s'approcherait de cette main pour la baiser, si on ne respectait cette enfant et sa douleur. Tout enchante en elle, jusqu'à son ajustement. Ce mouchoir de cou est jeté d'une manière ! il est d'une souplesse et d'une légèreté ! Quand on aperçoit ce morceau, on dit : *Délicieux* ! Si l'on s'y arrête ou qu'on y revienne, on s'écrie : *Délicieux* ! *Délicieux* ! Bientôt on se surprend conversant

(1) T. X, pp. 194-195.

avec cette enfant et la consolant. Cela est si vrai, que voici ce que je me souviens de lui avoir dit à différentes reprises :

« Mais, petite, votre douleur est bien profonde, bien réfléchie ! Que signifie cet air rêveur et mélancolique ! Quoi ! pour un oiseau ! Vous ne pleurez pas, vous êtes affligée ; et la pensée accompagne votre affliction. Çà, petite, ouvrez-moi votre cœur : parlez-moi vrai ; est-ce bien la mort de cet oiseau qui vous retire si fortement et si tristement en vous-même ?... Vous baissez les yeux ; vous ne me répondez pas. Vos pleurs sont prêts à couler. Je ne suis pas père ; je ne suis ni indiscret, ni sévère.. Eh bien, je le conçois ; il vous aimait, il vous le jurait, et le jurait depuis longtemps. Il souffrait tant : le moyen de voir souffrir ce qu'on aime ?... Eh ! laissez-moi continuer ; pourquoi me fermer la bouche de votre main ?... Ce matin-là, par malheur, votre mère était absente. Il vint ; vous étiez seule : il était beau, si passionné, si tendre, si charmant ! Il avait tant d'amour dans les yeux ! tant de vérité dans les expressions ! il disait de ces mots qui vont si droit à l'âme ! et en les disant il était à vos genoux : Cela se conçoit encore. Il tenait une de vos mains ; de temps en temps vous y sentiez la chaleur de quelques larmes qui tombaient de ses yeux et qui coulaient le long de vos bras. Votre mère ne revenait toujours point. Ce n'est pas votre faute ; c'est la faute de votre mère... Mais voilà-t-il pas que vous pleurez de plus belle... Mais ce que je vous en dis n'est pas pour vous faire pleurer. Et pourquoi pleurer ? Il vous a promis ; il ne manquera à rien de ce qu'il a promis. Quand on a été assez heureux pour rencontrer un enfant charmant comme vous, pour s'y attacher, pour lui plaire ; c'est pour toute la vie... — Et mon oiseau ?... — « Vous souriez. Ah ! mon ami, qu'elle était belle ! ah ! si vous l'aviez vue sourire et pleurer ! » Je continuai : « Eh bien, votre oiseau ! Quand on s'oublie soi-même, se souvient-on de son oiseau ? Lorsque l'heure du retour de votre mère approcha, celui que vous aimez s'en alla. Qu'il était heureux, content, transporté ! Qu'il eut de peine à s'arracher d'auprès de vous !... Comme vous me regardez ! Je sais tout cela. Combien il se leva et se rassit de fois ! Combien il vous dit, redit adieu sans s'en aller ! combien de fois il sortit et rentra ! Je viens de le voir chez son père : il est d'une gaieté charmante, d'une gaieté qu'ils partagent tous, sans pouvoir s'en défendre...— Et ma mère ?... — Votre mère, à peine fut-il sorti qu'elle rentra : elle vous trouva rêveuse comme vous l'étiez tout à l'heure. On l'est toujours comme cela. Votre mère vous parlait, et vous n'entendiez pas ce

qu'elle vous disait ; elle vous commandait une chose et vous en faisiez une autre. Quelques pleurs se présentaient au bord de vos paupières ; ou vous les reteniez, ou vous détourniez la tête pour les essuyer furtivement. Vos distractions continues impatientèrent votre mère ; elle vous gronda ; et ce vous fut une occasion de pleurer sans contrainte et de soulager votre cœur... Continuerai-je, petite? Je crains que ce que je vais dire ne renouvelle votre peine. Vous le voulez ?... Eh bien, votre bonne mère se reprocha de vous avoir contristée ; elle s'approcha de vous, elle vous prit les mains, elle vous baisa le front et les joues, et vous en pleurâtes bien davantage. Votre tête se pencha sur elle ; et votre visage que la rougeur commençait à colorer, tenez, tout comme le voilà qui se colore, alla se cacher dans son sein. Combien cette bonne mère vous a dit de choses douces ! et combien ces choses douces vous faisaient de mal ! Cependant votre serin avait beau s'égosiller, vous avertir, vous appeler, battre des ailes, se plaindre de votre oubli, vous ne le voyiez point, vous ne l'entendiez point : vous étiez à d'autres pensées. Son eau ni la graine ne furent point renouvelées ; et ce matin l'oiseau n'était plus... Vous me regardez encore ; est-ce qu'il me reste encore quelque chose à dire ? Ah ! j'entends, petite ; cet oiseau, c'est lui qui vous l'avait donné : eh bien, il en retrouvera un autre aussi beau... Ce n'est pas tout encore : vos yeux se fixent sur moi, et se remplissent de nouveau de larmes ; qu'y a-t-il donc encore ? Parlez, je ne saurais vous deviner... — Et si la mort de cet oiseau n'était que le présage !... Que ferais-je ? que deviendrais-je? S'il était ingrat... — Quelle folie ! Ne craignez rien, pauvre petite : cela ne se peut, cela ne sera pas ! »

Quoi ! mon ami, vous me riez au nez ! vous vous moquez d'un grave personnage qui s'occupe de consoler un enfant en peinture de la perte de son oiseau, de la perte de tout ce qu'il vous plaira ? Mais voyez donc comme elle est belle ! comme elle est intéressante ! Je n'aime point à affliger ; malgré cela, il ne me déplairait pas trop d'être la cause de sa peine.

Le sujet de ce petit poème est si fin, que beaucoup de personnes ne l'ont pas entendu ; ils ont cru que cette jeune fille ne pleurait que son serin. Greuze a déjà peint une fois le même sujet, il a placé devant une glace fêlée une grande fille en satin blanc, pénétrée d'une profonde mélancolie. Ne pensez-vous pas qu'il y aurait autant de bêtise à attribuer les pleurs de la jeune fille de ce Salon à la perte d'un oiseau, que la mélancolie de la jeune fille du Salon précé-

dent à son miroir cassé ? Cette enfant pleure autre chose, vous dis-je. D'abord vous l'avez entendue, elle en convient ; et son affliction réfléchie le dit de reste. Cette douleur ! à son âge ! et pour un oiseau !... Mais quel âge a-t-elle donc ?... Que vous répondrai-je, et quelle question m'avez-vous faite ? Sa tête est de quinze à seize ans, et son bras et sa main de dix-huit à dix-neuf. C'est un défaut de cette composition qui devient d'autant plus sensible, que la tête étant appuyée sur la main, une des parties donne tout contre la mesure de l'autre. Placez la main autrement, et l'on ne s'apercevra plus qu'elle est un peu trop forte et trop caractérisée. C'est, mon ami, que la tête a été prise d'après un modèle, et la main d'après un autre. Du reste, elle est très vraie, cette main, très belle, très parfaitement coloriée et dessinée. Si vous voulez passer à ce tableau cette tache légère, avec un ton de couleur un peu violâtre, c'est une chose très belle. La tête est bien éclairée, de la couleur la plus agréable qu'on puisse donner à une blonde, car elle est blonde, notre petite : peut-être demanderait-on que cette tête fît un peu plus le rond de bosse. Le mouchoir rayé est large, léger, du plus beau transparent ; le tout fortement touché, sans nuire aux finesses de détail » (1).

Au Salon de 1767 figurait sous le n° 8 du catalogue, le portrait de Diderot par Michel Van Loo, dont le modèle fait ainsi la critique :

« Moi. J'aime Michel ; mais j'aime encore mieux la vérité. Assez ressemblant ; il peut dire à ceux qui ne le reconnaissent pas, comme le jardinier de l'opéra-comique : « C'est qu'il ne m'a jamais vu sans perruque. » Très vivant ; c'est sa douceur, avec sa vivacité ; mais trop jeune, tête trop petite, joli comme une femme, lorgnant, souriant, mignard, faisant le petit bec, la bouche en cœur ; rien de la sagesse de couleur du *Cardinal de Choiseul* (1) ; et puis un luxe de vêtement à ruiner le pauvre littérateur si le receveur de la capitation vient à l'imposer sur sa robe de chambre. L'écritoire, les livres, les accessoires aussi bien qu'il est possible quand on a voulu la couleur brillante et qu'on veut être harmonieux. Pétillant de près, vigoureux de loin, surtout les chairs. Du reste, de belles mains, bien modelées, excepté la gauche qui n'est pas dessinée. On le voit de face ; il a la tête nue ; son toupet gris, avec

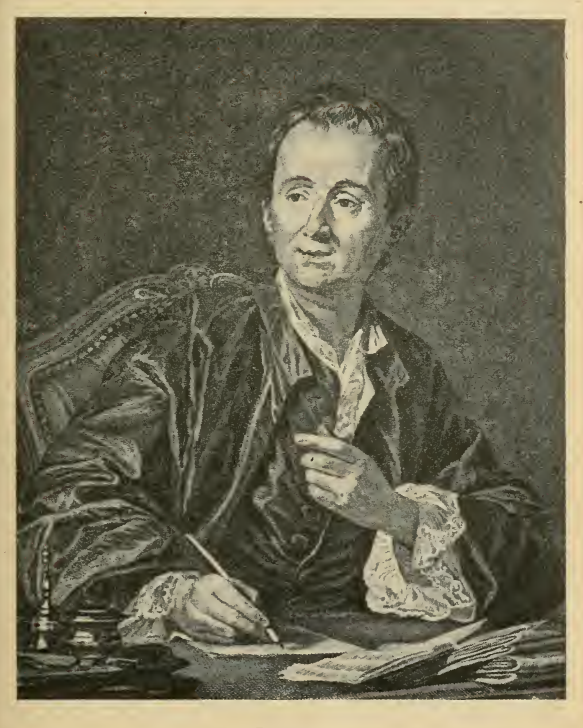
(1) T. X, pp. 343-346.
(2) Portrait exposé au même Salon, sous le numéro 2.

sa mignardise, lui donne l'air d'une vieille coquette qui fait encore l'aimable ; la position d'un secrétaire d'Etat et non d'un philosophe. La fausseté du premier moment a influé sur tout le reste. C'est cette folle de Mme Van Loo qui venait jaser avec lui, tandis qu'on le peignait, qui lui a donné cet air-là, et qui a tout gâté. Si elle s'était mise à son clavecin, et qu'elle eût préludé ou chanté :

Non ha ragione, ingrato,
Un core abbandonato,

ou quelque autre morceau du même genre, le philosophe sensible eût pris un tout autre caractère ; et le portrait s'en serait ressenti. Ou mieux encore, il fallait le laisser seul, et l'abandonner à sa rêverie. Alors sa bouche se serait entr'ouverte, ses regards distraits se seraient portés au loin, le travail de sa tête, fortement occupée, se serait peint sur son visage ; et Michel eût fait une belle chose. Mon joli philosophe, vous me serez à jamais un témoignage précieux de l'amitié d'un artiste, excellent artiste, plus excellent homme. Mais que diront mes petits-enfants, lorsqu'ils viendront à comparer mes tristes ouvrages avec ce riant, mignon, efféminé, vieux coquet-là ? Mes enfants, je vous préviens que ce n'est pas moi. J'avais en une journée cent physionomies diverses, selon la chose dont j'étais affecté. J'étais serein, triste, rêveur, tendre, violent, passionné, enthousiaste ; mais je ne fus jamais tel que vous me voyez là. J'avais un grand front, des yeux très vifs, d'assez grands traits, la tête tout à fait du caractère d'un ancien orateur, une bonhomie qui touchait de bien près à la bêtise, à la rusticité des anciens temps. Sans l'exagération de tous les traits dans la gravure qu'on a faite d'après le crayon de Greuze, je serais infiniment mieux. J'ai un masque qui trompe l'artiste ; soit qu'il y ait trop de choses fondues ensemble ; soit que les impressions de mon âme se succédant trop rapidement et se peignant toutes sur mon visage, l'œil du peintre ne me retrouvant pas le même d'un instant à l'autre, sa tâche ne devienne beaucoup plus difficile qu'il ne la croyait. Je n'ai jamais été bien fait que par un pauvre diable appelé Garaud, qui m'attrapa, comme il arrive à un sot qui dit un bon mot. Celui qui voit mon portrait par Garaud me voit » (2).

(1) T. XI, pp. 20-22. On peut juger du bien fondé de la critique, en voyant le tableau qui est exposé au Louvre, dans la grande salle du XVIIIe siècle et que nous reproduisons p. 159. Au Salon de 1771 figurait son buste en terre cuite par Houdon, « très ressemblant », dit-il lui-même.



DIDEROT.

Reproduction du portrait peint par *Van Loo* en 1767.

Une lettre à Sophie Volland du 11 octobre 1767 reproduit presque littéralement deux phrases de cette appréciation et, chose curieuse, la critique essentielle est formulée par Mme Diderot :

« Mme Diderot prétend qu'on m'a donné l'air d'une vieille coquette qui fait le petit bec et qui a encore des prétentions. Il y a bien quelque chose de vrai dans cette critique. Quoi qu'il en soit, c'est une marque d'amitié de la part d'un excellent homme, qui doit m'être et qui me sera toujours précieuse. »

Le Salon de 1765 est suivi d'un *Essai sur la Peinture*, et l'on a encore de Diderot des *Pensées détachées sur la Peinture, la Sculpture, l'Architecture et la Poésie.* Il y exprime des idées esthétiques assez justes et même quelquefois intéressantes.

Il avait la manie, quand il critiquait la composition d'une œuvre, de la refaire lui-même, en partie ou en totalité, et parfois non sans bonheur. Il s'amusait avec Grimm à imaginer des sujets de tableaux, par exemple ces six projets de tapisserie « qu'on pourrait faire exécuter aux Gobelins » et tirés d'Homère : le combat de Diomède et d'Enée. Témoins encore les cinq projets pour le tombeau du Dauphin, dont il est assez longuement question dans les *Lettres à Sophie Volland* des 3 février 1766 et 20 février 1766, dont parle également Grimm dans sa *Correspondance,* le 15 avril de la même année :

« M. le marquis de Marigny a demandé des projets pour ce monument à M. Cochin. Celui-ci s'est adressé au puits d'idées le plus achalandé de ce pays-ci. M. Diderot lui a broché quatre ou cinq monuments de suite. M. Cochin les présentera à M. le marquis de Marigny. Celui-ci les présentera au Roi. Sa Majesté choisira. Le directeur des Arts et le secrétaire de l'Académie en auront la gloire et la récompense, et le philosophe n'en aura pas un merci. Tout cela étant dans la règle et ayant toujours été ainsi, il ne s'agit

(1) T. XIX, p. 264.

plus que de conserver ici ces projets de monuments en attendant que l'un d'entre eux soit exécuté. »

Aucun ne fut exécuté, ajoute l'édition d'Assézat à laquelle nous empruntons la note ; c'est Coustou qui emporta la commande.

II. LA SCULPTURE

Pour la sculpture, son initiateur fut Falconet et aussi le fameux Pigalle. Sa critique témoigne des mêmes qualités que pour la peinture et repose sur des connaissances techniques, comme le montre cette appréciation de *la Baigneuse* d'Allegrain, aujourd'hui au Louvre, et souvent reproduite.

« Belle, belle, sublime figure, ils disent même la plus belle, la plus parfaite figure de femme que les modernes aient faite. Il est sûr que la critique la plus sévère est restée muette devant elle. Ce n'est qu'après un long silence admiratif qu'elle a dit tout bas que la perfection de la tête ne répondait pas tout à fait à celle du corps. Cette tête est belle pourtant, ajoutait-elle, beaux enchâssements d'yeux, belle forme, belle bouche, le nez beau, quoiqu'il pût être plus fin. Elle était tentée d'accuser le nez d'être un peu court, mais elle se reprenait, en considération que la tête était inclinée. A son avis, le goût de la coiffure pouvait être plus grand ; mais lorsque l'œil s'arrêta sur les épaules, elle ne put s'empêcher de s'écrier : les belles épaules ! qu'elles sont belles ! Comme ce dos est potelé ! quelle forme de bras ! quelles précieuses, quelles miraculeuses vérités de nature dans toutes ces parties ! Comment a-t-il imaginé ce pli au bras gauche ? Il ne l'a point imaginé, il l'a vu : mais comment l'a-t-il rendu si juste ? Ce sont des détails sans fin, mais si doux qu'ils n'ôtent rien au tout; qu'ils n'attachent point aux dépens de la masse ; ils y sont et ils n'y sont pas ; comme ce bras qu'elle allonge est modelé grassement ! qu'il s'emmanche bien avec l'épaule! que le coude en est fièrement dessiné ! Comme la main sort bien du poignet ! que cette main est belle ! que ces doigts un peu allongés par le bout sont délicieux et délicats ! que de choses que l'on sent et qu'on ne peut rendre ! On a dit qu'une femme avait la gorge ferme comme le marbre ; celle-ci a la gorge élastique comme la chair. Quelle souplesse de peau ! Il en faut con-

venir, toute cette figure est parsemée de charmes imperceptibles, pour lesquels il y a des yeux, mais il n'y a pas de mots. En descendant au-dessous de cette gorge, quelle belle et grande plaine ! là, même beauté, même élasticité, même finesse de détails. Mais c'est aux épaules surtout que l'art semble s'être épuisé; combien il a fallu d'études, de séances et de longues séances, de modèles et même de connaissance anatomique du dessous de la peau ! Comme tout cela s'élève, s'affaisse, se fuit insensiblement ! et ces reins ! et ces cuisses! et ces genoux ! et ces jambes ! Comme ces genoux sont modelés ! ces jambes sont légères sans être ni maigres ni grêles. La critique était arrivée aux pieds sans avoir rien remarqué qui la consolât. Ah ! pour ces pieds, dit-elle, ces pieds sont un peu négligés. Les amateurs, dont il ne faut ni surfaire ni dépriser le jugement, les artistes, les seuls vrais juges, mettent la figure d'Allegrain sur la ligne même du *Mercure* de Pigalle » (1).

Là aussi, Diderot cède à son besoin de corriger l'inspiration du sculpteur et refait la chose à son gré, non seulement avec la premier venu, mais avec un maître consacré, comme Falconet, et de plus très irascible. Leur correspondance porte la trace de l'humeur avec laquelle furent acueillies toutes les observations concernant le cheval de Pierre le Grand commandé par Catherine II. Cette critique du *Pygmalion* exposé au Salon de 1763, malgré tout ce qu'elle comporte d'éloge et de sympathie, n'avait pas dû enchanter « le Jean-Jacques de la Sculpture », qui acceptait difficilement les réserves et moins encore les leçons.

« O la chose précieuse que ce petit groupe de Falconet ! Voilà le morceau que j'aurais dans mon cabinet, si je me piquais d'avoir un cabinet. Ne vaudrait-il pas mieux sacrifier tout d'un coup ?... Mais laissons cela. Nos amateurs sont des gens à breloques, ils aiment mieux garnir leurs cabinets de vingt morceaux médiocres que d'en avoir un seul et beau.

Le groupe précieux dont je veux vous parler, il est assez inutile de dire que c'est le *Pygmalion aux pieds de sa statue qui s'anime*. Il n'y a que celui-là au Salon, et de longtemps il n'aura de second.

(1) Salon de 1767. Tome XI, p. 350-351.

La nature et les Grâces ont disposé de l'attitude de la statue. Ses bras tombent mollement à ses côtés ; ses yeux viennent de s'entr'ouvrir ; sa tête est un peu inclinée vers la terre ou plutôt vers Pygmalion qui est à ses pieds ; la vie se décèle en elle par un sourire léger qui effleure sa lèvre supérieure. Quelle innocence elle a ! Elle est à sa première pensée : son cœur commence à s'émouvoir, mais il ne tardera pas à lui palpiter. Quelles mains ! Quelle mollesse de chair ! Non, ce n'est pas du marbre ; appuyez-y votre doigt, et la matière qui a perdu sa dureté cédera à votre impression. Combien de vérité sur ces côtes ! Quels pieds ! qu'ils sont doux et délicats !

Un petit amour a saisi une des mains de la statue qu'il ne baise pas, qu'il dévore. Quelle vivacité ! quelle ardeur ! Combien de malice dans la tête de cet amour ! Petit perfide, je te reconnais, puissé-je pour mon bonheur ne te plus rencontrer.

Un genou en terre, l'autre levé, les mains serrées fortement l'une dans l'autre, Pygmalion est devant son ouvrage et le regarde ; il cherche dans les yeux de sa statue la confirmation du prodige que les dieux lui ont promis. O le beau visage que le sien ! O Falconet ! comment as-tu fait pour mettre dans un morceau de pierre blanche la surprise, la joie et l'amour fondus ensemble ? Emule des dieux, s'ils ont animé la statue, tu m'as renouvelé le miracle en animant le statuaire. Viens que je t'embrasse ; mais crains que, coupable du crime de Prométhée, un vautour ne t'attende aussi.

Toute belle que soit la figure de Pygmalion, on pouvait la trouver avec du talent ; mais on n'imagine point la tête de la statue sans génie.

Le faire du groupe entier est admirable. C'est une matière une dont le statuaire a tiré trois sortes de chairs différentes. Celles de la statue ne sont point celles de l'enfant, ni celles-ci les chairs du Pygmalion.

Ce morceau de sculpture est très parfait. Cependant au premier coup d'œil, le coude de la statue me parut un peu fort ou sa tête un peu faible ; les gens de l'art ont confirmé mon jugement. Oh ! que la condition d'un artiste est malheureuse ! Que les critiques sont impitoyables et plats ! Si ce groupe enfoui sous la terre pendant quelques milliers d'années venait d'en être tiré avec le nom de Phidias en grec, brisé, mutilé dans les pieds, dans les bras, je le regarderais en admiration et en silence.

En méditant ce sujet, j'en ai imaginé une autre composition que voici :

Je laisse la statue telle qu'elle est, excepté que je demande de droite à gauche son action exactement la même qu'elle est de gauche à droite.

Je conserve au Pygmalion son expression et son caractère, mais je le place à gauche : il a entrevu dans sa statue les premiers signes de vie. Il était alors accroupi ; il se relève lentement, jusqu'à ce qu'il puisse atteindre à la place du cœur. Il y pose légèrement le dos de sa main gauche, il cherche si le cœur bat ; cependant ses yeux attachés sur ceux de sa statue attendent qu'ils s'entr'ouvrent. Ce n'est plus alors la main droite de la statue, mais la gauche que le petit amour dévore.

Il me semble que ma pensée est plus neuve, plus rare, plus énergique que celle de Falconet. Mes figures seraient encore mieux groupées que les siennes, elle se toucheraient. Je dis que Pygmalion se lèverait lentement, si les mouvements de la surprise sont prompts et rapides, ils sont ici contenus et tempérés par la crainte de se tromper ou de mille accidents qui pourraient faire manquer le miracle. Pygmalion tiendrait un ciseau de la main droite et le serrerait fortement ; l'admiration embrasse et serre sans réflexion ou la chose qu'elle admire ou celle qu'elle tient» (1).

Dans la *Préface* qu'il mit aux *Dernières Chansons* de son ami Louis Bouilhet, Gustave Flaubert dit :

« On simplifierait peut-être la critique si, avant d'énoncer un jugement, on déclarait ses goûts ; car toute œuvre d'art enferme une chose particulière tenant à la personne de l'artiste, et qui fait, indépendamment de l'exécution, que nous sommes séduits ou irrités. »

On a vu, par ces quelques extraits, combien la remarque est juste, appliquée à Diderot critique d'art, combien il cède aux sympathies de tempérament, aux affinités de goût, encore qu'il ait été d'abord et surtout soit devenu par la suite fort capable d'apprécier en connaissance de cause les mérites de l'exécution.

Bien qu'il ait omis de « déclarer ses goûts » ou, si l'on préfère, d'énoncer ses principes, peut-être n'est-il pas

(1) T. X., p. 221-223.

bien difficile de découvrir dans son œuvre ceux qu'il jugeait essentiels.

C'est d'abord le souci de la vérité, du naturel, et cela ressort très nettement de ses articles sur Boucher.

C'est ensuite le respect de la morale :

« La peinture a cela de commun avec la poésie, et il semble qu'on ne s'en soit pas encore avisé, que toutes deux elles doivent être *bene moratae*; il faut qu'elles aient des mœurs » (1).

Il dit, à peu près, à Baudoin, gendre de Boucher, et l'auteur du fameux *Coucher de la Mariée,* que l'art, comme le style, « se sent toujours des bassesses du cœur ».

C'est enfin que l'art peut tout ennoblir :

« Il y a sans doute des sujets ingrats ; mais c'est pour l'artiste ordinaire qu'ils sont communs. Tout est ingrat pour une tête stérile » (2).

Et l'on pourrait trouver là encore un rapprochement avec l'*Art Poétique* :

D'un pinceau délicat l'artifice agréable
Du plus affreux objet fait un objet aimable.

Ce sont, en somme, les principes de l'art classique et les principes mêmes de Boileau. Si Brunetière l'avait voulu reconnaître, au lieu d'écarter sommairement les *Salons* avec tous les autres ouvrages de l'auteur qui n'ont point été publiés de son vivant, peut-être se fût-il montré à son égard moins passionné et plus équitable ! Tout comme s'il avait pensé à l'influence exercée par Diderot sur l'Allemagne, sur Schiller et surtout sur Gœthe, qui estime l'*Essai sur la Peinture*

« un magnifique ouvrage qui parle plus utilement encore au poète qu'au peintre, quoique pour ce dernier il soit un puissant flambeau, »

(1) *Essai sur la peinture*, t. X, p. 501.
(2) *Ibid.*, p. 503.

peut-être se fût-il abstenu de cette exclusion par trop facile :

« S'ils [les contemporains] ne les ont pas connus, comment pourrions-nous parler de l'effet que ces écrits ont produits ? »

III. LA MUSIQUE

Il reste enfin à signaler que Diderot, critique d'art, s'est également occupé de musique. Il a pris une part considérable à l'ouvrage publié en 1771 sous le nom de Bemetzrieder et intitulé *Leçons de clavecin el Principes d'harmonie.* Il était consulté par Grétry, qui dit de lui dans ses *Essais sur la Musique* : « Il ne fallait pas toujours écouter Diderot ni l'abbé Arnaud, lorsqu'ils donnaient carrière à leur imagination ; mais le premier élan de ces deux hommes brûlants était d'inspiration divine. »

Pour la musique, il en va comme pour le théâtre et pour les arts plastiques. Diderot ne recommande qu'un maître, la nature, qu'une méthode, l'imitation de la réalité et la recherche de la vérité. Grétry nous rapporte de lui ce conseil : « Le modèle du musicien, c'est le cri de l'homme passionné : entrez dans le sentiment de votre personnage, cherchez quel doit être l'accent de ses paroles dans une situation déchirante, et vous aurez votre air. » Diderot l'affirme de même sous une forme plaisante par la bouche de son Rameau : « L'empire de la nature et de ma trinité, contre laquelle les portes de l'enfer ne prévaudront jamais : le vrai, qui est le père qui engendre le bon qui est le fils, d'où procède le beau qui est le saint-esprit, s'établit tout doucement. » Et il ajoute cette définition plus précise :

« Le chant est une imitation par les sons, d'une échelle inventée par l'art ou inspirée par la nature, comme il vous plaira, ou par la voix, ou par l'instrument, des bruits physiques ou des accents de la passion, et vous voyez qu'en changeant là dedans les choses qui sont à changer, la définition conviendrait exactement à la peinture, à l'éloquence,

à la sculpture et à la poésie (1). Maintenant, pour en venir à votre question, quel est le modèle du musicien ou du chant ? C'est la déclamation, si le modèle est vivant et pensant ; c'est le bruit, si le modèle est inanimé. Il faut considérer la déclamation comme une ligne, et le chant comme une autre ligne qui serpenterait sur la première. Plus cette déclamation, type du chant, sera forte et vraie, plus le chant qui s'y conforme la coupera en un plus grand nombre de points, plus le chant sera vrai et plus il sera beau. Quand on entend : *Je suis un pauvre diable*, on croit reconnaître la plainte d'un avare ; s'il ne chantait pas, c'est sur les mêmes tons qu'il parlerait à la terre, quand il lui confie son or et qu'il lui dit : *O terre, reçois mon trésor*. Et cette petite fille qui sent palpiter son cœur, qui rougit, qui se trouble et qui supplie monseigneur de la laisser partir, s'exprimerait-elle autrement ? Allez, allez entendre le morceau où le jeune homme qui se sent mourir s'écrie : *Mon cœur s'en va* ! Ecoutez le chant, écoutez la symphonie, et vous me direz après quelle différence il y a entre les vraies voix d'un moribond et le tour de ce chant ; vous verrez si la ligne de la mélodie ne coïncide pas tout entière avec la ligne de la déclamation. Je ne vous parle pas de la mesure, qui est encore une des conditions du chant, je m'en tiens à l'expression, et il n'y a rien de plus évident que le passage suivant que j'ai lu quelque part : *Musices seminarium accentus*, l'accent est la pépinière de la mélodie. Jugez de là de quelle difficulté et de quelle importance il est de savoir bien faire le récitatif. Il n'y a point de bel air dont on ne puisse faire un beau récitatif, et point de beau récitatif dont un habile homme ne puisse faire un bel air. Je ne voudrais pas assurer que celui qui récite bien chantera bien ; mais je serais surpris que celui qui chante bien ne sût pas bien réciter. Et croyez tout ce que je vous dis là, car c'est le vrai » (2).

Il revendique dès lors pour l'art lyrique des libertés qu'ont fini par conquérir nos compositeurs les plus

(1) C'est bien là ce qui est intéressant. Une critique d'art doit reposer sur une esthétique, sur une philosophie de l'art, et il n'y a de philosophie, comme de science, que du général. En principe, par l'imitation de la nature, Diderot est absolument classique ; mais dans l'application, par le sentiment de la nature, qui est chez lui beaucoup plus compréhensif et beaucoup moins exclusif qu'au dix-septième siècle ou même que chez beaucoup de ses contemporains, il est tout à fait moderne.

(2) T. V, p. 459-460.

récents, et par exemple, le droit de noter le cri de la passion à son paroxysme suraigu. Que fallait-il, selon lui, pour atteindre à l'intensité du vrai ?

« Ce n'était pas la mer à boire. Quiconque avait écouté un gueux lui demander l'aumône dans la rue, un homme dans le transport de la colère, une femme jalouse et furieuse, un amant désespéré, un flatteur, oui, un flatteur, radoucissant son ton, traînant des syllabes d'une voix mielleuse, en un mot, une passion, n'importe laquelle, pourvu que par son énergie, elle méritât de servir de modèle au musicien, aurait dû s'apercevoir de deux choses : l'une que les syllabes longues ou brèves n'ont aucune durée fixe, pas même de rapport déterminé entre leurs durées ; que la passion dispose de la prosodie comme il lui plaît ; qu'elle exécute les plus grands intervalles, et que celui qui s'écrie dans le fort de sa douleur : « Ah, malheureux que je suis ! » monte la syllabe d'exclamation au ton le plus élevé et le plus aigu, et descend au ton le plus grave et le plus bas, faisant l'octave ou même un plus grand intervalle (1), et donnant à chaque son la quantité qui convient au tour de la mélodie, sans que l'oreille soit offensée, sans que ni syllabe longue ni syllabe brève aient conservé la longueur ou la brièveté du discours tranquille » (2).

Il s'ensuit que le livret et les paroles auront une grande importance et que le musicien ne pourra pas broder n'importe quel air sur n'importe quelles paroles. Sans invoquer l'exemple et l'autorité de Richard Wagner, et pour nous en tenir aux faiseurs ordinaires, remplacez par Scribe les noms que cite Diderot et son raisonnement conservera toute sa valeur.

DIDEROT

Quoi donc ! est-ce que Quinault, La Motte, Fontenelle n'y ont rien entendu ?

RAMEAU

Non, pour le nouveau style. Il n'y a pas dix vers de suite

(1) Par exemple, dans le grand air de *Louise* : Oh ! souvenir charmant...
(2) Tome V, p. 467.

dans tous leurs charmants poèmes qu'on puisse musiquer. Ce sont des sentences ingénieuses, des madrigaux légers, tendres et délicats. Mais pour savoir combien cela est vide de ressources pour notre art, le plus violent de tous, sans en excepter celui de Démosthène, faites-vous réciter ces morceaux, ils vous paraîtront froids, languissants, monotones. C'est qu'il n'y a rien là qui puisse servir de modèle au chant, j'aimerais autant avoir à musiquer les maximes de La Rochefoucauld ou les pensées de Pascal. C'est au cri animal de la passion à dicter la ligne qui nous convient; il faut que ces expressions soient pressées les unes sur les autres ; il faut que la phrase soit courte, que le sens en soit coupé, suspendu (1) ; que le musicien puisse disposer de tout et de chacune de ses parties, en omettre un mot et le répéter, y en ajouter un qui lui manque, la tourner et la retourner comme un polype sans la détruire; ce qui rend la poésie lyrique française beaucoup plus difficile que dans les langues à inversions qui présentent d'elles-mêmes tous ces avantages...

Il faut que les passions soient fortes ; la tendresse du musicien et du poète lyrique doit être extrême ; l'air est presque toujours la péroraison de la scène. Il nous faut des exclamations, des interjections, des suspensions, des interruptions, des affirmations, des négations; nous appelons, nous crions, nous gémissons, nous pleurons, nous rions franchement. Point d'esprit, point d'épigrammes, point de ces jolies pensées; tout cela est trop loin de la simple nature. Et n'allez pas croire que le jeu des acteurs de théâtre et leur déclamation puissent nous servir de modèles. Fi donc ! il nous le faut plus énergique, moins maniéré, plus vrai ; les discours simples, les voix communes de la passion nous sont d'autant plus nécessaires que la langue sera plus monotone, aura moins d'accent ; le cri animal ou de l'homme passionné leur en donne. » (2).

A ce titre, Diderot, dans la grande querelle entre les partisans de la musique française et ceux de la musique italienne, devait prendre parti pour Duni contre Rameau. C'est ce qu'il n'a pas manqué de faire, avec énergie, peut-être avec excès, dans son *Neveu*. Goethe trouve sa « position singulière » et ramène la chose à

(1) Se rappeler ce qu'il dit sur le style du drame. Voir plus haut page 107.
(2) T. V, p. 466.

de plus exactes proportions. C'est une question dont la discussion dépasse de beaucoup la portée de ce modeste ouvrage, et nous renvoyons ceux qu'elle pourrait intéresser à l'ouvrage spécial d'Adolphe Jullien : *la Musique et les Philosophes au XVIIIe siècle.* Ce qu'il nous suffisait de montrer, c'est que Diderot fonde son esthétique musicale sur les mêmes théories que son esthétique dramatique et plastique, sur l'identité *du vrai, du bon, du beau* et que sa conception de l'art lyrique se réfère beaucoup plus à l'avenir qu'au passé, rappelle moins Lully ou Rameau qu'elle n'annonce Charpentier ou Debussy ; c'est que, là comme ailleurs, il est fort en avance sur son siècle et qu'il est le précurseur du nôtre.

CHAPITRE IV

LE CONTEUR ET LE ROMANCIER

Conteur, Diderot l'est autant que philosophe : comme il sème partout dans sa Correspondance et dans ses comptes rendus de Salons, ses théories philosophiques et ses réflexions morales, partout aussi il insère des contes, des récits, des anecdotes ; il ne se pique point d'observer les règles ; ni l'unité de genre ni l'unité de ton ne le préoccupent. On lui a souvent reproché de n'être qu'un improvisateur ; et si le reproche comporte quelque excès de sévérité, il ne manque pas, dans l'ensemble, d'être fondé en justice. L'improvisation est la double conséquence de la facilité naturelle de Diderot comme des nécessités matérielles au milieu desquelles il se débattit. Il lui fallait travailler vite et produire beaucoup ; il ne corrigeait point en l'amendant une expression insuffisante et hâtive de sa pensée, il la reprenait sous une forme nouvelle. Nous l'avons vu pour l'auteur dramatique, il y eut trois états successifs du petit chef-d'œuvre : *Est-il bon, Est-il méchant* ? Nous avons également vu, dans l'étude biographique, qu'à différentes époques il procède au remaniement de *La Religieuse*.

Une première et fâcheuse conséquence de cette facilité et de cette précipitation dans le travail, c'est qu'en général il ne nous a laissé aucune œuvre solidement composée. Qu'on prenne l'*Essai sur les Règnes de Claude et de Néron*, écrit à la fin de sa vie, nous voyons des réflexions en marge de Sénèque, mises bout à bout, sans suite ni lien, et renfermant, comme une longue parenthèse, sans rapport avec l'objet de cette

cruelle dont vous en usez avec les malheureux qui ont affaire à vous. Prenez garde à ce que vous ferez à l'avenir ; s'il me revient jamais une plainte sur votre compte, je vous fais perdre un état que vous remplissez si mal. Adieu » (1).

Une autre anecdote, moins connue, mais bien jolie et qui montre à quel point Diderot poussait la générosité et l'imprudence, est celle de l'espion Glénat.

« Il vient de m'arriver une chose qui me donnera une circonspection nuisible à une infinité de pauvres diables de toute espèce, qui affluaient ici, que je recevais, et qui vont trouver ma porte fermée.

Parmi ceux que le hasard et la misère m'avaient adressés, il y en avait un appelé Glénat, qui savait des mathématiques, qui écrivait bien et qui manquait de pain. Je faisais le possible pour le tirer de presse. Je lui mandais des pratiques de tous côtés. S'il venait à l'heure du repas, je le retenais ; s'il manquait de souliers, je lui en donnais ; je lui donnais aussi de temps en temps la pièce de vingt-quatre sous. Grimm, Mme d'Epinay, Damilaville, le Baron, tous mes amis s'intéressaient à lui. Il avait l'air du plus honnête homme du monde, il supportait même son indigence avec une certaine gaieté qui me plaisait. J'aimais à causer avec lui, il paraissait faire assez peu de cas de la fortune, des honneurs, et de la plupart des prestiges de la vie. Il y a sept ou huit jours que Damilaville m'écrivit de lui envoyer cet homme, pour un de ses amis qui avait un manuscrit à lui faire copier. Je l'envoie ; on lui confie le manuscrit : c'était un ouvrage sur la religion et sur le gouvernement. Je ne sais comment cela s'est fait, mais le manuscrit est maintenant entre les mains du lieutenant de police. Damilaville m'en donne avis ; je vais chez mon Glénat le prévenir qu'il ne compte plus sur moi. « Et pourquoi, monsieur, ne plus compter sur vous ? Je n'ai rien à me reprocher ; mais après tout, si je suis privé de vos bontés, d'autres me rendent plus de justice. — C'est parce que vous êtes noté. — Que voulez-vous dire, monsieur ? — Que la police a les yeux ouverts sur vous et qu'il n'y a plus moyen de vous employer. Je ne vous ai jamais rien fait copier de répréhensible ; il n'y a pas d'apparence

(1) T. XIX, pp. 152-153.

que cela pût m'arriver ; mais on saisira chez vous indistinctement un ouvrage innocent et un ouvrage dangereux, et il faudra après cela courir chez des exempts, un lieutenant de police, je ne sais où pour les ravoir. On ne s'expose point à ces déplaisances-là. — Oh ! monsieur, on n'y est point quand on ne me confie rien de répréhensible. La police n'entre chez moi que quand il y a des choses qui sont de son gibier. Je ne sais comment elle fait, mais elle ne s'y trompe jamais. — Moi, je le sais, et vous m'en apprenez là bien plus que je n'aurais espéré d'en savoir de vous ». Là-dessous je tourne le dos à mon vilain.

J'avais une occasion d'aller voir le lieutenant de police, et j'y vais ; il me reçoit à merveille. Nous parlons de différentes choses. Je lui parle de celle-ci. « Eh oui, me dit-il, je sais, le manuscrit est là, c'est un livre fort dangereux. — Cela se peut, Monsieur, mais celui qui vous l'a remis est un coquin. — Non, c'est un bon garçon qui n'a pu faire autrement. — Encore une fois, Monsieur, je ne sais ce que c'est que l'ouvrage ; je ne connais point celui qui l'a confié à Glénat. C'est une pratique que je lui fais avoir de ricochet ; mais si l'ouvrage ne lui convenait pas, il fallait le refuser, et ne pas s'abaisser au métier vil et méprisable de délateur. Vous avez besoin de ces gens-là. Vous les employez, vous récompensez leur service, mais il est impossible qu'ils ne soient pas comme de la boue à vos yeux. M. de Sartine se mit à rire... Malgré que j'en aie, tous ceux qui me viendront à l'avenir avec des manchettes sales et déchirées, des bas troués, des souliers percés, des cheveux plats et ébouriffés, une redingote de peluche déchirée, ou quelques mauvais habits noirs dont les coutures commencent à manquer, avec le visage et le ton de la misère et de l'honnêteté, me paraîtront des émissaires du lieutenant de police »(1).

Un trait commun à toute la production romanesque de Diderot, c'est l'étude plus ou moins poussée des sentiments, l'absence complète du pittoresque naturel. Le cadre pour lui n'existe pas, il se refuse complètement à la description des lieux (cela même dans ses relations de voyage), l'homme seul l'intéresse, les raisons de son action, et les réflexions morales qu'on en peut tirer. Aussi la part du dialogue est-elle considérable, prépondérante, exclusive même dans beaucoup de petites

(1) Lettre à Sophie Volland du 19 septembre 1762.

compositions et dans son chef-d'œuvre *Le Neveu de Rameau.*

Dans son *Discours sur la Poésie dramatique,* il a lui-même agité cette question du plan et du dialogue, et bien qu'il l'examine plus spécialement sous le rapport du théâtre, il semble qu'il se soit exactement rendu compte de ce qui fait sa supériorité personnelle:

« Ecouter les hommes, et s'entretenir souvent avec soi : voilà les moyens de se former au dialogue... Né avec un caractère sensible et droit, j'avoue, mon ami, que je n'ai jamais été effrayé d'un morceau d'où j'espérais sortir avec les ressources de la raison et de l'honnêteté. Ce sont des armes que mes parents m'ont appris à manier de bonne heure : je les ai si souvent employées contre les autres et contre moi ! Vous savez que je suis habitué de longue main à l'art du soliloque. Si je quitte la société et que je rentre chez moi triste et chagrin, je me retire dans mon cabinet, et là je me questionne et je me demande : Qu'avez-vous ?... De l'humeur ?... Oui... Est-ce que vous vous portez mal ?... Non. Je me presse ; j'arrache de moi la vérité. Alors il me semble que j'ai une âme gaie, tranquille, honnête et sereine, qui en interroge une autre, qui est honteuse de quelque sottise qu'elle craint d'avouer. Cependant l'aveu vient. Si c'est une sottise que j'ai commise, comme il m'arrive assez souvent, je m'absous. Si c'en est une qu'on m'a faite, comme il arrive quand j'ai rencontré des gens disposés à abuser de la facilité de mon caractère, je pardonne. La tristesse se dissipe ; je rentre dans ma famille, bon époux, bon père, bon maître, du moins je l'imagine ; et personne ne se ressent d'un chagrin qui allait se répandre sur tout ce qui m'eût approché. Je conseillerai cet examen secret à tous ceux qui voudront écrire ; ils en deviendront à coup sûr plus honnêtes gens et meilleurs auteurs » (1).

A propos des *Deux Amis de Bourbonne,* il définit lui-même le genre de son talent, en distinguant: le conte merveilleux « à la façon d'Homère, de Virgile, du Tasse », le conte plaisant « à la façon de La Fontaine, de l'Arioste, d'Hamilton », le conte historique « tel

(1) T. XII, p. 320-321.

qu'il est écrit dans les Nouvelles de Scarron ». L'auteur « se propose de vous tromper ; il est assis au coin de votre âtre ; il a pour objet la vérité rigoureuse ; il veut être cru ; il veut intéresser, toucher, émouvoir, faire frissonner la peau et couler les larmes, effet qu'on n'obtient point sans éloquence et sans poésie. Mais l'éloquence est une sorte de mensonge, et rien de plus contraire à l'illusion que la poésie ; l'une et l'autre exagèrent, surfont, amplifient, inspirent la méfiance : comment s'y prendra donc ce conteur-ci pour vous tromper ? Le voici. Il parsèmera son récit de petites circonstances si liées à la chose (1), de traits si simples, si naturels, et toutefois si difficiles à imaginer, que vous serez forcé de vous dire en vous-même : « Ma foi, cela est vrai : on n'invente pas ces choses-là. » Il y ajoute, comme nous l'avons dit, des réflexions morales :

« Et puis un peu de morale après un peu de poétique, cela va si bien ! Félix était un gueux qui n'avait rien ; Olivier était un autre gueux qui n'avait rien : dites-en autant du charbonnier, de la charbonnière, et des autres personnages de ce conte ; et concluez qu'en général il ne peut guère y avoir d'amitiés entières et solides qu'entre des hommes qui n'ont rien. Un homme est alors toute la fortune de son ami, et son ami est toute la sienne. »

Ce qu'il y a de plus intéressant, c'est que Diderot nous donne, en raccourci, par l'exemple et par la théorie, la formule même de son art de conteur. Cependant, cette romantique histoire de contrebandiers, vertueux et sentimentaux, qui ne rend pas à nos oreilles le son de la vérité vraie, encore qu'elle soit agrémentée d'une lettre du curé de Sainte-Marie à Bourbonne, comme d'une pièce justificative, cette histoire, parce qu'elle était romantique, eut un grand succès, à Strasbourg, auprès des camarades de Gœthe. Et

(1) Jacques le Fataliste montre l'exagération du système, parce que le récit est « parsemé », quelquefois saturé « de petites circonstances » et que surtout elles ne sont pas toujours « liées à la chose ».

la supposition de Tourneux et Assézat, qu'elle ait pu exercer une influence sur les écrivains de la *Drang und Sturm Periode,* n'est pas dénuée de vraisemblance. L'action combinée de Diderot et de Shakespeare, le mélange du *Roi Lear* et des *Deux Amis* ont pu former les *Raüber* de Schiller ; tout au moins Gœthe en serait-il dans une certaine mesure le garant :

« Nous fûmes ravis de ses braves braconniers, de ses vaillants contrebandiers, canaille poétique, qui ne tarda pas à venir faire des siennes sur le théâtre allemand. »

Cette technique réussit beaucoup mieux à Diderot dans *l'Entretien d'un Père avec ses enfants,* une des meilleures choses qu'il ait produites. Il y met en scène son père, son frère, sa sœur, lui-même, des interlocuteurs qui entrent et qui sortent, apportant à la conversation l'aliment d'incidents nouveaux, de tours d'esprit différents, la faisant rebondir au moment même qu'elle paraissait épuisée, et donnant l'impression de la vie intense et vraie.

Cet *Entretien* est un bon échantillon de la manière dont Diderot réalise le « conte historique », dans lequel il introduit ses vues philosophiques ou morales, et qu'il relève de détails réalistes, de petites circonstances qui donnent le sentiment ou l'illusion de la vérité.

« C'était en hiver. Nous étions assis autour de lui, devant le feu, l'abbé, ma sœur et moi.

Il me semble que je le vois dans son fauteuil à bras, avec son maintien tranquille et son visage serein. »

Et pour que, nous aussi, nous le voyions mieux, pour nous le montrer en action, il lui fait dire à sa fille :

« Avant que je commence, sœurette, relève mon oreiller qui est descendu trop bas ; (à moi) et toi, ferme les pans de ma robe de chambre, car le feu me brûle les jambes... »

Les personnages ainsi campés, il expose le *cas* dont

ils vont discuter, et il a bien soin d'accumuler toutes les raisons qui feront valoir la solution équitable, qui n'est pas la solution légale.

Mon Père

Vous avez tous connu le curé de Thivet ?... Eh bien, ses héritiers, gens pauvres et dispersés sur les grands chemins, dans les campagnes, aux portes des églises où ils mendiaient leur vie, m'envoyèrent une procuration, qui m'autorisait à me transporter sur les lieux et à pourvoir à la sûreté des effets du défunt curé leur parent. Comment refuser à des indigents un service que j'avais rendu à plusieurs familles opulentes ? J'allai à Thivet ; j'appelai la justice du lieu ; je fis apposer les scellés, et j'attendis l'arrivée des héritiers. Ils ne tardèrent pas à venir ; ils étaient au nombre de dix à douze. C'étaient des femmes sans bas, sans souliers, presque sans vêtements, qui tenaient contre leur sein des enfants entortillés de mauvais tabliers ; des vieillards couverts de haillons qui s'étaient traînés jusque-là, portant sur leurs épaules avec un bâton une poignée de guenilles enveloppées dans une autre guenille ; le spectacle de la misère la plus hideuse. Imaginez, d'après cela, la joie de ces héritiers à l'aspect d'une dizaine de mille francs qui revenait à chacun d'eux ; car, à vue de pays, la succession de curé pouvait aller àune centaine de mille francs au moins. On lève les scellés. Je procède, tout le jour, à l'inventaire des effets. La nuit vient. Ces malheureux se retirent. Je reste seul. J'étais pressé de les mettre en possession de leurs lots, de les congédier, et de revenir à mes affaires.

Il y avait sous un bureau un vieux coffre sans couvercle et rempli de toutes sortes de paperasses ; c'étaient de vieilles lettres, des brouillons de réponses, des quittances surannées, des reçus de rebut, des comptes de dépenses, et d'autres chiffons de cette nature ; mais, en pareil cas, on lit tout, on ne néglige rien. Je touchais à la fin de cette ennuyeuse révision, lorsqu'il me tomba sous les mains un écrit assez long, et cet écrit, savez-vous ce que c'était ? Un testament ! un testament signé du curé. Un testament, dont la date était si ancienne que ceux qu'il en nommait exécuteurs n'existaient plus depuis vingt ans ! Un testament où il rejetait les pauvres qui dormaient autour de moi, et instituait légataires universels les Frémins, les riches libraires de Paris, que tu dois connaître toi. Je vous laisse à juger de ma surprise et de ma douleur ; car, que faire

de cette pièce ? La brûler ? Pourquoi non ? N'avait-elle pas tous les caractères de la réprobation ? Et l'endroit où je l'avais trouvée, et les papiers avec lesquels elle était confondue et assimilée, ne déposaient-ils pas assez fortement contre elle, sans parler de son injustice révoltante ? Voilà ce que je me disais en moi-même ; et me représentant en même temps la désolation de ces malheureux héritiers spoliés, frustrés de leur espérance, j'approchais tout doucement le testament du feu ; puis, d'autres idées croisaient les premières, je ne sais quelle frayeur de me tromper dans la décision d'un cas aussi important, la méfiance de mes lumières, la crainte d'écouter plutôt la voix de la commisération, qui criait au fond de mon cœur que celle de la justice m'arrêtaient subitement ; et je passai le reste de la nuit à délibérer sur cet acte inique que je tins plusieurs fois au-dessus de la flamme, incertain si je le brûlerais ou non. Ce dernier parti l'emporta ; une minute plus tôt ou plus tard, c'eût été le parti contraire. Dans ma perplexité, je crus qu'il était sage de prendre le conseil de quelque personne éclairée. Je monte à cheval dès la pointe du jour ; je m'achemine à toutes jambes (1) vers la ville ; je passe devant la porte de ma maison, sans y entrer ; je descends au séminaire qui était alors occupé par des oratoriens, entre lesquels il y en avait un distingué par la sûreté de ses lumières et la sainteté de ses mœurs : c'était un Père Bouin, qui a laissé dans le diocèse la réputation du plus grand casuiste.

Alors que nous attendons la consultation du Père Bouin, Diderot coupe brusquement la conversation par l'arrivée du médecin, le Dr Bissei, et introduit une nouvelle controverse, touchant la question de savoir si le médecin doit employer son art à sauver un méchant, un malfaiteur dangereux. Le docteur affirme très justement que son affaire est de guérir le malade et non de le juger. Diderot prétend, au contraire, qu'il est vertueux de le laisser périr. Sans doute est-il très vraisemblable qu'une conversation réelle soit troublée par l'arrivée d'un nouvel interlocuteur

(1) « A cheval » et « à toutes jambes » font une négligence tout à fait conforme au style de la conversation et par conséquent au naturel, à la vérité.

et qu'elle ne se déroule pas avec toute la rigueur d'une discussion académique, sans doute Diderot saisit-il une occasion très adroite d'ajouter un nouvel exemple à ce qui fait le sujet de la controverse, la supériorité du droit naturel sur la loi écrite, mais ce procédé est très dangereux, et, quand il l'appliquera, dans *Jacques le Fataliste et son maître,* avec moins de discrétion et plus de parti pris, il aboutira à de perpétuels coq-à-l'âne.

Le médecin part. Mon père sourit et dit : « Où en étais-je de mon histoire ?

Ma Sœur

Vous en étiez au Père Bouin.

Mon Père

Je lui expose le fait. Le Père Bouin me dit : « Rien n'est plus louable, monsieur, que le sentiment de commisération dont vous êtes touché pour ces malheureux héritiers. Supprimez le testament, secourez-les, j'y consens ; mais c'est à la condition de restituer au légataire universel la somme précise dont vous l'aurez privé, ni plus, ni moins. » Mais je sens du froid entre les épaules. Le docteur aura laissé la porte ouverte ; sœurette, va la fermer.

Ma Sœur

J'y vais ; mais j'espère que vous ne continuerez pas que je ne sois revenue.

Mon Père

Cela va sans dire... Le Père Bouin ajouta : « Et qui est-ce qui vous a autorisé à ôter ou à donner de la sanction aux actes ? Qui est-ce qui vous a autorisé à interpréter les intentions des morts ?

— Mais, Père Bouin, et le coffre ?

— Qui est-ce qui vous a autorisé à décider si ce testament a été rebuté de réflexion, ou s'il s'est égaré par méprise ? Ne vous est-il jamais arrivé d'en commettre de pareilles, et de retrouver au fond d'un seau un papier précieux que vous y aviez jeté par inadvertance ?

— Mais, Père Bouin, et la date et l'iniquité de ce papier ?

— Qui est-ce qui vous a autorisé à prononcer sur la justice ou l'injustice de cet acte, et à regarder le legs universel comme un don illicite, plutôt que comme une restitution ou telle autre œuvre légitime qu'il vous plaira d'imaginer ?

— Mais, Père Bouin, et ce tas de lettres du légataire, que le défunt ne s'était pas seulement donné la peine d'ouvrir ?... »

Une circonstance, que j'avais oubliée de vous dire, ajouta mon père, c'est que dans l'amas de paperasses, entre lesquelles je trouvai ce fatal testament, il y avait vingt, trente, je ne sais combien de lettres des Frémins, toutes cachetées.

« Il n'y a, dit le Père Bouin, ni coffre, ni date, ni lettres, ni Père Bouin, ni si, ni mais, qui tienne ; il n'est permis à personne d'enfreindre les lois, d'entrer dans la pensée des morts, et de disposer du bien d'autrui. Si la Providence a résolu de châtier ou l'héritier, ou le légataire, ou le défunt, car on ne sait lequel, par la conservation fortuite de ce testament, il faut qu'il reste. »

Après une décision aussi nette, aussi précise de l'homme le plus éclairé de notre clergé, je demeurai stupéfait et tremblant, songeant en moi-même à ce que je devenais, à ce que vous deveniez, mes enfants, s'il me fût arrivé de brûler le testament, comme j'en avais tenté dix fois ; d'être ensuite tourmenté de scrupules et d'aller consulter le Père Bouin. J'aurais restitué ; oh ! j'aurais restitué ; rien n'est plus sûr et vous étiez ruinés.

Ma Sœur

Mais, mon Père, il fallut, après cela, s'en revenir au presbytère et annoncer à cette troupe d'indigents qu'il n'y avait rien là qui leur appartînt, et qu'ils pouvaient s'en retourner comme ils étaient venus. Avec l'âme compatissante que vous avez, comment en eûtes-vous le courage ?

Mon Père

Ma foi, je n'en sais rien. Dans le premier moment, je pensai à me départir de ma procuration et à me remplacer par un homme de loi ; mais un homme de loi en eût usé dans toute la rigueur, pris et chassé par les épaules ces pauvres gens dont je pouvais peut-être alléger l'infortune. Je retournai donc le même jour à Thivet. Mon absence subite et les précautions que j'avais prises en partant

avaient inquiété ; l'air de tristesse avec lequel je reparus inquiéta bien davantage. Cependant je me contraignis, je dissimulai de mon mieux.

Ma Sœur.

C'est-à-dire assez mal.

Mon Père

Je commençai par mettre à couvert tous les effets précieux. J'assemblai dans la maison un certain nombre d'habitants qui me prêteraient main-forte en cas de besoin. J'ouvris la cave et les greniers que j'abandonnai à ces malheureux, les invitant à boire, à manger, et à partager entre eux le vin, le blé et toutes les autres provisions de bouche.

L'abbé

Mais, mon père !

Mon Père

Je le sais, cela ne leur appartenait pas plus que le reste.

Moi

Allons donc, l'abbé, tu nous interromps.

Par l'exquise adresse avec laquelle Diderot conduit le dialogue et conserve à chacun de ses interlocuteurs, non seulement la constance du caractère, mais encore le ton qui lui convient en propre, on peut faire la différence de ce qui est naturel et vérité, et de l'artifice qui tend seulement à produire l'illusion du réel. Ou encore, pour rappeler la juste distinction qu'il a faite lui-même dans ses théories sur l'art dramatique, on voit qu'il y a lieu de choisir dans la réalité ce qui est essentiel et qu'il faut garder, ce qu'il faut négliger comme réalisme sans intérêt et transcription, pour ainsi dire photographique, de la vie commune.

Mon Père

Ensuite, pâle comme la mort, tremblant sur mes jambes,

ouvrant la bouche et ne trouvant aucune parole, m'asseyant, me relevant, commençant une phrase et ne pouvant l'achever, pleurant, tous ces gens effrayés, m'environnant, s'écriant autour de moi : « Eh bien ! mon cher Monsieur, qu'est-ce qu'il y a ? — Qu'est-ce qu'il y a ? repris-je... Un testament, un testament qui vous déshérite. » Ce peu de mots me coûta tant à dire, que je me sentis presque défaillir.

Ma Sœur

Je conçois cela.

Mon Père

Quelle scène, quelle scène, mes enfants. Il me semble que j'entends encore les cris de la douleur, de la fureur, de la rage, le hurlement des imprécations... Ici mon père portait ses mains sur ses yeux, sur ses oreilles... Ces femmes, disait-il, ces femmes, je les vois ; les unes se roulaient à terre, s'arrachaient les cheveux, se déchiraient les joues et les mamelles ; les autres écumaient, tenaient leurs enfants par les pieds, prêtes à leur écacher la tête sur le pavé, si on les eût laissé faire ; les hommes saisissaient, renversaient, cassaient tout ce qui leur tombait sous les mains ; ils menaçaient de mettre le feu à la maison ; d'autres, en rugissant, grattaient la terre avec leurs ongles, comme s'ils y eussent cherché le cadavre du curé pour le déchirer ; et tout au travers de ce tumulte, c'étaient les cris aigus des enfants qui partageaient, sans savoir pourquoi, le désespoir de leurs parents, qui s'attachaient à leurs vêtements, et qui en étaient inhumainement repoussés. Je ne crois pas avoir jamais autant souffert de ma vie.

Cependant j'avais écrit au légataire de Paris, je l'instruisais de tout et je le pressais de faire diligence, le seul moyen de prévenir quelque accident qu'il ne serait pas en mon pouvoir d'empêcher.

J'avais un peu calmé les malheureux par l'espérance dont je me flattais, en effet, d'obtenir du légataire une renonciation complète à ses droits ou de l'amener à quelque traitement favorable ; et je les avais dispersés dans les chaumières les plus éloignées du village.

Le Frémin de Paris arriva ; je le regardai fixement et je lui trouvai une physionomie dure qui ne promettait rien de bon.

Moi

De grands sourcils noirs et touffus, des yeux couverts

et petits, une large bouche un peu de travers, un teint basané et criblé de petite vérole.

MON PÈRE

C'est cela. Il n'avait pas mis plus de trente heures à faire ses soixante lieues. Je commençai par lui montrer les misérables dont j'avais à plaider la cause. Ils étaient tous debout devant lui, en silence ; les femmes pleuraient; les hommes appuyés sur leurs bâtons, la tête nue avaient la main dans leur bonnet. Le Frémin, assis, les yeux fermés, la tête penchée et le menton appuyé sur sa poitrine, ne les regardait pas. Je parlai en leur faveur de toute ma force : je ne sais où l'on prend ce qu'on dit en pareil cas. Je lui fis toucher au doigt combien il était incertain que cette succession lui fût légitimement acquise ; je le conjurai par son opulence, par la misère qu'il avait sous les yeux ; je crois même que je me jetai à ses pieds ; je n'en pus tirer une obole. Il me répondit qu'il n'entrait point dans toutes ces considérations ; qu'il y avait un testament ; que l'histoire de ce testament lui était indifférente, et qu'il aimait mieux s'en rapporter à ma conduite qu'à mes discours. D'indignation, je lui jetai les clefs au nez ; il les ramassa, s'empara de tout ; et je m'en revins si troublé, si peiné, si changé, que votre mère, qui vivait encore, crut qu'il m'était arrivé quelque grand malheur... Ah ! mes enfants ! quel homme que ce Frémin !

Diderot s'arrête sur cette émotion et nous présente de nouvelles visites, « un gros prieur, qui se connaissait mieux en bon vin qu'en morale », un homme de justice, et un chapelier qui vient demander conseil. Il a perdu sa femme, qu'il a soignée pendant dix-huit mois et dont la maladie a épuisé tous ses revenus et le produit de son travail. Pour se désintéresser, il veut garder le trousseau de sa femme et les vingt mille francs qu'elle lui a apportés en dot. Mais

Ma conscience n'est pas en repos. Il me semble que j'entends là quelque chose qui me dit : Tu as volé, tu as volé ; rends, rends. Qu'en pensez-vous ? Songez, messieurs, que ma femme m'a emporté, en s'en allant, tout ce que j'ai gagné pendant vingt ans ; que je ne suis presque plus en état de travailler ; que je suis endetté, et que si je restitue, il ne me reste que l'hôpital, si ce n'est aujourd'hui, ce sera

demain. Parlez, messieurs, j'attends votre décision. Faut-il restituer et s'en aller à l'hôpital ?

— A tout seigneur tout honneur, dit mon père, en s'inclinant vers l'ecclésiastique ; à vous, monsieur le prieur.

— Mon enfant, dit le prieur au chapelier, je n'aime pas les scrupules, cela brouille la tête et ne sert à rien ; peut-être ne fallait-il pas prendre cet argent ; mais puisque tu l'as pris, mon avis est que tu le gardes.

MON PÈRE

Mais, monsieur le prieur, ce n'est pas là votre dernier mot ?

LE PRIEUR

Ma foi, si ; je n'en sais pas plus long.

MON PÈRE

Vous n'avez pas été loin. A vous, monsieur le magistrat.

LE MAGISTRAT

Mon ami, ta position est fâcheuse ; un autre te conseillerait peut-être d'assurer le fonds aux collatéraux de ta femme, afin qu'en cas de mort ce fonds ne passât pas aux tiens et de jouir, ta vie durant, de l'usufruit. Mais il y a des lois; et ces lois ne t'accordent ni l'usufruit, ni la propriété du capital. Crois-moi, satisfais aux lois et sois honnête homme ; à l'hôpital, s'il le faut.

MOI

Il y a des lois ! quelles lois ?

MON PÈRE

Et vous, monsieur le mathématicien, comment résolvez-vous ce problème ?

LE GÉOMÈTRE

Mon ami, ne m'as-tu pas dit que tu avais pris environ vingt mille francs ?

LE CHAPELIER

Oui, Monsieur.

LE GÉOMÈTRE

Et combien à peu près t'a coûté la maladie de ta femme ?

LE CHAPELIER

A peu près la même somme.

LE GÉOMÈTRE

Eh bien ! qui de vingt mille francs paye vingt mille francs, reste zéro.

MON PÈRE, *à moi.*

Et qu'en dit la philosophie ?

MOI

La philosophie se tait où la loi n'a pas le sens commun...
Mon père sentit qu'il ne fallait pas me presser ; et portant tout de suite la parole au chapelier : « Maître un tel, lui dit-il, vous nous avez confessé que depuis que vous aviez spolié la succession de votre femme, vous aviez perdu le repos. Et à quoi sert donc cet argent, qui vous a ôté le plus grand des biens ? Défaites-vous-en vite ; et buvez, mangez, dormez, travaillez, soyez heureux chez vous, si vous y pouvez tenir, ou ailleurs, si vous ne pouvez pas tenir chez vous. »
Le chapelier répliqua brusquement : « Non, monsieur, je m'en irai à Genève.
— Et tu crois que tu laisseras le remords ici ?
— Je ne sais, mais j'irai à Genève.
— Va où tu voudras, tu y trouveras ta conscience. »
Le chapelier partit ; sa réponse bizarre devint le sujet de l'entretien...

Et l'entretien continue sur la question du remords, sur la question de la propriété, sur le respect dû aux lois et sur le droit que peut avoir le sage de les violer par un souci supérieur de l'équité. En nous occupant du philosophe et du moraliste, nous avons dit quelles solutions Diderot apportait à tous ces problèmes et quelle était sa méthode pour les résoudre. Il s'agissait ici de montrer avec quel art le conteur les pose et comme il sait passionner le débat.

Ceci n'est pas un conte est l'exposition antithétique d'un honnête homme victime d'une femme avide, et d'une femme qui se dévoue pour un ingrat. C'est surtout l'aventure de Mlle de la Chaux, qui est développée. Fidèle à sa méthode, Diderot multiplie les détails capables de fixer la vraisemblance, fait intervenir des personnages réels, M. de Maurepas, M. d'Hérouville, M. de Montucla, le médecin Le Camus, se met en scène lui-même, et

« la nomme de son propre nom, parce que la pauvre malheureuse n'est plus, parce que sa vie ne peut que l'honorer dans tous les esprits bien faits et lui mériter l'admiration, les regrets et les larmes de ceux que la nature aura favorisés ou punis d'une petite portion de la sensibilité de son âme. »

A ce propos, Diderot a tracé quelques portraits de femmes, réels ou donnant l'impression de la réalité, qui formeraient une merveilleuse galerie psychologique. Il les a tracés avec cette expérience, dont il fait à Thomas et à d'Alembert le reproche d'avoir manqué, ayant lui-même comme Jean-Jacques, « perdu bien des moments à leurs genoux », ou, comme Marmontel, « en ayant beaucoup employé entre leurs bras ». Il les a tracés surtout avec cette sympathie un peu attristée, dont nous fait une loi le *Supplément au Voyage de Bougainville* :

« Et surtout être honnête et sincère jusqu'au scrupule avec des êtres fragiles qui ne peuvent faire notre bonheur, sans renoncer aux avantages les plus précieux de nos sociétés. »

« Mlle de la Chaux était d'une famille honnête. Elle quitta ses parents pour se jeter entre les bras de Gardeil. Gardeil n'avait rien, Mlle de la Chaux jouissait de quelque bien ; et ce bien fut entièrement sacrifié aux besoins et aux fantaisies de Gardeil. Elle ne regretta ni sa fortune dissipée, ni son honneur flétri. Son amant lui tenait lieu de tout. »

Elle apprit l'hébreu, pour soulager Gardeil malade, qui travaillait pour M. d'Hérouville à une histoire générale de la guerre. Elle veillait la nuit et transcrivait des extraits. Elle fit de même pour les auteurs grecs, et pour les anglais, et pour les italiens. Elle gravait de la musique, elle chantait pour le distraire. Sa famille et les prêtres la persécutèrent pour rompre ces relations ; elle ne voulut rien entendre ni écouter personne. Gardeil, malgré toutes ces preuves de l'amour le plus entier et du plus complet dévouement,la prend en aversion. Elle se rend chez lui avec Diderot, qui nous dépeint la scène la plus pathétique. Mlle de la Chaux s'évanouit à voir son amant si plein de dureté.

« Gardeil, froidement assis dans son fauteuil, son coude appuyé sur sa table et sa tête appuyée sur sa main, la regardait sans émotion,et me laissait le soin de la secourir. Je lui dis à plusieurs reprises : « Mais, Monsieur, elle se meurt... il faudrait appeler.... » Il me répondit en souriant et en haussant les épaules : « Les femmes ont la vie dure ; elles ne meurent pas pour si peu ; ce n'est rien ; cela se passera. Vous ne les connaissez pas ; elles font de leur corps tout ce qu'elles veulent... — Elle se meurt, vous dis-je. »

Le docteur Le Camus, qui la soigne, se prend d'affection pour elle, « la passion qu'il avait prise pour cette jeune fille différait peu de celle qu'elle ressentait pour Gardeil, » mais elle ne peut l'accepter, et comme son refus est joli :

« Docteur,il est impossible que l'estime que j'ai pour vous s'accroisse jamais. Je suis comblée de vos services : et je serais aussi noire que le monstre de la rue Hyacinthe (1), si je n'étais pénétrée de la plus vive reconnaissance. Votre tour d'esprit me plaît on ne saurait davantage. Vous me parlez de votre passion avec tant de délicatesse et de grâce, que je serais, je crois, fâchée que vous ne m'en parlassiez plus. La seule idée de perdre votre société ou d'être privée de votre amitié suffirait pour me rendre malheureuse. Vous êtes un homme de bien, s'il en fut jamais. Vous êtes d'une

(1) Gardeil.

bonté et d'une douceur de caractère incomparables. Je ne crois pas qu'un cœur puisse tomber en de meilleures mains. Je prêche le mien du matin au soir en votre faveur ; mais a beau prêcher qui n'a envie de bien faire. Je n'en avance pas davantage. Cependant vous souffrez ; et j'en ressens une peine cruelle. Je ne connais personne qui soit plus digne que vous du bonheur que vous sollicitez, et je ne sais pas ce que je n'oserais pas pour vous rendre heureux. Tout le possible, sans exception... Mais vous voulez être aimé, et c'est ce que je ne saurais. »

Sur l'Inconséquence du Jugement public nous présente un autre type de femme, également sympathique, trompée par son mari, mais le mari est, cette fois, un galant homme. Mme de la Carlière, après avoir soigné Desroches, et après avoir, grâce à lui, gagné un procès, ne veut s'engager avec lui que sur les plus solides garanties, car un premier mariage, qui fut malheureux, ne lui a laissé que de pénibles souvenirs. Elle réunit les deux familles, leurs amis communs, et devant l'assemblée exige de lui les serments les plus solennels. La scène est décrite avec la même sensiblerie que les tableaux de Greuze, dans les *Salons*. Le discours de Mme de la Carlière est touchant cependant :

« Demain, au pied des autels, vous jurerez de m'appartenir, et de n'appartenir qu'à moi. Sondez-vous ; interrogez votre cœur, tandis qu'il en est temps encore ; songez qu'il y va de ma vie. Monsieur, on me blesse aisément ; et la blessure de mon âme ne cicatrise point ; elle saigne toujours. Je ne me plaindrai point, parce que la plainte importune d'abord, finit par aigrir le mal ; et parce que la pitié est un sentiment qui dégrade celui qui l'inspire. Je renfermerai ma douleur ; et j'en périrai... Donnez-moi la plus grande marque de confiance qu'une femme honnête ait sollicitée d'un galant homme ; refusez-moi, si vous croyez que je me mette à un trop haut prix. Loin d'en être offensée, je jetterai mes bras autour de votre cou ; et l'amour de celles que vous avez captivées, et les fadeurs que vous leur avez débitées, ne vous auront jamais valu un baiser aussi sincère, aussi doux que celui que vous aurez obtenu de votre franchise et de ma reconnaissance. »

Ils furent heureux d'abord : un enfant naquit, que Mme Desroches voulut allaiter elle-même. On sent là l'influence de *La Nouvelle Héloïse,* parue douze ans avant. Desroches continue de se montrer aussi bon père que bon époux. Néanmoins, il se répand dans la société,

« et il eut le malheur de trouver un jour sur son chemin une de ces femmes séduisantes, artificieuses, secrètement irritées de voir ailleurs une concorde qu'elles ont exclue de chez elles, et dont il semble que l'étude et la consolation soient de plonger les autres dans la misère qu'elles éprouvent. »

Desroches reprend pour elle de l'attachement, d'autant qu'elle contribue à servir un de ses amis, renoue une intrigue et échange avec elle une correspondance. Un hasard fait tomber les lettres entre les mains de sa femme. Et c'est une nouvelle réunion, semblable à la première, pour convaincre Desroches de perfidie et d'ingratitude. Mme de la Carlière reprend son nom de veuve et se retire chez sa mère. L'enfant meurt ; meurt aussi le frère de Mme de la Carlière à qui Desroches avait cédé sa compagnie ; meurt aussi sa mère, âgée de soixante-seize ans. Mme de la Carlière meurt elle-même, à Saint-Eustache, en recevant la communion.

Et Diderot prend prétexte de tous ces incidents, des jugements qu'en porte successivement et contradictoirement le public, condamnant l'un et l'autre tour à tour, pour blâmer la frivolité de ses appréciations.

« C'est qu'ils sont, en bien comme en mal, alternativement panégyristes ridicules ou censeurs absurdes. L'événement est toujours la mesure de leur éloge et de leur blâme. »

A l'intransigeante rigueur de Mme de la Carlière, il oppose, en ayant l'air de le mépriser, l'usage courant :

« Bouderie, explication, raccommodement, serments,

parjures, et ainsi de suite pendant une trentaine d'années, comme c'est l'usage. »

Ce qui est assez piquant, de la part de Diderot que sa biographie nous a fait connaître. Mais sa conclusion définitive est plus conforme à sa pratique de la vie et à sa morale théorique :

« Sans approuver les maris infidèles, je ne prise pas autrement les femmes qui mettent tant d'importance à cette rare qualité »

Nous avons dit que *Jacques le Fataliste* n'était qu'un cadre assez vague où un lien très lâche rattachait quelques nouvelles. Celle que conte l'hôtesse est l'étude la plus intéressante de psychologie féminine qu'il y ait chez Diderot. Si le livre tout entier fut traduit en allemand en 1792, avant de paraître en France en 1796, cet admirable épisode avait été, dès 1785, traduit par Schiller sous le titre : *Vengeance de femme.* La situation initiale est la même ; le marquis des Arcis « était un homme de plaisir, très aimable, croyant peu à la vertu des femmes », Mme de la Pommeraye « était une veuve qui avait des mœurs, de la naissance, de la fortune et de la hauteur..., mais elle avait été si malheureuse avec un premier mari, qu'elle aurait mieux aimé s'exposer à toutes sortes de malheurs qu'au danger d'un second mariage.

Cependant, comme le marquis est homme d'honneur, «sa poursuite constante, secondée de ses qualités personnelles, de sa jeunesse, de sa figure, des apparences de la passion la plus vraie, de la solitude, du penchant à la tendresse, eut son effet», et Mme de la Pommeraye consentit à le rendre heureux. Tout alla bien d'abord et ils passèrent quelques années dans la plus étroite intimité, mais le marquis peu à peu s'ennuie et reprend la vie de société, peu à peu se détache et ne s'efforce plus même de cacher son indifférence. Mme de la

Pommeraye s'assure de ses véritables sentiments par une fausse confidence.

« Un jour, après dîner, elle dit au marquis : « Mon ami, » vous rêvez.

— Vous rêvez aussi, marquise.

— Il est vrai, et même assez tristement.

— Qu'avez-vous ?

— Rien.

— Cela n'est pas vrai. Allons, marquise, dit-il en baillant, racontez-moi cela ; cela vous désennuiera et moi.

— Est-ce que vous vous ennuyez ?

— Non ; c'est qu'il y a des jours....

— Où l'on s'ennuie.

— Vous vous trompez, mon amie, je vous jure que vous vous trompez : c'est qu'en effet il y a des jours... On ne sait à quoi cela tient.

— Mon ami, il y a longtemps que je suis tentée de vous faire une confidence ; mais je crains de vous affliger.

— Vous pourriez m'affliger, vous ?

— Peut-être ; mais le ciel m'est témoin de mon innocence. Cela s'est fait sans mon consentement, à mon insu, par une malédiction à laquelle toute l'espèce humaine est apparemment assujettie, puisque moi-même je n'y ai point échappé.

— Ah ! c'est de vous... Et avoir peur !... De quoi s'agit-il ?

— Marquis, il s'agit... Je suis désolée ; je vais vous désoler, et, tout bien considéré, il vaut mieux que je me taise.

— Non, mon amie, parlez ; auriez-vous au fond de votre cœur un secret pour moi. La première de nos conventions ne fût-elle pas que nos âmes s'ouvriraient l'une à l'autre sans réserve ?

— Il est vrai, et voilà ce qui me pèse ; c'est un reproche qui met le comble à un beaucoup plus important que je me fais. Est-ce que vous ne vous apercevez pas que je n'ai plus la même gaieté ? J'ai perdu l'appétit ; je ne bois et je ne mange que par raison ; je ne saurais dormir. Nos sociétés les plus intimes me déplaisent. La nuit, je m'interroge et je me dis : Est-ce qu'il est moins aimable ? Non. Auriez-vous a lui reprocher quelques liaisons suspectes ? Non. Est-ce que sa tendresse pour vous est diminuée ? Non. Pourquoi, votre ami étant le même, votre cœur est-il donc changé ? Car il l'est, vous ne pouvez vous le cacher ; vous ne l'attendez plus avec la même impatience, vous n'avez plus le même plaisir à le voir ; cette inquiétude quand il

tardait à revenir. Cette douce émotion au bruit de sa voiture, quand on l'annonçait, quand il paraissait, vous ne l'éprouvez plus.

— Comment, madame ? »

Alors la marquise de la Pommeraye se couvrit les yeux de ses mains, pencha la tête et se tut un moment, après lequel elle ajouta : « Marquis, je me suis attendue à tout votre étonnement, à toutes les choses amères que vous allez me dire. Marquis ! épargnez-moi... Non, ne m'épargnez pas, dites-les-moi ; je les écouterai avec résignation, parce que je les mérite. Oui, mon cher marquis, il est vrai... Oui, je suis... Mais n'est-ce pas un assez grand malheur que la chose soit arrivée, sans y ajouter encore la honte, le mépris d'être fausse, en vous le dissimulant ? Vous êtes le même, mais votre amie est changée ; votre amie vous révère, vous estime autant et plus et plus que jamais ; mais... mais une femme accoutumée comme elle à examiner de près ce qui se passe dans les replis les plus secrets de son âme et à ne s'en imposer sur rien, ne peut se cacher que l'amour en est sorti. La découverte est affreuse, mais elle n'en est pas moins réelle. La marquise de la Pommeraye, moi, moi, inconstante ! légère !... Marquis, entrez en fureur, cherchez les noms les plus odieux, je me les suis donnés d'avance ; donnez-les-moi, je suis prête à les accepter tous, tous, excepté celui de femme fausse, car en vérité je ne le suis pas. »

Cela dit, Mme de la Pommeraye se renversa sur son fauteuil et se mit à pleurer. Le marquis se précipita à ses genoux et lui dit : « Vous êtes une femme charmante, une femme adorable, une femme comme il n'y en a point. Votre franchise, votre honnêteté me confond et devrait me faire mourir de honte. Ah ! quelle supériorité ce moment vous donne sur moi ! Que je vous vois grande et que je me trouve petit ! C'est vous qui avez parlé la première, et c'est moi qui fus coupable le premier. Mon amie, votre sincérité m'entraîne ; je serais un monstre si elle ne m'entraînait pas, et je vous avouerai que l'histoire de votre cœur est mot à mot l'histoire du mien. Tout ce que vous vous êtes dit, je me le suis dit ; mais je me taisais, je souffrais, et je ne sais quand j'aurais eu le courage de parler.

— Vrai, mon ami ?

— Rien de plus vrai, et il ne nous reste qu'à nous féliciter réciproquement d'avoir perdu en même temps le sentiment fragile et trompeur qui nous unissait.

— En effet, quel malheur que mon amour eût duré lorsque le vôtre aurait cessé !

— Ou que ce fût en moi qu'il eût cessé le premier.

— Vous avez raison, je le sens.

— Jamais vous ne m'avez paru aussi aimable, aussi belle que dans ce moment ; et si l'expérience du passé ne m'avait rendu circonspect, je croirais vous aimer plus que jamais. »

Et le marquis en lui parlant ainsi lui prenait les mains et les lui baisait. Mme de la Pommeraye renfermant en elle-même le dépit mortel dont elle était déchirée, reprit la parole et dit au marquis : « Mais, marquis, qu'allons-nous devenir !

— Nous ne nous en sommes imposé ni l'un ni l'autre ; vous avez droit à toute mon estime ; je ne crois pas avoir entièrement perdu le droit que j'avais à la vôtre : nous continuerons de nous voir, nous nous livrerons à la confiance de la plus tendre amitié. Nous nous serons épargné tous ces ennuis, toutes ces petites perfidies, tous ces reproches, toute cette humeur qui accompagnent communément les passions qui finissent ; nous serons uniques dans notre espèce. Vous recouvrerez toute votre liberté ; vous me rendrez la mienne ; nous voyagerons dans le monde ; je serai le confident de vos conquêtes ; je ne vous célerai rien des miennes, si j'en fais quelques-unes, ce dont je doute fort, car vous m'avez rendu difficile. Cela sera délicieux ! Vous m'aiderez de vos conseils, je ne vous refuserai pas les miens dans les circonstances périlleuses où vous croirez en avoir besoin. Qui sait ce qui peut arriver ? »

On se demande comment Diderot, capable d'imaginer une situation aussi dramatique et de *filer* une scène pareille, n'a pas mieux réussi au théâtre. Toujours est-il que, si le marquis s'applaudit avec quelque naïveté de l'heureuse rupture qui lui rend sa liberté, de l'élégance qu'il croit y avoir apportée et de la facilité avec laquelle il suppose que la marquise l'accepte, Mme de la Pommeraye songe « à se venger d'une manière cruelle, d'une manière à effrayer tous ceux qui seraient tentés à l'avenir de séduire et de tromper une honnête femme ».

Elle recherche une tenancière de tripot et sa fille, qui se faisait appeler d'Aisnon, les loge dans un faubourg, leur fait prendre l'habit et le train de deux dévotes.

« Tandis que nos deux dévotes édifiaient, et que la bonne

odeur de leur piété et de la sainteté de leurs mœurs se répandait à la ronde, Mme de la Pommeraye observait avec le marquis les démonstrations extérieures de l'estime, de l'amitié, de la confiance la plus parfaite. Toujours bienvenu, jamais ni grondé, ni boudé, même après de longues absences, il lui racontait toutes ses petites bonnes fortunes, et elle paraissait s'en amuser franchement. Elle lui donnait ses conseils dans les occasions d'un succès difficile ; elle lui jetait quelquefois des mots de mariage, mais c'était d'un ton si désintéressé qu'on ne pouvait la soupçonner de parler pour elle. Si le marquis lui adressait quelques-uns de ces propos tendres ou galants dont on ne peut guère se dispenser avec une femme qu'on a connue, ou elle en souriait, ou elle les laissait tomber. »

Un jour, elle le décide à faire une promenade au Jardin du Roi et, comme par hasard, lui fait rencontrer les dames d'Aisnon. Le marquis remarque la beauté de la fille, la marquise ne manque pas de lui vanter les mérites de leur caractère, leur dignité dans la pauvreté, leur refus de rien accepter pour améliorer leur situation. Il se prend de passion et Mme de la Pommeraye fait tout ce qui est nécessaire pour fortifier ce sentiment naissant.

« Elle tint le marquis près d'un mois dans l'attente de l'entrevue qu'elle avait promise, c'est-à-dire qu'elle lui laissa tout le temps de pâtir, de se bien enivrer, et que, sous prétexte d'adoucir la longueur du délai, elle lui permit de l'entretenir de sa passion. Le marquis venait donc tous les jours causer avec Mme de la Pommeraye, qui achevait de l'irriter, de l'endurcir, et de le perdre par les discours les plus artificieux. »

Elle finit cependant par lui ménager une entrevue.

Mme de La Pommeraye

Eh bien ! marquis, ne faut-il pas que je sois bien bonne ? Trouvez-moi à Paris une autre femme qui en fasse autant.

Le Marquis, *en se jetant à ses genoux.*

J'en conviens ; il n'y en a pas une qui vous ressemble.

Votre bonté me confond : vous êtes la seule véritable amie qu'il y ait au monde.

Mme DE LA POMMERAYE

Etes-vous bien sûr de sentir toujours également le prix de mon procédé ?

LE MARQUIS

Je serais un monstre d'ingratitude, si j'en rabattais.

Mme DE LA POMMERAYE

Changeons de texte. Quel est l'état de votre cœur ?

LE MARQUIS

Faut-il vous l'avouer franchement ? Il faut que j'aie cette fille-là ou que je périsse.

Mme DE LA POMMERAYE

Vous l'aurez sans doute, mais il faut savoir comme quoi.

LE MARQUIS

Nous verrons.

Mme DE LA POMMERAYE.

Marquis, marquis, je vous connais, je les connais : tout est vu.

Il cherche à l'avoir comme maîtresse, et pour arriver à ses fins, il séduit son confesseur, puis propose à la fille d'Aisnon de l'enlever. Il lui offre une somme considérable et des pierreries. Mme de la Pommeraye fait renvoyer le tout. Le marquis propose alors de partager sa fortune avec elles et de leur assurer la possession d'une de ses maisons à la ville et d'une autre à la campagne.

« Les nouvelles propositions sont faites. Autre conciliabule des trois femmes. La mère et la fille attendaient en silence la décision de Mme de La Pommeraye. Celle-ci se

promena un moment sans parler. « Non, non, dit-elle, cela ne suffit pas à mon cœur ulcéré. » Et aussitôt elle prononça le refus ; et aussiôt les deux femmes fondirent en larmes, se jetèrent à ses pieds, et lui représentèrent combien il était affreux pour elles de repousser une fortune immense, qu'elles pouvaient accepter sans aucune conséquence. Mme de La Pommeraye leur répondit sèchement : « Est-ce que vous vous imaginez que ce que je fais, je le fais pour vous ? Qui êtes-vous ? Que vous dois-je ? A quoi tient-il que je ne vous renvoie l'une et l'autre à votre tripot ? Si ce que l'on vous offre est trop pour vous, c'est trop peu pour moi. Ecrivez, madame, la réponse que je vais vous dicter et qu'elle parte sous mes yeux. » Ces femmes s'en retournèrent encore plus effrayées qu'affligées. Le marquis ne tarda point à reparaître chez Mme de La Pommeraye : — Eh bien, lui dit-elle, vos nouvelles offres ? »

LE MARQUIS

Faites et rejetées. J'en suis désespéré. Je voudrais arracher cette malheureuse passion de mon cœur ; je voudrais m'arracher le cœur, et je ne saurais. Marquise, regadez-moi, ne trouvez-vous pas qu'il y a entre cette jeune fille et moi quelques traits de ressemblance ?

Mme DE LA POMMERAYE

Je ne vous en avais rien dit ; mais je m'en étais aperçue. Il ne s'agit pas de cela : que résolvez-vous ?

LE MARQUIS

Je ne puis me résoudre à rien. Il me prend des envies de me jeter dans une chaise de poste, et de courir tant que terre me portera ; un moment après la force m'abandonne ; je suis comme anéanti, ma tête s'embarrasse : je deviens stupide et ne sais que devenir.

Mme DE LA POMMERAYE

Je ne vous conseille pas de voyager, ce n'est pas la peine d'aller jusqu'à Villejuif pour revenir...

LE MARQUIS

Je ne suis bien nulle part, et je me détermine à la plus haute sottise qu'un homme de mon état, de mon âge et de mon caractère puisse faire. Mais il vaut mieux épouser que de souffrir. J'épouse.

Mme de La Pommeraye

Marquis, l'affaire est grave, et demande de la réflexion.

Le Marquis

Je n'en ai fait qu'une, mais elle est solide : c'est que je ne puis jamais être plus malheureux que je ne suis.

Mme de La Pommeraye

Vous pourriez vous tromper.

Le Marquis

Voici donc enfin, mon amie, une négociation dont je puis, ce me semble, vous charger honnêtement. Voyez la mère et la fille ; interrogez la mère, sondez le cœur de la fille, et dites-leur mon dessein.

Mme de La Pommeraye

Tout doucement, marquis. J'ai cru les connaître assez pour ce que j'en avais à faire. Mais à présent qu'il s'agit du bonheur de mon ami, il me permettra d'y regarder de plus près. Je m'informerai dans leur province, et je vous promets de les suivre pas à pas pendant toute la durée de leur séjour à Paris.

Le Marquis

Ces précautions me semblent assez superflues. Des femmes dans la misère, qui résistent aux appâts que je leur ai tendus, ne peuvent être que les créatures les plus rares. Avec mes offres je serais venu à bout d'une duchesse. D'ailleurs, ne m'avez-vous pas dit vous-même...

Mme de La Pommeryae

Oui, j'ai dit tout ce qu'il vous plaira, mais avant tout cela permettez que je me satisfasse. »

Mme de la Pommeraye fait ses informations, recueille les renseignements les plus favorables, impose encore au marquis pour s'examiner davantage une quinzaine d'attente qui lui parut éternelle, puis prête sa maison pour l'entrevue et la signature du contrat. Le lende-

main des noces elle écrit au marquis un billet pour le prier de passer chez elle et le reçoit « avec un visage où l'indignation se peignait dans toute sa force...

« Marquis, apprenez à me connaître. Si les autres femmes s'estimaient assez pour éprouver mon ressentiment, vos semblables seraient moins communs. Vous aviez acquis une honnête femme, que vous n'avez pas su conserver ; cette femme, c'est moi ; elle s'est vengée en vous en faisant épouser une digne de vous. Sortez de chez moi, et allez-vous-en rue Traversière, à l'hôtel de Hambourg, où l'on vous apprendra le sale métier que votre femme et votre belle-mère ont exercé pendant dix ans, sous le nom de d'Aisnon. »

Le marquis se retire pendant quinze jours dans ses terres, et, dès son retour, envoie sa belle-mère aux Carmélites. Pour sa femme, elle joue le grand jeu romantique de la courtisane réhabilitée (1) :

« Il me semble, lui dit-elle, un sanglot séparant chacun de ses mots, que votre cœur, justement irrité, s'est radouci, et que peut-être avec le temps j'obtiendrai miséricorde. Monsieur, de grâce, ne vous hâtez pas de me pardonner. Tant de filles honnêtes sont devenues de malhonnêtes femmes, que peut-être serai-je un exemple contraire. Je ne suis pas encore digne que vous vous rapprochiez de moi ; attendez, laissez-moi seulement l'espoir du pardon. Tenez-moi loin de vous ; vous verrez ma conduite ; vous la jugerez : trop heureuse mille fois, trop heureuse si vous daignez quelquefois m'appeler ! Marquez-moi le recoin obscur de votre maison où vous permettez que j'habite ; j'y resterai sans murmure. Ah ! si je pouvais m'arracher le nom et le titre qu'on m'a fait usurper, et mourir après, à l'instant vous seriez satisfait ! Je me suis laissé conduire par faiblesse, par séduction, par autorité, par menaces, à une action infâme ; mais ne croyez pas, Monsieur, que je sois méchante : je ne la suis pas, puisque je n'ai pas balancé à paraître devant vous quand vous m'avez appelée, et que j'ose à présent lever les yeux sur vous et vous parler. Ah !

(1) C'est toujours Diderot le précurseur, précurseur de Victor Hugo et de Dumas fils, de Marion de Lorme et de la Dame aux Camélias. Mais il avait plus qu'eux le talent de faire parler sans dissonance un grand seigneur.

si vous pouviez lire au fond de mon cœur, et voir combien mes fautes passées sont loin de moi ; combien les mœurs de mes pareilles me sont étrangères ! La corruption s'est posée sur moi ; mais elle ne s'y est pas attachée. Je me connais, et une justice que je me rends, c'est que par mes goûts, par mes sentiments, par mon caractère, j'étais née digne de l'honneur de vous appartenir. Ah ! s'il m'eût été libre de vous voir, il n'y avait qu'un mot à dire, et je crois que j'en aurais eu le courage. Monsieur, disposez de moi comme il vous plaira ; faites entrer vos gens ; qu'ils me dépouillent, qu'ils me jettent la nuit dans la rue : je souscris à tout. Quel que soit le sort que vous me préparez, je m'y soumets : le fond d'une campagne, l'obscurité d'un cloître peut me dérober pour jamais à vos yeux : parlez, et j'y vais. Votre bonheur n'est point perdu sans ressource, et vous pouvez m'oublier... — Levez-vous, lui dit doucement le marquis ; je vous ai pardonné ; au moment même de l'injure j'ai respecté ma femme en vous ; il n'est pas sorti de ma bouche une parole qui l'ait humiliée, ou du moins je m'en repens, et je proteste qu'elle n'en entendra plus aucune qui l'humilie, si elle se souvient qu'on ne peut rendre son époux malheureux sans le devenir. Soyez honnête, soyez heureuse, et faites que je le sois. Levez-vous, je vous en prie, ma femme, levez-vous et embrassez-moi, Madame la marquise, levez-vous, vous n'êtes pas à votre place ; madame des Arcis, levez-vous... » Le marquis ajoutait : « En vérité, je crois que je ne me repens de rien ; et que cette Pommeraye, au lieu de se venger, m'aura rendu un grand service. Ma femme, allez vous habiller, tandis qu'on s'occupera à faire vos malles. Nous partons pour ma terre, où nous resterons jusqu'à ce que nous puissions reparaître ici sans conséquence pour vous et pour moi. »

Jacques le Fataliste comprend encore l'histoire du chevalier de Saint-Ouin, qui, pour être authentique chevalier, n'en est pas moins un véritable chevalier d'industrie, s'entend avec des usuriers, des prêteurs à gages et une fille perdue pour escroquer son ami, naïf, imprudent et amoureux. Diderot nous montre là les dessous curieux et pas très édifiants de cette société brillante du dix-huitième siècle.

Voici une bonne scène qui rappelle avec plus de réalisme celle d'Harpagon consentant un prêt usuraire.

« Je n'avais point d'argent. Le chevalier de Saint-Ouin, mon intime ami, n'était jamais embarrasé de rien. « Tu n'as point d'argent, me dit-il ?

— Non.

— Eh bien ! il n'y a qu'à en faire.

— Et tu sais comme on en fait ?

— Sans doute.

Il s'habilla, nous sortons, et il me conduit à travers plusieurs rues détournées dans une petite maison obscure, où nous montons par un petit escalier sale, à un troisième, où j'entre dans un appartement assez spacieux et singulièrement meublé. Il y avait entre autres choses trois commodes de front, toutes trois de formes différentes; par derrière celle du milieu, un grand miroir à chapiteau trop haut pour le plafond, en sorte qu'un bon demi-pied de ce miroir était caché par la commode; sur ces commodes des marchandises de toute espèce ; deux trictracs ; autour de l'appartement, des chaises assez belles, mais pas une qui eût sa pareille ; au pied d'un lit sans rideaux une superbe duchesse (1) ; contre une des fenêtres une volière sans oiseaux mais toute neuve ; à l'autre fenêtre un lustre suspendu par un manche à balai, et le manche à balai portant des deux bouts sur les dossiers de deux mauvaises chaises de paille ; et puis de droite et de gauche des tableaux, les uns attachés aux murs, les autres en pile.

Et voilà le chevalier et M. Le Brun (c'est le nom de notre brocanteur et courtier d'usure) qui se précipitent dans les bras l'un de l'autre... « Eh ! c'est vous, Monsieur le chevalier ?

— Eh oui, c'est moi, mon cher Le Brun.

— Mais que devenez-vous donc ? Il y a une éternité qu'on ne vous a vu. Les temps sont bien tristes ; n'est-il pas vrai ?

— Très tristes, mon cher Le Brun. Mais il ne s'agit pas de cela ; écoutez-moi, j'aurais un mot à vous dire...

Je m'assieds. Le chevalier et Le Brun se retirent dans un coin et se parlent. Je ne puis rendre de leur conversation que quelques mots que je surpris à la volée...

« Il est bon ?

— Excellent.

— Majeur ?

— Très majeur.

— C'est le fils ?

— Le fils.

— Savez-vous que nos deux dernières affaires ?...

— Parlez plus bas.

(1) Chaise longue, meuble très employé au dix-huitième siècle.

— Le père ?
— Riche.
— Vieux ?
— Et caduc.

Le Brun à haute voix : «Tenez, monsieur le chevalier, je ne veux me mêler de rien, cela a toujours des suites fâcheuses. C'est votre ami, à la bonne heure ! Monsieur a tout à fait l'air d'un galant homme ; mais...

— Mon cher Le Brun !

— Je n'ai pas d'argent.

— Mais vous avez des connaissances !

— Ce sont tous des gueux, de fieffés frippons, Monsieur le chevalier, n'êtes-vous point las de passer par ces mains-là ?

— Nécessité n'a point de loi.

— Le nécessité qui vous presse est une plaisante nécessité, une bouillotte, une partie de belle (1), quelque fille.

— Cher ami !...

— C'est toujours moi, je suis faible comme un enfant ; et puis vous, je ne sais pas à qui vous ne feriez pas fausser un serment. Allons, sonnez donc, afin que je sache si Fourgeot est chez lui... Non, ne sonnez pas, Fourgeot vous mènera chez Merval.

— Pourquoi pas vous ?

— Moi ! j'ai juré que cet abominable Merval ne travaillerait jamais ni pour moi ni pour mes amis.

Il faudra que vous répondiez pour monsieur, qui peut-être, qui sans doute est un honnête homme ; que je réponde pour vous à Fourgeot, et que Fourgeot réponde pour moi à Merval...

Cependant la servante était entrée en disant : « C'est chez M. Fourgeot ? »

Le Brun à sa servante : « Non, ce n'est chez personne... Monsieur le chevalier, je ne saurais absolument, je ne saurais... »

Le chevalier l'embrasse, le caresse : Mon cher Le Brun ! mon cher ami !... Je m'approche, je joins mes instances à celles du chevalier : «Monsieur Le Brun ! Mon cher Monsieur ! »

Le Brun se laisse persuader.

La servante qui souriait de cette momerie, part, et dans un clin d'œil reparaît avec un petit homme boiteux, vêtu de noir, canne à la main, bègue, le visage sec et ridé, l'œil vif. Le chevalier se tourne de son côté et lui dit : «Allons, monsieur de Fourgeot, nous n'avons pas un moment à perdre, conduisez-nous vite... »

(1) La bouillotte, la belle, jeux de hasard.

Fourgeot, sans avoir l'air de l'écouter, déliait une petite bourse de chamois.

Le chevalier à Fourgeot : « Vous vous moquez, cela nous regarde... » Je m'approche, je tire un petit écu que je glisse au chevalier qui le donne à la servante en lui passant la main sous le menton. Cependant, Le Brun disait à Fourgeot : « Je vous le défends ; ne conduisez point là ces Messieurs. »

FOURGEOT

Monsieur Le Brun, pourquoi donc ?

LE BRUN

C'est un fripon, c'est un gueux.

FOURGEOT

Je sais bien que M. de Merval... mais à tout péché miséricorde ; et puis, je ne connais que lui qui ait de l'argent pour le moment.

LE BRUN

Monsieur Fourgeot, faites comme il vous plaira ; Messieurs, je m'en lave les mains.

FOURGEOT *à Le Brun*

Monsieur le Brun, est-ce que vous ne venez pas avec nous ?

LE BRUN

Moi ! Dieu m'en préserve. C'est un infâme que je ne reverrai de ma vie.

FOURGEOT

Mais, sans vous, nous ne finirons rien.

LE CHEVALIER

Il est vrai. Allons, mon cher Le Brun, il s'agit de me servir, il s'agit d'obliger un galant homme qui est dans la presse ; vous ne me refuserez pas ; vous viendrez.

LE BRUN

Aller chez un Merval ! moi ! moi !...

LE CHEVALIER

Oui, vous, vous viendrez pour moi...

A force de sollicitations, Le Brun se laisse entraîner, et nous voilà, lui Le Brun, le chevalier, Mathieu de Fourgeot, en chemin, le chevalier frappant amicalement dans la main de Le Brun et me disant : « C'est le meilleur homme, l'homme du monde le plus officieux, la meilleure connaissance.

LE BRUN

Je crois que M. le chevalier me ferait faire de la fausse monnaie.

Nous voilà chez Merval. Il est impossible de connaître un homme plus doux, plus civil, plus honnête, plus poli, plus humain, plus compatissant, plus désintéressé que M. de Merval. Mon âge de majorité et ma solvabilité bien constatée, M. de Merval prit un air tout à fait affectueux et triste et nous dit avec le ton de la componction qu'il était au désespoir ; qu'il avait été dans cette même matinée obligé de secourir un de ses amis pressé des besoins les plus urgents, et qu'il était tout à fait à sec. Puis s'adressant à moi, il ajouta : « Monsieur, n'ayez point de regret de ne pas être venu plus tôt ; j'aurais été obligé de vous refuser, mais je l'aurais fait : l'amitié passe avant tout. »

Nous voilà tous bien ébahis ; voilà le chevalier, Le Brun même et Fourgeot aux genoux de Merval et M. de Merval qui leur disait : « Messieurs, vous me connaissez tous ; j'aime à obliger et tâche de ne pas gâter les services que je rends en les faisant solliciter : mais, foi d'homme d'honneur, il n'y a pas quatre louis dans la maison... »

Moi, je ressemblais, au milieu de ces gens-là, à un patient qui a entendu sa sentence. Je disais au chevalier : « Chevalier, allons-nous-en puisque ces messieurs ne peuvent rien... » Et puis voilà le chevalier revenu à Merval, et le pressant plus vivement encore. Merval, après s'être bien fait tirailler, dit : « J'ai la plus sotte âme du monde ; je ne saurais voir les gens en peine. Je rêve ; et il me vient une idée.

LE CHEVALIER

Et quelle idée ?

MERVAL

Pourquoi ne prendriez-vous pas des marchandises ?

LE CHEVALIER

En avez-vous ?

MERVAL

Non ; mais je connais une femme qui vous en fournira ; une brave femme, une honnête femme.

LE BRUN

Oui, mais qui nous fournira des guenilles, qu'elle nous vendra au poids de l'or, et dont nous ne retirerons rien.

MERVAL

Point du tout, ce seront de très belles étoffes, des bijoux en or et en argent, des soieries de toute espèce, des perles, quelques pierreries. il y aura très peu de chose à perdre sur ces effets. C'est une bonne créature à se contenter de peu, pourvu qu'elle ait ses sûretés ; ce sont des marchandises d'affaires qui lui reviennent à très bon pıix. Au reste, voyez-les, la vue ne vous en coûtera rien.

Je représentai à Merval et au chevalier que mon état n'était pas de vendre et que, quand cet arrangement ne me répugnerait pas, ma position ne me laisserait pas le temps d'en tirer parti. Les officieux Le Brun et Mathieu de Fourgeot dirent tous à la fois : « Qu'à cela ne tienne, nous vendrons pour vous ; c'est l'embarras d'une demi-journée... » Et la séance fut remise à l'après-midi chez M. de Merval, qui, me frappant doucement sur l'épaule, me disait d'un ton onctueux et pénétré : « Monsieur, je suis charmé de vous obliger ; mais, croyez-moi, faites rarement de pareils emprunts, ils finissent toujours par ruiner. Ce serait un miracle, dans ce pays-ci, que vous eussiez encore une fois à traiter avec d'aussi honnêtes gens que MM. Le Brun et Mathieu de Fourgeot... »

LeBrun et Fourgeot de Mathieu, ou Mathieu de Fourgeot, le remercièrent en s'inclinant, et lui disant qu'il avait bien de la bonté, qu'ils avaient tâché jusqu'à présent de faire leur petit commerce en conscience, et qu'il n'y avait pas de quoi les louer.

MERVAL

Vous vous trompez, messieurs, car qui est-ce qui a de la conscience à présent ? Demandez à M. le chevalier de Saint-Ouin, qui doit en savoir quelque chose.

Nous voilà sortis de chez Merval, qui nous demande, du haut de son escalier, s'il peut compter sur nous et faire avertir sa marchande. Nous lui répondons que oui ; et nous allons tous quatre dîner dans une auberge voisine, en attendant l'heure du rendez-vous.

Ce fut Mathieu de Fourgeot qui commanda le dîner, et qui le commanda bon. Au dessert, deux marmottes s'approchèrent de notre table avec leurs vielles ; Le Brun les fit asseoir. On les fit boire, on les fit jaser, on les fit jouer. Tandis que mes trois convives s'amusaient à en chiffonner une, sa compagne, qui était à côté de moi, me dit tout bas : « Monsieur, vous êtes là en bien mauvaise compagnie : il n'y a pas un de ces gens-là qui n'ait son nom sur le livre rouge (1). »

Nous quittâmes l'auberge à l'heure indiquée, et nous nous rendîmes chez Merval. J'oubliais de dire que ce dîner épuisa la bourse du chevalier et la mienne, et qu'en chemin Le Brun dit au chevalier qui me le redit, que Mathieu de Fourgeot exigeait dix louis pour sa commission, que c'était le moins qu'on pût lui donner ; que s'il était satisfait de nous, nous aurions les marchandises à meilleur prix, et que nous retrouverions aisément cette somme sur la vente.

Nous voilà chez Merval, où sa marchande nous avait précédés avec ses marchandises. Mlle Bridoie (c'est son nom) nous accabla de politesses et de révérences, et nous étala des étoffes, des toiles, des dentelles, des bagues, des diamants, des boîtes d'or. Nous prîmes de tout. Ce furent Le Brun, Mathieu de Fourgeot et le chevalier, qui mirent le prix aux choses ; et c'est Merval qui tenait la plume. Le total se monta à dix-neuf mille sept cent soixante et quinze livres, dont je fis mon billet...

Me voilà pourvu de marchandises à vendre, mais c'est de l'argent qu'il nous fallait. Il y avait quelques paires de manchettes à dentelle très belles : le chevalier s'en saisit au prix coûtant, en me disant : « Voilà déjà une partie de tes emplettes sur laquelle tu ne perdras rien. » Mathieu de Fourgeot prit une montre et deux boîtes d'or, dont il allait sur-le-champ m'apporter la valeur ; Le Brun prit en dépôt le reste chez lui. Je mis dans ma poche une superbe garniture avec les manchettes ; c'était une des fleurs du bouquet que j'avais à donner. Mathieu de Fourgeot revint en un clin d'œil avec soixante louis : il en retint dix pour lui, et je reçus les cinquante autres. Il me dit qu'il n'avait vendu ni la montre ni les deux boîtes, mais qu'il les avait mises en gage.

(1) Qui ne soit sous la surveillance de la police.

Je proposai à M. le Brun de reconnaître ses bons offices ; il se fâcha, il me répondit que je le prenais apparemment pour un Mathieu de Fourgeot ; qu'il n'avait jamais tendu la main.

« Voilà mon cher Le Brun, s'écria le chevalier, c'est toujours lui-même ; mais nous rougirions qu'il fût plus honnête que nous... » Et, à l'instant, il prit parmi nos marchandises deux douzaines de mouchoirs, une pièce de mousseline, qu'il lui fit accepter pour sa femme et pour sa fille. Le Brun se mit à considérer les mouchoirs qui lui parurent si beaux, la mousseline, qu'il trouva si fine, cela lui était offert de si bonne grâce, il avait une si prochaine occasion de prendre sa revanche avec nous par la vente des effets qui restaient entre ses mains, qu'il se laissa vaincre » (1).

Naturellement, cette vente ne produit guère plus de huit cents francs, le chevalier ne reparle jamais des manchettes, l'échéance arrive, le maître de *Jacques le Fataliste* ne peut y faire face et est obligé de fuir pour éviter la prison. Un de ses oncles intervient et saisit la police, mais le commis qui instruit l'affaire est « un protecteur gagé de Merval». La mort de son père lui permet de sortir de sa retraite en acquittant son billet.

C'est encore l'aventure du Père Hudson, un prémontré, homme intelligent, administrateur habile, supérieur d'une communauté qu'il dirige avec autorité, sévère aux autres, indulgent à ses propres faiblesses de chair, mais souverainement adroit pour sauver les apparences, et impitoyablement dur à châtier qui se met sur son chemin.

C'est un autre prétexte à Diderot pour combattre le célibat monastique. Mais l'œuvre la plus retentissante qu'il ait consacrée à soutenir cette thèse, c'est *La Religieuse*.

La correspondance de Grimm nous montre que l'origine de ce roman fut une intrigue de société. Pour faire revenir dans la compagnie de Mme d'Epinay et de d'Holbach le marquis de Croismare qui s'était retiré

(1) T. VI, p. 227-235.

dans ses terres, on imagina de l'intéresser en faveur d'une jeune fille, Suzanne Simonin, qui avait dû prononcer des vœux malgré elle. Le roman est la confession supposée de la religieuse, et Grimm, qui croit le manuscrit perdu ou inachevé, dit : « Il est certain que s'il eût achevé cette histoire, il en aurait fait un des romans les plus vrais, les plus intéressants, et les plus pathétiques que nous ayons. On n'en pouvait pas lire une page sans verser des pleurs, et cependant il n'y avait point d'amour... » Le marquis de Croismare entra si bien dans le rôle qu'on lui voulait faire jouer qu'il fut nécessaire de faire mourir sœur Sainte-Suzanne, parce qu'il avait décidé de lui donner retraite dans son château de Lasson. Etant donné ce que nous savons du marquis par les mémoires de Mme d'Epinay, par la correspondance, par d'autres témoignages contemporains, le fait qu'il se soit aussi complètement laissé tromper ne peut que témoigner en faveur de l'art que Diderot sut apporter dans cette supercherie littéraire et de la perfection avec laquelle il sut atteindre le naturel.

Suzanne Simonin, un peu plus jeune que ses sœurs, les voit pourvues de dots considérables et bien établies. Quelque différence qu'on eût toujours maintenue entre elle et ses sœurs, elle se promet un sort semblable. Elle est fort surprise, quand le directeur de sa mère, qui répond au doux nom de Père Séraphin, la vient voir au parloir de son couvent de Saint-Maur pour l'engager à prendre le voile. Elle s'en défend sur son manque de vocation. La supérieure cependant la décide à faire son noviciat, ce qui ne l'engage à rien et lui fait gagner deux ans, pendant lesquels les circonstances ou les dispositions de ses parents pourraient changer. Son noviciat se passe bien, car « c'est le temps le plus doux de la vie monastique ». Mais elle est effrayée par la vue d'une sœur devenue folle furieuse. Elle refuse de prononcer ses vœux, on la sermonne, on la chapitre, et, ne pouvant obtenir son consentement,

l'on s'en passe. Elle est mise au secret, fait semblant de céder, et, le jour de la profession, répond : « non » à toutes les questions du chancelier de l'Université qui devait recevoir ses vœux. Elle est rendue à ses parents et le Père Séraphin lui apprend qu'elle n'est pas la fille de M. Simonin. Elle passe des jours atroces dans la maison de celui qui n'est pas son père, et, pour sauver la situation de sa mère, elle consent enfin à entrer au couvent de Longchamp. Sa première supérieure, la mère de Moni, est une mystique, mais elle ne la conserve pas. La seconde, la mère Sainte-Christine, « avait le caractère petit, une tête étroite et brouillée de superstitions », elle est portée aux pénitences et aux macérations. Sœur Sainte-Suzanne se révolte, elle est mise en quarantaine, persécutée, elle tombe malade et songe à faire résilier ses vœux. Elle entre dans tout le détail des tortures qu'elle subit et ce sont de véritables scènes d'inquisition, jusqu'à l'enquête de l'archidiacre Hébert. Elle perd son procès, mais les démarches de son avocat la font transférer au couvent d'Arpajon. Elle rencontre là une supérieure qui se prend d'affection pour elle, mais que ses passions conduisent à la folie furieuse. L'étude psycho-pathologique faite par Diderot, avec une certaine réserve et discrétion, relève déjà du roman naturaliste. Le directeur du couvent profite des dégoûts de la sœur Suzanne pour la décider à l'évasion, elle s'y résout, mais non pas à partager la passion qu'il avait conçue pour elle. C'est dans l'embarras et la misère de cette situation qu'elle s'adresse au marquis de Croismare.

Tel est, non pas même l'analyse, mais simplement le schéma de ce fameux roman à thèse. La part de plaidoirie qu'il comporte, et que Diderot a su sauver, en évitant d'être déclamatoire, précisément parce qu'il a pris pour porte-parole l'héroïne même, nous intéresse beaucoup moins que les contemporains, surtout Naigeon, Grimm et la coterie d'Holbach. La cause est d'ailleurs gagnée, et, depuis la Révolution, la question

monastique ne se pose plus pour nous de la même façon ; je doute fort qu'il y ait encore des religieuses malgré elles. A défaut d'intérêt social, il reste encore un intérêt historique et un intérêt artistique: on peut louer Diderot d'avoir, en partie, vaincu les difficultés que présentait le sujet et celles qui naissaient de sa propre nature.

On n'en saurait dire autant de ses deux premiers romans : *Les Bijoux Indiscrets* et *L'Oiseau Blanc*. Les conditions dans lesquelles il les composa ne sauraient être une absolution, ni même une excuse. Ils sont licencieux, surtout le premier, et sans autre mérite que de comporter, comme tout ce qu'il a fait, quelques digressions de philosophie et de littérature plus ou moins intéressantes. Lui-même les condamnait et les eût oubliés dans une impression de ses œuvres complètes, à laquelle il songea sur le tard de sa vie.

« Il m'a souvent assuré, rapporte Naigeon dans ses Mémoires, que s'il était possible de réparer cette faute par la perte d'un doigt, il ne balancerait pas d'en faire le sacrifice à l'entière suppression de ce délire de son imagination. »

Qu'ils disparaissent dans l'oubli auquel il les avait condamnés, et qu'ils soient imputés au dévergondage de son siècle !

CHAPITRE VI

LE NEVEU DE RAMEAU

Il resta cependant porté aux contes graveleux, dont certains déparent *Jacques le Fataliste* et que Gœthe s'est fait une loi de supprimer dans la traduction du *Neveu de Rameau.* Cette satire est son chef-d'œuvre et Rameau est une des créations littéraires les plus intensément vivantes qui soient. C'est

« un des plus bizarres personnages de ce pays où Dieu n'en a pas laissé manquer. C'est un composé de hauteur et de bassesse, de bon sens et de déraison ; il faut que les notions de l'honnête et du déshonnête soient bien étrangement brouillées dans sa tête, car il montre ce que la nature lui a donné de bonnes qualités sans ostentation, et ce qu'il en a reçu de mauvaises sans pudeur. »

C'est le type achevé du parasite.

« Rien ne dissemble plus de lui que lui-même. Quelquefois il est maigre et hâve comme un malade au dernier degré de la consomption ; on compterait ses dents à travers ses joues, on dirait qu'il a passé plusieurs jours sans manger, ou qu'il sort de la Trappe. Le mois suivant, il est gras et replet comme s'il n'avait pas quitté la table d'un financier, ou qu'il eût été renfermé dans un couvent de Bernardins. Aujourd'hui, en linge sale, en culotte déchirée, couvert de lambeaux, presque sans souliers, il va la tête basse, il se dérobe, on serait tenté de l'appeler pour lui donner l'aumône. Demain, poudré, chaussé, frisé, bien vêtu, il marche la tête haute, il se montre, et vous le prendriez à peu près pour un honnête homme. Il vit au jour la journée; triste ou gai, selon les circonstances. Son premier soin, le matin, quand il est levé, est de savoir où il dînera ; après dîner, il pense où il ira souper. La nuit amène aussi son inquiétude : ou il regagne à pied un petit grenier qu'il

habite, à moins que l'hôtesse, ennuyée d'attendre son loyer, ne lui en ait redemandé la clef ; ou il se rabat dans une taverne du faubourg où il attend le jour entre un morceau de pain et un pot de bière. Quand il n'a pas six sous dans sa poche, ce qui lui arrive quelquefois, il a recours, soit à un fiacre de ses amis, soit au cocher d'un grand seigneur qui lui donne un lit sur de la paille, à côté de ses chevaux. Le matin, il a encore une partie de son matelas dans les cheveux. Si la saison est douce, il arpente toute la nuit le Cours ou les Champs-Elysées. Il reparaît avec le jour à la ville, habillé de la veille pour le lendemain, et du lendemain quelquefois pour le reste de la semaine. »

Il n'aime pas les hommes de génie, surtout pas son oncle, le grand musicien, mais il aurait bien voulu être grand homme :

« Je n'en ai jamais entendu louer un seul que son éloge ne m'ait fait enrager secrètement. Je suis envieux. Lorsque j'apprends de leur vie privée quelque trait qui les dégrade, je l'écoute avec plaisir ; cela nous rapproche, j'en supporte plus aisément ma médiocrité. »

Quand Diderot le rencontre, il vient de perdre sa situation chez le financier Bertin et son amie, Mlle Huss, l'actrice :

« Vous savez que je suis un ignorant, un sot, un fou, un impertinent, un paresseux, ce que nos Bourguignons appellent un fieffé truand, un escroc, un gourmand... Eh bien, je vivais avec des gens qui m'avaient pris en gré, précisément parce que j'étais doué à un rare degré de toutes ces belles qualités... »

Diderot s'étonne qu'il ne se cache pas à lui-même d'aussi dures vérités :

« Se les cacher ! Est-ce qu'on le peut ? Soyez sûr que quand Palissoet est seul et qu'il revient sur lui-même, il se dit bien d'autres choses ; soyez sûr qu'en tête à tête avec son collègue, il s'avoue franchement qu'ils ne sont que deux insignes maroufles. Les mépriser dans les autres ! Mes gens étaient plus équitables, et mon caractère me réussissait merveilleusement auprès d'eux ; j'étais comme

un coq en pâte : on me fêtait, on ne me perdait pas un moment sans me regretter ; j'étais leur petit Rameau, leur joli Rameau, leur Rameau le fou, l'impertinent, l'ignorant, le paresseux, le gourmand, le bouffon, la grosse bête. Il n'y avait pas une de ces épithètes qui ne me valût un sourire, une caresse, un petit coup sur l'épaule, un soufflet, un coup de pied ; à table, un bon morceau qu'on me jetait sur mon assiette ; hors de table, une liberté que je prenais sans conséquence, car, moi, je suis sans conséquence. On fait de moi, devant moi, avec moi tout ce qu'on veut sans que je m'en formalise. Et les petits présents qui me pleuvaient ! Le grand chien que je suis, j'ai tout perdu ! J'ai tout perdu pour avoir eu le sens commun une fois, une seule fois en ma vie. Ah ! si cela m'arrive jamais ! »

Mais il hésite à demander pardon et à « se rapatrier ».

« Je me sens là quelque chose qui s'élève et qui me dit : Rameau, tu n'en feras rien. Il faut qu'il y ait une certaine dignité attachée à la nature de l'homme, que rien ne peut étouffer. Cela se réveille à propos de bottes, oui, à propos de bottes, car il y a d'autres jours où il ne m'en coûterait rien pour être vil tant qu'on voudrait. »

Non seulement il connaît la dignité, mais aussi le mépris de soi, mépris un peu particulier, et qui est l'orgueil d'un artiste en son genre de talent un peu spécial.

« Si je le connais ! Combien de fois je me suis dit : Comment, Rameau, il y a dix mille bonnes tables à Paris à quinze ou vingt couverts chacune, et de ces couverts-là il n'y en a pas un pour toi ! Il y a des bourses pleines d'or qui se versent de droite et de gauche, et il n'en tombe pas une pièce sur toi ! Mille petits beaux esprits sans talents, sans mérite ; mille petites créatures sans charmes ; mille plats intrigants sont bien vêtus, et tu irais tout nu ! et tu serais imbécile à ce point ? Est-ce que tu ne saurais pas flatter comme un autre ? Est-ce que tu ne saurais pas mentir, jurer, parjurer, promettre, tenir ou manquer comme un autre ? Est-ce que tu ne saurais pas te mettre à quatre pattes comme un autre ? Est-ce que tu ne saurais pas favoriser l'intrigue de Madame et porter le billet doux de Monsieur comme un autre ? Est-ce que tu ne saurais pas encourager ce jeune homme à parler à Mademoiselle et persuader Mademoiselle de l'écouter, comme un autre ? »

Et il mime une scène de séduction.

Il est, à ses moments, ou quand la pratique rend, professeur de musique, et il mime une leçon qu'il donne.

Moi

Vous avez montré, dites-vous, l'accompagnement et la composition ?

Lui

Oui.

Moi

Et vous n'en saviez rien du tout ?

Lui

Non ma foi, et c'est pour cela qu'il y en avait de pires que moi, ceux qui croyaient savoir quelque chose. Au moins, je ne gâtais ni le jugement ni les mains des enfants. En passant de moi à un bon maître, comme ils n'avaient rien appris, du moins ils n'avaient rien à désapprendre, et c'était toujours autant d'argent et de temps d'épargné.

Moi

Comment faisiez-vous ?

Lui

Comme ils font tous. J'arrivais, je me jetais dans ma chaise. « Que le temps est mauvais ! que le pavé est fatigant ! » Je bavardais quelques nouvelles. « Mlle Lemierre devait faire un rôle de Vestale dans l'opéra nouveau ; mais elle est [malade] ; on ne sait qui la doublera. Mlle Arnould vient de quitter son petit comte ; on dit qu'elle est en négociation avec Bertin. Il y avait, au dernier concert des amateurs, une Italienne qui a chanté comme un ange. C'est un rare corps que de Préville, il faut le voir dans le *Mercure Galant* ; l'endroit de l'énigme est impayable. Cette pauvre Dumesnil ne sait plus ce qu'elle dit ni ce qu'elle fait... Allons, mademoiselle, prenez votre livre. »

Tandis que mademoiselle qui ne se presse pas, cherche son livre qu'elle a égaré, qu'on appelle une femme de chambre, qu'on gronde, je continue : « La Clairon est incompréhensible. On parle d'un mariage fort saugrenu ; c'est celui de mademoiselle...

J'ai l'honneur de saluer
Monsieur Meyster. Je n'oserois
pas l'inviter a faire une course
aussi énorme que celle de la rue
neuve Luxembourg a la rue taranne,
quand il se porteroit bien; a plus
forte raison s'il est indisposé,
mais je lui serois infiniment obligé
de m'envoyer Mr. Rolland, demain
ou après demain, dans la matinée;
après midi, il risqueroit de ne me
pas trouver.

Je lui presente mes souhaits de
nouvel an; repos et santé, deux
choses excellentes prises ensemble, et qui
ne valent pas grande monnoye,
separées

Diderot

ce mercredi, au soir

Fac-similé de l'écriture de Diderot.

— Allons, Rameau, vous radotez ; cela ne se peut.

— Je ne radote point ; on dit même que la chose est faite... Le bruit court que Voltaire est mort, tant mieux...

— Pourquoi tant mieux ?

— C'est qu'il va nous donner quelque bonne folie ; c'est son usage que de mourir une quinzaine auparavant...

Que vous dirai-je encore ? Je disais quelques polissonneries que je rapportais des maisons où j'avais été, car nous sommes tous grands colporteurs. Je faisais le fou, on m'écoutait, on riait, on s'écriait : « Il est toujours charmant. » Cependant, le livre de mademoiselle s'était retrouvé sous un fauteuil où il avait été traîné, mâchonné, déchiré par un jeune doguin ou par un petit chat. Elle se mettait à son clavecin : d'abord elle y faisait du bruit toute seule, ensuite je m'approchais, après avoir fait à la mère un signe d'approbation.

La mère : « Cela ne va pas mal ; on n'aurait qu'à vouloir, mais on ne veut pas ; on aime mieux perdre son temps à jaser, à chiffonner, à courir, à je ne sais quoi. Vous n'êtes pas sitôt parti que le livre est fermé pour ne le rouvrir qu'à votre retour, aussi vous ne la grondez jamais. »

Cependant, comme il fallait faire quelque chose, je lui prenais les mains que je lui plaçais autrement ; je me dépitais, je criais *sol*, *sol*, *sol*, mademoiselle c'est un *sol*.

La mère : « Mademoiselle, est-ce que vous n'avez point d'oreille ? Moi qui ne suis pas au clavecin, et qui ne vois pas sur votre livre, je sens qu'il faut un *sol*. Vous donnez une peine infinie à Monsieur, je ne conçois pas sa patience ; vous ne retenez rien de ce qu'il vous dit vous n'avancez point... »

Alors je rabattais un peu les coups et hochant de la tête, je disais : « Pardonnez-moi, madame ; pardonnez-moi ; cela pourrait aller mieux si Mademoiselle voulait, si elle étudiait un peu, mais cela ne va pas mal. »

La mère : « A votre place, je la tiendrais un an sur la même pièce.

— Oh ! pour cela, elle n'en sortira pas qu'elle ne soit au-dessus de toute difficulté, et cela ne sera pas aussi long que madame le croit.

— Monsieur Rameau, vous la flattez, vous êtes trop bon. Voilà de la leçon la seule chose qu'elle retiendra et qu'elle saura bien me répéter à l'occasion... »

L'heure se passait, mon écolière me présentait mon petit cachet avec la grâce du bras et la révérence qu'elle avait apprise du maître à danser : je le mettais dans ma poche, pendant que la mère disait : « Fort bien, Mademoiselle ; si Favillier était là, il vous applaudirait... » Je bavardais encore

un moment par bienséance ; je disparaissais ensuite, et voilà ce qu'on appelait alors une leçon d'accompagnement.

Moi

Et aujourd'hui, c'est donc autre chose ?

Lui

Vertudieu ! je le crois. J'arrive ; je suis grave ; je me hâte d'ôter mon manchon, j'ouvre le clavecin, j'essaye les touches. Je suis toujours pressé ; si l'on me fait attendre un moment, je crie comme si l'on me volait un écu ; dans une heure d'ici il faut que je sois là, dans deux heures chez madame la duchesse une telle ; je suis attendu à dîner chez une belle marquise, et au sortir de là, c'est un concert chez M. le baron de Bagge, rue Neuve-des-Petits-Champs.

Moi

Et cependant, vous n'êtes attendu nulle part ?

Lui

Il est vrai.

Moi

Et pourquoi employer toutes ces petites viles ruses-là ?

Moi

Viles ! et pourquoi s'il vous plaît ? Elles sont d'usage dans mon état ; je ne m'avilis pas en faisant comme tout le monde...

Sans être philosophe, et surtout sans faire profession de philosophie, il expose sa morale, et ce n'est pas la morale traditionnelle, c'est ce qu'il appelle : « la sagesse de Salomon : boire de bons vins, se gorger de mets délicats, se reposer dans des lits bien mollets... »

« Puisque je puis faire mon bonheur par des vices qui me sont naturels, que j'ai acquis sans travail, que je conserve sans effort, qui cadrent avec les mœurs de ma nation, qui sont du goût de ceux qui me protègent, et plus analogues

(1) T. V, p. 416-418.

à leurs petits besoins particuliers que des vertus qui les gêneraient en les accusant depuis le matin jusqu'au soir, il serait bien singulier que j'allasse me tourmenter comme une âme damnée pour me bistourner et me faire autre que je ne suis ; pour me donner un caractère étranger au mien, des qualités très estimables, j'y consens pour ne pas disputer, mais qui me coûteraient beaucoup à acquérir, à pratiquer, ne me mèneraient à rien, peut-être à pis que rien... »

Il a cependant ses modèles, qu'il désespère d'atteindre, Bouret, le financier et le renégat d'Avignon.

MOI.

Je n'ai jamais entendu parler de ce renégat d'Avignon, mais ce doit être un homme bien étonnant.

LUI.

Aussi l'est-il.

MOI.

L'histoire des grands personnages m'a toujours intéressé.

LUI.

Je le crois bien. Celui-ci vivait chez un bon et honnête de ces descendants d'Abraham, promis au père des croyants en nombre égal à celui des étoiles.

MOI.

Chez un juif ?

LUI.

Chez un juif. Il avait d'abord surpris la commisération, ensuite la bienveillance, enfin la confiance la plus entière ; car voilà comme il arrive toujours : nous comptons tellement sur nos bienfaits, qu'il est rare que nous cachions notre secret à celui que nous avons comblé de nos bontés ; le moyen qu'il n'y ait pas des ingrats, quand nous exposons l'homme à la tentation de l'être impunément. C'est une réflexion juste que notre juif ne fit pas. Il confia donc au renégat qu'il ne pouvait en conscience manger du cochon. Vous allez voir tout le parti qu'un esprit fécond sut tirer de cet aveu. Quelques mois se passèrent

pendant lesquels notre renégat redoubla d'attention ; quand il crut son juif bien touché, bien captivé, bien convaincu par ses soins qu'il n'avait pas un meilleur ami dans toutes les tribus d'Israël... Admirez la circonspection de cet homme ! il ne se hâte pas ; il laisse mûrir la poire avant que de secouer la branche : trop d'ardeur pouvait faire échouer ce projet. C'est qu'ordinairement la grandeur de caractère résulte de la balance naturelle de plusieurs qualités opposées.

MOI.

Eh ! laissez là vos réflexions, et continuez-moi votre histoire.

LUI.

Cela ne se peut, il y a des jours où il faut que je réfléchisse ; c'est une maladie qu'il faut abandonner à son cours. Où en étais-je ?

MOI.

A l'intimité bien établie entre le juif et le renégat.

LUI.

La poire était mûre... Mais vous ne m'écoutez pas, à quoi rêvez-vous ?

MOI.

Je rêve à l'inégalité de votre ton, tantôt haut, tantôt bas.

LUI.

Est-ce que le ton de l'homme vicieux peut être un ?... Il arrive un soir chez son ami, l'air effaré, la voix entrecoupée, le visage pâle comme la mort, tremblant de tous ses membres. « Qu'avez-vous ?

— Nous sommes perdus.

— Perdus et comment ?

— Perdus, vous dis-je, sans ressource.

— Expliquez-vous.

— Un moment, que je me remette de mon effroi.

— Allons, remettez-vous», lui dit le juif, au lieu de lui dire : « tu es un fieffé fripon, je ne sais ce que tu as à m'apprendre, mais tu es un fieffé fripon, tu joues la terreur. »

MOI.

Et pourquoi lui devait-il parler ainsi ?

LUI.

C'est qu'il était faux et qu'il avait passé la mesure ; cela est clair pour moi, et ne m'interrompez pas davantage. « Nous sommes perdus... perdus !... sans ressource ! » Est-ce que vous ne sentez pas l'affectation de ces *perdus* répétés ?... « Un traître nous a déférés à la sainte Inquisition, vous comme juif, moi comme renégat, comme un infâme renégat. » Voyez comme le traître ne rougit pas de se servir des expressions les plus odieuses. Il faut plus de courage qu'on ne pense pour s'appeler de son nom ; vous ne savez pas ce qu'il en coûte pour en venir là.

MOI.

Non, certes. Mais cet infâme renégat !...

LUI.

Est faux, mais c'est une fausseté bien adroite. Le juif s'effraye, il s'arrache la barbe, il se roule à terre, il voit les sbires à sa porte, il se voit affublé du *San benito*, il voit son *auto-da-fe* préparé. « Mon ami, mon tendre ami, mon unique ami, quel parti prendre ? — Quel parti ? De se montrer, d'affecter la plus grande sécurité, de se conduire comme à l'ordinaire. La procédure de ce tribunal est secrète, mais lente ; il faut user de ses délais pour tout vendre. J'irai louer ou je ferai louer un bâtiment par un tiers, oui, par un tiers, ce sera le mieux ; nous y déposerons votre fortune ; car c'est à votre fortune principalement qu'ils en veulent, et nous irons, vous et moi, chercher sous un autre ciel la liberté de servir notre Dieu et de suivre en sûreté la loi d'Abraham et notre conscience. Le point important dans la circonstance où nous nous trouvons est de ne point faire d'imprudence... » Fait et dit. Le bâtiment est loué et pourvu de vivres et de matelots; la fortune du juif est à bord ; demain, à la pointe du jour, ils mettent à la voile, ils peuvent souper gaiement et dormir en sûreté ; demain ils échappent à leurs persécuteurs. Pendant la nuit, le renégat se lève, dépouille le juif de son portefeuille, de sa bourse et de ses bijoux, se rend à bord et le voilà parti... Et vous croyez que c'est tout ! bon ! vous n'y êtes pas. Lorsqu'on me raconta cette histoire, moi je devinai ce que je vous ai tu pour essayer votre sagacité. Vous avez bien fait d'être un honnête homme, vous n'auriez été qu'un friponneau. Jusqu'ici le renégat n'est que cela, c'est un coquin méprisable à qui personne ne voudrait

ressembler. Le sublime de sa méchanceté, c'est d'avoir été lui-même le délateur de son bon ami l'israélite dont la sainte Inquisition s'empara à son réveil, et dont, quelques jours après, on fit un beau feu de joie. Et ce fut ainsi que le renégat devint tranquille possesseur de la fortune de ce descendant maudit de ceux qui ont crucifié Notre-Seigneur.

MOI.

Je ne sais lequel des deux me fait le plus d'horreur, ou de la scélératesse de votre renégat, ou du ton dont vous en parlez.

LUI.

Et voilà ce que je vous disais : l'atrocité de l'action vous porte au delà du mépris et c'est la raison de ma sincérité. J'ai voulu que vous connussiez jusqu'où j'excellais dans mon art, vous arracher l'aveu que j'étais au moins original dans mon avilissement, me placer dans votre tête sur la ligne des grands vauriens et m'écrier ensuite : *Vivat Mascarillus, fourbum imperator* ! Allons, gai, monsieur le philosophe, chorus ; *Vivat Mascarillus, fourbum imperator*.

Il lit même les moralistes, Théophraste, La Bruyère et Molière, mais il « sait les lire ».

« Moi, j'y recueille tout ce qu'il faut faire et tout ce qu'il ne faut pas dire. Ainsi quand je lis l'*Avare*, je me dis : Sois avare, si tu veux, mais garde-toi de parler comme l'Avare. Quand je lis *Tartuffe*, je me dis : Sois hypocrite, si tu veux, mais ne parle pas comme l'hypocrite. Garde des vices qui te sont utiles ; mais n'en aie ni le ton, ni les apparences qui te rendraient ridicule. Pour te garantir de ce ton et de ces apparences, il faut les connaître ; or ces auteurs en ont fait d'excellentes peintures. Je suis moi et je reste ce que je suis, mais j'agis et je parle comme il convient ».

Et c'est sur ce système qu'il fonde l'éducation de son fils, en fonction de l'humanité telle qu'il la juge et de son temps tel qu'il le connaît,

« et pour cela ne pas donner bêtement, comme la plupart des pères qui ne feraient rien de pis quand ils auraient

médité le malheur de leurs enfants, l'éducation de Lacédémone à un enfant destiné à vivre à Paris. Si elle est mauvaise, c'est la faute des mœurs de ma nation et non la mienne. En répondra qui pourra ; je veux que mon fils soit heureux, ou, ce qui revient au même, honoré, riche et puissant. Je connais un peu les voies les plus faciles d'arriver à ce but et je les lui enseignerai de bonne heure. Si vous me blâmez, vous autres sages, la multitude et le succès m'absoudront. Il aura de l'or, c'est moi qui vous le dis. S'il en a beaucoup, rien ne lui manquera, pas même votre estime et votre respect... Le point important, le point difficile auquel un bon père doit surtout s'attacher, ce n'est pas de donner à son enfant des vices qui l'enrichissent, des ridicules qui le rendent précieux aux grands, tout le monde le fait, sinon de système, comme moi, au moins d'exemple et de leçon ; mais de lui marquer la juste mesure, l'art d'esquiver à la honte, au déshonneur et aux lois... »

Ce qu'il lui faut souhaiter, c'est de ne pas perdre son fils, comme il eut le malheur de perdre sa femme. Les regrets qu'il lui donne ne sont pas trop chrétiens dans leur sincérité, mais ils achèvent de le peindre. Pour être complet, le Neveu ne pouvait manquer d'être encore un Ruffian.

« Je vois à ce que vous me dites là que ma pauvre petite femme était une espèce de philosophe ; elle avait du courage comme un lion : quelquefois nous manquions de pain et nous étions sans le sou ; nous avions vendu presque toutes nos nippes. Je m'étais jeté sur le pied de notre lit, là je me creusais à chercher quelqu'un qui me prêtât un écu que je ne lui rendrais pas. Elle, gaie comme un pinson, se mettait à son clavecin, chantait et s'accompagnait, c'était un gosier de rossignol, je regrette que vous ne l'ayez pas entendue. Quand j'étais de quelque concert, je l'emmenais avec moi ; chemin faisant, je lui disais : « Allons, madame, faites-vous admirer, déployez votre talent et vos charmes, enlevez, renversez... » Nous arrivions ; elle chantait, elle enlevait, elle renversait. Hélas ! je l'ai perdue, la pauvre petite ! Outre son talent, c'est qu'elle avait une bouche à recevoir à peine le petit doigt ; des dents, une rangée de perles ; des yeux, des pieds, une peau, des joues ! des jambes de cerf, des cuisses à modeler. Elle

aurait eu tôt ou tard le fermier général au moins. C'était une démarche, une croupe, ah ! Dieu, quelle croupe ! »

Puis le voilà qui se met à contrefaire la démarche de sa femme. Il allait à petits pas, il portait sa tête au vent, il jouait de l'éventail, il se démenait de la croupe ; c'était la charge de nos petites coquettes la plus plaisante et la plus ridicule.

Puis, reprenant la suite de son discours, il ajoutait :

« Je la promenais partout, aux Tuileries, au Palais Royal, aux Boulevards. Il était impossible qu'elle me demeurât. Quand elle traversait la rue, le matin, en cheveux, et en pet-en-l'air, vous vous seriez arrêté pour la voir, et vous l'auriez embrassée entre quatre doigts sans la serrer. Ceux qui la suivaient et qui la regardaient trotter avec ses petits pieds, et qui mesuraient cette large croupe dont les jupons légers dessinaient la forme, redoublaient le pas ; elle les laissait arriver, puis elle détournait justement sur eux ses deux grands yeux noirs et brillants qui les arrêtaient tout court ; c'est que l'endroit de la médaille ne déparait pas le revers. Mais hélas ! je l'ai perdue, et toutes mes espérances de fortune avec elle. Je ne l'avais prise que pour cela, je lui avais confié mes projets, et elle avait trop de sagacité pour n'en pas concevoir la certitude, et trop de jugement pour ne pas les approuver. »

Et puis le voilà qui sanglote et qui pleure en disant :

Non, non, je ne m'en consolerai jamais. Depuis j'ai pris le rabat et la calotte (1).

Moi.

De douleur ?

Lui.

Si vous voulez. Mais le vrai, pour avoir mon écuelle sur ma tête.

On a contesté, sinon l'existence du modèle, du moins

(1) Se faire prêtre.

la réalité de la peinture, mais une note de Mercier, l'auteur du tableau de Paris, citée dans l'édition de Tourneux et Assézat, nous montre le neveu assez conforme au portrait si vivant qu'en a tracé Diderot :

« J'avais connu son neveu, moitié abbé, moitié laïque, qui vivait dans les cafés, et qui réduisait à la mastication tous les prodiges de la valeur, toutes les opérations du génie, tous les dévouements de l'héroïsme, enfin tout ce que l'on faisait de grand dans le monde. Selon lui, tout cela n'avait d'autre but ni d'autre résultat que de placer quelque chose sous la dent. Il prêchait cette doctrine avec un geste expressif et un mouvement de mâchoire très pittoresque ; et quand on parlait d'un beau poème, d'une grande action : « Tout cela, disait-il, depuis le maréchal de France jusqu'au savetier, et depuis Voltaire jusqu'à Chabane ou Chabanon, se fait indubitablement pour avoir de quoi mettre dans la bouche, et accomplir les lois de la mastication. »

CONCLUSION

Si la place ne nous eût été mesurée, et si notre objet n'avait pas été d'insister surtout sur ce qui fait l'originalité de Diderot, son caractère de novateur et de précurseur, en matière de philosophie scientifique et morale, de théories dramatiques, de critique d'art, de littérature romanesque, nous aurions pu multiplier et le nombre et le genre de nos citations. Son activité intellectuelle a tout embrassé : nous trouvons, dans les vingt volumes *in octavo* qui comprennent ses œuvres actuellement publiées, de tout, et de tout à propos de tout ; on pourrait sans peine montrer en lui un véritable journaliste, parlant au jour le jour de tous les événements, de tous les incidents, des faits divers, des premiers Paris, et quelle chronique parisienne pourrait valoir, pour l'intérêt et pour l'agrément littéraire, sa correspondance, malheureusement incomplète, avec Sophie Volland ? Une discussion sur l'établissement d'une pompe pour alimenter Paris en eau potable, une lettre sur les querelles des chirurgiens et des médecins, voisinent avec une dissertation sur la première ode d'Horace ou une étude sur la question des blés. Ses *Miscellanea*, littéraires et philosophiques, sont, de loin, comparables avec les *Mélanges* de Voltaire. S'ils n'en ont pas l'étendue, la suite et l'intérêt général, en revanche, on y trouve, à côté de choses qui ont vieilli ou qui n'offrent plus pour nous une grande séduction, des remarques de détail, qui nous peuvent arrêter et nous faire longtemps réfléchir. S'il a donné beaucoup de lui-même à l'Encyclopédie, l'Encyclopédie le lui a bien rendu, en lui conférant une culture véri-

tablement encyclopédique, et il est curieux de lui voir éclaircir un passage délicat d'Horace par la connaissance qu'il a des procédés techniques employés par les cordiers. Du fait de ses études solides, il fait, à l'occasion, figure de philologue, mais la fréquentation de Dumarsais, qui a eu des vues originales, lui donne une valeur de grammairien estimable. Pour improvisateur qu'il ait été, en matière de composition et de style, il ne laisse pas de réfléchir profondément, et dans ses soliloques perpétuels il a remué et revisé bien des idées. Je n'en veux pour preuve que cet aveu qu'il fait à Rameau :

« Voilà comme nous sommes tous, nous n'avons dans la mémoire que des mots que nous croyons entendre par l'usage fréquent et l'application même juste que nous en faisons ; dans l'esprit que des notions vagues. »

Il n'a eu que trop d'idées, trop pour les approfondir et en tirer une œuvre patiente, limitée et harmonieuse, et il mérite à cet égard la critique acerbe de Brunetière, incluse en cet épigraphe de Bacon, qu'il applique à notre philosophe :

« Sunt qui cogitationum vertigine delectantur ac pro servitute habent fide fixa aut axiomatis constantibus constringi. »

Sans doute éprouvait-il comme un délice le tourbillon de ses pensées et secouait-il la servitude d'une foi arrêtée et la chaîne des axiomes constants. Mais ses contradictions sont la mesure de sa bonne foi et de sa sincérité ; ce qu'on gagne en étendue et en variété, peut-être le perd-on en solidité ? Renan l'a dit justement : la cella d'Athénée est résistante, parce qu'elle est étroite. Et pourquoi s'obstiner à enfermer la différence des génies dans les règles uniformes d'une critique définie une fois pour toutes ? L'aune qui vaut pour mesurer les classiques doit-elle immuablement servir à condamner tous ceux qui ne le furent

pas ou ne le furent plus ? On sait du reste combien la critique universitaire, méprisante pour toute la littérature non officielle du dix-septième siècle, a été injuste pour celle du dix-huitième, et comment, usant de restrictions avec ce qu'il y avait de neuf dans l'œuvre de Voltaire, de Montesquieu, de Rousseau, elle fut seulement conséquente envers elle-même, en usant à l'endroit de Diderot d'un ostracisme complet.

Classique, il l'est moins qu'aucun de ses contemporains, il ne l'est non plus qu'André de Chénier, et dans l'analyse d'un petit roman, qui date de 1760, il prononce déjà le fameux vers :

Sur des pensers nouveaux faisons des vers antiques.

Voici comment il l'exprime :

« Quand on examine, d'un œil philosophique et sévère, la plupart des anciens poètes, on est désolé de voir les plus belles langues et les plus beaux genres employés à des puérilités. N'est-il pas bien étonnant que ceux qui ont passé leur vie à écrire des fables ineptes, soient devenus nos maîtres dans l'art d'écrire la vérité, et qu'on ne puisse être qu'un peintre médiocre sans avoir fréquenté cette école ? Cela est pourtant vrai. Lisons donc les Anciens ; écrivons, s'il se peut, comme eux ; mais tâchons d'écrire de meilleures choses ».

Il est résument [omoderne, et même il anticipe sur l'avenir. Pour être équitable, il ne s'agit pas de le juger avec des normes périmées, qui ne sauraient être adéquates, mais bien de lui demander compte de la manière dont il a réalisé ses théories propres et de l'apport qu'il a fourni pour la rénovation et la régénération d'un art épuisé. Ses réalisations personnelles, c'est *Le Neveu de Rameau*, ce sont les *Salons*, ce sont ses formules dramatiques et cet exquis *Est-il bon ? Est-il méchant ?*, c'est *Le Rêve de d'Alembert* et sa *Suite*. Son apport à la formation d'un idéal d'art renouvelé, ce sont les disciples qu'il peut revendiquer : un Lessing, un Schiller, un Gœthe. Tous Allemands, sans doute ;

mais cela ne doit pas tourner à sa confusion, mais bien plutôt à celle de l'ancienne critique universitaire, à la platitude haineuse d'un La Harpe ou d'un Geoffroy, à l'étroitesse de goût d'un Nisard. Et ne sommes-nous pas tristement coutumiers du fait ? Ne nous faut-il pas, bien souvent, en matière de création artistique, aussi bien que d'invention industrielle, attendre la consécration de l'étranger ? N'a-t-il pas été nécessaire que les révoltées de George Sand fussent, par Henrik Ibsen, habillées à la scandinave, pour que nous applaudissions Indiana ou Valentine sous les traits de Norah ?

Il eut sa part d'influence sur notre romantisme, pour avoir, comme Jean-Jacques, déchaîné la sensibilité et rendu ses droits à l'individualisme. La trace la plus nette qu'il ait marquée, c'est ce passage du *Supplément au Voyage de Bougainville* que Musset a transcrit en deux strophes du *Souvenir* ; Musset, qui, mieux que les autres, connaissait le dix-huitième siècle et l'avait connu par son père, Musset-Pathay. Mais cette influence ne saurait être comparée à celle de Rousseau, parce que, pour Diderot, la nature n'existe guère plus que pour les classiques du dix-septième siècle. Son intérêt est réservé à l'homme, à la société, aux idées ; point de cadre descriptif aux études qu'il fait des sentiments, et, chez cet homme qui a voyagé, pas le moindre exotisme. Peu de goût également pour l'histoire, et, ce qu'il lui demande, ce ne sont point des éléments de pittoresque (les Romantiques en prendront la notion dans Walter-Scott), mais des faits, pour combattre l'intolérance et le fanatisme, comme Voltaire. Et, dans l'histoire contemporaine, dans la vie courante, ce qu'il recherche, c'est le petit fait, le trait précis, qui impose la sensation du vrai, du réel, le *mot de caractère,* qui révèle l'âme au vif.

Mais la littérature romantique, comme contrepied à la littérature classique, est encore une école fondée sur

un parti pris, ou, plus exactement sur des partis pris. A l'école de Diderot se rattachent plutôt les post-romantiques, qu'on les appelle ou non naturalistes, ceux qui recherchent la vérité, ou l'illusion qui en est le plus proche, ceux qui bâtiront un roman sur une thèse philosophique et l'étaieront avec des observations scientifiques, ceux qui se réclameront de Claude Bernard et de son *Introduction à la médecine expérimentale.* Et ce dont, en dernière analyse, une œuvre, comme *La Religieuse,* se rapproche le plus, c'est peut-être une œuvre comme *Germinie Lacerteux* ou comme *La Fille Elisa.* Et, si les études minutieuses et si documentées des Goncourt sur le dix-huitième siècle, si leurs recherches d'art les ont amenés à un commerce familier avec Diderot, ce serait par surcroît une preuve de fait.

Nous avons essayé de donner de notre auteur une idée qui ne fût point trop incomplète. Nous avons négligé son *Encyclopédie,* parce que les résultats qu'il s'en pouvait promettre sont acquis désormais, et que, ce qu'il en reste d'intérêt au point de vue littéraire et pour l'histoire des idées, consiste surtout dans le *Discours préliminaire* qui est l'œuvre de d'Alembert ; enfin, parce que c'est à cela, presque uniquement, que se rattachent les études sur Diderot. Aussi bien, avons-nous voulu surtout inspirer le désir et la curiosité de le lire ; l'*Encyclopédie* n'est guère lisible pour nous, pas même les articles de philosophie composés par Diderot, et dans lesquels il n'a point, par prudence, révélé sa pensée philosophique. Mais on trouvera plaisir et profit à lire ses grandes œuvres, plus encore peut-être ce que Sainte-Beuve appelait « ses petits papiers ».

La seule édition collective que l'on puisse consulter pour cela, l'édition la plus complète à ce jour (et les pertes subies par la bibliothèque de l'Ermitage, au cours de l'aventure bolchevique, ne permettront plus guère de collationner les manuscrits de Diderot), celle où les textes ont été établis avec le plus de soin, est

l'édition de Tourneux et Assézat, de la collection Garnier. C'est elle que nous avons toujours citée, à laquelle se rapportent nos références, et, disons-le avec un juste sentiment de reconnaissance, celle à qui nous devons d'avoir pu mener à bout ce travail.

TABLE DES MATIÈRES

Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.